



HAL
open science

La ville : quel genre ?

Emmanuelle Faure, Edna Hernández González, Corinne Luxembourg

► **To cite this version:**

Emmanuelle Faure, Edna Hernández González, Corinne Luxembourg (Dir.). La ville : quel genre ? : L'espace public à l'épreuve du genre. Le temps des cerises, 2017, 978-2-37071-109-0. hal-03124879

HAL Id: hal-03124879

<https://hal.science/hal-03124879>

Submitted on 28 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Dans la collection PENSER LE MONDE

Samir Amin, *Le monde arabe dans la longue durée*

Andrés Bansart, *Comprendre le Venezuela*

Ouvrage collectif sous la direction de Marie-Laure Coulmin Koutsaftis,
Les Grecs contre l'austérité

Ouvrage collectif, *Pour le peuple, contre le Front national*

Jocelyne Hacquemand, *La terre à ceux qui la travaillent*

Salah Hamouri & Nordine Idir,
Palestine – France, Quand les jeunes résistent

Pierre Ivorra, *La finance au pas*

Bruno Odent, *Europe, état d'urgence*

Bruno Odent, *Modèle allemand, une imposture*

© LE TEMPS DES CERISES, *éditeurs*, 2017

77, boulevard Chanzy

93100 Montreuil

www.letempsdescerises.net

Emmanuelle Faure

Edna Hernández-González

Corinne Luxembourg

La ville, quel genre ?

L'espace public à l'épreuve du genre

LE TEMPS DES CERISES 

Sommaire

Remerciements.....	7
Introduction.....	9
PARTIE 1 – UNE VILLE NON DISCRIMINANTE ?	17
À quoi ressemblerait une ville non sexiste ? Hypothèses à propos du logement, du projet urbain et du travail humain – Dolores Hayden (traduction Igor Martinache)	19
Les contradictions des perspectives de genre en urbanisme – Lidewij Tummers	47
PARTIE 2 – LIRE L'ESPACE AVEC LE GENRE.....	67
Droit de cité au féminin : femmes, espace et violence dans les récits de banlieue contemporains – Christina Horvath.....	69
Genre, violence et espace. Quand les sciences sociales interrogent l'invisibilité des femmes en quartiers dits sensibles – Ariane Jossin, Corinne Luxembourg	99
Les échelles du <i>care</i> . Du temps et de l'espace pour les relations : une approche féministe des institutions – Vanina Mozziconacci.....	115
La migration des femmes modifie-t-elle les rapports sociaux de sexe ? – Davy Castel	135
PARTIE 3 – AGIR SUR L'ESPACE AVEC LE GENRE	149
Peut-on parler de ségrégation spatiale à propos des voitures de métro réservées aux femmes ? Le cas de São Paulo – Marion Tillous	151
L'approche « <i>gender mainstreaming</i> » dans l'exemple des espaces publics viennois – Custodi Giulia	169
La résidentialisation sécurise-t-elle les rapports sociaux (de sexe) ? Réflexions à partir de l'expérience du quartier du Luth à Gennevilliers – Ludivine Bergougnoux, Igor Martinache	191
Revisiter la ville avec le genre – Sophie Louargant	217

PARTIE 4 – DES RECHERCHES-ACTIONS POUR TRANSFORMER LA VILLE	
AVEC LE GENRE	241
Bilan d'un programme de recherche pour l'action et en actions dans le champ de la politique de la Ville – Élise Vinet	243
Rechercher en actions et sur l'action artistico-scientifique pour quelles transformations ? – Élise Vinet.....	263
La ville côté femmes : une recherche-action à Gennevilliers (Hauts-de- Seine) – Corinne Luxembourg.....	279

Remerciements

Il importe de remercier celles et ceux qui ont aidé, accompagné d'une façon ou d'une autre l'édition de ce recueil de textes.

À Claire Hancock et Yves Raibaud pour avoir inauguré les journées d'étude des Urbain.e.s à Gennevilliers et posé leur regard bienveillant sur nos travaux ; à Blanca Gutiérrez Valdivia, Christina Horvath, Sophie Louargant, Safaâ Monqid, Hélène Pasquier, Lidewij Tummers, pour avoir poursuivi.

À Sophie Bernet, Igor Martinache, Juliette Morel, Marion Tillous pour leur aide et relectures attentives. À Angélique Dupont, Chloé Garrigues, Danielle Grimont, Claire Pasquet et Juliette Combes Latour sans qui rien de tout cela ne serait possible.

À Damien pour son soutien et sa présence infaillibles.

Cet ouvrage et les journées d'étude des Urbain.e.s du 27 mars 2015 et du 22 janvier 2016 qui l'ont inspiré ont bénéficié du soutien de la Ville de Gennevilliers, de la Maison des Sciences de l'Homme Paris-Nord, de la Commission Ville et Métropolisation du Comité National Français de Géographie.

Emmanuelle Faure
Edna Hernández-González
Corinne Luxembourg

Les travaux de recherches liant les rapports sociaux de genre à la fabrique de la ville se sont développés en France depuis près de trente ans. L'espace apparaît ainsi comme le support et le produit de rapports de genre marqués par des phénomènes de hiérarchisation et de domination. Or, l'invisibilité de la sexuation des représentations et des pratiques urbaines a longtemps perduré. L'absence d'une réelle réflexion sur les questions de genre dans les disciplines s'intéressant aux spatialités (géographie, urbanisme, architecture, sociologie urbaine) permet de mieux comprendre cette situation. De façon plus générale, ce constat peut être interprété au regard d'une recherche de « neutralité » politique au sein de ces disciplines. Mais construire la ville serait-il uniquement une affaire de technicien.ne.s et d'expert.e.s ?

François Ascher et Jean Giard dans *Demain la ville ? Urbanisme et politique* publié en 1975, comme un écho à la *Production de l'espace* d'Henri Lefèbvre, participent à démontrer que l'urbanisme et la fabrique de la ville ne sont ni indépendants des questions politiques, ni étrangers aux rapports de classe. Toutefois, l'idée d'un urbanisme apolitique n'a pas disparu. Les traitements techniciens de la « crise urbaine » l'ont illustré. Les travaux de Jacqueline Coutras publiés courant des années 1980, ainsi que les deux ouvrages dirigés par Sylvette Denèfle, *Femmes et villes* en 2004 et *Utopies féministes et expérimentations urbaines* en 2008, ont, quant à eux, montré combien la ville est le support et le produit de rapports de genre, et donc de rapports de force et de pouvoir. Ces travaux ont contribué à une meilleure compréhension des territoires urbains. Ils ouvrent des perspectives opérationnelles permettant de remettre en cause l'immobilisme des rôles et des places traditionnellement assignées aux hommes et aux femmes. Notons également les apports du numéro *Genre* de la revue *Géographie et cultures*, publié en 2005 coordonné par Claire Hancock et Francine Barthe, du numéro *Tournant spatial dans les études de genre* des *Cahiers du CEDREF*, publié en 2014 par Lucia

Direnberger et Camille Schmoll ou de celui *Le genre, la ville* de la revue *Travail, genre et sociétés*, paru en 2015, coordonné par Nicole Mosconi, Marion Paoletti et Yves Raibaud.

Finalement, ces travaux montrent combien il est nécessaire de penser la ville au croisement d'une conceptualisation politique de l'aménagement et du genre. Parmi les modalités d'analyse de l'espace urbain, cet ouvrage s'intéresse plus particulièrement à l'espace public.

D'après le *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (Lévy, Lussault, 2003), l'espace public est « *au sens strict, un des espaces possibles de la pratique sociale des individus, caractérisé par son statut public* » (Lévy, Lussault, 2003, p. 360). Cette définition très englobante impose un regard critique et une analyse détaillée des multiples mobilisations et significations de la notion d'espace public. Les auteurs de cet ouvrage rappellent ainsi que l'espace public ne saurait être considéré à priori comme « *un espace vertueux de la citoyenneté, porteur intrinsèquement des vertus de l'échange interpersonnel* » (Lévy, Lussault, 2003, p. 360-61). L'ouvrage *La ville : quel genre ?* se veut une des réponses possibles à cette mise en garde. Nous considérons en effet que l'espace public n'est pas *a priori* un espace de sociabilité et de liberté pour tous et pour toutes. De plus, appréhender les espaces publics au travers des questions de genre nécessite de s'intéresser à la fois aux représentations et aux pratiques de ces espaces par les personnes qui en font l'usage, mais également de prendre en compte leurs politiques d'aménagement.

D'une part, la littérature montre que la majorité du mobilier urbain, des grands projets d'aménagement ou des structures sportives ou culturelles sont *in fine* occupés et appropriés par des hommes. Par exemple, les observations d'Édith Maruejouis menées dans trois communes de l'agglomération bordelaise montrent très bien que dans les quartiers populaires comme bourgeois l'aménagement de la ville est avant tout pensé par et pour des (jeunes) hommes (Maruejouis, 2014). La prise en compte des temporalités dans l'analyse des modes d'occupation genrés de la ville s'avère également riche d'enseignements. Les usages diurnes et nocturnes des espaces publics varient en fonction du sexe ou du genre assigné de la personne. Par exemple, le traitement médiatique des questions de genre et d'espace public la nuit est marqué par le

vocable de l'insécurité. Dans ce contexte, la prétendue vulnérabilité des femmes fait figure de justification à des mesures sécuritaires de contrôle des espaces publics (suppression de bancs publics, renforcement de la vidéo-surveillance, etc.).

D'autre part, les normes de genre se traduisent dans les politiques d'aménagement de l'espace public urbain. Par exemple, les rôles assignés aux femmes sont traditionnellement ceux du *care*, du soin apporté aux autres. Ce faisant, les espaces dédiés aux femmes dans l'espace public sont ceux des jeux pour enfants ou des aménagements alentour aux écoles. Cette conception de l'aménagement de la ville repose encore sur une extension de l'espace domestique dans l'espace public et sur l'image de femmes toujours mères ou s'occupant d'enfants. Ramener systématiquement les femmes à des fonctions reproductives, comme à l'intimité de leur logement, empêche d'interroger leur place propre, et de penser la place de femmes de différentes générations dans ces espaces. D'après l'Institut national d'études démographiques, en France les personnes âgées de plus de 60 ans sont très majoritairement des femmes, et si rien ne vient bouleverser les tendances démographiques, en 2050, un tiers des personnes habitant en France seront des personnes âgées de 60 ans ou plus. Or, l'espace public urbain est-il conçu pour accueillir confortablement cette population ? De plus, les politiques d'aménagement et les modalités d'occupation ou d'appropriations de la ville ne peuvent pas être analysées au seul regard de normes de genre, ou d'une opposition entre hommes et femmes. En effet, elles sont aussi le fruit d'une vision sécuritaire, classiste et âgiste de la ville contemporaine.

L'espace public a vocation à être occupé et approprié par chacun.e (rues, places, parcs, etc.). Or cette égalité d'occupation et d'appropriation est perturbée par des processus procédant d'une classique exclusion de certaines parties de la population de la sphère publique (femmes ; classes populaires ; minorités de genre, de sexualité ou d'origine attribuée, etc.). Singulièrement, le « mètre étalon » de l'urbanisme, de l'architecture ou de l'aménagement reste un humain, masculin, valide, hétérosexuel, de classe moyenne, relativement jeune, à l'image du Modulor corbuséen. Cependant, cette situation n'est en rien une fatalité. De nombreuses communes prennent en compte le

genre dans l'évaluation et la production de leurs politiques publiques et aménagements de l'espace public. Ainsi, depuis trente ans, la capitale de l'Autriche, Vienne, intègre pleinement les questions de genre à ses politiques d'urbanisme (contrôle des plans de financement en fonction de la diversité des publics, parité dans l'élaboration des projets, etc). Le cas de cette commune prouve qu'une réflexion sur la reproduction des « violences institutionnelles », pour reprendre les mots de Claire Hancock, a des effets notables en termes de justice spatiale. Cette réflexion, indispensable à la construction urbaine, prend donc tout son sens quand il s'agit de construire la « ville durable » aujourd'hui érigée en modèle.

Pour être opérationnelle, cette analyse des aménagements urbains au prisme du genre nécessite la mise en place d'une observation sexospécifique : qui utilise ces espaces et ces aménagements ? Quand ? Comment ? Quelle est la part d'un budget d'une collectivité territoriale allouée aux équipements et aménagements profitant vraiment à chacun et chacune ?

Les contributions à cet ouvrage sont le résultat des réflexions de chercheur.e.s s'inscrivant dans des champs disciplinaires variés. Cette pluridisciplinarité des approches de la ville par le genre est une richesse qui rend possible l'ouverture des horizons scientifiques, opérationnels et militants de la fabrique de la ville. Le constat d'une ville sexiste et androcentrée est partagé. À sa façon, chacun des textes y revient pour souligner la nécessité de bouleverser nos lectures de l'espace et nos actions.

La première partie de l'ouvrage, intitulée « Une ville non discriminante ? », propose tout d'abord de (re)découvrir le texte de Dolores Hayden publié en 1980 à Chicago. Les propos de cette urbaniste américaine résonnent d'une étonnante (et affligeante ?) actualité près de 40 ans après sa publication. À quoi ressemblerait une ville non-sexiste ? c'est aussi, cette fois, à partir d'exemples actuels, la réflexion à laquelle invite Lidewij Tummerts, dans son texte, qui montre combien la prospective urbaine de ce début de XXI^e siècle est caractérisée par les enjeux du développement durable, la promotion d'une ville dite « intelligente » (smart city), mais n'intègre la dimension genrée, le plus

souvent, que par obligation réglementaire. Ces obligations sont le plus souvent traduites dans les cahiers des charges de la rénovation urbaine des quartiers « Politique de la Ville », où l'injonction à s'enquérir de la place des femmes dans les espaces publics peut apparaître comme une stigmatisation supplémentaire de ces espaces.

La deuxième partie de cet ouvrage collectif s'intitule « Lire l'espace avec le genre ». Or, lire l'espace, Christina Horvath le prend au sens propre. Elle propose en effet d'exploiter le recul qu'offrent les récits de banlieues françaises écrits après les émeutes de 2005. Quant à elles, Ariane Jossin et Corinne Luxembourg s'intéressent, aux travaux, qui, en sciences sociales, interrogent l'invisibilité des femmes en quartiers dits « sensibles » alors que Vanina Mozziconacci et Davy Castel abordent deux autres versants de la lecture de la ville, de sa construction sociale, l'une par les institutions, notamment l'école, l'autre par l'angle de la migration. Il s'agit donc, dans cette partie, d'interroger des discours : Qui fait la ville ? Comment la fait-on ? À quelles valeurs l'appuie-t-on ?

Dans la troisième partie de l'ouvrage, intitulée « Agir sur l'espace avec le genre », ces grilles de lecture se confrontent au réel. De plus en plus de collectivités intègrent la question du genre dans leurs politiques et pratiques d'aménagement de la ville. Mais, de façon répétée, la question des aménageurs, urbanistes, élus (souvent masculins) adressée aux chercheur.e.s ou professionnel.le.s concerne des dispositifs orientés quasi exclusivement vers les femmes. Il s'agirait ainsi de « contrebalancer des erreurs » : si les « city-stades » attirent les jeunes hommes, quel serait l'équivalent féminin ? L'interrogation est sincère, même si elle fait abstraction du rapport de domination homme/femme intrinsèquement contenu dans les rapports de genre. Faut-il alors imaginer des espaces mixtes et des espaces réservés ? Dans la continuité des travaux de Claire Hancock sur le métro de Mexico publiés dans la revue *EchoGéo* notamment (Hancock, 2012), Marion Tillous aborde ces questions à propos de l'expérience du métro de São Paulo. Giulia Custodi, revient, quant à elle, sur les politiques d'aménagement de la capitale autrichienne. Comment évaluer la pertinence d'un aménagement déjà réalisé, obéissant à des normes en cours il y a deux décennies ? Le décalage entre le temps de l'aménagement et l'espace vécu a-t-il un effet sur les rapports

genre-espace ? C'est une part des questions qu'abordent les travaux de Ludivine Bergougnoux et Igor Martinache à Gennevilliers et de Sophie Louargant à Grenoble. Le dernier ensemble de textes, regroupés sous le titre « Des recherches actions pour transformer la ville avec le genre », montre que penser la fabrique de la ville et les rapports de genre qui s'y inscrivent peut aussi impliquer des groupes d'acteurs aux profils et parcours divers. Deux recherches-actions, l'une conduite par Élise Vinet à Lyon et la seconde par le collectif Les Urbain.e.s à Gennevilliers, illustrent la pertinence de travaux de recherche associant scientifiques, habitant.e.s, artistes, etc. Élise Vinet montre par exemple la richesse qu'offre la transversalité d'un travail artistique mené avec des habitantes pour comprendre les rapports sociaux de genre dans l'espace public urbain lyonnais.

Cet ouvrage n'est pas un manuel des bonnes pratiques en urbanisme et aménagement du territoire. Il ne s'agit pas de fournir des solutions. Il ne s'agit pas non plus de prôner la présence des femmes dans des espaces publics spécifiques, réservés. Ce recueil invite plutôt à poursuivre nos réflexions tant scientifiques qu'opérationnelles, analyses qui permettront de co-construire une ville accessible à toutes et tous.

Quelques mots, enfin, pour rappeler le contexte de cet ouvrage. Depuis 2014, le collectif Les Urbain.e.s, regroupant donc chercheur.e.s en sciences sociales et habitant.e.s, a mis en œuvre un travail de recherche-action en partenariat avec la ville de Gennevilliers pour une durée de six années. Plusieurs volets ont été retenus et développés. Premièrement, la recherche-action en cours est le support d'une production scientifique. Les pratiques genrées des espaces publics, la spécificité des jardins partagés, les mobilités et les temporalités des pratiques spatiales ont, par exemple été analysées. Deuxièmement, ce projet possède un volet militant en ce qu'il vise à rendre visibles les femmes dans l'espace public genevois par le biais du travail notamment du photographe Guillaume Clément. Enfin, le caractère artistique du projet se matérialise également par un atelier d'écriture porté sur scène animé par Damien Labruyere. Ce travail offre de nouvelles perspectives, devenues essentielles à la compréhension des rapports sociaux dans l'espace public et à la construction d'un savoir commun. Ce volet

illustre la nécessité de varier les supports et les outils de construction et de communication des savoirs.

Emmanuelle Faure est docteure en géographie et chargée de recherche à l'Université Paris Nanterre.

Edna Hernández-González est enseignante-chercheuse en architecture et urbanisme à l'Institut de Géoarchitecture de Brest à l'Université de Bretagne Occidentale.

Corinne Luxembourg est enseignante-chercheuse en géographie à l'Université d'Artois.

BIBLIOGRAPHIE

CLERVAL A., FLEURY A., REBOTIER J., WEBER S. : 2015, *Espace et rapports de domination*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

DELPHY C. : 2008, *L'Ennemi principal. Économie politique du patriarcat*, t. 1, Paris, Syllepse, coll. Nouvelles questions féministes.

DELPHY C. : *Un universalisme si particulier : féminisme et exception française 1980-2010*, Paris, Syllepse, coll. Nouvelles questions féministes.

DENEFFLE S. : 2004, *Femmes et villes*, Tours, Presses Universitaires François-Rabelais.

DENEFFLE S. (dir.) : 2008, *Utopies féministes et expérimentations urbaines*, Rennes, PUF.

HANCOCK C. : 2011, « Genre, identités sexuelles et justice spatiale », in *justice spatiale | spatial justice*, n° 03 - <http://www.jssj.org>.

HANCOCK C. : 2012, « Une lecture de politiques urbaines genrées dans des pays émergents », *EchoGéo* [En ligne], 21, mis en ligne le 10 octobre 2012. URL : <http://echogeo.revues.org/13145>.

HUNING S. : 2013, « Intégrer le genre à la planification urbaine », *Métropolitiques*, 8 avril 2013. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Integrer-le-genre-a-la.html>.

LEFEBVRE H. : 1968, *Le Droit à la ville*, Paris, Anthropos.

LEFEBVRE H. : 1974, *La production de l'espace*, Paris, Anthropos.

LEVY J., LUSSAULT M. : 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin.

LIEBER M. : 2008, *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, Paris, Presses de Sciences Po.

MARUEJOULS E. : 2014, *Mixité, égalité et genre dans les espaces du loisir des jeunes : pertinence d'un paradigme féministe*, Bordeaux, Université Bordeaux 3.

SECHET R. : 2012, « De la place des femmes et de leur corps dans la géographie française : souvenirs et expériences personnels », in ESO, Travaux et documents, 33.

SEGAUD M. : 2007, *Anthropologie de l'espace. Habiter, Fonder, Distribuer, Transformer*, Paris, Armand Colin.

SPIVAK G. C. : 2009, *Les subalternes peuvent-elles parler ?* Paris, Éd. Amsterdam.

THOMAS R. : 2010, *Marcher en ville : faire corps, prendre corps, donner corps aux ambiances urbaines*, Paris, Éditions des archives contemporaines.

REMARQUE DES COORDINATRICES

Les auteur.e.s cité.e.s ne sont mobilisé.e.s par les contributrices et contributeurs à cet ouvrage à la seule fin de leur démonstration, indépendamment d'autres écrits ou déclarations.

Partie I

Une ville non discriminante ?

**À quoi ressemblerait une ville non sexiste ?
Hypothèses à propos du logement,
du projet urbain et du travail humain'**

Dolores Hayden
Traduction Igor Martinache

Traduction du texte publié en 1980 dans la revue *Signs*.

« La place de la femme est à la maison ». Tel est l'un des principes centraux qui a guidé l'architecture et l'urbanisme aux États-Unis au siècle dernier. Un principe largement implicite au sein de professions conservatrices et dominées par les hommes, qu'on ne trouve pas énoncé en gros caractères dans les manuels traitant de l'aménagement du territoire. Celui-ci a engendré bien moins de débats que les autres principes organisateurs de la ville américaine contemporaine à l'ère du capitalisme monopoliste, à savoir la pression foncière ravageuse de l'aménagement privé, la dépendance fétichiste de millions de personnes à l'égard de

1. Cet article est issu du texte prononcé à l'occasion de la conférence « Planification et conception d'une société non sexiste », Université de Californie, Los Angeles, le 21 avril 1979. Je remercie Catharine Stimpson, Peter Marris, S.M. Miller, Kevin Lynch, Jeremy Brecher et David Thompson pour leurs nombreuses remarques durant l'écriture de ce document.

l'automobile personnelle et enfin le gaspillage énergétique généralisé². Cependant, les femmes ont remis en cause ce dogme en rejoignant toujours plus nombreuses les rangs de la main-d'œuvre rémunérée. Les logements, les quartiers et les villes conçus pour des femmes cantonnées au domicile limitent cependant ces dernières tant physiquement que socialement et économiquement. Une frustration aiguë se fait jour

2. Il existe une abondante littérature marxiste consacrée à l'importance de l'organisation spatiale sur le développement économique de la ville capitaliste. Voir notamment, Henri Lefebvre, *La Production de l'espace* (Paris, Éditions Anthropos, 1974) ; Manuel Castells, *The Urban Question* (Cambridge, Mass., M.I.T. Press, 1977) ; David Harvey, *Social Justice and the City* (London, Edward Arnold, 1974) ; and David Gordon, "Capitalist Development and the History of American Cities", in *Marxism and the Metropolis*, William K. Tabb and Larry Sawyers (dir.) (New York, Oxford University Press, 1978). Aucun de ces travaux ne traite de manière adéquate la situation des femmes comme travailleuses et ménagères, ni des inégalités spatiales singulières dont elles sont l'objet. Néanmoins, il est important de combiner l'analyse économique et historique de ces théoriciens avec les recherches empiriques de critiques urbains féministes non-marxistes et de sociologies qui se sont intéressés à l'expérience féminine de l'habitat conventionnel, comme Gerda Wekerle "A Woman's Place Is in the City" (« La place d'une femme est à la ville »), article destiné au Lincoln Institute of Land Policy, Cambridge, Mass., 1978 ; et Suzanne Keller, "Women in a Planned Community" (« Les femmes dans une communauté planifiée ») texte destiné au Lincoln Institute of Land Policy, Cambridge, Mass., 1978. Ce n'est qu'alors que l'on peut commencer à fournir une critique socialiste-féministe de la conception spatiale de la ville américaine. Il est également essentiel de développer la recherche sur le logement dans le sillage de Sheila B. Kamerman, "Work and Family in Industrialized Societies" (« Le travail et la famille dans les sociétés industrialisées »), *Signs: Journal of Women in Culture and Society* 4, n° 4 (été 1979) : 632-50, qui passe en revue les modèles d'emploi des femmes, les dispositions relatives à la maternité et les politiques en matière de garde d'enfants en Hongrie, en Allemagne de l'Est, en Allemagne de l'Ouest, en France, en Suède et aux États-Unis. Une étude comparable sur le logement et les services connexes pour les femmes salariées pourrait servir de base à des propositions de changement plus élaborées. Beaucoup de tentatives pour affiner la théorie économique socialiste et féministe concernant le ménage sont discutées dans un excellent article d'Ellen Malos, "Housework and the Politics of Women's Liberation" « Le ménage et la politique de la libération des femmes », *Socialist Review* 37 (janvier-février 1978) : 41-47. "Un apport théorique significatif peut se trouver dans Movimento di Lotta Femminile, "Programmatic Manifesto for the Struggle of Housewives in the Neighborhood" (« Manifeste programmatique pour la lutte des femmes au foyer dans le voisinage »), *Socialist Revolution* 9 (mai-juin 1972) : 85-90.

lorsque les femmes défient ces contraintes pour passer toute ou une partie de la journée de travail parmi la force de travail rémunérée. Je soutiens que le seul remède à cette situation est de développer un nouveau paradigme de la maison, du quartier et de la ville afin de commencer à décrire la conception physique, sociale et économique d'un établissement humain qui soutiendrait les activités des femmes actives et de leurs familles plutôt que de les restreindre. Il est essentiel de reconnaître ces besoins afin de commencer à la fois la réhabilitation du parc de logements existant et la construction de nouvelles habitations pour répondre aux besoins d'une nouvelle et croissante majorité d'Américains – les travailleuses et leurs familles.

S'agissant de la ville américaine dans le dernier quart du xx^e siècle, il importe de se déprendre de la fausse opposition entre « ville » et « banlieue ». La région urbaine, organisée pour séparer les domiciles des lieux de travail, doit en effet être envisagée comme un tout. Dans cette dernière, plus de la moitié de la population réside dans les banlieues tentaculaires, ou des cités dortoirs. La plus grande partie de l'environnement artificialisé aux États-Unis est le résultat de l'étalement urbain : maisons individuelles regroupées dans des zones socialement ségréguées, traversées par les autoroutes et ponctuées de centres et d'alignement commerciaux. Pas moins de 50 millions de petits pavillons ornent ce territoire. Environ deux tiers des familles américaines sont « propriétaires » de leurs maisons via des emprunts à long terme ; ce qui inclut plus de 77 % des adhérents du syndicat AFL-CIO³. Les hommes blancs qualifiés accèdent bien plus largement à la propriété que les membres des groupes minoritaires et les femmes, qui se sont longtemps vus refuser l'accès au crédit et au logement. Les habitants de ces zones pavillonnaires peuvent travailler soit dans le centre soit dans une autre banlieue. Dans les régions métropolitaines étudiées en 1975 et 1976, le trajet domicile-travail, en transport en commun ou en voiture privée, était en moyenne de 9 miles (14,5 km). Pas moins de 100 millions de véhicules privés sont rangés par deux ou trois dans les garages

3. Sondage portant sur le logement des membres de l'AFL-CIO, (Washington, D.C., AFL-CIO, 1975), p. 16. Je remercie Allan Heskin de m'avoir indiqué cette référence.

des pavillons (qui seraient déjà en eux-mêmes considérés comme de magnifiques logements dans de nombreux pays en développement). Avec 13 % de la population mondiale, les États-Unis regroupent 41 % du trafic de voitures personnelles en raison du modèle d'habitat et de transports en question⁴.

Les racines de ce modèle d'habitat américain se trouvent dans les politiques environnementales et économiques passées. À la fin du XIX^e siècle, des millions de familles d'immigrés vivaient en effet dans les bidonvilles des villes industrielles américaines et désespéraient de parvenir à des conditions de vie dignes. Cependant, le déclenchement de nombreuses grèves et manifestations entre les années 1890 et 1920 ont amené certains employeurs à reconsidérer l'implantation de leurs usines et les questions de logement dans leur souci de rétablir l'ordre industriel⁵. « Les bonnes maisons font les travailleurs satisfaits » était le slogan des Associations de logement industriel en 1919. Ces conseillers et beaucoup d'autres ont aidé les grandes entreprises à planifier un meilleur logement pour les travailleurs masculins blancs qualifiés et leurs familles, afin d'éliminer les conflits industriels. « Des travailleurs heureux entraînent invariablement des profits plus importants, alors que les travailleurs malheureux ne sont jamais un bon investissement », proclamaient-ils⁶. Dans cette optique, les hommes devaient ainsi recevoir des « salaires familiaux » et devenir « propriétaires », responsables du remboursement régulier des prêts, tandis que leurs épouses devenaient des « gestionnaires » de la maison, chargées de prendre soin de leur conjoint

4. *Transit Fact Book*, 1977-78 (Washington, D.C., American Public Transit Association, 1978), p. 29 ; *Motor Vehicle Facts and Figures* (Detroit, Mich., Motor Vehicle Manufacturers Association, 1977), p. 29, 31, 53.

5. David Gordon dans le texte évoqué ci-dessus (voir note n°2) discute de la relocalisation des usines et des logements aux pages 48 à 50.

6. Industrial Housing Associates, "Good Homes Make Contented Workers" 1919, Edith Elmer Wood Papers, Avery Library, Columbia University. Voir aussi Barbara Ehrenreich and Deirdre English, "The Manufacture of Housework" ("La manufacture du travail domestique"), *Socialist Revolution* 5, 1975, 16. Les auteures citent un responsable d'entreprise non identifié : « faites-leur investir leurs économies dans leur foyer et devenir propriétaires. Alors ils ne démissionneront pas ni ne feront grève. Cela les attache de telle sorte qu'ils aient intérêt à notre prospérité ».

et des enfants. Le travailleur masculin revenait de sa journée à l'usine ou au bureau dans un environnement domestique protégé des tensions du monde du travail dans une ville industrielle caractérisée par la pollution de l'environnement, la dégradation sociale et l'aliénation personnelle. Il pénétrait une demeure sereine où son épouse avait la tâche d'assurer l'équilibre physique et émotionnel. Le pavillon privé de banlieue constituait ainsi la scène privilégiée de la division sexuelle du travail. C'était la marchandise par excellence, un stimulant pour le travail masculin rémunéré et le cadre du travail féminin non rémunéré. Il a fait passer le genre avant la classe et la consommation avant la production dans l'identité personnelle. Stuart Ewen a montré comment le capitalisme et l'anti-féminisme se rejoignaient dans les campagnes d'accession à la propriété et de consommation de masse : le patriarche dont la maison constituait son « château » devait travailler année après année à se procurer les revenus permettant d'entretenir cet environnement privé⁷.

Bien que cette stratégie ait d'abord été déployée par les entreprises à la recherche d'une main-d'œuvre docile, elle a rapidement séduit les firmes souhaitant passer de la production d'armement durant la Première Guerre mondiale à celle d'appareils domestiques pour des millions de familles en temps de paix. Le développement de l'industrie publicitaire, bien documenté par Ewen, soutenait cet idéal de consommation de masse et favorisait le logement privé dans les banlieues, ce qui maximisait les achats d'électroménagers⁸. Les habitants de pavillons isolés étaient influençables. Ils achetaient la maison elle-même, une voiture, une cuisinière, un réfrigérateur, un aspirateur, une machine à laver, un tapis, etc. Christine Frederick, expliquait ainsi en 1929 dans *Selling Mrs. Consumer* comment était promue l'accession à la propriété, comment faciliter le crédit à la consommation et conseillait les professionnels du marketing sur la façon de manipuler les femmes américaines⁹. En 1931, la Commission Hoover sur l'accession à la propriété

7. Stuart Ewen, *Captains of Consciousness : Advertising and the Social Roots of the Consumer Culture*, New York, McGraw-Hill Book Co., 1976.

8. Richard Walker, "Suburbanization in Passage," document de travail non publié, Berkeley, Université de Californie à Berkeley, département de géographie, 1977.

9. Christine Frederick, *Selling Mrs. Consumer*, New York, Business Bourse, 1929.

et la construction résidentielle a créé la maison individuelle et familiale comme un objectif national, mais une décennie et demie de dépression et de guerre a reporté sa réalisation. Les architectes ont conçu des pavillons censés assurer la félicité de M. et Mme Toulemonde à l'occasion d'un concours commandité par General Electric en 1935. Les gagnants recevaient des dizaines d'appareils électriques sans aucun recul quant aux coûts énergétiques induits. À la fin des années 1940, la maison familiale a été stimulée par les prêts hypothécaires de la FHA et de la VA et la construction de logements isolés, surprivatisés et avides d'énergie s'est banalisée¹⁰. « J'achèterai ce rêve » était le refrain de l'après-guerre¹¹.

Dans les années cinquante Mme Consommatrice a amené l'économie vers de nouveaux sommets. Les femmes au foyer faisaient l'expérience de ce que Betty Friedan a qualifié de « mystique féminine » et Peter Filene a renommé la « mystique domestique »¹². Tandis que la famille investissait son espace privé, les spécialistes des médias et des sciences sociales ont envahi son espace psychologique plus efficacement que jamais auparavant¹³. La pression d'un conformisme dans la consommation a accompagné l'expansion de l'intimité. Consommer coûtait cher.

10. Carol Barkin, dans "Home, Mom, and Pie-in-the-Sky" (M. Arch. thesis, University of California, Los Angeles, 1979), p. 120-24, détaille les modalités de ce concours. Ruth Schwartz Cowan, dans une conférence non publiée prononcée au M.I.T. en 1977, expliquait le choix par General Electric de concevoir des réfrigérateurs consommant beaucoup d'énergie, car cela pouvait accroître la demande de ses générateurs de la part des municipalités.

11. Peter Filene, *Him/Her/Self: Sex Roles in Modern America*, New York : Harcourt Brace Jovanovich, 1974), p. 189.

12. Betty Friedan, *The Feminine Mystique*, 1963, New York, W. W. Norton & Co., 1974), p. 307. Celle-ci qualifie de manière quelque peu exagérée le foyer de « camp de concentration confortable ». Peter Filene (voir note précédente) suggère p. 194 que les hommes sont également victimes de cet idéal, qu'il requalifie de ce fait de « mystique domestique ».

13. Eli Zaretsky, *Capitalism, the Family, and Personal Life* (New York, Harper & Row, 1976), Il développe l'argument précédemment présenté par Friedman de manière plus systématique. Ce phénomène a fait l'objet d'une mauvaise interprétation par Christopher Lasch, *Haven in a Heartless World* (New York, Alfred A. Knopf, 1977), qui semble favoriser le recours au sanctuaire du foyer patriarcal.

De plus en plus de femmes mariées rejoignent la main-d'œuvre rémunérée, car la maîtresse de maison influençable se devait d'être à la fois une consommatrice frénétique et une travailleuse rémunérée afin de régler les factures de la famille. Les épouses entrèrent dans le monde du travail salarié de la même manière que la masse des ouvriers blancs avait réalisé leur rêve de maison individuelle dans les banlieues où les fantasmes d'autorité patriarcale et de consommation pouvaient se voir donner libre cours. En 1975, les couples bi-actifs représentaient 39 % des ménages américains, tandis que la part des familles monoparentales, généralement dirigées par des femmes, atteignait 13 %. Sept femmes salariées sur dix étaient sur le marché du travail pour faire face à des besoins financiers. Plus de la moitié des enfants de 1 à 17 ans avaient une mère active¹⁴.

Comment la maison conventionnelle servait-elle la femme salariée et sa famille ? Mal. Qu'elle se situe en banlieue, à la campagne ou en centre-ville, qu'il s'agisse d'un pavillon sur deux étages, d'un chef-d'œuvre moderne de béton et de verre ou d'un immeuble ancien en briques, la maison ou l'appartement est invariablement organisés autour des mêmes espaces : cuisine, salle à manger, salon, chambres, garage ou parking. Ces espaces exigent quelqu'un pour prendre en charge la cuisine, le nettoyage, les soins aux enfants, et les trajets spécifiquement adultes et enfants sont amenés à évoluer en son sein. En raison des pratiques de zonage résidentiel, l'habitation typique sera habituellement physiquement exclue de tout espace communautaire partagé. Par exemple, aucune garderie commerciale ou communale ni aucune buanderie ne fait partie du domaine de l'habitation. Dans de nombreux cas, ces installations seraient tout bonnement illégales. Dans certains cas, le partage d'une

14. Rosalyn Baxandall, Linda Gordon, and Susan Reverby (dir.), *America's Working Women : A Documentary History, 1600 to the Present* (New York, Vintage Books, 1976). Pour plus de détails, voir Louise Kapp Howe, *Pink Collar Workers: Inside the World of Woman's Work* (New York, Avon Books, 1977).

telle habitation privée avec d'autres personnes (parents ou non) est également contraire à la loi¹⁵.

Dans les espaces privés de l'habitation, la culture matérielle comme le zonage vont à l'encontre des besoins de la femme salariée car le foyer représente une boîte à remplir avec des marchandises. Les appareils ménagers sont généralement des machines à usage exclusif, souvent inefficaces, grands consommateurs de l'énergie et disposés dans une pièce où le travail domestique s'effectue isolément du reste de la famille. Les moquettes et les tapis qui nécessitent un aspirateur, les rideaux qui ont besoin d'être lavés et divers autres biens qui nécessitent un entretien régulier remplissent les espaces domestiques, souvent décorés dans un style « colonial », « méditerranéen », « de province française » ou un autre thème éclectique proposé par les grands magasins pour égayer cette boîte nue que représente le pavillon. Les mères salariées sont censées consacrer davantage de temps aux travaux ménagers et aux services de garde que les hommes. Elles passent souvent plus de temps de trajet par mile parcouru que les hommes du fait de leur dépendance aux transports publics. Une étude a révélé que 70 % des adultes dépourvus de voiture étaient des femmes¹⁶. Leurs quartiers résidentiels ne sont pas susceptibles de leur fournir beaucoup de soutien pour leurs tâches ménagères. Un « bon » quartier est généralement défini par la présence de commerces traditionnels, les écoles et peut-être le transport en commun, plutôt que par d'autres services sociaux pour les parents qui travaillent, comme les garderies ou les cliniques de nuit.

Alors que les couples biactifs où les deux parents coopèrent énergiquement peuvent surmonter certains des problèmes liés aux modèles de logement existants, les ménages en crise, comme ceux où femmes et enfants sont victimes de maltraitance, sont particulièrement vulnérables

15. Des conflits portant sur le zonage résidentiel se sont récemment déroulés à Santa Monica en Californie. Wendy Schuman, "The Return of Togetherness" *New York Times* (March 20, 1977), rapporte de fréquentes occupations illégales par deux familles dans des logements destinés à n'accueillir qu'une famille dans la métropole new-yorkaise.

16. Étude menée par D. Foley et citée par Wekerle (voir note n°2).

à leurs insuffisances. Selon Colleen McGrath, toutes les trente secondes, une femme est battue quelque part aux États-Unis. La plupart de ces violences se produisent dans les cuisines et les chambres à coucher. On ne peut que supposer la relation entre les violences conjugales et l'isolement résidentiel ou le travail domestique non rémunéré, mais il ne fait aucun doute que les maisons et les ménages des États-Unis sont littéralement ébranlés par la violence domestique¹⁷. En outre, des millions de femmes en colère et bouleversées sont traitées avec des tranquillisants – la publicité d'une firme pharmaceutique n'hésitant pas à expliquer aux médecins : « Vous ne pouvez pas changer son environnement mais vous pouvez changer son humeur »¹⁸.

La femme qui quitte une maison unifamiliale isolée ou un appartement trouve très peu d'alternatives de logement à sa disposition¹⁹. La femme divorcée ou battue typique cherche simultanément un logement, un emploi et un mode de garde pour ses enfants. Elle estime impossible de faire correspondre ses besoins familiaux complexes aux diverses offres proposées par les propriétaires fonciers, les employeurs et les services sociaux. Un environnement qui réunit le logement, les services et les emplois pourrait résoudre de nombreuses difficultés, mais le système actuel de services publics visant à stabiliser les ménages et les quartiers en garantissant les conditions minimales d'une vie décente à tous les Américains considère presque toujours le ménage traditionnel avec un travailleur masculin et une ménagère non rémunérée comme l'objectif à atteindre ou la référence. Face aux profondes transformations démographiques, les programmes tels que les logements sociaux,

17. Colleen McGrath, "The Crisis of Domestic Order," *Socialist Review* 9 (January-February 1979) : 12, 23.

18. Recherche menée par Malcolm MacEwen, citée par la newsletter de l'Associate Collegiate Schools of Architecture (mars 1973), p. 6.

19. Voir par exemple, Carol A. Brown, "Spatial Inequalities and Divorced Mothers" (texte présenté lors de la rencontre annuelle de l'American Sociological Association, San Francisco, 1978) ; Susan Anderson-Khleif, rapport de recherche pour le HUD sur les familles monoparentales et leur logement, résumé dans "Housing for Single Parents", rapport de recherche, MIT-Harvard Joint Center for Urban Studies (April 1979), pp. 3-4.

l'aide aux familles avec des enfants à charge (AFDC) et les coupons alimentaires s'efforcent toujours de soutenir une famille idéale vivant dans une maison isolée ou un appartement, avec une ménagère cuisinant les repas ou prenant soin des enfants durant de nombreuses heures chaque jour.

En reconnaissant la nécessité d'un autre type d'environnement, on pourrait faire un usage bien plus efficace des fonds actuellement utilisés pour subventionner les ménages individuels. Le besoin d'un meilleur logement et de meilleurs services est patent, y compris pour les femmes disposant des ressources financières les plus conséquentes. Jusqu'à présent, les problèmes de femmes plus riches en tant que travailleuses ont été considérés comme des problèmes « privés » – la pénurie de modes de garde pour les enfants ou le manque de temps. Les aides pour faire face à un environnement sans garderie, sans transports publics ou services alimentaires ont été envisagées sur un mode « privé », à travers des solutions commercialement rentables : femmes de ménage et baby-sitters payées à l'heure, réseaux de garderie franchisés ou quand les enfants ne sont pas abandonnés aux bons soins de la télévision des heures durant ; services de restauration rapide ; crédits facilités pour l'achat d'un véhicule, d'une machine à laver ou d'un four à micro-ondes. Non seulement ces solutions commerciales occultent l'échec des politiques de logement américaines, mais elles génèrent également des conditions d'emploi dégradées pour d'autres travailleuses. Les crèches commerciales et les franchises de restauration rapide constituent un gisement d'emplois faiblement rémunérés, non syndiqués et sans protection sociale. À cet égard, ils s'apparentent à l'emploi de femmes de ménage par des femmes bourgeoises qui ne se demandent peut-être jamais comment leur femme de ménage ou leur nurse s'occupent de ses propres enfants. Ils renvoient également aux effets insidieux de l'utilisation de la télévision dans la maison comme un substitut au développement de services de garde d'enfants dans le quartier. Les problèmes logistiques auxquels toutes les femmes sont confrontées ne sont pas des problèmes privés et ne se dissolvent pas dans les solutions proposées par le marché.

Nous sommes face à un paradoxe majeur : les femmes ne peuvent pas améliorer leur statut au foyer sans que leur position économique globale dans la société ne soit modifiée et elles ne peuvent améliorer leur statut sur le marché du travail sans que leurs responsabilités domestiques ne soient modifiées. Par conséquent, un programme visant à réaliser une justice économique et environnementale pour les femmes nécessite, par définition, une solution qui surmonte les divisions traditionnelles entre la maison et l'économie de marché, le logement privé et le lieu de travail. Il faut transformer la situation économique de la ménagère traditionnelle dont le travail qualifié n'est pas payé, mais est économiquement et socialement nécessaire à la société. Il faut également transformer la condition domestique de la femme salariée. Si les architectes et les urbanistes reconnaissaient toutes les femmes salariées et leurs familles comme le fondement de nouvelles approches de la planification et du design et rejetaient tous les présupposés antérieurs sur la « place de la femme » à la maison, que pourrions-nous faire ? Construire des quartiers non sexistes et concevoir des villes non sexistes ? Quelles formes prendraient-ils alors ?

Certains pays ont commencé à élaborer de nouvelles approches pour répondre aux besoins des femmes salariées. Le Code de la famille cubain adopté en 1974 exige que les hommes partagent les tâches ménagères et les soins aux enfants au sein du domicile. Son degré d'application est certes incertain, mais il vise en principe à ce que les hommes prennent leur part de ce qui était autrefois considéré exclusivement comme « le travail des femmes », ce qui constitue une étape essentielle vers l'égalité. Ce Code de la famille n'abolit cependant pas le travail domestique, et son application au quotidien dépend des négociations entre mari et femme. Les hommes feignent l'incompétence, particulièrement en matière de cuisine, en déployant des tactiques qui sont familières à tous les lecteurs de l'essai de Patricia Mainardi, *La politique des travaux ménagers*, et les stéréotypes sexués qui cantonnent les femmes à

certains emplois rémunérés hors du foyer, puéricultrices par exemple, ont la peau dure²⁰.

Une autre approche expérimentale consiste à mettre en place des logements spécialement conçus pour les femmes salariées et leurs familles. Le constructeur Otto Fick a été le premier à lancer un tel programme à Copenhague en 1903. Par la suite, il a été imité en Suède par Alva Myrdal et par les architectes Sven Ivar Lind et Sven Markelius. Appelées « maisons de service » ou « maisons collectives », ces projets (fig. 1 et 2) proposent des services de gardes d'enfant et de restauration collective à côté des logements pour les femmes salariées et leurs familles²¹. À l'instar de projets semblables développés en URSS dans les années 1920, ils visent à offrir des services, sur une base commerciale ou subventionnés par l'État, venant remplacer le « travail des femmes » jusqu'alors effectué dans le cadre privé du ménage. La solution scandinave ne conteste certes pas suffisamment l'exclusion masculine du travail domestique, ni ne prend en compte l'évolution des besoins des ménages au fil du cycle de vie, mais elle a le mérite de reconnaître l'importance de changer le cadre de vie.

20. Patricia Mainardi, "The Politics of Housework" in *Sisterhood Is Powerful*, Robin Morgan (dir.) (New York : Vintage Books, 1970). Ma présentation du Code de la famille cubain s'appuie sur une visite à Cuba en 1978. Une approche globale est proposée par Carollee Bengelsdorf et Alice Hageman, "Emerging from Underdevelopment : Women and Work in Cuba" in *Capitalist Patriarchy and the Case for Socialist Feminism*, Z. Eisenstein (dir.) (New York : Monthly Review Press, 1979). Voir aussi Geoffrey E. Fox, "Honor, Shame and Women's Liberation in Cuba : Views of Working-Class Emigre Men," in *Female and Male in Latin America*, A. Pescatello (dir.) (Pittsburgh : University of Pittsburgh Press, 1973).

21. Erwin Muhlestein, "Kollektives Wohnen gestern und heute", *Archithese*, 14 (1975), 3-23.

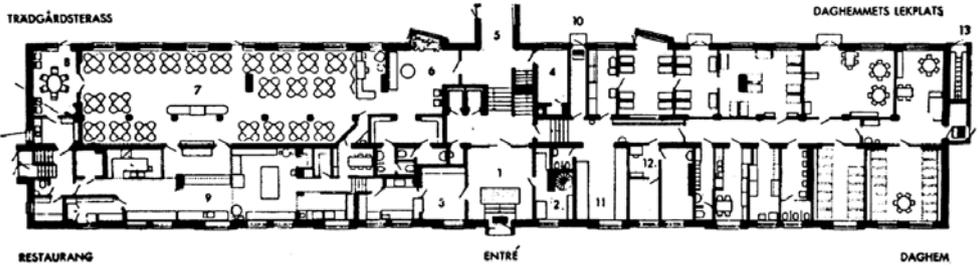


Figure 1 : Maison collective de Marieberg, conçue par Sven Ivar Lind. Plan du hall d'entrée (*entré*), du restaurant (*restaurang*) et de la garderie de jour (*daghem*). (1) hall d'entrée ; (2) loge du concierge ; (3) accueil des livraisons du restaurant ; (4) bureau de la gestion immobilière ; (5) voie piétonne menant vers la maison Swedberg ; (6) vestibule du restaurant ; (7) salle-à-manger principale ; (8) petite salle-à-manger ; (9) cuisine du restaurant ; (10) accès pour les poussettes de la garderie ; (11) salle des poussettes de la garderie de jour ; (12) bureau de la directrice de la garderie ; (13) voie vers le garage à vélos de la maison Wennerberg.

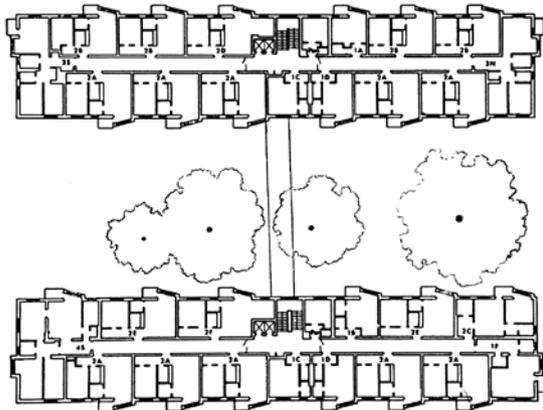


Figure 2 : Plan des étages résidentiels. Le type 2A est constitué de deux pièces. Les types 1C and 1D sont des unités auto-suffisantes avec salle de bain et kitchenette. Le type 4S comprend quatre pièces, avec salle de bain et cuisine complète.

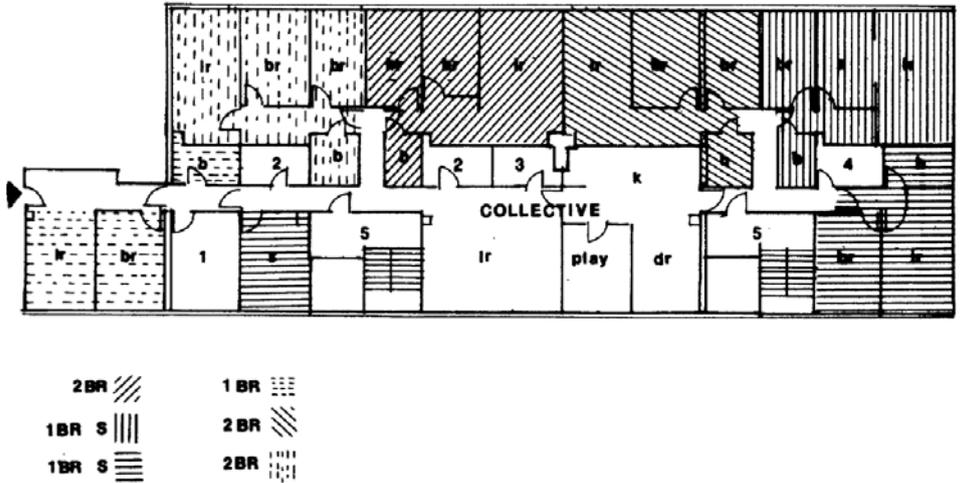


Figure 3 : "Urbanes Wohnen" (appartements urbains) Steilshoop, nord d'Hambourg, logement social pour 206 résidents, conçus par l'association des résidents en collaboration avec Rolf Spille, 1970-73. Au lieu de concevoir 72 logements conventionnels, ils ont bâti 20 unités multifamiliales et deux studios. Vingt-six patients psychiatriques ont été intégrés au projet, parmi lesquels vingt-quatre ont retrouvé la santé. Plan partiel du rez-de-chaussée. Les logements incluent des chambres privées, des salles de séjour (lr) et quelques bureaux (s). Ils partagent une salle de séjour collective, une cuisine et une salle de jeux. Chaque appartement privé peut être refermé et chacun est différent. (1) pièce de stockage, (2) placards, (3) cave à vin, (4) escalier de la buanderie.

D'autres projets en Europe étendent la gamme des prestations proposées pour inclure la fourniture de services à la société environnante. Dans le cadre du projet Steilshoop à Hambourg au début des années 1970, un groupe mêlant parents et célibataires a conçu un ensemble de logements sociaux adossé à différents services (fig. 3)²². Ce projet

22. Ce projet s'appuie sur des « structures supports », un concept forgé par John Habraken pour désigner un ensemble de cloisons flexibles reliées à une structure mécanique fixe.

inclut parmi ses résidents de nombreux anciens patients psychiatriques et représente de ce fait un habitat transitoire pour ces derniers, tout en fournissant divers services et supports pour les habitants de logements sociaux qui ont porté le projet. Ce projet constitue ce faisant une remise en cause en pratique des stéréotypes résidentiels américains : les malades, les personnes âgées ou les célibataires peuvent en effet être intégrés à de nouveaux types de complexes résidentiels plutôt que d'être ségrégués au sein de projets séparés.

Un autre type de projet a été récemment initié à Londres en 1972 par Nina West Holmes sous la forme d'un groupe immobilier qui a construit ou rénové plus de soixante-trois unités résidentielles sur six sites différents destinés à des parents célibataires. Des aires de jeu pour les enfants et des garderies de jour ont été intégrées aux bâtiments. Dans leur projet de la Fiona House, l'habitat est conçu pour favoriser le baby-sitting partagé et la garderie de jour est ouverte aux habitants du quartier contre paiement (fig. 4). Les parents célibataires peuvent ainsi trouver un emploi de gardes d'enfants et dans le même temps aider les parents salariés du voisinage²³. Le plus enthousiasmant réside ici dans le fait que le domicile et le travail peuvent être réunis sur un même site pour certains des résidents, et que le domicile et la garde des enfants peuvent même l'être pour tous.

Aux États-Unis, l'histoire des mobilisations pour la prise en compte des besoins des femmes est encore plus longue. À la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, des dizaines de projets ont été réalisés sous l'égide de féministes, de scientifiques ou d'architectes qui cherchaient à développer des services communautaires à destination des domiciles privés.

23. "Bridge over Troubled Water," *Architects' Journal* (27 septembre 1972), pp. 680-84 ; entretien de l'auteure avec Nina West en 1978.

À la fin des années 1920, bien peu de ces expériences fonctionnaient encore²⁴. De manière générale, les féministes de cette époque n'ont pas perçu le problème constitué par l'exploitation d'autres travailleuses dans la fourniture de services domestiques à ceux qui pouvaient se le permettre. Dans leurs tentatives visant à socialiser le travail « féminin », elles ont aussi souvent omis de considérer les hommes comme des parents et des travailleurs responsables. Mais les dirigeantes du mouvement féministe avaient néanmoins un sens aigu du potentiel représenté par le développement de la coopération entre familles voisines ainsi que de l'importance économique du travail « féminin ».

Les États-Unis présentent par ailleurs une longue tradition d'expérimentations communautaires socialistes et utopistes qui se sont lancées dans l'édification de villes modèles, et recèlent de nombreux exemples de collectifs qui se sont développés dans les années 1960 et 1970 pour tenter d'élargir les définitions conventionnelles de la famille²⁵. Certains groupes communautaires, en particulier religieux, ont souvent exigé une division sexuelle traditionnelle du travail, d'autres ont tenté d'instaurer un partage de la responsabilité des activités éducatives entre femmes et hommes. Il est important de tirer parti des exemples de projets réussis de toutes sortes dans la quête d'une représentation d'une ville non sexiste.

24. Dolores Hayden, A "Grand Domestic Revolution" : *Feminism, Socialism and the American Home, 1870-1930* (Cambridge, Mass. : M.I.T. Press, 1980) ; "Two Utopian Feminists and Their Campaigns for Kitchenless Houses," *Signs : Journal of Women in Culture and Society* 4, n° 2 (hiver 1979) : 274-90 ; "Melusina Fay Peirce and Cooperative Housekeeping," *International Journal of Urban and Regional Research* 2 (1978) : 404-20 ; "Challenging the American Domestic Ideal," et "Catharine Beecher and the Politics of Housework," in *Women in American Architecture*, S. Torre (dir.) (New York : Whitney Library of Design, 1977), pp. 22-39, 40-49 ; "Charlotte Perkins Gilman : Domestic Evolution or Domestic Revolution", *Radical History Review*, vol. 21 (hiver 1979-80), sous presse.

25. Dolores Hayden, *Seven American Utopias : The Architecture of Communitarian Socialism, 1790-1975* (Cambridge, Mass. : MIT Press, 1976). Cet ouvrage présente divers exemples historiques et inclut une discussion des expériences communautaires des années 1960 et 1970, voir notamment « Edge City, Heart City, Drop City : Communal Building Today », p. 320-347.

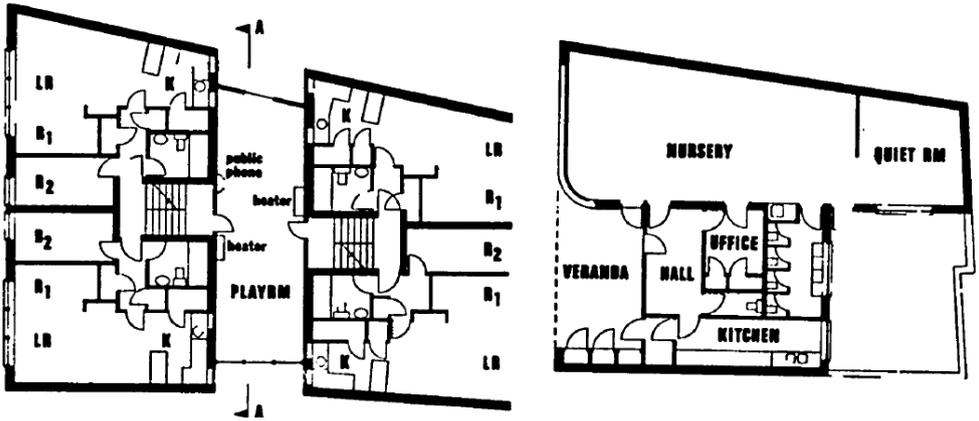


Figure 4-A : Bâtiment principal de la Fiona House, plan du deuxième étage qui montre un couloir utilisé comme salle de jeux sur lequel donne la fenêtre de la cuisine ; bâtiment arrière, plan du premier étage montrant l'école-garderie. Dessin de B, Axonometric, Fiona House, Nina West Homes, London 1972, conçu par Sylvester Bone. Douze unités de logement à deux chambres pour les mères séparées ou divorcées avec un espace de jeu extérieur additionnel et des services d'école-garderie de voisinage. Les appartements peuvent être reliés par un système d'intercommunication fournissant un substitut audio au baby-sitting.

La plupart des femmes actives ne sont pas intéressées par la perspective de rejoindre avec leurs familles de telles communautés, pas plus qu'elles ne souhaitent que les bureaucraties d'État prennent en charge leur vie familiale. Elles ne souhaitent pas l'abolition de la vie privée, mais des services communautaires soutenant leur foyer privé. Elles souhaitent également des solutions qui renforcent leur indépendance économique et maximisent leurs choix personnels en matière d'éducation des enfants et de sociabilité.

Quelles seraient donc les grandes lignes d'un tel programme de changement aux États-Unis ? La tâche de réorganiser le foyer et le travail ne peut être accomplie que par des organisations de ménagères,

de femmes et d'hommes engagés dans la transformation de la manière dont les Américains envisagent la vie privée et les responsabilités publiques. Ils doivent s'organiser au sein de petits collectifs participatifs dont les membres peuvent travailler ensemble efficacement. Je propose d'appeler de tels groupes des HOMES (Homemakers Organizations for a More Egalitarian Society – Organisation des femmes au foyer pour une société plus égalitaire). Les groupes féministes déjà existants, en particulier ceux qui recueillent les femmes et les enfants battus, souhaiteraient peut-être former des HOMES afin de reprendre les projets d'habitation existants et développer des services pour les résidents en prolongement de ceux offerts par les conseillères féministes au sein de leurs associations. Les organisations existantes qui soutiennent la propriété coopérative du logement pourraient souhaiter former des HOMES pour renforcer la dimension féministe de leurs projets. Un programme suffisamment vaste pour transformer l'organisation domestique, le logement et les quartiers résidentiels doit : 1) impliquer les hommes et les femmes sur une base égalitaire dans le travail non rémunéré associé à l'entretien ménager et aux services de garde ; 2) favoriser la participation égalitaire au marché du travail des hommes et des femmes ; 3) éliminer la ségrégation résidentielle selon la classe, la race et l'âge ; 4) éliminer toutes les lois et programmes fédéraux, étatiques et locaux qui renforcent de manière implicite ou explicite le rôle de la femme au foyer non rémunérée ; 5) réduire au minimum le travail domestique non rémunéré et la consommation d'énergie inutile ; 6) maximiser les choix réels pour les ménages en termes de reconnaissance et de sociabilité.

Bien que de nombreuses réformes partielles puissent soutenir ces objectifs, une stratégie progressive ne peut suffire à les atteindre. Je crois que la mise en place de centres résidentiels expérimentaux qui, dans leur conception architecturale et leur organisation économique, transcendent les définitions traditionnelles du domicile, du quartier, de la ville et du lieu de travail, sera nécessaire pour apporter de réels changements à cette échelle. De tels centres pourraient être mis en place aussi bien par la rénovation de quartiers existants que par de nouvelles constructions.

Supposons que quarante ménages dans une région métropolitaine des États-Unis forment un groupe HOMES et que ces ménages, dans leur composition, soient représentatifs de la structure sociale de la population américaine dans son ensemble. Ces quarante ménages comprendraient : sept parents célibataires et leurs quatorze enfants (15 %) ; seize couples biactifs et leurs vingt-quatre enfants (40 %) ; treize couples comprenant un seul actif et leurs vingt-six enfants (35 %) ; et quatre résidents célibataires, parmi lesquels des « ménagères déplacées » (10 %). Ces résidents comprendraient ainsi au total soixante-neuf adultes et soixante-quatre enfants. Ce projet nécessiterait quarante unités d'habitation privées, allant du studio à l'appartement de trois chambres, toutes comprenant un espace extérieur privé et clôturé. En plus des logements privés, le groupe offrirait les espaces et activités collectifs suivants : 1) une garderie de jour comprenant un espace paysager aménagé à l'extérieur, assurant la garde d'une quarantaine d'enfants et fournissant des activités parascolaires pour les soixante-quatre enfants ; (2) une buanderie proposant un service de blanchisserie ; (3) une cuisine élaborant les déjeuners de la garderie, des repas à emporter ainsi que la livraison de repas à domicile destinés aux personnes âgées du quartier ; (4) une épicerie reliée à une coopérative alimentaire locale ; (5) un garage doté de deux fourgonnettes proposant un service de transport à la demande et de livraison des repas aux personnes âgées du quartier ; (6) un jardin (partagé ou divisé en lots) où l'on peut cultiver fruits et légumes ; (7) un bureau d'aide à domicile fournissant des services pour les personnes âgées, les malades et les parents salariés dont les enfants sont malades. L'utilisation de tous ces services collectifs devrait se faire sur la base du volontariat. Ils existeraient en sus des habitations et des jardins privés.

Pour fournir tous les services énoncés ci-dessus, trente-sept travailleurs seraient nécessaires : vingt salariés pour la garderie ; trois employés pour les services de restauration ; un pour l'épicerie ; cinq aides-ménagères ; deux chauffeurs pour les véhicules de service ; deux employés pour la blanchisserie ; un salarié en charge des travaux d'entretien ; un jardinier et deux personnels administratifs. Certains d'entre eux peuvent être employés à temps partiel, d'autres à temps plein. La garderie, le

service de restauration et les services aux personnes âgées pourraient être organisés sous la forme de coopératives de producteurs et d'autres travailleurs pourraient être employés par la coopérative d'habitation, comme on le verra plus loin. Parce qu'une HOMES ne doit pas être envisagée comme une expérience isolée dans des bâtiments communautaires, mais comme une expérience visant à répondre aux besoins des femmes en milieu urbain. Ses services doivent être accessibles au voisinage dans lequel est implantée l'expérience. Cela augmentera la demande pour les services et garantira l'effectivité des emplois créés. En outre, bien que les résidents de maisons doivent être prioritaires dans l'accès à ces emplois, beaucoup d'entre eux privilégieront la recherche d'un emploi à l'extérieur. De ce fait, certains résidents du quartier pourront trouver un emploi au sein de l'expérience.

Dans la conception de ces emplois, il sera primordial d'éviter les stéréotypes sexués traditionnels qui se traduiraient par exemple par l'embauche exclusive d'hommes en tant que chauffeurs ou de femmes à la restauration. Un effort particulier devra être apporté pour rompre les divisions catégorielles en matière de travail rémunéré entre femmes et hommes, de même qu'un soin particulier devra être apporté au recrutement de résidents masculins qui acceptent un égal partage des responsabilités domestiques. Le programme de l'organisation devrait intégrer une version du Code de la famille cubain.

De même, HOMES ne doit pas créer une société scindée en deux classes avec des résidents gagnant davantage d'argent en dehors du projet que ceux occupant les emplois de la HOMES mettant à profit certaines de leurs compétences domestiques. Les emplois de la HOMES devraient être rémunérés en fonction de critères égalitaires plutôt que des représentations sexuées valorisant différemment les compétences et le temps travaillé. Ces emplois doivent ainsi tous être considérés comme du travail qualifié plutôt que non qualifié ou semi-spécialisé comme ils le sont à l'heure actuelle, et offrir des prestations complètes de sécurité sociale et de santé, y compris un congé de maternité adéquat, et ce qu'ils soient à temps partiel ou à temps plein.

De nombreux programmes fédéraux de logement et de développement urbain appuient la construction de logements à but non lucratif, à un coût faible ou modéré, notamment l'article 106b, l'article 202 et l'article 8. De plus, les fonds définis par l'article 213 du HUD sont disponibles pour fournir une assurance hypothécaire à la reconversion d'ensembles existants comprenant au moins cinq logements en coopératives d'habitants. Les programmes HEW financent également des équipements spéciaux tels que des garderies ou des livraisons de repas pour les personnes âgées. Les programmes HUD et HEW offrent également des fonds pour l'expérimentation de projets innovants qui répondent aux besoins de la communauté²⁶. Beaucoup de syndicats, d'églises et de coopératives de locataires agissent comme promoteurs de logements sans but lucratif. Une coopérative de logement à capital limité constitue le meilleur statut pour favoriser l'organisation économique et le contrôle de la conception physique et de la politique sociale par les résidents.

De nombreux promoteurs sans but lucratif bien informés pourraient aider les groupes communautaires désireux d'organiser de tels projets, de même que les architectes expérimentés dans la conception des coopératives d'habitation. Ce qui n'a pas été tenté, c'est la réintégration des activités de travail et des services collectifs dans les coopératives d'habitation à une échelle suffisamment large pour constituer une réelle différence pour les femmes salariées. Les féministes appartenant à des syndicats majoritairement féminins pourraient souhaiter construire des logements coopératifs comprenant des services pour leurs membres. D'autres syndicats souhaiteront peut-être investir dans de tels projets. Les féministes du mouvement coopératif doivent émettre des demandes claires et fortes afin d'obtenir de tels services auprès des coopératives d'habitation existantes plutôt que de simplement se conformer aux plans de logement conventionnel organisés sur une base économique

26. Je remercie Geraldine Kennedy et Sally Kratz, dont les textes inédits, "Toward Financing Cooperative Housing," et "Social Assistance Programs Whose Funds Could Be Redirected to Collective Services," ont été rédigés dans le cadre de mon séminaire à l'UCLA graduate au printemps 1979.

coopérative. Les féministes hors du mouvement coopératif trouveront que les formes coopératives d'organisation leur offrent de nombreuses opportunités pour appuyer leurs activités de logement et d'autres services destinés aux femmes. Par ailleurs, la Banque nationale coopérative des consommateurs, récemment créée, dispose de fonds destinés au soutien de projets de toutes sortes qui peuvent être liés au logement coopératif.

Dans de nombreux domaines, la réhabilitation de logements existants peut être préférable à la construction neuve. Le stock de logements suburbains aux États-Unis doit être traité efficacement. Une petite part est d'une qualité architecturale suffisante pour mériter d'être préservée ; la plupart peut être esthétiquement améliorée par l'intensification de la vie sociale. Pour remplacer les pelouses vides à l'avant des maisons dépourvues de trottoirs, les voisins peuvent créer des blocs regroupant leurs surfaces individuelles et créer un parc collectif. Les pelouses avant et latérales pourront être clôturées pour créer des espaces extérieurs privés. Des chemins piétonniers et des trottoirs pourront être créés afin de relier toutes les maisons à l'espace ouvert central. Et des porches privés, des garages, des cabanes à outils, des locaux de service et des pièces familiales seraient reconvertis en installations communautaires, telles que des aires de jeux pour enfants, des garages de covoiturage à la demande et des laveries.

La figure 5A présente un austère bloc suburbain typique de treize maisons construites par des spéculateurs à différents moments, divisés en lots d'un quart à un are. Treize allées sont occupées par vingt-six voitures ; dix cabanons de jardins, dix balançoires, treize tondeuses à gazon, treize salons d'extérieur commencent à suggérer le gaspillage de la duplication d'équipements existants. Pourtant, malgré la disponibilité du terrain, il n'existe pas d'espace transitoire entre celui, public, de la rue, et celui, privé, de ces pavillons. L'espace est soit strictement privé, soit strictement public. La figure 6A présente un pavillon typique monofamilial de 1 400 pieds carrés (environ 130 mètres carrés) sur ce bloc. Avec trois chambres à coucher, deux salles de bain et demi, une buanderie, deux porches et un garage pouvant accueillir deux voitures,

il a été construit dans les années 1950 au sommet de la « mystique féminine ».

Figure 5-A : Lotissement suburbain, plan du bloc.

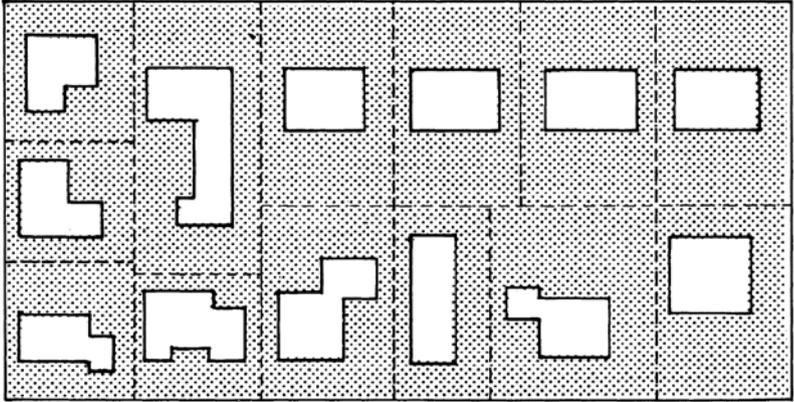
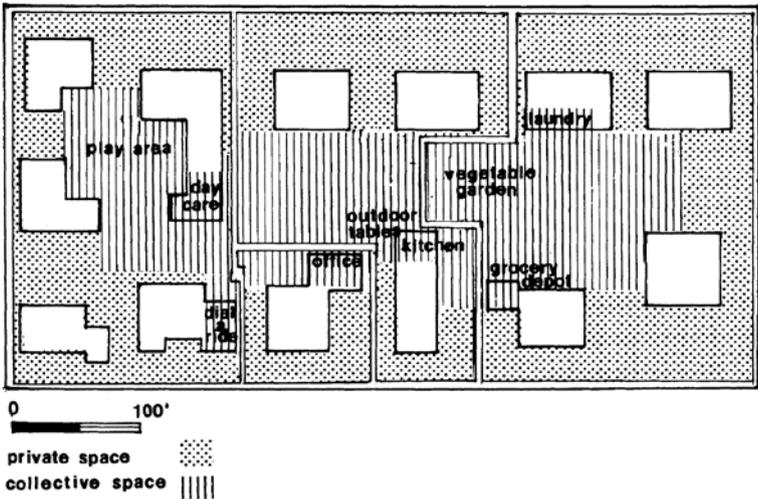
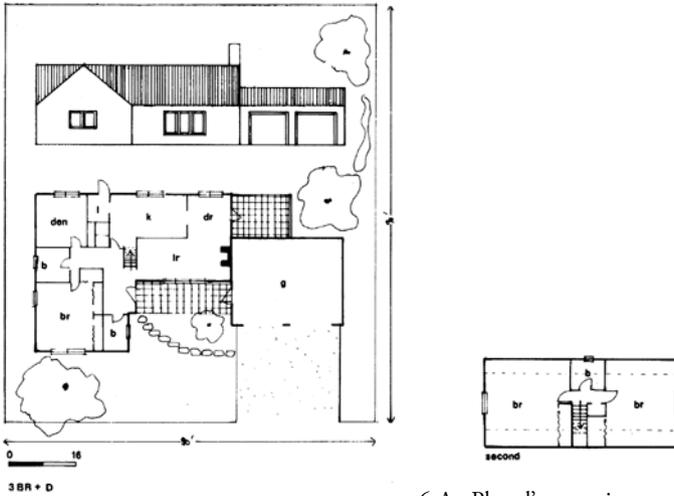


Figure 5-B : Proposition de revitalisation de ce bloc par une HOMES avec de



nouveaux espaces et équipements communs.



Figure

6-A : Plan d'une maison

suburbaine unifamiliale
avec trois chambres et un garage.

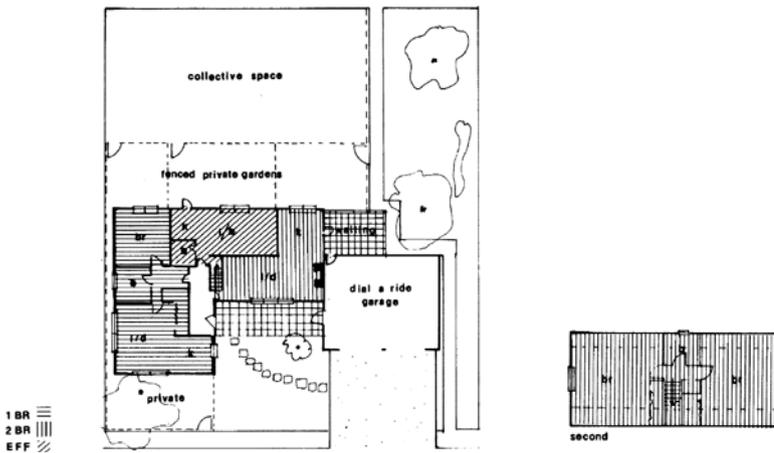


Figure 6-B : Proposition de revitalisation de la même maison par une HOMES, convertie en trois logements (un appartement de deux chambres, un appartement d'une chambre et un studio) avec un garage de covoiturage à la demande et un espace extérieur commun.

Afin de convertir ce bloc entier et le logement qui le recouvre à des usages plus efficaces et plus sociables, il faut définir une zone d'activité collective au cœur du bloc à laquelle serait alloué un total d'un et demi à deux acres (soit 6 000 à 8 000 mètres carrés environ) (fig. 5B). Cela implique de renverser complètement son organisation. Le plan Radburn, développé par Henry Wright et Clarence Stein à la fin des années 1920, définissait très clairement ce principe comme une utilisation correcte des terres à « l'âge du moteur », avec une séparation nette des voitures et des espaces verts, en particulier des espaces réservés aux enfants. À Radburn, dans le New Jersey, et dans le district de Baldwin Hills à Los Angeles, en Californie, Wright et Stein ont obtenu des résultats remarquablement luxueux (avec une densité d'environ sept unités par acre) avec cette méthode, dans la mesure où toutes les unités résidentielles de leur lotissement étaient bordées par un parc luxuriant totalement épargné par la circulation automobile. Le projet Baldwin Hills fait la démonstration d'un tel succès de façon spectaculaire, mais un bloc de banlieue revitalisé avec des lots d'à peine un quart d'acre (environ 1 000 mètres carrés) peut être réorganisé afin de produire un effet comparable. Dans ce cas, les aménagements sociaux s'ajoutent aux considérations esthétiques car le parc intérieur est conçu pour accueillir une garderie communautaire, un jardin pour la culture des légumes, des tables de pique-nique, une aire de jeux regroupant balançoires et toboggans, une épicerie reliée à une plus grande coopérative alimentaire de quartier, et un garage de covoiturage à la demande.

Les grandes maisons unifamiliales peuvent être facilement transformées en duplex et en triplex, en dépit des « plans ouverts » des années 1950 et 1960 popularisés par de nombreux promoteurs. La maison de la figure 6A devient, sur la figure 6B, un triplex, avec un logement de deux chambres (reliée à un garage communautaire) ; un logement d'une chambre ; et un studio (pour une personne seule ou une personne âgée). Les trois logements comprennent chacun un jardin clos privé et partagent un porche et hall d'entrée. Il reste encore suffisamment de terrain pour donner environ les deux cinquièmes du lot original à la communauté. La manière dont les espaces existants tels que les porches

arrière ou les garages se prêtent à la conversion en zones communautaires destinées aux services communautaires est particulièrement frappante. Trois des treize anciens garages privés pourraient être cédés à des usages collectifs, l'un comme un bureau central pour l'ensemble du bloc, l'autre comme un dépôt d'épicerie et le troisième comme un garage de covoiturage à la demande. Est-il possible d'avoir seulement vingt voitures (dans dix garages) et deux camionnettes pour vingt-six logements dans un bloc réhabilité ? En supposant que certains résidents passent d'un emploi extérieur à un autre au sein du bloc, et que pour l'ensemble des résidents, les trajets consacrés aux courses soient divisés par deux du fait de la présence de garderies, d'épiceries, de blanchisserie et de services de restauration sur le bloc, et en ajoutant la présence de nouveaux transports collectifs, un tel objectif pourrait être atteint.

Qu'en est-il des voisins qui ne sont pas intéressés par un tel modèle ? En fonction de la configuration des lots, il est possible de commencer un tel plan avec seulement trois ou quatre maisons. À Berkeley, en Californie, où des voisins de la rue Derby ont mis en commun leurs jardins et créé une garderie coopérative, un propriétaire absent a refusé de se joindre à l'initiative – sa propriété a été entièrement clôturée et l'espace communautaire a pu s'organiser autour sans difficulté. Bien entendu, il faut modifier les lois actuelles encadrant le zonage, et les variances associées, pour permettre la conversion de maisons unifamiliales en duplex et triplex et l'introduction des activités commerciales au sein des blocs résidentiels. Cependant, un groupe communautaire capable d'organiser ou d'acquérir au moins cinq unités résidentielles peut prétendre à constituer une coopérative d'habitation du HUD, confiant la propriété de tous les terrains à une société sans but lucratif et des coopératives de producteurs exploitant les petits services communautaires. Avec un plan cohérent englobant l'ensemble du bloc, les variances pourraient être obtenues beaucoup plus facilement que par une approche lot par lot. On peut aussi imaginer des organisations qui gèrent des maisons de transition pour d'anciens malades psychiatriques, des adolescents en fuite ou des femmes battues, avec un bâtiment entier dédié à leurs activités et intégré au plan d'ensemble. De tels groupes

ont souvent des difficultés à trouver le voisinage favorable qu'une telle organisation pourrait offrir.

Je crois que la remise en cause de la division conventionnelle entre l'espace public et l'espace privé devrait devenir une priorité socialiste et féministe pour les années 1980. Les femmes doivent transformer la division sexuée du travail domestique, la base économique privatisée du travail domestique et la séparation spatiale des foyers et des lieux de travail afin de conquérir un statut égal au sein de la société. Les expériences que je propose représentent une tentative pour concilier les meilleurs aspects des réformes passées et présentes dans notre propre société et d'autres, avec certains des services sociaux existants disponibles aux États-Unis aujourd'hui. J'aimerais voir plusieurs expériences de HOMES se lancer, certaines impliquant de nouvelles constructions suivant le programme que j'ai esquissé, d'autres impliquant la réhabilitation de blocs de banlieue. Si les premiers projets expérimentaux réussissent, les ménagères aux quatre coins du pays voudront obtenir des services de garde, de nourriture et de blanchisserie à des tarifs raisonnables, ainsi que des salaires plus élevés, des conditions de travail plus souples et un logement plus adapté à leurs besoins. Lorsque toutes les ménagères reconnaîtront qu'elles luttent contre les stéréotypes sexuels et la discrimination salariale, lorsqu'elles verront que des changements sociaux, économiques et environnementaux sont nécessaires pour surmonter ces conditions, elles ne toléreront plus le logement et les villes conçues autour des principes d'une autre époque qui proclament que « la place d'une femme est chez elle ».

Dolores Hayden, historienne et poète urbaine, est professeure d'architecture, d'urbanisme et d'études américaines à Yale. Elle est l'auteure de plusieurs ouvrages sur le paysage américain, dont The Power of Place : Urban Landscapes as Public History, Building Suburbia, A Field Guide to Sprawl.

Signs, Vol. 5, No. 3, Supplement. Women and the American City (Spring, 1980), pp. 170-S187, The University of Chicago Press, URL: <http://www.jstor.org/stable/3173814>.

Les contradictions des perspectives de genre en urbanisme

Lidewij Tummers

La perspective de genre a été développée pour l'urbanisme depuis les années 1980 [Damyanovc 2014 ; Horelli et Booth, 2000 ; Booth et Gilroy 1999 ; Ottes et al, 1996 ; Sandercock and Forsyth, 1992 ; Paravicini, 1988 ; Matrix, 1984]. Pourtant et malgré le Traité européen d'Amsterdam qui oblige tous les États membres à adopter une politique proactive d'égalité (*gender mainstreaming*, traduit en français par « l'approche intégrée de l'égalité entre femmes et hommes », voir encadré), les théories et instruments de l'approche genre sont peu connus et encore moins appliqués dans l'aménagement du territoire.

Traité d'Amsterdam (1999)

– *L'intégration de la dimension de genre a été codifiée juridiquement contraignante au sein de l'Union européenne.*

– *Art. 2 et 3 (2): les États membres s'engagent à mener une politique active d'égalité.*

– *Tous les États européens ont adopté des politiques d'égalité des droits et d'égalité des chances.*

La définition du gender mainstreaming, selon la traduction officielle de la CE :

« L'intégration de la dimension de genre dans toutes les étapes des processus politiques – conception, mise en œuvre, suivi et évaluation – dans le but de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. Il s'agit d'évaluer comment les politiques influent sur la vie et la situation des femmes et des hommes – et de prendre la responsabilité de les réadapter si nécessaire. C'est la façon de faire de l'égalité entre les sexes une réalité concrète dans la vie des femmes et des hommes qui créent de l'espace pour tous au sein des organisations comme dans les communautés – contribuer au processus

d'articulation d'une vision commune du développement humain durable et de la traduire en réalité. »

Le gender mainstreaming (GM) est une stratégie descendante dans le sens où il dirige les actions principalement vers les décideurs et la direction.

GM exige une redéfinition des relations et des différences entre les hommes et les femmes et ouvre à reconsidérer les rôles traditionnels.

Toutefois, ces dernières années, remarque-t-on un regain d'intérêt, et ceci pour plusieurs raisons. En France, la loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes du 4 août 2014¹ qui oblige les collectivités à une politique d'égalité transversale, constitue une impulsion importante. On voit la (ré-)introduction de programmes « genre » dans les villes comme à Bordeaux, Grenoble et Paris². Aux Pays-Bas, ce sont plutôt les étudiants et les instituts d'urbanisme qui portent ces questions autour de la thématique des représentations. Dans tous les cas, l'intérêt surgit aussi d'une compréhension transversale du développement durable qui reconnaît les liens entre égalité sociale et responsabilités environnementales. Cette émergence est importante parce que, comme le dit Sherilyn Macgregor, on ne peut pas traiter les causes fondamentales du changement climatique sans comprendre la dynamique de genre en profondeur [Macgregor, 2010] comme cela a été aussi développé ailleurs [Buckingham, 2013]. Cette contribution part du principe que l'adaptation aux conditions climatiques est nécessaire, comme on a pu le constater lors de la COP 21 à Paris 15 décembre 2015³.

Il existe donc une nouvelle demande pour des études et des formations pratiques de la prise en compte des perspectives genrées dans l'urbanisme ; un corpus de connaissances développé depuis une trentaine d'années. Partout en Europe, depuis les années 1980, différentes personnes actrices des territoires sont passées à l'action et ont proposé des critères, des processus et des solutions alternatives pour l'aménagement du territoire.

1. La loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes.

2. Voir [http://www.bordeaux-metropole.fr/sites/default/files/c2d/fichiers/genreville_web.pdf] pour en savoir plus [consulté le 5 décembre 2016].

3. http://ec.europa.eu/clima/policies/international/negotiations/paris_fr.

Il y existe deux motifs pour lesquels une évaluation critique de ces actions est nécessaire aujourd'hui : d'une part, les conditions ont évolué de manière dramatique, jusqu'à ce début du XXI^e siècle. Une triple crise s'est déclarée : économique, démographique et environnementale, ce qui ne permet plus de gérer les ressources (dont l'espace) de la même manière. Il est nécessaire d'adapter à l'ère du numérique et de transformer les propositions des années 1990 en termes de communication mobile et d'automatisation. D'autre part, malgré les stratégies transversales d'égalité [voir encadré *gender mainstreaming*] de l'Union européenne, ou des régions, les propositions de l'urbanisme au prisme du genre ne se sont toujours pas reconnues, ni même connues. Pourtant l'exploration pour changer les manières de faire la ville est d'autant plus urgente que le temps entre la conception des projets d'aménagement et leur réalisation est long.

Néanmoins, il s'agit d'éviter les copier-coller d'exemples internationaux sur les villes françaises et réciproquement.

Cette contribution a pour objectif de présenter une réflexion quant au développement et à l'acceptation des approches genrées de l'aménagement du territoire. Il ne s'agit pas d'une évaluation des actions mêmes (comme cela a pu être fait par exemple par Schroder & Zibell, Burgess, Larsson, Moser, etc.) mais plutôt d'une lecture critique des contradictions entre théorie et pratique.

En tenant pour acquis que les inégalités de genre se manifestent de manières différentes dans chaque contexte territorial, cette contribution s'attache à explorer les possibilités de promotion d'une théorie spatiale du genre en urbanisme. La réponse est cherchée en identifiant des contradictions intrinsèques à la situation actuelle. L'article suppose certains prérequis en urbanisme, disciplinaires comme pratiques, en proposant des réflexions à partir d'exemples de l'intégration du genre dans les stratégies spatiales, dans un cadre d'écrits féministes. Après quelques remarques sur l'urbanisme comme pratique située, l'article est structuré autour de quatre types de contradictions, qui sont élaborées à partir de citations littéraires et d'exemples pratiques. Pour conclure, des orientations possibles pour avancer sont proposées.

UN SAVOIR SITUÉ : L'URBANISME COMME DISCIPLINE CONTEXTUALISÉE

L'urbanisme est une discipline située : c'est-à-dire que les concepts et les idées ne peuvent être analysées sans considérer la matière, en l'occurrence, l'espace comme entité « mesurable » avec son lieu, sa matière, ses dimensions.

Anthony Giddens (entre autres) a théorisé les relations dialectiques entre le spatial et le social : la vie quotidienne se situe dans les structures spatiales urbanisées ou aménagées, qui peuvent être une condition contrainte ou stimulante. En même temps, par leurs usages quotidiens, les habitant.e.s, ou les passant.e.s, sont des acteurs/trices de transformation (Giddens, 1985). Les espaces, surtout urbains sont des réalités en mouvement permanent. Vue à plus grande échelle, chaque région ne peut être interprétée en tenant en compte de la géographie et l'histoire politique locale. Par exemple, la région de l'auteur, la Région *Zuid Holland* (PZH), compte 3,62 millions d'habitant.e.s réparti.e.s sur 2 800 km² (CBS 1-1-2016); l'agglomération parisienne : 11 millions d'habitant.e.s, sur (presque) 2 800 km², soit quatre fois plus (Paris-ville 2,25 millions d'habitant.e.s, Eurostat). Dans la PZH la majeure partie du développement est suburbain, avec des densités moyennes, des zones résidentielles monofonctionnelles où il n'y a pas ou peu d'emplois ni d'équipement culturel, et où l'urbanité se trouve dans le centre commercial. Cette forme d'aménagement, résultat des politiques nationales des années 1990 (Cammen & Klerk, 2012) provoque une augmentation des transports et des déplacements, dans toutes les directions. Par contre, les concentrations d'emplois et d'équipements culturels dirigent tout mouvement vers le centre de Paris, que la spéculation foncière rend inabordable pour la résidence familiale, ce qui cause aussi des problèmes spécifiques comme les embouteillages. Dans le cas de la PZH, il se pose la question de l'efficacité des infrastructures (d'énergie, d'adduction d'eau, de transports publics, etc.). En cas de grande fréquentation ces infrastructures peuvent être très vite surchargées. Ce contexte permet d'illustrer des différences de structures spatiales et de gouvernance qui peuvent être assez importantes d'une région à l'autre. Aussi les phénomènes et la problématique concrète seront différents.

Selon, entre autres, Françoise Choay et Jane Jacobs, on peut observer deux attitudes envers cette réalité en transformation permanente :

– Les stratégies adoptées par les urbanistes, créant des plans et dessinant les projets, tentant de créer la ville idéale de façon top-down : transformation d'espace dirigé.

– L'appropriation de l'espace urbain au quotidien par les résident.e.s et visiteurs/ses sont des moyens pour créer des identités, et des lieux significatifs (symboliques, évocateurs) : « *Placemaking* » (*Blokland et al, 2015*).

De plus, il est important de différencier analyses professionnelles et académiques : les pratiques professionnelles demandent des solutions concrètes et réalisables (par exemple, les propositions présentées lors du colloque organisé par la Ville de Paris, le 13 octobre 2015 concernant le sport, l'éclairage public, la sécurité « humaine »⁴) tandis que la recherche académique est plutôt exploratrice et demande d'autres types d'informations.

Par exemple, pour aménager des équipements sportifs ou des espaces publics sur des critères d'égalité, l'urbaniste doit penser des phases opérationnelles pour produire un « plan » et posera des questions comme « que faire pour la population de ce quartier, quels types de sport ? » – incluant parfois un processus participatif. Ensuite les propositions d'occupation des sols sont confrontées aux règlements techniques et financiers qui souvent posent des limites à la réalisation. Ainsi, ces propositions mèneront à des solutions pragmatiques, des réponses directes qui doivent donc être considérées dans leur contexte de pratique d'urbanisme. Pour savoir dans quelle mesure ces projets peuvent contribuer à une égalité majeure et structurelle entre les citoyen.ne.s, il faut poser des questions fondamentales qui souvent rendent plus difficile la mise en pratique. Par exemple, concernant les équipements sportifs, faut-il favoriser et aménager des terrains de foot et favoriser l'accès des filles ou faut-il aménager des espaces dédiés à des sports dits plus féminins ?

4. La sécurité « humaine » est une thématique développée par le cabinet Maturescence.

À partir de ces observations, cette contribution adopte une perspective professionnelle, en analysant particulièrement les processus qui ont pour objectif de créer les conditions permettant un « *placemaking* » meilleur- et non des projets urbains dont la motivation principale est le profit financier.

TYPES DE CONTRADICTIONS

Bien que les auteures féministes aient insisté depuis longtemps sur l'existence de nombreuses « intersections » d'exclusion : ethnique, âge, etc., leurs théories féministes à propos de l'intersectionnalité ne sont pas traduites en propositions pour l'urbanisme opérationnel en dehors de quelques exceptions récentes (Martinez, 2015 ; Reeves, 2013 ; Kaiser & Kronsell, 2013). Mes expériences professionnelles sur le terrain de l'aménagement territorial m'ont amenée à mettre en lumière des contradictions entre l'idéal, la théorie et la pratique du *gender mainstreaming* et permettent d'identifier quatre types de contradictions, qui seront développées ci-dessous :

1. Les identités stéréotypées des femmes et du féminin
2. Le défi de l'essentialisme par la binarité des sexes,
3. Des orientations stratégiques ou tactiques, à long ou court terme pour des perspective structurelles ou conjoncturelle.
4. Une réflexion locale (non globale), de voisinage, de communauté, de proximité.

Dans ce chapitre, chacune de ces contradictions est illustrée par des exemples concrets de leur manifestation dans la pratique de l'urbanisme (aménagement territorial), en analysant les conséquences. Pour conclure, l'ensemble est évalué à partir des relations entre théorie et pratique.

CONTRADICTION 1 : L'USAGE DE STÉRÉOTYPES

Pour commencer, de qui parle-t-on dans les programmes d'égalité de « genre » ? Dans au moins 90 % des cas, l'usage du concept de « genre » se réfère surtout aux femmes, en ignorant l'existence des hommes. De plus, tout se passe comme si les femmes avaient toutes les mêmes intérêts, et que ces intérêts n'évoluaient pas durant la vie. En effet, les mouvements féministes ont montré qu'en étant femme

il existait des intérêts communs. Cela se traduit par exemple dans les statistiques des Nations Unies et de l'EU sur l'emploi, les positions de pouvoir et du capital : partout le pouvoir et les ressources sont distribués de manière identique, c'est-à-dire déséquilibrée. Ou pour citer Virginia Woolf : « *As a woman I have no country, as a woman my country is the whole world*⁵ » (1927).

L'urbaniste devrait donc chercher l'équilibre entre cette réalité universelle et les différences individuelles, prenant en compte les contextes locaux et l'appartenance à diverses communautés. Dans le même temps, l'urbanisme reflète, dans les projets d'aménagement de l'espace, les concepts et les idéologies de société. La figure 1 montre une image du projet 2000Watt, projet pour un quartier basse-énergie fait en 2014, révélant les stéréotypes ancrés sur lesquels le projet se fonde.



Figure 1 : La page web du projet « Ville 2000Watt » en 2014⁶.

5. « En tant que femme je n'ai pas de pays, en tant que femme mon pays est le monde entier ».

6. <http://www.2000watt.ch/> [consulté le 11 juin 2014].

Dans la pratique d'urbanisme, le modèle de départ est la famille nucléaire, dont au moins l'un des deux membres adultes occupe un emploi quotidien de 9h à 17h. En sont rendus invisibles la plupart des emplois de service aux journées irrégulières comme la boulangerie, l'hôpital et les transports publics. Nos « trajets quotidiens » dans l'espace et le temps sont bien plus variés que le standard aller-retour au bureau.

L'éloignement des lieux de travail, des écoles, des services du quotidien, des commerces, aggravés par les horaires, ou par le déficit de transports publics, oblige l'utilisation de la voiture, ce qui n'est pas possible pour tou.te.s. Ceci augmente l'empreinte sur l'environnement. Cette prise en compte commence à être appréhendée dans les bureaux d'étude publics responsables d'aménagement territorial, par exemple dans le programme d'écoquartiers, initié par le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (devenu ministère du Logement et de l'Habitat durable⁷) en 2009, qui parle de transversalité, et de l'importance de la « dimension sociale⁸ ». Pourtant les nouvelles propositions urbaines, pour répondre aux défis climatiques et énergétiques, ne correspondent pas aux besoins d'émancipation et aux objectifs d'égalité de l'EU.

Les approches de perspective de genre, il est essentiel de différencier deux « journées types » principales (voir table) :

Emploi standardisé (journée type dit masculine)	Concilier emploi et soin (des autres) (journée type dit féminine)
Voiture	Transport en commun
Services /outsourcing	Travail domestique
9h-17h	Journées interrompues
Ressources financières	Revenus plus modestes
Droit de regard	Soins des enfants/autres
Joueur	Expédient
Groupe à risques	Longévité plus élevée

7. <http://www.developpement-durable.gouv.fr/EcoQuartier,37480.html> [consulté le 5 janvier 2017].

8. <http://www.logement.gouv.fr/les-ecoquartiers> [consulté le 5 décembre 2016].

Le premier est plutôt associé aux rôles masculins et aux hommes, le deuxième aux rôles féminins, associés aux femmes. Mais on pourra également dire qu'une femme de carrière suit la journée standardisée, tandis qu'un homme en retraite ou les ménages célibataires (dont les familles monoparentales), suivent le deuxième.

Illustratif pour les difficultés de cette contradiction dans la pratique est le programme Ville HQE (Haute Qualité Égalitaire) de l'agglomération bordelaise. La démarche du projet commence de manière prometteuse avec des cartographies des lieux de l'appropriation et de l'usage faits par les hommes comme par les femmes (voir figure 2). Ce qui révèle, entre autres choses, qu'il existe aussi des lieux d'angoisse pour les hommes : une consultation qui permet ensuite des actions ciblées.

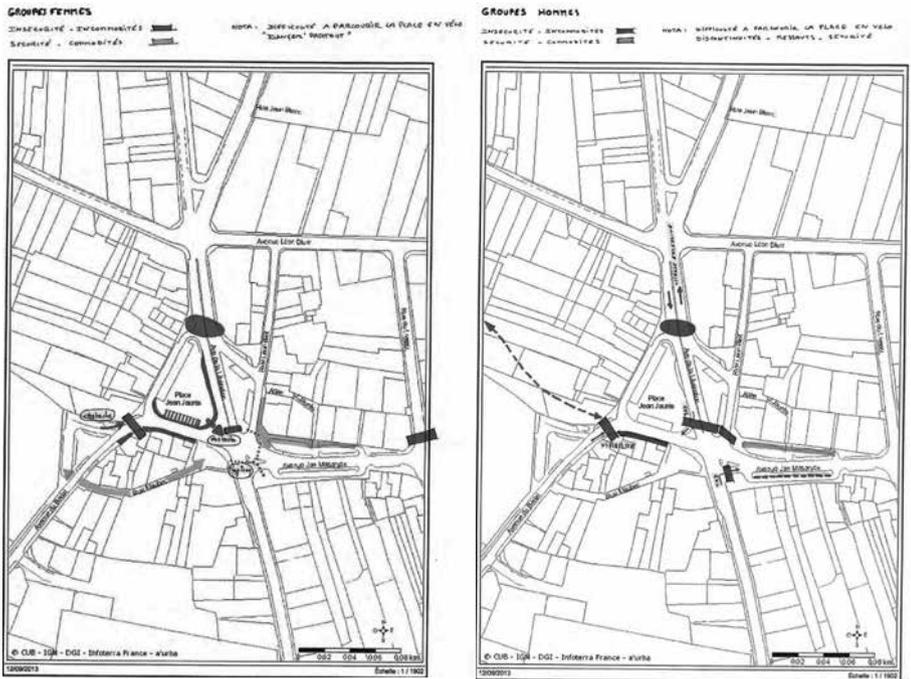


Figure 2 : Cartes du projet bordelais HQE, indiquant les lieux de sentiment d'insécurité pour le groupe de femmes et le groupe d'hommes [source : CDD 2014].

Pourtant dans le rapport on tend à parler surtout des femmes comme catégorie homogène et défavorisée : l'étude « *a révélé la vulnérabilité d'un certain nombre de femmes dans l'espace public et de fortes inégalités d'accès à la ville et à ses ressources publiques entre les femmes et les hommes* » et continue en affirmant que « *l'émancipation individuelle et la réalisation de soi, n'est pas si ouverte et accessible qu'elle prétend l'être... notamment pour les femmes* » (2014, p. 10). Le groupe de travail a étudié les « *rappports que les femmes entretiennent avec les espaces urbains. Il en est ressorti que leur pratique de la ville diffère généralement de celle des hommes, notamment en matière de déplacements et de mobilité, et principalement en raison du fait que leur emploi du temps quotidien est plus fragmenté (emplois à temps partiel, accompagnement ou soin des enfants et des personnes dépendantes, revenus plus modestes...) que celui des hommes, plus linéaire* ».

Pour remplacer les identités fixes, et les stéréotypes, l'urbanisme sensible au genre utilise des groupes ciblés, qui permettent d'introduire de la diversité dans les catégories homogènes d'hommes et de femmes en mobilisant d'autres caractères sociodémographiques comme l'âge ou la situation professionnelle. De ces exemples, surgit immédiatement un autre problème : si l'on veut différencier, comment définir des groupes ciblés sans les stigmatiser ? Dans le cas des femmes notamment, la *victimisation* est une dynamique bien présente, comme on verra dans le paragraphe suivant.

CONTRADICTION 2 : BINARITÉ ET ESSENTIALISME DES SEXES

Le risque de stigmatisation s'exprime partout dans les images de la femme victime, l'autre, victime de l'oppression ou souffrant d'un désavantage, qui a peur dans les rues la nuit et doit être protégée. Sur cette base, on arrive à des solutions dites cosmétiques, par exemple les places de parking réservées aux femmes (figure 3), que l'on trouve dans de nombreuses villes du monde comme les initiatives issues d'une stratégie d'adaptation de la ville de Séoul aux besoins et usages urbains « féminins ».



Figure 3 : Parking en rose à Séoul⁹.

Une autre exemple vient de Suède où la sociologue Carina Listerborn dans son étude de Malmö a mis en évidence le fait que les professionnel.le.s de l'urbain tendent à voir les femmes immigrées comme « difficiles » à intégrer dans un dialogue sur le développement urbain, mais ne demandent pas aux femmes les motifs de leur non-participation. Carina Listerborn en déduit que les urbanistes avaient, au fond, peur des conséquences de leurs réponses, qui pourraient rendre l'élaboration du plan plus complexe.

Moins explicite, mais illustratif des concepts fondamentaux sur lesquels se fonde (aussi) l'urbanisme est l'article « Frauen mögen Stromauto's » du 26 avril 2014 dans le journal allemand *Die Tageszeitung*, que l'on peut traduire par : « Les femmes adorent les voitures électriques » (voir figure 4). L'article présente les résultats d'une étude faite par une des grandes marques de voitures. L'étude a montré que les désavantages

9. http://koreatimes.co.kr/www/news/nation/2009/05/113_45305.html.

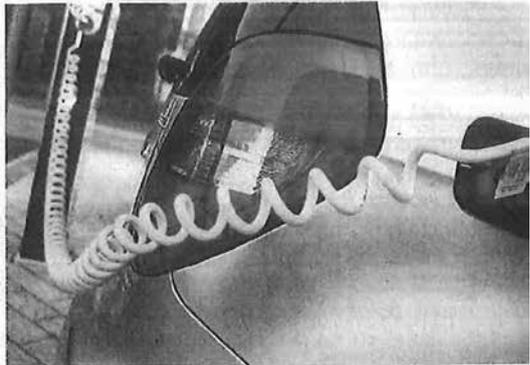
des premières voitures électriques, notamment le fait qu'elles peuvent parcourir moins de kilomètres que les véhicules à essence et que leur accélération est moins spectaculaire que les autres types de véhicules, pèse moins pour les conductrices que pour les usagers masculins qui, selon l'article en font un élément d'évaluation négative. L'article associe ce résultat à un concept « essentialiste » par son titre, qui suggère que les femmes choisissent (leurs voitures) par émotion : « les femmes *adorent* ». Par contre il aurait pu avancer une explication fondée, qui suit les trajectoires différenciées selon les rôles reproductifs et leurs exigences spatiales comme décrit dans le tableau 1. Si on oublie que le genre est une construction sociale, on laisse le champ libre aux stéréotypes, au nombre desquels les relations entre les femmes et la nature ou la technologie.

Frauen mögen Stromautos

FORSCHUNG Die Universität Bochum untersucht in einer Langzeitstudie Fahrer im Alltag. Ein Zwischenergebnis: Frauen sind öfter zufrieden

BOCHUM taz | Der potenzielle Käufer von Elektrofahrzeugen ist weitgehend ein unbekanntes Wesen. Dies sagt Constantinos Sourkounis von der Ruhr-Universität Bochum. Die Marktforschungsabteilungen der Automobilhersteller untersuchen zwar detailliert das Konsumverhalten ihrer Kunden, um ihre Werbestrategie und Produktpalette entsprechend anzupassen – im Fokus ihrer Betrachtung ist aber stets das Auto mit Verbrennungsmotor:

Um diesem Defizit zu begegnen, führt das Institut für Ener-



Wer es im E-Auto warm haben will, muss auf Reichweite verzichten
TAZ 26-2-2014
deren größere Fahrzeuge mit Überhaupt sei der

Figure 4 : Les femmes « adorent » les voitures électriques

[source : TAZ, 26-4-2014¹⁰].

10. <https://www.taz.de/Archiv-Suche!/5047691&s=stromauto>.

Dans certains cas, le mérite des solutions « cosmétiques » peut être de rendre visible une problématique. Mais on peut douter du fait qu'elles procurent un *empowerment* réel, surtout quand les groupes vulnérables ne sont pas représentés dans les pouvoirs de décision, ou comme le disent Fainstein et Servon dans leur collection sur le genre et l'aménagement territorial :

« Lorsque l'on cherche à mettre en œuvre un "urbanisme inclusif", on a tendance à définir des "groupes vulnérables" ("les femmes immigrées", "les parents isolés", par exemple) et à planifier pour eux au lieu de planifier avec eux. En d'autres termes, les femmes se retrouvent à faire partie du décor, au lieu de faire partie des acteurs. » (Fainstein et Servon, 2005, traduction de l'auteure).

Les travaux du collectif Catalan *Punt 6* montrent qu'il existe d'autres chemins. De plus de la mobilisation participative effective de ses membres, le collectif offre un « diagnostic Perspective de Genre » qui permet de découvrir comment sont vécus les espaces urbains par différents groupes d'usagers sans les stéréotyper¹¹. Pour l'urbaniste, cet instrument et d'autres, comme le bien connu guide publié par le département d'aménagement de la ville de Vienne (Damyanovic et al 2014), permettent d'articuler des stratégies locales et spécifiques, mais ils ne donnent pas de pistes d'action pour l'égalité à long terme.

Le besoin de résultats immédiats est un phénomène général dans le domaine de l'urbanisme qui risque d'empêcher des développements structurels. En même temps, les stratégies fixes pour de longues périodes peuvent être trop rigides et pas suffisamment en mesure de s'adapter à de nouvelles conditions comme le changement démographique. Le paragraphe suivant précise ce que cela signifie pour la Perspective Genre.

CONTRADICTION 3 : PRINCIPES ET STRATÉGIES

Il existe donc une tension intrinsèque dans des propositions qui définissent « les femmes » comme un groupe-cible pour produire des outils et des propositions d'urbanisme qui répondent aux « besoins

11. <http://www.punt6.org>.

féminins » et perpétuant en même temps l'assignation de rôles aux femmes. Plusieurs auteures, comme Booth et Gilroy (1999) ou Larsson (2006) ont signalé les difficultés à satisfaire le besoin d'améliorer les situations à court terme (tactique) et en même temps de travailler sur des stratégies de longue durée. D'un côté, la perspective Genre a réussi à mettre au jour des besoins de planification ignorés et non satisfaits mais aussi à conforter, ce faisant, les rôles de genre. Carolyn Moser, auteure du « *toolbox gender & development* » (2004) explique pourquoi à l'époque il était nécessaire de « simplifier le concept de genre » dans son évaluation de l'instrument en 2014 par le contexte hostile envers les perspectives de genre à l'époque, et le besoin d'offrir des instructions concrètes aux techniciens :

« *The simplification and perceived "technification" of gender planning was a conscious decision in the highly hostile climate in which it was developed both to reach practitioners, and to provide operational tools they could implement.* »¹²

En plus, les initiatives et programmes locaux ont très rarement touché à de grands projets urbains d'échelle surpassant les voisinages ni générer des investissements considérables. Peut-on imaginer un continuum dans lequel les tactiques d'aujourd'hui s'intègrent dans les stratégies de demain en cohérence au lieu de les contredire ?

Les conditions de l'égalité se présentent dans tous les domaines de l'urbanisme, de l'espace public aux politiques de gestion des réserves naturelles et aux flux d'adduction et de retraitement de l'eau. Les thèmes principaux de *gender mainstreaming* en urbanisme sont premièrement, la réconciliation de l'emploi et du travail de *care* et deuxièmement la sécurité dans les espaces publics. Ce dernier ignore que dans les statistiques, les hommes sont plus exposés à la violence dans les espaces publics que les femmes, qui rencontrent plutôt la violence en contexte domestique (hors des situations de guerre).

12. « La simplification et la "technification" perçue de la planification sexospécifique était une décision consciente dans le climat très hostile dans lequel elle a été développée, tant pour atteindre les praticiens que pour fournir des outils opérationnels qu'ils pouvaient mettre en œuvre. »

Quant à la réconciliation, jusqu'à maintenant, l'urbanisme n'est pas entré dans les débats théoriques et concrets pour promouvoir une place prééminente à l'économie du *care*. Pourtant, une vision spatiale des villes priorisant la vie domestique et quotidienne pourrait avancer les idées de développement durable (voir par exemple la charte d'éco-quartiers 2011) comme la critique féministe. La vision urbaine adoptée dans le *gender mainstreaming* est pour l'instant celle de la « ville de proximité », un concept proche de la ville compacte et des idées de Jane Jacobs¹³ (Tummers, 2015). Pour finaliser cette analyse des contradictions, le paragraphe suivant regarde cette vision comme un modèle théorique et pratique.

CONTRADICTION 4 : GLOBALITÉ ET PROXIMITÉ

La réponse du *gender mainstreaming* jusqu'à maintenant s'oriente beaucoup sur l'urbanisme de proximité, ce en cherchant à rendre accessible les espaces publics et mettre en avant les services quotidiens. Les avantages de l'urbanisme de proximité peuvent être listés comme suit :

- Meilleures conditions pour les « obligations domestiques » et le soin des autres ;
- Espaces publics « à taille humaine » et de haute qualité ;
- Meilleur accès pour tou.te.s aux ressources « urbaines » ;
- Résultats plus durables par la mobilisation de l'*expertise* des usager.e.s ;
- Diminuer les charges sur l'environnement.

13. Pour plus d'information voire l'article « Genre et urbanisme, retour à Jane Jacobs ? », <http://www.cepess.be/batir-des-villes-nouvelles-les-actes-du-colloque-du-23-octobre-2015/>.

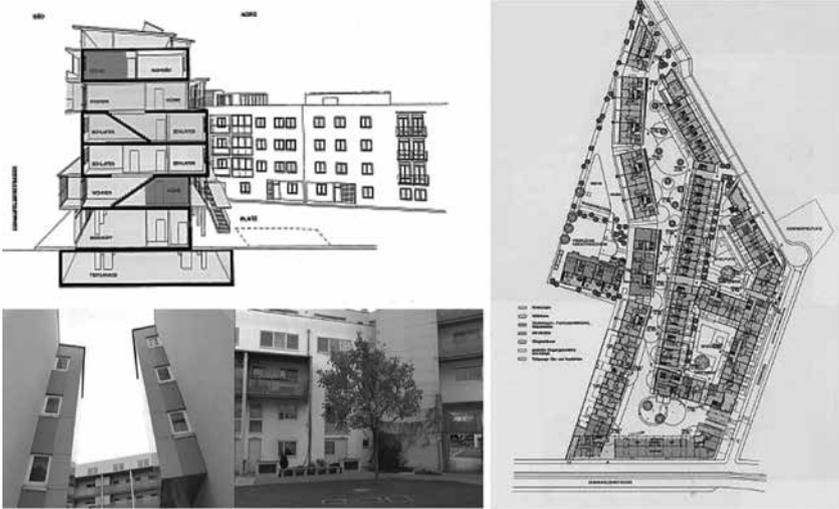


Figure 5 : La ville de proximité, Frauen-Werk-Stadt (Femmes-Travail-Ville)
à Vienne (Autriche)¹⁴.

Mais faire les courses au petit magasin spécialisé du coin est en contradiction avec les modifications structurelles des modes de vie depuis une quarantaine d'années : magasins de grande surface situés en périphérie des centres urbains, internet, des lieux de travail plus éloignés et la réduction des budgets de services. D'une part, l'idée de la ville de proximité (ville dense) doit donc se défendre contre les forces majeures, d'autre part elle doit absorber les modernisations.

En plus, la vie des femmes est aussi globalisée, surtout celle des migrantes, ce qui, soupçonne Listerborn (2007), expliquerait en partie leur manque de participation au dialogue local ; leur intérêt étant dirigé vers des échelles concernant des territoires plus larges. Une vision urbaine fondée principalement sur la proximité ne peut donc pas en soi résoudre les problèmes qu'elle signale.

14. <https://www.wien.gv.at/stadtentwicklung/alltagundfrauen/wohnbau.html>.

DISCUSSION : L'URBANISME PEUT-IL CONTRIBUER À L'ÉGALITÉ ?

Comment rompre avec la dynamique des contradictions ? Depuis la publication du manuel de Moser en 2004, le climat est peut-être moins « hostile » : le programme européen du *gender mainstreaming* ou les lois nationales d'égalité offrent le cadre légal qui permet d'avancer dans la pratique. Mais l'enjeu du travail académique est d'aller plus loin et de trouver des pistes pour sortir d'une binarité de sexes, dépasser la victimisation des femmes et mieux synchroniser les inversions de court et long terme afin de promouvoir le nouveau modèle de ville égalitaire.

Les expériences du *gender mainstreaming* montrent bien que cela ne va pas de soi. Si ce n'est pas par motivation intrinsèque, non seulement pour une égalité sociale mais aussi pour une durabilité environnementale, l'urbanisme devra être conduit à l'action par l'obligation réglementaire.

Les urbanistes ont besoin de propositions concrètes qui peuvent se confronter avec les structures réglementaires et procédurales. Il va falloir expliciter comment la densité, la mixité ou l'aménagement routier ont un effet sur les services, la sécurité et l'accessibilité, qui à leur tour facilitent les performances des rôles de genre. L'analyse critique de la reproduction de l'ordre social par le biais des structures urbaines et urbanistes est urgemment à élargir en incorporant les expériences du *gender mainstreaming* et les savoirs féministes.

Les questions à (re-)poser sont notamment : la représentation dans les processus de discussion, non seulement la proportion des sexes, mais aussi la répartition des positions, des pouvoirs et des responsabilités. Il y aura besoin de changer la culture professionnelle pour changer les priorités à long terme, et redéfinir quel est l'objet de l'urbanisme : une qualité générale et permanente dans l'espace public au lieu des grands projets de prestige. Les stratégies de *gender mainstreaming* ont produit un grand nombre de projets réussis, qui peuvent servir de pratiques exemplaires et ne devraient pas rester des expériences isolées. Leur évaluation est indispensable pour en faire sortir les innovations à généraliser.

Ce qui ne veut pas dire que l'approche sensible au genre est uniquement applicable à échelle locale. Les propositions sensibles au genre présentent des typologies de logement alternatif, des infrastructures plus efficaces et en relation avec l'occupation de terrain. Moins visible est le progrès dans les domaines législatifs et réglementaires, comme les lois sur le bâtiment, les catégories de distribution de fonctions (zonage monofonctionnel), ou encore les normes en matière de concertation et de participation, et les modèles de calcul des performances, des densités etc. Il est temps d'orienter les axes vers des structures professionnelles, et de dévoiler les stéréotypes sous-entendus, pour en évaluer la validité pour le XXI^e siècle.

CONCLUSIONS

La question de savoir si l'urbanisme peut contribuer à l'égalité ne trouver une réponse dans un urbanisme qui cherche ses fondamentaux dans la création d'un environnement accessible de forme égalitaire et juste. Il est incontournable que les femmes prennent part à l'action et ne restent pas « un décor » dans une compréhension superficielle de la dynamique de genre. Il est nécessaire de transformer les pratiques d'urbanisme profondément, pour les adapter aux nouveaux modèles de la société. En même temps, le patrimoine du mouvement féministe, qui a d'abord exigé de l'urbaniste de remplir des « endroits aveugles » notamment les espaces de soin, doit être révisé.

Inévitablement, surgissent des conflits entre les stratégies d'aujourd'hui, qui doivent s'orienter vers les besoins des groupes ignorés jusque-là et un avenir dans lequel les responsabilités de soins aux autres et l'accès aux ressources sont distribués également pour les femmes, les hommes et autres.

Pour éviter la victimisation et mieux exploiter les potentiels des approches *gender mainstreaming*, il faut une relation étroite entre la théorie (la recherche) et la pratique (politiques et plans). Une contribution spécifique de l'urbanisme doit être de créer et de dessiner des « utopies » comme expérimentations de la ville égalitaire. « Recherche par projet » mais à condition que les propositions ne se réduisent pas uniquement à des *solutions* pour une « planification urbaine inclusive »,

mais ouvrent aussi une approche critique portant sur la conception même de cette planification. Au lieu de conforter le rôle stéréotypé des femmes dans la société, l'urbanisme féministe cherchera à produire des modèles spatiaux, des critères et des infrastructures qui enrichissent, pour les femmes et pour les hommes, les possibilités de choisir d'être impliqué dans des sphères autrefois séparées.

Lidewij Tummers est enseignante-chercheuse en urbanisme à la faculté d'architecture de l'université de Delft (Pays-Bas).

BIBLIOGRAPHIE

Blokland T, Hentschel C, Holm A, et al. (2015) « Urban Citizenship And Right To The City: The Fragmentation of Claims. » *International Journal Of Urban And Regional Research* (proceedings of symposium, Humboldt U. Berlin), pp. 655-666.

Booth C. et Gilroy R., (1999), « Building an infrastructure for everyday life. » *European Planning Studies* 7(3), pp. 307-324.

Burgess G., (2008) « Planning_gender_equality_duty ». *People, Place and Policy Online* 2(3), pp. 112-121.

Buckingham S., (2013) « Gender, sustainability and the urban environment. » In *Fair Shared Cities The Impact of Gender Planning in Europe*, London: Ashgate.

Van der Cammen H. et de Klerk L., (2012) *The Selfmade Land. Culture and evolution of urban and regional planning in the Netherlands*. 1st ed. Houten - Antwerpen: Uitgeverij Unieboek | Het SPECTRUM BV.

Damyanic D, Reinwald F. et Weikmann (2013) *Handbuch 'gender mainstreaming in der Stadtplanung und Stadtentwicklung'*. Werkstattbericht, Viena: Magistrat der Stadt Wien, Stadtentwicklung und Stadtplanung. Available from: https://www.wien.gv.at/wienatshop/Gast_STEV/Start.aspx?artikel=314623.

Fainstein S. et Servon L. (eds), (2005) *Gender and planning : a reader*. New Brunswick, New Jersey and London : Rutgers University Press.

Giddens A., (1985) « Time, Space and Regionalisation ». In Gregory D. et Urry J. (eds), *Social Relations and Spatial Structures*, London: Macmillan Education UK, pp. 265-295. Available from: <http://link.springer>.

com/10.1007/978-1-349-27935-7_12 (accessed 8 January 2017).

Horelli L., Booth C. et Gilroy R., (2000) *The Eurofem Toolkit for mobilizing women into local and regional development*. Helsinki : Helsinki University for Technology.

Larsson A., (2006) « From equal opportunities to gender awareness in strategic spatial planning. » *TPR* 77(5), pp. 507-530.

Listerborn C., (2007) « Who speaks? And who listens? The relationship between planners and women's participation in local planning in a multi-cultural urban environment », *GeoJournal* 70(1) pp. 61-74.

Moser C., (2014) *Gender planning and development: Revisiting, deconstructing and reflecting*. DPU60 Working Paper Series: Reflections, London: The Bartlett Development Planning Unit. Available from: www.bartlett.ucl.ac.uk/dpu (accessed 7 December 2015).

MacGregor S., (2010) « Gender and Climate CHange: from impact to discourses ». *Journal of the Indian Ocean Region* 6(2), pp. 223-238.

Matrix (1984) *Making Space: Women and the Man-Made Environment*. London and Sydney : Pluto Press.

Paravicini U., (1988) *Femmes et architecture domestique une histoire matérielle de l'habitat*, THESE, département d'architecture école polytechnique fédérale de Lausanne.

Reeves D. (2013) « From gender mainstreaming to intersectionality: Advances in achieving inclusive and safe cities. » In *Building Inclusive Cities: Women's Safety and the Right to the City*, London: Routledge, pp. 143-161.

Sandercock L. et Forsyth A., (1992) « A Gender Agenda : New Directions for Planning Theory ». *Journal of the American Planning Association* 58(1) pp. 49-59.

Schröder A. et Zibell B., (2004) *Aufden zweiten Blick. Städtebauliche Frauenprojekte im Vergleich*. Frankfurt, Berlin, Bern, Peter Lang.

Tummers L., (2016) « L'égalité hommes-femmes et l'urbanisme : retour à Jane Jacobs ? » in Dagnies J., *Bâtir des villes nouvelles ! réinventer la ville pour faire croître la qualité de vie et soutenir le développement humain*, Actes du colloque de Louvain-la-Neuve du 23 octobre 2015, Bruxelles, CEPSS, pp. 69-76.

Woolf V., (1927) *A room of one's own*, London, Hogarth press.

Partie 2

Lire l'espace avec le genre

Droit de cité au féminin : femmes, espace et violence dans les récits de banlieue contemporains

Christina Horvath

« Dans une société qui s'affiche égalitaire, il se pourrait bien que la ville soit une nouvelle frontière du féminisme. »

Yves Raibaud (2015, 7)

Le 7 décembre 2016, le Journal de 20 heures de France 2 diffuse un reportage tourné à Sevran, montrant deux membres de l'association de femmes « La Brigade des Mères » se voir contester le droit d'entrer dans un café local. Filmé en caméra cachée, l'accueil froid reçu par Nadia Remadna et Aziza Saya est commenté en ces termes par les clients : « Dans ce café, y a pas de mixité. [...] On est à Sevran, pas à Paris. [...] Ici c'est une mentalité différente ! C'est comme au bled ! » (Sinz, 2016).

Le récit qui se dégage du reportage est celui des banlieues défavorisées où les hommes, pour des raisons de culture, de tradition ou de religion, limitent l'accès des femmes à la rue et aux espaces publics. La journaliste Caroline Sinz entend « briser cette loi du silence » sur les femmes effacées, intimidées et menacées « dans certains quartiers populaires [où] les hommes occupent l'espace et les femmes subissent » (Sinz, 2016). Après la scène filmée au café, les deux femmes sont interviewées au bord du trottoir où elles évoquent les émeutes de 2005, un tournant décisif où l'appel fait aux grands frères, et non pas aux parents, aurait confirmé la domination des hommes. Aujourd'hui ils contrôlent le quartier, s'approprient l'espace et prennent l'Islam comme prétexte pour restreindre la liberté des femmes. « On est pourtant en France » se lamentent les activistes qui préfèrent interrompre l'entretien lorsqu'une voiture passe au ralenti.

Dans les jours qui suivent, l'entretien fait des vagues et provoque une série de réactions véhémentes. Le 12 décembre, dans une tribune publiée par *Marianne*, Lydia Guirous, ancienne porte-parole des Républicains, constate que « dans ces quartiers, une femme n'est tolérée dans l'espace public que dans le cadre exclusif de l'accomplissement

de ses tâches domestiques : faire les courses, aller chercher les enfants, promener les enfants, les emmener chez le médecin... Le tout dans une tenue "décente", à savoir tête couverte » (Guirous, 2016). Elle dénonce « l'inquiétante léthargie de l'Occident face au péril islamique » et rejette la faute sur les « bien-pensants » qui auraient permis à l'obscurantisme islamique de progresser dans les banlieues. Elle propose la même grille de lecture deux jours plus tard sur le plateau télévisé de l'émission « L'Heure des Pros », animée par Pascal Praud. La discussion commence par un lapsus évocateur du journaliste qui s'adresse aux invités comme « messieurs ». Quand l'activiste féministe Rokhaya Diallo proteste, relevant sur un mode mi-sérieux mi-plaisantin le surpoids des hommes¹ dans ce débat sur la ségrégation hommes-femmes, on lui coupe la parole, dénonçant « l'ethnisation de la société où les femmes seraient les seules à pouvoir parler de féminisme ». Diallo suggère que « les pratiques sexistes et ségrégationnistes ne sont pas circonscrites aux quartiers populaires » mais elle est réduite au silence et sa remarque jugée hors propos. Par la suite, un consensus se dégage sur le communautarisme islamique responsable de la ségrégation des femmes dans les cités.

Cependant, le 21 décembre, le site Médiapart publie la vidéo d'une table ronde² qui rend justice à Diallo. Les quatre intervenantes affirment que la question du genre dans l'espace public n'est pas exclusive aux périphéries urbaines : le sexisme est présent dans tous les milieux sociaux, même si les espaces de pouvoir dont les hommes

1. Les invités de Pascal Praud incluent Lydia Guirous, ancienne porte-parole des Républicains, la cinéaste et journaliste féministe Rokhaya Diallo, maître Alain Jacobowicz, Guillaume Perrault, journaliste au *Figaro*, et Jean-Claude Dassier, journaliste et dirigeant d'entreprise. Les quatre hommes soutiennent Guirous, auteure d'*Allah est grand, la République aussi* (2014, Lattes) et *#Je suis Marianne* (2016, Grasset) qui se réclame d'un féminisme républicain et laïc et dénonce le communautarisme triomphant qu'elle tient pour responsable de la dégradation de la situation des femmes en banlieue.

2. Les participantes de la table ronde sont quatre femmes : les journalistes Faïza Zerouala et Mathilde Goanec, la sociologue Isabelle Clair et la socio-ethnographe Chris Blache.

cherchent à exclure les femmes ne sont pas toujours les cafés³. La sociologue Isabelle Clair remarque également que le reportage se désintéresse des femmes dès qu'elles se mettent à questionner les politiques publiques ayant contribué à la domination masculine dans leur quartier. La grille d'analyse retenue ici sera celle du *masque vertueux du racisme républicain*, proposée en référence aux travaux de Nacira Guénif-Soulaïmas⁴. L'instrumentalisation du débat, concluent les participantes, a le double effet de stigmatiser les Français issus de l'immigration et de détourner l'attention d'autres formes de sexisme qui sévissent dans la société.

Cette polémique n'est qu'un des nombreux débats qui, tels que l'affaire burkini de l'été 2016⁵, le débat sur le foulard⁶ ou la dénonciation

3. Yves Raibaud (2005) a bien montré le caractère systémique de l'inégalité urbaine qui va des noms de rue et des budgets publics destinés aux loisirs des jeunes hommes à l'aménagement des espaces publics et aux processus de consultation déséquilibrés durant lesquels les femmes sont systématiquement ignorées, interrompues ou jugées incompétentes.

4. Dans *La République mise à nue par son immigration* (2006), Guénif-Soulaïmas décrit quatre figures stéréotypées héritées de la rhétorique du colonialisme. Face à la Française voilée qui, en se voilant, se revêt d'une visibilité qui transgresse la double séparation de l'Église et de l'État et de l'espace public et espace privé, la « beurette » s'incarne depuis mars 2003 dans les femmes des banlieues populaires qui, « icônes de l'adoption de la seule francité autorisée » (p. 124), tirent un profit symbolique et politique de leur corps érotisé, des signes de la réussite scolaire, de la loyauté républicaine, et des part de marché de la violence et de l'insécurité.

5. L'affaire du burkini a atteint son sommet avec des interventions de policiers en tenue intimant l'ordre à des femmes couvertes sur des plages françaises de se déshabiller, suscitant incompréhension et commentaires stupéfaits dans la presse mondiale. La décision du Conseil d'État met un terme aux arrêtés anti-burkini mais pas au débat.

6. Christine Delphy (2006, 81-108) souligne que le débat précédant la loi interdisant le port du foulard à l'école publique a changé le statut du foulard, le transformant en le seul signe de l'oppression des femmes. Ces arguments « féministes » étaient mobilisés parce que l'argument laïc en soi était insuffisant. Dénonçant les dangers d'un traitement différentiel des femmes racisées et des autres, l'auteure invite à réfléchir de façon approfondie sur les rapports entre le sexisme et le racisme.

des tournantes⁷, divisent la France. Alors que sa véhémence illustre bien les enjeux hautement politisés qui s'attachent à cette question, elle atteste également de la nécessité de s'interroger sur la ségrégation spatiale des femmes, réelle ou perçue, dans les quartiers périphériques des villes françaises. Pour contribuer au débat, ce chapitre propose d'entreprendre une analyse de l'accès des femmes post-migratoires à l'espace public des banlieues par le biais de romans⁸ récents qui portent un regard intérieur sur les quartiers populaires. Cette approche concentrée sur les représentations littéraires plutôt que médiatiques ou politiques offre plusieurs avantages. Premièrement, elle permet de dégager l'imaginaire spatial des cités tel qu'il est conçu par des auteurs vivant ou travaillant dans les banlieues populaires. Deuxièmement, elle pourra révéler lesquels parmi les thèmes imposés par les médias et les discours politiques sont appropriés, commentés et validés par les auteurs et lesquels leur semblent peu pertinents. Finalement, l'étude des romans contemporains peut également donner un aperçu de la façon complexe dont des catégories telles que le genre, l'ethnicité, la religion et le territoire, participent à la formation d'identités et de conceptions de citoyeneté.

Des analyses similaires se concentrant sur les récits de témoignage ont été entreprises par Alidières (2010) et Dornhof (2011) qui ont travaillé, respectivement, sur des extraits tirés de *Dans l'enfer des tournantes* (2002) de Samira Bellil, d'*Un homo dans la cité* (2009) de Brahim Naït-Balk et de lettres de femmes adressées à NPNS (Laacher, 2008). De nombreuses études ont été publiées également sur l'identité

7. Les travaux les plus importants sur cette question sont ceux de Laurent Mucchielli (2005) qui dénonce la surmédiation des violences considérées comme spécifiques aux banlieues populaires et à leurs habitants : les viols collectifs appelés « tournantes », le port contraint du voile, les mariages forcés ou les pratiques polygames. Selon Mucchielli, cette démarche « participe au processus de stigmatisation de ce groupe minoritaire, en même temps qu'elle contribue à occulter les violences que subissent les femmes n'ayant pas d'origines étrangères » (2005, p. 57).

8. Christiane Chaulet Achour voit l'importance particulière de la littérature de banlieue dans la capacité de celle-ci d'être « simultanément reflet de situations, et ébranlement de certitudes, réservoir de stéréotypes et remise en cause des clichés, espace de rêves et de cauchemars, de fantasmes et de faits attestés » (2005, p. 130).

générée et la mobilité créative des femmes dans des films de banlieue par Foster (2011), Gott (2013) ou Reeck (2017). L'expérience féminine en banlieue a aussi été étudiée par Ahonen (2016) et Horvath (2017), s'intéressant en particulier aux romans de Faïza Guène, Habiba Mahany et Cloé Korman⁹. Contrairement à ces approches qui fondent leurs réflexions sur l'analyse d'un corpus restreint et privilégient le regard féminin sur la situation des femmes, je propose d'analyser ici un corpus plus étendu, composé de dix récits de fiction dont cinq produits par des auteurs féminins (Guène, 2006 ; Korman, 2013 ; Mahany, 2008 ; Pandazopoulos, 2009 et Rouane, 2006) et cinq par des auteurs masculins (Boulin, 2014 ; Djaïdani, 2007 ; N'Sondé, 2012 ; Patricot, 2006 et Razane, 2006). Je pars du postulat que seul un corpus numériquement important et génériquement mixte saura montrer si et à quel point la problématique de la ségrégation genrée est pertinente dans les banlieues populaires. Le choix de ces romans est motivé d'une part par leur date de publication postérieure aux émeutes de 2005 et, d'autre part, par l'importance des personnages féminins qu'ils mettent en scène. Alors que les œuvres des romanciers masculins sont numériquement plus importantes (elles représentent à peu près 85 % de tous les romans de banlieues publiés depuis 1999)¹⁰, la plupart se focalise sur des personnages masculins et ne fait figurer des femmes qu'en marge de l'intrigue. Cette prédominance peut être expliquée par le caractère a priori masculin des cités (Dorlin, 2015),

9. Dans mon article *Quelle place aux flâneuses dans les banlieues françaises ?* (2017) je réfléchis sur la possibilité d'une flânerie féminine en banlieue en comparant la figure de la flâneuse qui se développe depuis le XIX^e siècle et montre que, même si elles sont des marcheuses plutôt que de véritables flâneuses, les héroïnes de ces trois romans adoptent des tactiques variées leur permettant de tirer plaisir de leurs déplacements qui sont ni tout à fait utilitaires, ni entièrement oisifs.

10. On estime le nombre de romans de banlieue publiés depuis l'an 2000 à une centaine dans tous les domaines confondus (littérature générale, littérature de jeunesse, polar, chick lit et BD), alors qu'on ne compte pas plus qu'une quinzaine de romans écrits par des femmes dans ce corpus.

l'absence des filles durant les émeutes¹¹ ou l'intérêt général pour les « jeunes de banlieues » (Turpin, 2012), étiquette qui sert presque exclusivement à la désignation (y compris l'auto-désignation) des adolescents mâles d'origine postcoloniale. En revanche, les romans écrits par les femmes se concentrent généralement sur des protagonistes femmes et des thématiques plus typiquement féminines telles que l'émancipation et le défi d'être une jeune femme dans un milieu social et géographique défavorisé.

L'objectif principal de cette analyse sera donc d'interroger les représentations littéraires des femmes de banlieue pour voir si elles confirment l'hypothèse de la dégradation des conditions de vie des femmes dans les cités depuis les années 2000. J'examinerai séparément les récits de femmes et les récits d'hommes pour voir si la vision des banlieues reflétée dans les œuvres est influencée par le sexe des auteurs. Je tenterai avant tout de cartographier l'espace des jeunes femmes représentées dans les romans, en faisant particulièrement attention à leur profil démographique déterminé par l'âge, l'origine ethnique et sociale, la religion et la religiosité, le rapport à l'espace urbain et périurbain, la mobilité et le choix de partenaire. Dans un deuxième temps, je m'intéresserai à des thèmes clés comme les sentiments d'insécurité, l'expérience de différentes formes de violence (physique, sexuée, symbolique) et le succès de l'intégration/inclusion de ces femmes à la société.

1. LA GHETTOÏSATION DE LA BANLIEUE ET LA SÉGRÉGATION DES SEXES

La question de la violence du genre dans les banlieues se situe à l'intersection de trois problématiques particulières : la *domination masculine des villes*, bâties par les hommes, pour les hommes ; la *ghettoïsation* progressive des banlieues qui accentue la séparation entre sexes

11. L'absence des filles durant les « émeutes » est loin d'être un fait établi. La criminalisation de ces révoltes et la remise en question par l'État de leur dimension politique ont favorisé une « virilisation monstrueuse des “jeunes de banlieue”. Comme le remarque Elsa Dorlin, « en ciblant exclusivement des adolescents racisés, on fait d'une pierre deux coups : “anéantir” les fils, mais “sauver” leurs sœurs et leurs mères » (2015, 35).

et la *racisation* des habitants des banlieues, hommes et femmes, pour expliquer les violences. Le tournant féministe des années 1980-1990 a vu émerger une critique féministe en géographie et sociologie (Marius et Raibaud, 2013:1). Il s'agissait de dénoncer la vision androcentrique (Bourdieu, 1998, 22-23) qui s'impose comme neutre et n'a pas besoin de s'énoncer dans des discours visant à la légitimer. L'ordre social androcentrique repose sur la division sexuelle des activités et de l'espace, y compris celle de l'espace urbain. Les travaux de Raibaud (2013, 2015), di Méo (2011), Lieber (2008), Massey (2005) et Coutras (2003) ont montré les multiples mécanismes toujours à l'œuvre qui font des villes, et non seulement des banlieues, des espaces profondément inégalitaires à multiples niveaux, y compris à ceux des lieux de travail, des déplacements, des transports publics et de la sécurité, diurne et nocturne. Or, les politiques publiques, dénoncées par ces auteurs pour leur tendance à privilégier les besoins des hommes face à ceux des femmes, sont aussi à l'œuvre dans les quartiers populaires où des maisons de jeunes, skateparks, citystades, salles de répétition de musique, etc., sont souvent mis en offre pour un public exclusivement masculin, dans le but de « canaliser la "violence de jeunes" (en réalité la violence des garçons) dans des activités positives » (Raibaud, 2015, 17). Ainsi, ces politiques jouent un certain rôle dans la consolidation anthropocentrique de la division sexuée de l'espace public des cités.

La division genrée de l'espace public en banlieue a été théorisée par Dubet (1987) et Lapeyronnie (2008) qui ont montré que cette ségrégation est d'une part héritée des anciennes cités ouvrières, habitées par des classes sociales modestes¹² et d'autre part une conséquence de l'immigration du travail et des rôles plus traditionnels attribués aux deux sexes parmi les immigrés originaires du Maghreb et du Sahel. Cependant, les études récentes menées par Lapeyronnie et Kokoreff (2013) ont révélé une accentuation récente de cette séparation qui n'est pas sans lien avec la ghettoïsation et la stigmatisation qui pèsent sur

12. « L'usine et la rue sont les domaines des hommes, à l'inverse, la maison appartient aux femmes », p. 180.

les habitants : « La conséquence majeure de la discrimination est que l'individu ne peut pas véritablement "vivre sa vie". Enfermé dans son quartier, assigné à une identité négative [...] il ne vit qu'un substitut d'existence et n'accède qu'à un ersatz. La rage et la colère découlent de ce sentiment » (Lapeyronnie et Kokoreff, 2013, p. 83). En d'autres termes, la frustration des hommes postmigratoires et leur enfermement et stigmatisation peuvent contribuer à leur envie de contrôler les femmes qui sont plus facilement acceptées dans la société majoritaire, surtout si elles donnent suffisamment de preuves de leur assimilation et de leur adoption des valeurs républicaines.

Le manifeste « Ni Putes Ni Soumises » et la « Marche des femmes des quartiers contre les ghettos et pour l'égalité » de 2003 dénonce une recrudescence de la violence à l'égard des filles de banlieues (Amara et Zappi, 2003). La médiatisation de cette problématique divise alors les chercheurs. Certains comme Mucchielli (2005), Guénif-Souilamas (2006) ou Selby (2011) mettent en garde contre le danger inhérent à une construction orientaliste des « "femmes musulmanes victimisées" qui doivent être sauvées par les Occidentaux » (Selby, 2011, 446), une idée qui sera reprise par les médias, la culture populaire et même certains travaux universitaires. D'autres comme Alidières (2010) ou Brouard et Tiberj (2005) rappellent en revanche que la souffrance des femmes de banlieue ne devrait pas être ignorée ou minimisée par l'effort de ces chercheurs de ne pas aggraver la stigmatisation qui pèsent déjà sur les populations de banlieue issues de l'immigration. C'est pourquoi ils plaident en faveur de l'inclusion d'une « dimension ethnoculturelle et/ou ethnoreligieuse dans l'explication des violences faites aux filles et aux femmes de banlieues » (2010, p. 71). Ce qui nous amène à notre troisième thématique, celle de l'ethnicisation des violences contre les femmes et, dans une certaine mesure, la racisation des femmes de banlieue.

Les recherches de Delphy (2006), Selby (2011), Keaton (2005) et Fernando (2014, 2016) ont montré que les féministes françaises, généralement opposées à toute forme de religiosité, sont souvent réticentes à conclure des alliances avec les femmes postmigratoires et/ou musulmanes

dans la lutte antisexiste. Il en résulte d'une part une méconnaissance de la part de ces féministes du degré d'institutionnalisation du racisme en France et, d'autre part, une ignorance des besoins spécifiques de ces femmes qui se sentent souvent moins concernées par l'avortement ou le mariage pour tous que par le porc servi à leurs enfants dans les cantines scolaires. Fernando suggère que la discrimination genrée va toujours de pair avec d'autres types de discrimination (comme la brutalité policière, le racisme et la répression par les institutions de l'État) dont les femmes postmigrantes de banlieues font l'expérience quotidienne et qui donc leur apparaissent souvent prioritaires par rapport aux questions plus classiques de la lutte antisexiste. Fernando insiste sur la triple oppression de la race, du sexe et de la classe qui implique que la discrimination systématique de l'État français exercée contre les hommes postmigrants et/ou musulmans a aussi d'importantes implications économiques et émotionnelles pour les femmes de ces communautés en tant que sœurs, mères et femmes de ces hommes (Fernando, 2016, p. 42).

L'analyse qui suit révélera comment ces trois problématiques principales s'articuleront dans les romans. Finalement, dans la conclusion il s'agira de montrer si la violence genrée observée dans les banlieues françaises est un sujet majeur ou seulement une forme particulière de violence inséparable d'autres formes de ségrégation.

2. LES RÉCITS D'AUTEURS FÉMININS

Dans *Du rêve pour les oufs* (2006), Guène utilise une stratégie qui, selon Ahonen (2016) consiste à briser les stéréotypes en montrant la vie quotidienne ordinaire des cités à travers les déplacements routiniers d'une jeune femme. En narrant les démarches administratives, la recherche de travail et la vie sociale d'Ahlème, une Algérienne de 24 ans résidant à Ivry, la romancière représente le quartier de Livry-Gargan aux antipodes des non-lieux décrits par Marc Augé (1992) et généralement associés aux banlieues françaises. Fortement mobile, l'héroïne du roman entreprend de nombreux déplacements entre Ivry et les quartiers populaires de Paris (Ménilmontant, Château d'Eau, Châtelet, Barbès, Place d'Italie, etc.), où elle multiplie les petits boulots, rencontre des

amies dans des cafés, restaurants et cinémas, fait la queue à la préfecture pour obtenir un passeport français, a des rendez-vous romantiques avec un jeune Serbe, Tonsilav, et discute avec des vieux Algériens dans des PMU de la Goutte d'Or. Ahlème, qui a un père handicapé et un frère adolescent à sa charge et le foyer sous son contrôle, ne laisse personne interférer avec ses déplacements. Elle traverse avec fluidité la frontière entre Paris et la proche banlieue et entretient des relations harmonieuses avec le voisinage multiethnique dans lequel elle est parfaitement intégrée. Alors que le bâti est délabré et certains espaces semblent réservés aux garçons, notamment les caves où ils jouent à des jeux vidéo ou se masturbent, Ahlème n'hésite pas à pénétrer dans ces endroits. Elle ne craint même pas le « bloc 30, le lieu à haut risque du quartier, là où les gens ont peur d'aller normalement, là ou même la BAC redoute de passer » (Guène 2006, p. 104). Une vision extérieure (celle de la police) en contrastée ici avec celle de la narratrice qui a une connaissance plus intime du quartier. Les liens d'interconnaissance lui permettent même de braver l'interdit de la ville nocturne qui, selon Marylène Lieber, (2008, p. 103) constitue encore une cause majeure des sentiments d'insécurité des femmes, en banlieue ou ailleurs. Entrant « d'un pas hésitant dans un hall mal éclairé », Ahlème est déterminée à se réapproprier ce lieu et découvre que le caïd redouté qu'elle veut persuader de laisser son frère tranquille n'est autre qu'un ancien camarade d'école. L'espace du roman est également divisé entre l'espace algérien, cloîtré et intime où les femmes passaient « leur temps à se cacher des hommes » (p. 34) et Ivry où elle a rejoint son père ouvrier à l'âge de 11 ans, après la mort de sa mère. La banlieue lui apparaît alors comme un espace de liberté et elle se bat avec les garçons pour y affirmer son droit au territoire. La visite de la famille en Algérie sert d'occasion à la narratrice de superposer les deux espaces et faire des comparaisons entre les climats, sociabilités et aspirations qui leur sont propres.

Norah Rabhan, l'héroïne de *Pieds-blancs* (Rouane, 2006) appartient à la même tranche démographique qu'Ahlème : elle a 25 ans et travaille comme surveillante dans un collège de ZEP. Fille d'immigrés marocains, elle a grandi dans une famille unie, habitant une HLM en Bourgogne, et elle épouse un homme d'origine turque qu'elle surnomme le Grand

Turc. Musulmane pratiquante, elle mange hallal, observe le Ramadan et désapprouve la loi interdisant le voile à l'école. Toutefois, elle est en même temps une jeune femme moderne qui s'investit dans son travail mais n'est pas dupe des préjugés qui pèsent sur elle : « Je vois bien ce qu'elles pensent. Cette Norah, elle a sûrement une burka pliée dans son sac qu'elle remet en quittant le boulot. C'est une islamiste. Hé non ! [...] Les gens, ils mêlent vraiment cette histoire de laïcité à n'importe quoi... » (Rouane, 2006, p. 32). Le roman montre la narratrice durant une année critique de sa vie où elle se marie, quitte le foyer paternel et tombe enceinte. La grossesse l'incite à entreprendre un voyage initiatique au Maroc pour renouer avec ses racines. À part ce voyage, les déplacements sont surtout des trajets routiniers entre le collège et le domicile, avec des sorties occasionnelles au restaurant et quelques passages à l'hôpital. Le récit, qui se présente sur le mode d'un journal intime, retrace surtout la vie quotidienne, avec de nombreux passages réflexifs sur l'expérience migratoire des parents et la situation dominée de leurs enfants nés en France.

Sabrina, la narratrice d'origine algérienne de *Kiffer sa race* (Mahany, 2008) a 16 ans et vit avec ses parents, sa sœur et son frère dans une cité d'Argenteuil. Elle décrit la tour délabrée de quinze étages dans laquelle elle vit comme un foyer de multiculturalisme habité par des Portugais, des Vietnamiens, des Français, des Sénégalais, des Algériens, des Tunisiens et des Polonais. Loin des stéréotypes, cette famille maghrébine est dominée par la mère, fonctionnaire au Trésor public, et non pas par le père, ouvrier. Sabrina est une lycéenne modèle, première de sa classe, qui prépare l'entrée à Sciences-Po. Son univers se divise entre le foyer, l'école, le toit de l'immeuble où elle se retire pour rêver et le centre commercial, lieu de lèche-vitrine avec les copines. Sabrina peut se déplacer à son gré tant qu'elle est accompagnée de ses amies Nedjma, Jacqueline ou Fatoumata, mais sa libre circulation sera peu à peu entravée par l'islamisation de son frère Adam qui profite de l'hospitalisation du père pour chercher à affirmer son contrôle sur ses sœurs. Il reproche à Sabrina de faire honte à la famille en sortant avec le nouvel élève haïtien de sa classe : « On m'a raconté des détails très précis. Tu fréquentes

plus ce carlouche¹³ ou tu quittes les cours ! [...] La honte est sur le foyer pour cent générations » (Mahany, 2008, p. 188). Exemple de doubles standards du frère, il s'accorde le droit de sortir avec Camille, une jeune Française aux « yeux trop maquillées [...] serrée dans son short moullax et son débardeur relevé jusqu'au nombril » (Mahany, p. 228). Les lois de la cité semblent également peser sur l'habillement et la réputation des filles qui doivent rester modestes¹⁴ sinon « les gars risquent de [les] traiter mal » (Mahany, p. 179). Malgré la proximité de Paris, la frontière entre la ville et la banlieue reste plus ou moins étanche dans ce roman, du moins pour les filles. La narratrice n'y va qu'une fois, à l'occasion d'une sortie théâtre organisée par l'école, contrairement à certains élèves masculins qui se ventent de passer tous leurs week-ends au Forum des Halles.

Contrairement aux personnages féminins des romans précédents, Aïcha, la narratrice de 16 ans d'*On s'est juste embrassés* (Pandazopoulos, 2009) est incertaine de son identité et de ses origines : « C'est seulement mon nom qui est arabe. Moi, je ne suis pas. Ou presque pas. [...] je ne parle pas l'arabe, je ne suis pas musulmane et je ne sais toujours pas d'où je viens » (Pandazopoulos, p. 7). Les parents, tous les deux algériens, ont divorcé et Aïcha vit avec sa mère dépressive à la porte de Montreuil. Cette inscription géographique incertaine, entre Paris et la banlieue, reflète l'entre-deux identitaire de cette jeune fille isolée. Bravant l'interdit maternel, elle se trouve une famille de substitution de l'autre côté du périphérique, celle de son amie algérienne Sabrina, et se forge une identité de banlieue. Le roman commence par son rejet de la cité Paganini après un baiser innocent échangé avec Walid, le frère de Sabrina : « T'as couché avec Walid ? [...] T'es qu'une pute Aïcha,

13. Mot péjoratif désignant les noirs dans l'argot maghrébin utilisé par la famille de la narratrice qui explique le terme au lecteur.

14. Dans son étude des relations amoureuses des jeunes des cités, Isabelle Clair (2008) souligne l'importance de la réserve vestimentaire féminine dans la construction d'une identité qui échappe à l'étiquetage stigmatisant. La sociologue insiste sur le caractère réel des violences nées de l'ordre de genre mais note que ces violences s'exercent aussi contre les garçons des cités, « groupe sexué le plus valorisé socialement [...] dont on ne peut se revendiquer sans apporter la garantie de son aptitude d'en faire partie » (2008, 274).

t'es qu'une sale pute ! Et elle m'a craché dessus. [...] C'était la pire des humiliations. Mon arrêt de mort dans la cité. Et la cité comptait plus que tout. » (Pandazopoulos, 15).

L'incident avec Walid interrompt les trajets routiniers de la narratrice entre son domicile, le collège, la bibliothèque et la cité et l'incite à entreprendre une série de déplacements pour se découvrir : elle fait une fugue, se rend à Saint-Malo pour voir la mer puis avec l'aide de son ami Koto elle s'installe temporairement dans un camping de campagne pour « être nulle part, n'être plus personne » (Pandazopoulos, p. 15). Elle décide de rendre visite à l'improviste à sa famille maternelle pour comprendre pourquoi ils ont exclu sa mère. Elle découvre un foyer opprimant où les femmes sont dominées par l'oncle Mourad. Une dispute éclate entre Mourad et Aïcha qui est violemment frappée au visage et chassée de l'appartement. Après une errance près de la gare du Nord, elle monte dans la voiture d'un inconnu qui après quelques attouchements sexuels la dépose près de chez elle. À la fin du roman, elle fait l'amour pour la première fois avec Koto, le Malien devenu clandestin. Elle visite également sa mère internée dans une maison de repos à L'Isle-Adam et reprend contact avec son père à Marseille. L'espace du roman est circulaire : la cité Paganini sert à la fois de point de départ et de décor pour les réconciliations finales. Ses déplacements aident Aïcha à s'émanciper : alors que le monde de son enfance s'effrite, elle apprend à se passer de la tutelle des autres (y compris sa mère et Koto) et à se libérer du poids des réputations qui semblent peser sur les femmes de sa famille.

Le dernier récit de femme, *Les Saisons de Louveplaine* (Korman, 2013) est situé dans une commune imaginaire de Seine-Saint-Denis. L'héroïne, Nour, est une Algérienne de vingt-six ans arrivée dans la cité pour retrouver son mari disparu, Hassan. L'espace fantasmatique et inquiétant du roman est composé de l'appartement vide de Hassan au quinzième étage de la tour Triolet, des commerces du quartier, du lycée et de la tour Aragon destinée à la démolition immédiate et squattée par des délinquants mystérieux que les habitants craignent : « La tour Aragon, il faut pas y aller [...] Vivement qu'ils la détruisent » (Korman, 2013, p. 98 et 104). Cet espace varié et multiforme, qui contraste avec

les représentations monotones dans d'autres romans, inclut également des forêts, des châteaux et des parcs départementaux, des complexes hospitaliers, des terrains vagues, des centres commerciaux et même quelques lieux parisiens (les portes des Lilas et de Saint-Ouen).

Dans le quartier majoritairement habité par des immigrés, Nour se lie d'amitié avec Sonny, un lycéen malien vaguement délinquant qui lui promet de la conduire chez Hassan. Nour, qui, à Alger, se faisait souvent insulter en marchant seule dans la rue, préfère sortir en se rendant invisible. Elle s'habille de façon androgyne pour n'être qu'une « silhouette insignifiante en jean, avec un blouson polaire bleu foncé [...] et le voile marine qu'elle jetait sur ses cheveux quand elle se sentait de cette humeur passe-muraille » (Korman, 2013, p. 108). Dépourvue de moyen de transport et connaissant mal la région, Nour dépend de Sonny, garçon d'à peine dix-huit ans, qui la transporte en scooter, la sauve des avances d'un homme quand elle l'attend derrière l'hôpital, lui donne même accès à des lieux nocturnes, lointains ou réputés dangereux comme la forêt ou les caves de la barre Aragon. À la fin du roman, le lecteur découvre avec surprise que Sonny, dont la mobilité extraordinaire contraste avec celle, plus réduite, de Nour est aussi une fille qui a adopté une identité masculine dès l'enfance pour gagner accès aux zones habituellement réservées aux hommes.

De la comparaison des cinq romans, il ressort que les héroïnes, toutes issues de l'immigration maghrébine et âgées entre 16 et 26 ans, ne sont pas particulièrement religieuses et, à l'exception de Nour, elles ne se voilent pas. Elles évoluent au sein de communautés multiculturelles fortement marquées par des relations d'interconnaissance, un facteur qui renforce le sentiment de sécurité des femmes dans l'espace public. Les facteurs déterminant leur accès à l'espace urbain et périurbain incluent avant tout l'âge, mais dans une moindre mesure également la conformité aux codes de conduite spécifiques aux cités, l'appropriation de certains espaces par les hommes et le contrôle des membres de famille masculins.

La violence sexuelle n'apparaît dans ces romans que sporadiquement et n'est pas toujours spécifique aux habitants des banlieues : Nour est accostée par un interne dans la cour d'un hôpital hors de la cité,

Aïcha est touchée au sexe dans la voiture d'un homme rencontré à Paris. Les rapports sexuels, violents ou pas, sont rarement décrits dans les romans. Korman et Rouane mettent en scène des couples mariés et restent discrètes sur l'aspect sexuel de la vie conjugale alors que chez Mahany et Guène les relations ne dépassent pas le stade des câlins. Pandazopoulos est la seule à thématiser la découverte de la sexualité par une jeune femme qui passe du baiser initial, violent mais désiré (« J'ai reculé mais pas assez vite. Il s'est approché brusquement et il m'a embrassée en tenant mon menton très fort entre ses doigts. Il m'a fait mal. [...] Je l'ai repoussé. Il s'est marré [...] », Pandazopoulos, p. 13) à la tendresse d'un partenaire attentionné. La limitation de la mobilité de ces jeunes femmes est rarement mise en relation avec l'Islam, la seule exception étant l'islamisation du jeune frère évoquée par Mahany dont les reproches ne seront cependant pas soutenus par les parents et ne constitueront pas de réel obstacle devant la narratrice.

On constate aussi que les personnages féminins éprouvent rarement de la peur dans l'espace public et leurs rares moments d'insécurité sont généralement liés à des circonstances exceptionnelles comme la fréquentation des lieux réputés dangereux ou marquées par la délinquance. Si certains lieux sont évités ou traversés avec prudence ceci n'est mentionné, sauf chez Korman où le personnage principal se trouve contrainte à reprendre à son tour les activités illicites de son mari. On trouve deux exemples de violence non-sexuelle, chez Pandazopoulos et Korman où les héroïnes sont frappées au visage dans un espace privé, la première par son oncle, la seconde par un client qui vient chez elle pour acheter des drogues. La violence intrafamiliale est peu représentée mais apparaît doublement chez Pandazopoulos, d'une part dans la famille oppressive qui a répudié et exclu la mère de la narratrice, et d'autre part dans la famille de substitution où Walid frappe sa sœur Sabrina.

Un fait qui semble caractéristique pour la plupart de ces romans est l'extension de l'espace narratif pour inclure le pays d'origine : à part le texte de Mahany dont l'héroïne affirme n'être plus retournée à Sétif depuis dix ans, les autres cherchent tous à établir un lien, physique ou symbolique, avec l'Algérie (Korman, Pandazopoulos, Guène) et le Maroc (Rouane). La comparaison entre le pays d'origine des parents et

la France périurbaine sert tantôt à l'auto-exploration, tantôt à la comparaison de la situation des femmes (mobilité plus réduite, mariages arrangés) ou à la relativisation des difficultés vécues par la deuxième génération issue de l'immigration dont les conditions de vie paraissent toujours enviables à leurs cousins de l'autre rive de la Méditerranée.

3. LES RÉCITS D'AUTEURS MASCULINS

Viscéral (Djaïdani, 2007) et *Nous aurons de l'or* (Boulin, 2014) s'intéressent explicitement à la formation des couples dans l'univers des cités où les codes de conduites décrits par Isabelle Clair (2008) rendent l'expérimentation sexuelle et l'intimité amoureuse difficiles à vivre. Les deux romans mettent en scène des stratégies similaires permettant aux personnages d'établir des rapports amoureux et sexuels à l'insu du groupe qui les désapprouverait. Dans *Viscéral*, Lies, boxeur et éducateur sportif, rencontre Shéhérazade, la sœur d'un de ses pou-lains. L'attraction est immédiate et réciproque, mais quand les deux personnages se revoient dans la salle de boxe tous les deux s'efforcent de dissimuler leurs sentiments : « il ne laisse transparaître aucune émotion. [...] Il y a une règle d'or à ne pas transgresser dans la loi de la tess, ne jamais au grand jamais serrer la sœur d'un pote et malheur à toi si tu t'y aventures. Beaucoup sont morts sans avoir eu le temps de goûter au fruit défendu » (Djaïdani, p. 90).

Lies et Shéhérazade échangent pourtant leurs numéros à l'occasion d'une rencontre fortuite dans le train. Ils formeront un des rares couples endogames de notre corpus. Shéhérazade est une fille maghrébine mobile et financièrement indépendante. Elle se méfie des hommes du quartier qui lui « parle[nt] d'islam quand ça l[es] arrange pour [l]'empêcher de vivre [s]a vie » (Djaïdani, p. 109). Elle confesse à Lies avoir été violée par son frère aîné qui plus tard se suicide en prison. Lies lui prépare un dîner romantique aux chandelles sur le toit d'une tour et ils finissent la nuit ensemble. Cette scène d'intimité située en hauteur, au-dessus des immeubles et leurs habitants, s'oppose symboliquement aux représentations des rapports sexuels dégradants qui ont souvent lieu dans les caves. Le lendemain, son jeune frère traite Shéhérazade « d'espèce de salope » (Djaïdani, p. 174) et armé d'un couteau, il tente

de l'empêcher de sortir. Il menace aussi d'assassiner Lies et le boxeur sera effectivement abattu à Paris durant le tournage du film par une bande de la cité ce jour-là, mais ce n'est probablement qu'une coïncidence.

Le protagoniste de *Nous aurons de l'or* (2014) est issu d'un quartier pavillonnaire du Bourget. Il est le seul Français blanc parmi les « gars de cité du 93 » (Boulin, p. 18) inscrits au club de boxe. Comme Aïcha dans *On s'est juste embrassés*, il devient l'ami inséparable d'un Maghrébin, Yassine, et développe une identité de banlieue. C'est au club, « après les émeutes de 2005, au cours de cette mini-période de libération sexuelle que connut le 93 » (Boulin, 55) qu'il rencontre Sabrina, une fille d'origine algérienne. Elle vit à Drancy, a deux grands frères boxeurs et pratique la boxe thaïe, sport de plus en plus populaire parmi les filles. La relation commence par une rencontre dans le RER et se développe au fil de promenades au centre de Paris, à Saint-Lazare ou aux Halles, « dans une ville devenue amicale » (Boulin, p. 58), par opposition à la banlieue hostile aux amours interethniques : « Ils avaient instruit leur amour à l'insu de tous [...] Il y avait trop de susceptibilités, de préjugés, d'intercesseurs possibles pour qu'elle se vive au grand jour. Ses frères, la rivalité Le Bourget-Drancy, les coupures tess-pav, Rebeu-Blanc étaient autant d'obstacles. À l'époque les batailles postcoloniales se déroulaient dans les chambres à coucher. » (Boulin, p. 61)

Pour éviter d'être découverts, le couple vit son intimité dans des chambres d'hôtel des villes environnantes mais les bruits se mettent à courir et bientôt Sabrina se fait renvoyer en Algérie par sa famille. Le boxeur ne la verra plus jamais et ce n'est qu'à la fin du roman lorsqu'il rencontrera leur fils qu'il apprendra qu'elle était enceinte de lui.

Parmi nos cinq romans d'auteurs masculins, seuls *Fleur de béton* (N'Sondé, 2012) et *Azima la rouge* (Patricot, 2006) ont des protagonistes féminins. Le titre « Fleur de béton » fait référence soit à Rosa Maria, soit à son amie Margarine, une jeune Française qui se prostitue dans les caves. Margarine profite de sa sensualité et du contrôle sexuel qu'elle exerce sur les mâles du quartier, y compris les pères, pour

acquérir une grande liberté spatiale. Elle se déplace librement dans la cité et même à Paris où elle travaille occasionnellement. Elle a une liaison secrète avec Antonio, le frère de Rosa, et ils rêvent de quitter la cité des 6 000 ensemble.

Sur fond d'une émeute qui oppose la jeunesse de la cité et la police, les deux filles vivent différentes formes de violence. D'origine sicilienne, Rosa vient d'une famille patriarcale dans laquelle le père, ancien ouvrier au chômage, fait régner la terreur. Sa femme, Angelina, ses deux filles et son fils Antonio, qu'on retrouve sur un parking, assassiné ou mort d'une overdose, subissent régulièrement ses colères et ses raclées terribles. Malgré l'interdiction du père, Rosa continue à aller à la discothèque improvisée dans une tour désaffectée pour y voir Jason, un bel Antillais qui s'intéresse peu à elle mais la déflore quand même lorsqu'elle s'offre à lui au milieu du bouleversement général des émeutes. Les déplacements de Rosa sont restreints non seulement par son père qui la frappe violemment pour chaque retard (« Une avalanche de gifles désordonnées, coups, boucles de ceinturon lancées à grande vitesse par la force centrifuge, traces rouges puis bleues sur la peau de Rosa », N'Sondé, p. 59) mais aussi par un ami algérien de son frère, Mouloud, qui la met en garde : « Tu devrais pas perdre ton temps au Black Move, ça craint pour une fille comme toi. Antonio, il n'aurait pas aimé que tu bouges là-bas ! » (N'Sondé, p. 44).

Pour permettre à Rosa de partir et d'élever l'enfant conçu avec Jason loin de la cité, Mouloud assassine Margarine et vole ses économies avant d'être abattu à son tour par la police. Le roman se termine par le départ de Rosa qui, après s'être fait avorter, monte dans un train à destination inconnue. La violence contre les femmes s'inscrit ici dans une série de violences dont les hommes sont tantôt auteurs (les jeunes attaquent la police, Salvatore frappe ses enfants, Jason « étreint rudement » (N'Sondé, p. 103) Rosa, Mouloud tue Margarine), tantôt victimes (la fermeture du club, le suicide de Salvatore, la mort violente d'Antonio et de Mouloud). Au lieu d'accuser les hommes du stress qu'ils font subir aux femmes, N'Sondé utilise une narration alternant les points de vue des différents personnages pour montrer comment le chômage de longue durée, l'effritement de la solidarité

ouvrière, le racisme et la domination postcoloniale qui pèsent sur les immigrés et leurs enfants sont des causes sous-jacentes de la violence omniprésente. Le fait que, contrairement aux personnages féminins des autres romans, Rosa ne vient pas d'une famille maghrébine, écarte tout soupçon d'une explication de la violence par le communautarisme musulman.

Azima la rouge (Patricot, 2006) décrit une banlieue ordinaire composée de tours, d'établissement scolaires, d'une gare, de quelques magasins et d'un bar. La narration est assumée à tour de rôle par plusieurs personnages y compris deux femmes : Azima, une lycéenne maghrébine, et une surveillante française qui vit hors de la cité. Alors que l'intrigue se tisse autour de mystérieuses tournantes qui se déroulent à l'école même, symbole de la présence d'un État impuissant, la violence sexuelle semble être symptomatique d'une insécurité plus générale qui plane sur la ville. L'agression verbale est présente dans les classes où les élèves se lancent des injures racistes sous le nez des professeurs dépassés, sur l'esplanade où une enseignante subit « deux coups de poing sur le visage, puis le vol – sac, portable » (Patricot, 2006, 28) et dans la rue où la surveillante est agressée verbalement entre la gare et l'école : « *je te baise, salope, je soulève tes petites pattes et je te baise !* Les trois cents mètres suivants, trois Arabes sur un banc. Mêmes insultes, mêmes regards : mes cuisses, mon cul, ma gueule. [...] Je ne savais pas qu'il existait une distance entre les actes et les mots. J'ai peur maintenant qu'elle soit faible » (Patricot, 2006, p. 58).

Le roman commence par une gifle qu'Azima, jeune fille modèle admirée par tous pour son calme, son obéissance et sa compassion, reçoit de son frère, possiblement pour un flirt innocent avec le caissier du supermarché. Par la suite, elle décrit sa première rencontre avec l'homme peu attirant que la famille veut lui faire épouser mais, quelques jours avant le mariage arrangé, son frère l'accompagne à l'étage interdit du lycée où même les professeurs n'osent pas s'aventurer et lui intime l'ordre de s'offrir à un groupe de garçons dans une tournante. La violence des rapports de force qui contraignent Azima à accepter son

destin sans résister est d'autant plus étouffante que tout se passe dans un silence qui n'est interrompu que par de brefs échanges à demi-mots : « Quand mon frère m'a donné la gifle, ma tête a fait flop. [...] Il n'a plus jamais eu besoin de me frapper. J'avais compris. Je ne peux pas dire que je sois d'accord. Mais je ne pense pas qu'il s'agisse d'être d'accord ou pas » (Patricot, p. 13). Ce texte intrigant joue visiblement avec les fantasmes des personnages extérieurs à la cité, ceux du professeur, de la surveillante et de son compagnon qui voient dans les habitants postcoloniaux de la cité la matérialisation de leurs propres peurs, préjugés raciaux et stéréotypes hérités des temps de la colonisation.

Azima la rouge reste cependant exceptionnel dans sa focalisation sur les tournantes qui n'apparaît que ponctuellement dans un autre roman, *Dit violent* (Razane, 2006). Dans ce texte, c'est Aïcha, un personnage secondaire qui confesse l'agression dont elle a été victime un jour où elle descendait la poubelle : « j'ai été violée dans une cave à l'âge de douze ans, dans un sous-sol alors que je descendais les poubelles, violentée dans l'obscurité et l'odeur des déchets. J'ai été violée par une meute de sept jeunes du quartier, une "tournante" comme ils disent, c'est ainsi qu'ils qualifient le viol collectif. Ils me criaient "tu aimes ça salope" et personne à qui confier ma blessure. On m'a fait tourner et ma tête a tourné, et ma vie a tourné. » (Razane, p. 94). L'agression qui a lieu dans l'espace semi-privé de la tour est narrée à la première personne par la victime dont la voix résonne étrangement dans la tête du narrateur de ce roman d'une violence extrême.

Mehdi, qui à l'âge de 12 ans a tué son père pour ne plus subir ses coups violents, a du mal à contrôler sa colère. Il raconte son histoire alors qu'il s'apprête à faire une descente, armé d'une Kalachnikov, pour venger le décès de son meilleur ami, tué par la bande adverse. L'épisode de la tournante trouve cependant son contrepoids dans l'histoire de Marie, sociologue normande et amoureuse de Mehdi, qui a été violée par un oncle, battue par son père et harcelée par un mari violent : « Son oncle l'avait violée depuis ses onze ans jusqu'à ses quatorze ans. [...] Sa mère était restée silencieuse, toujours soumise, et pas de "Ni Putes,

Ni Soumises” pour l’aider à affirmer ses droits, pas porteur ça sur le plan médiatique, un vieux village perdu au fin fond de la Normandie » (Razane, p. 94).

Contrairement aux textes de femmes dans lesquels la représentation de la vie contemporaine primait, on peut conclure que les romans d’auteurs masculins tendent à évoquer plus souvent des situations exceptionnelles, y compris différentes formes de violence dont certaines mais pas toutes sont subies par les femmes. Malgré un intérêt égal pour le thème de l’amour (présent dans 80 % des romans quel que soit le sexe de l’auteur), la représentation de la sexualité est beaucoup plus courante chez les romanciers hommes (100 %, comparé à 20 % seulement chez les femmes). C’est peut-être une des raisons pour laquelle les violences sexuelles sont également plus fréquemment représentées dans ces romans, y compris les viols collectifs qui n’apparaissent cependant qu’en marge chez Razane et ne constituent le thème principal que chez Patricot. Du reste, si le caractère multiculturel des quartiers est toujours reconnu, leur représentation semble moins harmonieuse que chez les auteurs féminins qui le considèrent comme une valeur en soi. Il est aussi plus souvent question d’activités délinquantes même si les femmes n’y participent généralement pas.

4. L’ANALYSE DES THÈMES PRINCIPAUX

Dans cette partie finale de l’analyse, je passerai en revue les principaux thèmes qui semblent se dégager de la comparaison des dix romans. La figure 1 offre un aperçu général de ces sujets dont les plus souvent évoqués dans les romans sont le multiculturalisme (mentionné dans 10 romans) ; l’amour, les musulmans, la ségrégation des résidents de la banlieue et les violences symboliques (9 mentions) ; les couples ethniquement mixtes et l’expérience migratoire ou postmigratoire (8 mentions), les pays du Maghreb visités réellement ou évoqués en tant qu’horizon de comparaison et le code des cités qui régleme la réputation et la sexualité des jeunes (7 mentions) et finalement la violence au sein de la famille, les rapports sexuels et la délinquance (6 mentions).

Thèmes pertinents	Guène	Korman	Mahany	Pandazop oulos	Rouane	Boulin	Djaidani	N/Sondé	Patricot	Razane
Multiculturalisme	10	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Personnages musulmans	10	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Violence symbolique	9	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Ségrégation résidents	9	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Rapports amoureux	9	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Couples exogames	8	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Expérience migratoire	8	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Pays du Maghreb	7	X	X	(x)	X	(x)	X	(x)		X
Code des cités	7		X	X		X	X	X	X	X
Rapports sexuels	6			X		X	X	X	X	X
Violence famille	6			X		X	X	X	X	X
Délinquance	6	X	X		X		X	X	X	
Conflits avec frère	5	X				X	X	X	X	X
Violence non-sexuelle	5		X	X				X	X	X
Violence sexuelle	4			X			X		X	X
Conflits avec parents	4			X			X	X		X
Pauvreté	4	X	X				X	X		
Meurtre	4	X	X				X	X		X
Insécurité nocturnes	3	X	X	X						
Violence verbale publique	3							X	X	X
Ségrégation femmes	3					X			X	X
Touranttes	2								X	X
Insécurité espace public	2		X						X	
Islam mis en cause	2			X			X			

Figure 1

Par rapport à la ségrégation des femmes (3 mentions seulement), on doit remarquer que la violence contre celles-ci n'est pas la plus importante des nombreuses formes de violence observées par les romanciers dans les quartiers populaires. La violence symbolique qui frappe les résidents, hommes et femmes confondus, semble bien plus grave : dans la quasi-totalité des romans, les personnages sont conscients de leur relégation dans des territoires stigmatisés et stigmatisant et la solidarité entre les habitants n'est pas toujours suffisante pour leur faire oublier le délabrement et l'inconfort des immeubles, le manque des services et leur statut de subalternes postcoloniaux. La violence dans la famille, présente sous forme de conflits (4) et de brutalité physique (6) est d'ailleurs rarement évoquée sans être explicitement mise en relation avec le licenciement du chef de famille, le chômage de longue durée ou les effets dévastateurs de l'alcool comme dans *Dit violent* ou *Fleur de béton*. Dans ces textes, les fils des pères violents subissent autant de pression que leurs sœurs.

La plupart des jeunes femmes dans les romans semblent relativement indépendantes, autonomes et conscientes de leurs droits. Celles qui sont encore à l'école sont souvent douées et précoces comme Sonny chez Korman ou Sabrina chez Mahany. D'autres gagnent leur vie et soutiennent leur famille comme Ahlème, Shéhérazade, ou la sœur aînée de Rosa. Dans plusieurs romans, ce sont en fait les femmes qui font vivre la famille, comme chez Rosa où le père est au chômage mais la mère travaille comme femme de ménage ou chez Aïcha où la mère élève sa fille seule. Chez Rouane et Mahany, les mères sont aussi plus éduquées que les pères. Les peurs urbaines (2 mentions) et les stratégies d'évitement des femmes de banlieue ne sont évoquées que ponctuellement, notamment chez Boulin où Sabrina fait des détours pour éviter de passer devant les lascars qui occupent l'enceinte de la gare et chez Patricot où la surveillante est quotidiennement confrontée aux commentaires sexistes jusqu'à ce qu'elle en devienne anesthésiée. Les peurs des lieux mal éclairés ou nocturnes sont légèrement plus présentes (3 mentions) mais ne semblent pas toujours spécifiques à la banlieue. Ces peurs urbaines, qui n'apparaissent d'ailleurs que dans des récits de

femme, ont visiblement moins d'importance pour les personnages que les angoisses des personnages sans-papiers liées à leur situation irrégulière : celles d'Ahlème et de Tonislav dans *Du rêve pour les oufs*, de Koto dans *On s'est juste embrassés*, de Nour dans *Les saisons de Louveplaine* ou du petit ami haïtien de la narratrice dans *Kiffèr sa race*. Le stress existentiel lié à la pauvreté (4 mentions) semble également plus important pour les romanciers que les sentiments d'insécurité.

La totalité des romans comportent des protagonistes d'origine maghrébine dont nombreux sont musulmans. L'Islam peut être évoqué de façon explicite comme chez Rouane où l'héroïne réfléchit sur ses pratiques religieuses et raconte comment chaque année elle partage la tâche de tuer le mouton avec son père, rituel qui renforce leur complicité. Plus souvent cependant il n'est mentionné que de façon implicite comme chez Djäïdani où le protagoniste a un nom arabe, est circoncis et arrose son dîner romantique d'un jus de pommes fraîchement pressé au lieu de vin. Il n'est pas certain dans quelle mesure l'Islam détermine le statut des femmes au sein de leurs familles et influe sur leur mobilité. Chez Guène, Mahany et Rouane, les pères musulmans sont affectueux et ne restreignent pas les mouvements de leurs filles alors que le père de Rosa, le plus sévère parmi tous, n'est pas musulman. Le renvoi définitif au pays chez Boulou et le mariage arrangé chez Patricot sont des formes extrêmes du contrôle exercé par les familles mais ces comportements semblent exceptionnels et ne sont pas justifiés par l'Islam. Il est important de souligner cependant que dans deux romans, ceux de Djäïdani et Mahany, les personnages féminins se plaignent des hommes qui se servent du Coran pour restreindre leur droit à l'espace. Il ne s'agit pas donc de nier l'existence de tels problèmes mais il est aussi important de relativiser leur importance.

La réticence des familles à accepter que leurs enfants choisissent des amis ou partenaires appartenant à d'autres groupes ethniques est récurrente mais ici encore la raison est le racisme et non pas l'Islam. Le héros du roman de Boulou est conscient du fait que même s'il se convertit, il ne sera jamais bienvenu dans la famille de Sabrina. Les parents de Norah sont également réticents à accepter le mari turc de leur fille qui

est pourtant musulman. Il est frappant d'observer que le choix exogame semble la règle dans les romans : on le retrouve dans 9 romans sur 10. Rosa, Sabrina (chez Mahany) et Aïcha choisissent des jeunes hommes issus des Antilles, du Mali et d'Haïti, Sabrina (chez Boulin) un Français, Ahlème un Serbe, Norah un Turc. On retrouve ces choix chez les personnages masculins aussi : Mehdi et les frères de Sabrina (chez Mahany) et d'Azima ont des copines françaises. Cette exogamie systématique dément l'hypothèse communautariste et montre que, au contraire, les enfants d'immigrés sont bien intégrés dans la société française ou du moins dans le milieu multiculturel des cités et ils sont moins racistes que leurs parents. Par conséquent, la vision de la banlieue qui se dégage des romans n'est pas celle du ghetto communautariste mais plutôt celle du multiculturalisme et de l'ouverture à la différence.

CONCLUSION

Pour conclure, l'analyse systématique des personnages féminins et de leur accès à l'espace dans les romans du corpus indique clairement la présence de la violence dans les quartiers populaires. Les différentes formes de violence contre les femmes telles que les insultes, crachats, agressions verbales, harcèlements, humiliations, attouchements, et viols sont présentes dans certains romans, tout comme certaines formes d'évitement dont la limitation des sorties, l'accompagnement par des amies ou, chose très rare dans les romans, le port du voile. Cependant, leur présence sporadique ne semble pas suffisante pour valider la théorie de la recrudescence des violences dans les quartiers populaires. Les romans des écrivaines beurs des années 1990 comme Soraya Nini ou Ferrudja Kessas étaient beaucoup plus radicales dans leur dénonciation de la mobilité empêchée des jeunes femmes d'origine maghrébine.

En revanche, les romans s'intéressent clairement à d'autres formes de violences symboliques, telle que la stigmatisation des quartiers, le racisme institutionnel subi par les familles et la délinquance mise en relation avec la pauvreté et le chômage. Malgré le fait que chaque roman comporte des personnages musulmans, le communautarisme islamique est tout à fait absent des textes du corpus. Les quartiers populaires sont montrés par les romanciers plutôt comme les hauts-lieux

du multiculturalisme et de la solidarité. Même si le caractère délabré et désavantagé de ces quartiers est évident et le code des cités rend les relations amoureuses difficiles à établir, les liens d'interconnaissance sont appréciés et diminuent les sentiments d'insécurité des femmes. L'islamisation des jeunes hommes n'est évoquée que dans 20 % des romans comme une cause de la surveillance des jeunes femmes.

Finalement, il apparaît que les femmes représentées dans les romans sont à peu d'exception près bien intégrées dans leur quartier et dans la société. Leur double appartenance à la communauté d'origine et au quartier semble d'ailleurs déterminante pour la construction de leur identité. Il faut souligner que la question de la ségrégation des genres n'est jamais un sujet majeur dans ces textes, la lutte contre le racisme et la ségrégation semblent tenir au cœur des romanciers bien plus que la lutte féministe. La formule de Houria Bouteldja, selon laquelle aussi longtemps que le racisme existera, la critique radicale du patriarcat indigène est un luxe, vaut donc aussi pour les romans de banlieue.

Christina Horvath est enseignante-chercheuse en littérature française à l'université de Bath (Grande-Bretagne).

CORPUS

- Boulin, Jean-Éric, *Nous aurons de l'or*, Paris, Seuil, 2014.
Djaïdani, Rachid, *Viscéral*, Paris, Seuil, 2007.
Guène, Faïza, *Du rêve pour les oufs*, Paris, Hachette Littératures, 2006.
Korman, Cloé, *Les saisons de Louveplaine*, Éditions du Seuil, 2013.
Mahany, Habiba, *Kiffer sa race*, Paris, JC Lattès, 2008.
N'Sondé, Wilfried, *Fleur de béton*, Ares, Actes Sud, 2012.
Pandazopoulos, Isabelle, *On s'est juste embrassés*, Paris, Scripto – Gallimard Jeunesse, 2009.
Patricot, Aymeric, *Azima la rouge*, Paris, Flammarion, 2006.
Rachedi, Mabrouck, Mahany, Habiba, *La petite Malika*, Paris, JC Lattès, 2010.
Razane, Mohamed, *Dit violent*, Paris, Gallimard, 2006.
Rouane, Houda, *Pieds blancs*, Paris, Philippe Rey, 2006.

BIBLIOGRAPHIE

Alidières B., (2010) « Face à l'insécurité et aux violences faites aux personnes de sexe féminin en banlieue : éléments pour une approche géopolitique des représentations ». *Hérodote*, 2010/1, no 136, Paris, La Découverte, pp. 56-75.

Ahonen, M., (2016) « Redefining stereotypes : The banlieue and female experience in Faïza Guène's *Kiffe kiffe demain* », *French Cultural Studies*, vol. 27 (2), 168-177.

Amara F. et Zappi, S., (2003) *Ni Putes Ni Soumises*. Paris, La Découverte.

Augé M., (1992) *Non-lieux : introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil.

Balibar, É. & Wallerstein, I., (1988 ; rééd 1997) *Race, nation, classe. Les identités ambiguës*, Paris, La Découverte.

Bard C. (dir.), (2004), *Le genre des territoires. Féminin, masculin, neutre*, Rennes PUR.

Barthe F. et Hancock (dir.), (2005), *Le genre, constructions spatiales et culturelles, Géographie et Cultures*, n°54.

Bourdieu, P., (1998), *Domination masculine*, Paris, Seuil.

Chalet-Achour C., (2005), « Banlieue et littérature » in Bertucci, M.-M. et Houdart-Merot, V. (dir.) *Situations de banlieues. Enseignements, langues, cultures*, Institut National de Recherche Pédagogique, pp. 129-150.

Chapman R., (1997), *L'écriture de l'espace au féminin et textes littéraires québécois*, Recherches féministes, 10 (2), pp. 13-26.

Clair, I., (2008), *Les jeunes et l'amour dans les cités*. Paris, Armand Colin.

Coutras J., (1996, rééd 2008) *Crise urbaine et espaces sexués*, Paris, Armand Colin.

Coutras J., (2003), *Les peurs urbaines et l'autre sexe*, Logiques Sociales, Paris, L'Harmattan.

Delphy C., (2006) « Antisexisme ou antiracisme ? Un faux dilemme » in Guénif-Souilamas, N. (dir.) *La République mise à nue par son immigration*, Paris, La Fabrique, pp. 81-108.

Denèfle S. (dir.), (2008), *Utopies féministes et expérimentations urbaines*, Rennes, PUR.

Di Méo G., (2011) *Les murs invisibles. Femmes genre et géographie sociale*, Paris, Armand Colin.

Dorlin E. (2015), « Tous les jeunes de banlieues sont des hommes, toutes les femmes sont amoureuses » in *Ma cité a craqué. Dix ans après les révoltes urbaines de 2005. Mouvements* 2015/3. n° 83, pp. 35-41.

Fernando M. L., (2014) *The Republic Unsettled: Muslim French and the Contradictions of Secularism*, London, Duke University Press, Durham.

Fernando M. L., (2016) « Liberté, égalité, féminisme ? », *Dissent*, pp. 38-46.

Goffmann E., (2002) *L'Arrangement des sexes*, Paris, La Dispute.

Guène F., (2004) *Kiffe kiffe demain*, Paris, Hachette.

Guénif-Souilamas N., (2006) « La Française voilée, la beurette, le garçon arabe et le musulman laïc. Les figures assignées du nouveau racisme vertueux » in Guénif-Souilamas N. (dir.) *La République mise à nue par son immigration*, Paris, La Fabrique, pp. 109-130.

Guénif-Souilamas N. et Macé, E., (2004) *Les Féministes et le garçon arabe*, La Tour d'Aigues, L'Aube.

Guirous L., (2016) « Femmes exclues des cafés : l'inquiétante léthargie de l'Occident face au péril islamique », *Marianne*, 12 décembre 2016. <http://www.marianne.net/agora-femmes-exclues-cafes-inquietante-lethargie-occident-face-au-peril-islamique-100248560.html>.

Hamel C. (2006), « La sexualité entre sexisme et racisme : les descendantes de migrant-e-s du Maghreb et la virginité », *Nouvelles Questions Féministes* 2006/1 (Vol. 25), pp. 41-58.

Hatzfeld M., (2006) *La Culture des cités : Une énergie positive*, Paris, Autrement, 2006.

Horvath C., (sous presse) « Quelle place aux flâneuses dans les banlieues françaises ? »

Horvath C., (2007) *Le Roman urbain contemporain en France*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.

Kepel G., (2011) *Banlieue de la République*, Paris, Gallimard.

Kokoreff M. et Lapeyronnie D., (2013) *Refaire la cité : L'avenir des banlieues*, Paris, Seuil.

« Laissez-moi parler ! » : Rokhaya Diallo victime de sexisme sur i-Télé : <http://www.lesinrocks.com/2016/12/news/laissez-moi-parler-rokhaya-diallo-victime-de-sexisme-i-tele>.

Lapeyronnie D., (2008) *Ghetto urbain*. Paris, Robert Laffont.

Le Débat : Les femmes sont-elles évincées de l'espace public ?, Médiapart, <https://www.youtube.com/watch?v=Pnx7bEoT8p0>

Lieber M., (2008) *Genre, violences et espaces publics*, Paris, Presses de Sciences-Po.

Marius K., Raibaud Y., (2013) *Genre et construction de la géographie*, MSHA, Pessac, pp.15-24.

Massey D. et McDowell, L., (2005) « Space, Place, and Gender » in Fainstein, S. S. et Servon, L.J., *Gender and Planning. A Reader*, New Brunswick, New Jersey, London.

Morbois C., (2000) *Une ville sûre pour les femmes*, Paris, Préfecture d'Île-de-France.

Mosconi N. *et al.*, (2015) « Le genre, la ville », *Travail, genre et sociétés*, 2015/1 n° 33, p. 23-28.

Raibaud Y., (2015) *La Ville faite par et pour les hommes*, Paris, Belin.

Reeck, L., (sous presse) « New terrain in banlieue film ».

Sedel J., (2009 et 2013) *Les médias et la banlieue*, Paris, Bord de l'eau/INA.

Selby J. A., (2011) « French secularism as a “guarantor” of women's rights? Muslim women and gender politics in a Parisian banlieue », *Culture and Religion*, 12:4, pp. 441-462.

Sinz C., (2016) « Quand les femmes deviennent indésirables dans les lieux publics », France 2, 8 décembre 2016. http://www.francetvinfo.fr/societe/societe-quand-les-femmes-sont-indesirables-dans-les-lieux-publics_1958225.html.

Stébé J.-M. et Marchal H., (2009) *Mythologie des cités-ghettos*, Paris, Le Cavalier Bleu.

Turpin B. (dir.), (2012) *Discours et sémiotisation de l'espace. Les représentations de la banlieue et de sa jeunesse*, Paris, L'Harmattan.

Genre, violence et espace. Quand les sciences sociales interrogent l'invisibilité des femmes en quartiers dits sensibles

Ariane Jossin
Corinne Luxembourg

Le présent chapitre propose une synthèse problématisée des travaux français sur les rapports sociaux de sexe en quartiers populaires dans un double contexte épistémologique, celui du tournant spatial amorcé en sociologie (principalement concernant les analyses urbaines) et celui de la prise en compte du genre comme un facteur d'analyse des études géographiques et d'aménagement. Les sociologues ont interrogé dès les années 1960 les rapports sociaux de sexe, puis les liens entre genre et violence pour aborder, depuis le tournant spatial, l'articulation entre genre et espace. Les géographes français n'ont intégré que tardivement le prisme du genre pour lire l'espace. Après les travaux de Jacqueline Coutras, au milieu des années 1980, c'est sans doute la thèse de Sophie Louargant au début des années 2000 et les travaux de Claire Hancock qui ont le plus avancé la lecture genrée de l'espace et de ses aménagements, notamment urbains, en s'appuyant entre autres sur une bibliographie anglophone, féministe et postcoloniale.

Ce chapitre questionne ainsi la mobilisation des rapports sociaux de sexe dans ces travaux pour montrer qu'elle est sous-tendue par un déséquilibre au regard des rapports sociaux de sexe, dans le sens d'une grande attention portée à la place des jeunes hommes dans ces quartiers ségrégués, d'une faible place laissée à celle des jeunes femmes et d'une quasi absence d'études portant simultanément sur les deux sexes. Ce constat issu de l'état de la recherche semble refléter le déséquilibre observé sur le terrain (forte présence statique des jeunes hommes dans l'espace public ; faible visibilité des jeunes femmes) et conforté par les

mobilisations locales ou nationales des années 1990-2000¹ de « femmes de quartier », telles que « Ni putes ni soumises » en 2003 ou plus récemment du collectif « Place aux femmes » à Aubervilliers². Plus encore, alors même que ces quartiers populaires sont souvent marqués par une forte population à ascendance migratoire, les sciences sociales françaises ne considèrent pas cette variable, probablement dans un souci d'alignement avec l'absence de repérage des origines migratoires dans les statistiques françaises (Simon 1998)³. Cette non-prise en compte de l'ascendance migratoire dans le temps et l'espace sera également évoquée ici. Ainsi, une première partie de cette contribution s'attachera à la littérature existante sur l'articulation entre genre et espace, la deuxième ajoutera l'objet « violence » à cette articulation analytique. Sur ce point, on constatera la récurrence de la thématique de la violence dès lors que l'on interroge le couple genre et quartiers populaires. Il est à cet égard nécessaire de rappeler deux formes de violences souvent associées à ces territoires.

On observe d'abord une paupérisation et une réclusion subie des quartiers populaires périphériques des métropoles, liées à un double mouvement démographique : d'un côté, le départ des classes moyennes et des retraités de ces quartiers, et de l'autre le maintien ou l'assignation à résidence de populations peinant à accéder à l'emploi et pour qui l'allongement de la période de chômage ou de précarité constituent une atteinte profonde à la dignité. Cette paupérisation, doublée de l'échec partiel de la rénovation urbaine (Epstein, 2013 ; Bacqué et Denjean 2006), des discriminations à l'embauche liées à la résidence en quartiers

1. Si ces associations et ces mouvements sont spécifiques de ces trente dernières années, notamment sur des questions de violences faites aux femmes, ou de violences entre quartiers (dans ce cas plutôt des appels au calme de la part des mères), elles prennent la suite d'un engagement féministe déjà existant pour les droits civiques, des actions politiques comme l'Union des Femmes Françaises, ou plus tard pour le droit à l'avortement et à la contraception comme le Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et de la Contraception.

2. Concernant « Ni putes ni soumises », voir Amara et Zappi 2004 & Garcia 2011. Site internet de « Place aux femmes » : <https://placeauxfemmes.wordpress.com>.

3. Les ouvrages d'Eric Marlière et d'Hugues Lagrange constituent toutefois des exceptions sur ce point (Marlière 2005 ; Lagrange 2010).

populaires (du Parquet et Petit, 2011), des discriminations liées aux origines (Simon, 2006 ; Tucci, Jossin et *alii*, 2013) ont entraîné des formes de violences sociales fortement médiatisées, dont les acteurs sont majoritairement des hommes.

Ensuite, au-delà de ces révoltes collectives et urbaines, la violence à laquelle ces quartiers populaires sont souvent associés dans les discours médiatiques, sont celles envers les femmes (harcèlement, violence physique, violence conjugale). Or, l'enquête ENVEFF a montré que les violences conjugales ne se restreignent pas aux classes populaires et qu'une position sociale favorisée ne protège pas des agressions du conjoint (Brown, Fougeyrollas et Jaspard, 2002, p. 160).

ARTICULATION ENTRE GENRE ET ESPACE URBAIN EN SCIENCES SOCIALES

L'apport épistémologique du genre comme outil d'analyse dans les sciences sociales a réellement émergé dans les années 1970 autour d'écrits articulant analyse des rapports sociaux et questionnement des catégories sexuées⁴. La majorité de ces travaux relatifs aux rapports sociaux de sexe ont permis de rendre visibles les enjeux de genre au travail et dans la sexualité (Clair 2012, p. 13-56), puis ont porté sur les hommes (homosexualité puis masculinité, cf. Rey, Martin et Hertz 2002 ; Conell 2014) et enfin sur les questions de genre en politique.

Concernant l'articulation du genre et de l'espace, il est d'abord important de rappeler que l'existence d'un genre de la ville n'est pas un phénomène nouveau, en témoignent notamment les travaux sur les XVIII^e et au XIX^e siècles décrivant la prégnance de la division sexuelle des rôles et des espaces (pour la France : Perrot 1997, p. 160 ; pour New York : Stansell 1986) et sur l'accès différencié des « classes sexuelles à l'espace public » dans les années 1960 aux États-Unis (Goffman 1977). Le croisement d'approches genrées et spatiales a également été mobilisé

4. Pour la géographie, le déroulement épistémologique est différent, l'intégration du genre passe d'abord par les travaux de géographies féministe et post-coloniale, issues du monde anglophone. C'est ensuite que ce pan, encore balbutiant en France s'ouvre au genre, à l'étude spatiale de l'homosexualité. On citera à cet égard les travaux de Marianne Blidon, Rachele Borghi, Nadine Cattan, Anne Clerval et Emmanuel Jaurand.

par les géographes⁵ (Coutras, 1983 ; Louargant, 2002 ; Raibaud, 2012, p. 7) autour de deux axes principaux : celui d'une analyse discursive des peurs féminines dans l'espace public extérieur ; celui de l'élaboration puis de la réception des politiques publiques en matière d'aménagement urbain (Hancock). Dans les ouvrages de référence de géographie, l'entrée de la question du genre est récente. C'est dans la première édition (2003) du *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* coordonné par Jacques Lévy et Michel Lussault que l'on trouve pour la première fois les entrées « géographie féministe » (Chivallon), « géographie et genre » (Creton), « géographie des genres » (Villeneuve), « sexualité » (Stock et Volvey) et « sexuaction » (Creton).

L'émergence d'un champ de recherche transversal sur le genre bénéficie d'un double mouvement : le tournant spatial des sciences sociales d'une part, l'assimilation des *women studies* puis des *gender studies* anglophones (Doreen Massey, Rose Gillian, Linda Mac Dowell). Ceci a amené la communauté de chercheurs à revisiter des objets déjà étudiés en chaussant les doubles lunettes du genre et de l'espace (le genre des migrations ou de l'expatriation, les espaces de l'homosociabilité, la spatialité générée de la crise économique, etc.).

Formes de mobilité contrainte en quartiers isolés

Concernant les travaux de sociologie ayant combiné genre et espace, on citera l'apport des analyses en termes de « capacités »⁶ (Nussbaum et Sen, 1993) qui permettent d'observer les mobilités des habitants comme le résultat d'actions motivées mais dépendantes de contraintes. Cette approche de l'injustice sociale au regard de l'accessibilité à des services de proximité spatiale analyse les pratiques socio-spatiales en termes de sous-mobilité *versus* sur-mobilité dans le cas des « zones de relégation urbaine » (Gibout 2012, p. 54-58). L'intérêt de cette analyse du rapport à l'espace d'hommes et de femmes comme construit social est de

5. Voir notamment les deux colloques importants tenus en 2004 et 2010 respectivement sur le thème « Genre, territoires, développement : quels regards géographiques ? » (Lyon, 2004, Lyon) et « Masculin-féminin » (Marius-Gnanou et Raibaud, 2010).

6. Les capacités sont décrites comme étant « la plus ou moins grande liberté des individus d'une société à choisir leur mode de vie » (Nussbaum 2008).

montrer que le rapport entre coûts et bénéfices ne peut pas être plaqué trop rapidement sur l'opposition entre enfermement et dépassement des frontières du quartier, notamment dans les quartiers enclavés : en d'autres termes, les études qui mobilisent le concept de « capacité » montrent que l'absence de services à proximité dans un quartier enclavé (services publics et loisirs, par exemple) peut parfois constituer pour des populations précarisées une injonction à la mobilité et une invitation à s'extraire d'un entre-soi handicapant. Concrètement, le coût pour les populations ségréguées que représente *a priori* la distance vers les administrations et loisirs, peut être réinterprété comme un bénéfice au regard du décroisement socio-spatial qu'il entraîne. Ce concept de « capacité » invite ainsi à repenser la présence de dispositifs d'encadrement et d'insertion dans les quartiers relégués en proposant deux lectures : leur présence pourrait renforcer la ségrégation en n'invitant plus les acteurs à passer les murs de leur environnement proche (Gibout 2012, p. 55) ; à l'inverse, une autre lecture interprète la sur-mobilité imposée en raison de la faiblesse des infrastructures d'un quartier comme une injustice socio-spatiale nécessitant des stratégies de dépassement complexes et coûteuses pour ses habitants⁷.

Cette approche qui se limite à l'étude des dynamiques locales et de proximité souvent critiquées par certains géographes notamment parce que les enquêtes sur le rapport des femmes à la ville sont des approches qui se restreignent le plus souvent à l'échelle microsociologique (Bertrand, 2011 ; Louargant, 2015). En effet, l'analyse multiscalaire que développe Monique Bertrand sur les villes africaines ou Sophie

7. La fréquentation de centres commerciaux à l'extérieur de la ville par les jeunes filles et garçons décrite par Laurence Buffet (Buffet, 2005, voir *infra*) pourrait relever de ce concept de sur-mobilité subie. L'analyse de l'intérêt pour les centres commerciaux mériterait toutefois une lecture plus fine en utilisant par exemple le concept de « non-lieu » (Augé, 1992) pour tester l'hypothèse d'une attirance pour l'anonymat de ces lieux (qui n'est pas donnée dans les quartiers enclavés). Voir également la catégorie spatiale de « territoire mixte » développée par Philippe Robert (notamment à propos des galeries commerciales) et sa mobilisation au regard des politiques de sécurité (Robert, 2000 ; p. 219 ; Zegnani, 2005). Il aurait également été intéressant de se demander s'il s'agit là d'une pratique propre au jeune âge des enquêtés ou relevant d'une échappatoire au cloisonnement de leur quartier ou plus simplement de motivations consuméristes.

Louargant sur la métropole grenobloise visent à mettre en évidence la permanence des rapports de domination à toutes les échelles d'aménagement. Plus encore, les études de genre ont également permis de donner plus d'importance aux travaux sur les spatialités quotidiennes en occultant les manifestations exceptionnelles ou performatrices, en mettant en évidence les rapports de domination en œuvre dans les espaces urbains. Elles constituent alors un apport évident aux réflexions sur le « droit à la ville » et sur l'espace comme production collective qu'avait initiées Henri Lefebvre (1968).

Hommes, « galère » et rapport au quartier

La question de la sous-mobilité appelle celle de la « galère » décrite dans plusieurs travaux menés en quartiers ségrégués (voir notamment les « jeunes en survie » de Dubet, 1987). S'agissant des jeunes hommes décrits par Eric Marlière en quartier HLM de la périphérie parisienne, c'est l'articulation entre rapport à l'espace (sur- ou sous-mobilité, assignations spatiales), trajectoires biographiques (histoire migratoire, activité professionnelle, attaches religieuses) et rapport aux institutions (police et associations de quartier) qui retient l'attention (Marlière, 2005, p. 52-53 notamment), ainsi que la description/catégorisation des quartiers en lien avec les trajectoires des enquêtés (Marlière, 2005). Cette enquête ethnographique souffre d'une tendance au culturalisme⁸ (les traditions, usages, cultures mériteraient d'être situés dans un contexte local et/ou national) et ne s'affiche pas comme étant le fruit d'une démarche genrée, alors même qu'elle ne porte que sur des jeunes hommes en faisant incidemment référence aux femmes au travers des comportements des hommes et de leurs discours.

8. Pour l'auteur, l'absence des femmes dans l'espace résidentiel du quartier relèverait d'une « culture méditerranéenne » (Marlière 2005, p. 266) et celle de la relégation « de la fille à une position inférieure » de la « culture populaire et rurale du Maghreb » (p. 173). La terminologie mobilise un « répertoire culturel commun » (op. cit., p. 127) mêlant références à l'islam et aux traditions « ruralo-maghrébines », aux usages « méditerranéens » et à la culture populaire.

Femmes et rapport à l'espace urbain : assignations et contournement

Les études ayant porté sur le rapport des femmes à la ville ont relevé l'injonction faite à certains déplacements féminins à être motivés par un objectif précis (Coutras, 1996 ; Buffet, 2005). La persistance d'une division sexuée – espaces productifs *versus* espaces reproductifs – et de formes de ségrégation genrée subtiles ont également été décrites au-delà de la plus grande égalité entre hommes et femmes (acquise notamment par le biais de l'émergence du travail féminin) et de ses incidences sur un partage plus équitable de l'espace public entre les sexes. Chez Jacqueline Coutras, ces assignations faites aux femmes sont analysées comme étant le fruit du désarroi d'hommes démunis face à leur condition sociale, dans le contexte de la « crise urbaine », liée à la désindustrialisation et à des pertes d'emplois conséquentes (par laquelle entend la « question des banlieues », 2003), et luttant en retour pour l'appropriation de l'espace public (*op. cit.*, p. 23). Chez Laurence Buffet, ces assignations sont analysées au prisme de la plus grande largesse ou indulgence parentale pour les sorties des fils⁹. Son étude des modalités d'appropriation de l'espace urbain en périphérie parisienne se concentre ainsi sur la période de l'adolescence et sur les interactions intergénérationnelles entre parents et enfants au regard de la mobilité. La description des stratégies des adolescentes pour contourner l'interdit de sortie renvoie bien souvent aux rôles sociaux de sexe (bien que l'auteur ne le relève pas, Buffet, 2005, p. 309) : surveillance des petits de la fratrie au parc, prétexte de courses de consommation ou encore maintien dans le flou des agendas scolaires ou de la nature de leurs fréquentations. Parmi ces stratégies d'évitement d'une forme de contrôle social favorisée par l'architecture cloisonnée du quartier d'étude, on relèvera le leurre qui consiste à « tourner » dans le quartier pour donner l'impression de

9. Les écarts en la matière allant grandissant avec l'avancée des jeunes filles dans la puberté. Voir également sur ce point Bozon et Villeneuve-Gokalp (1994) qui vont plus loin en différenciant leurs résultats au regard des origines sociales, ainsi que la description faite par Julie Deville des limites à l'investissement du quartier par les adolescentes dans les grands ensembles de Villeverny (nom factice) en banlieue parisienne (2007).

se diriger vers un lieu précis (p. 313)¹⁰. Ce leurre de mobilité pour avoir accès à l'espace public extérieur renforce l'hypothèse d'une stigmatisation de la présence féminine dans l'espace public de certains quartiers, si celle-ci n'est pas légitimée par un objectif précis. On voit là que les assignations spatiales et genrées ne sont pas uniquement le fait de « peurs sexuées » (sorte d'euphémisme de la peur de l'agression sexuelle chez Marylène Lieber, 2008, p. 205), mais bien de rapports sociaux et spatiaux complexes qui reposent sur un ordre sexué et situé.

Enquêtes articulant genre, violence et rapport à l'espace

La combinaison du genre, des violences et du rapport à l'espace public a fait l'objet de quelques travaux en France, essentiellement autour de Marylène Lieber (Lieber 2003, 2005, 2008 ; Condon et *alii* 2005). Ces trois aspects sont mobilisés au prisme de l'élaboration et de l'implémentation des politiques publiques en matière de sécurité à l'attention des femmes. Les « peurs urbaines » font l'objet d'une catégorisation chez M. Lieber qui oppose la « peur sexuée » à la « peur préoccupation » (Lieber, 2008, p. 205). La « peur-préoccupation » des hommes et des femmes concerne un type de lieu donné et est alimentée par des discours sécuritaires ambiants. La « peur sexuée » consiste quant à elle en une vulnérabilité liée à l'identité sexuée (qui se distingue, semble-t-il, assez peu de la « peur pour soi » de Furstenberg, 1971) et serait un phénomène exclusivement féminin ne connaissant aucun pendant masculin. Si cette recherche pose de précieux jalons pour la réflexion développée dans le cadre du présent projet, on regrettera cependant que les peurs des interlocuteurs/trices ne soient pas davantage situées et contextualisées dans la socio-géographie des quartiers et au regard des trajectoires socio-biographiques des individus.

10. La validité de cette stratégie particulière de contournement reste toutefois à vérifier à une échelle plus large, cf. l'extrait d'entretien de l'étude de D. Lepoutre prenant à contre-pied ce constat (Lepoutre, 1997, p. 362).

Apports et limites des travaux existant sur l'articulation genre, violence et rapport à l'espace

Les objets que sont le genre, la violence et le rapport à l'espace sont rarement mobilisés conjointement. Quand ils le sont, ils souffrent d'une restriction de l'analyse au seul cas des femmes ou à celui des hommes, sans croisement (excepté l'enquête Virage¹¹). Certains ne revendiquent pas d'approche genrée, mais étudient essentiellement ou exclusivement les jeunes hommes (Dubet, 1987 ; Marlière, 2005 ; Mohammed, 2009 et 2012 ; Lepoutre, 1997 ; Zegnani, 2005 et 2013)¹². D'autres traitent du rapport des femmes à la ville, mais toujours hors quartiers ségrégués (Coutras, 1996 ; Lieber, 2008 ; Di Méo, 2012 ; Raibaud, 2015). Quand le rapport à l'espace des femmes en quartiers ségrégués est évoqué, il ne l'est que furtivement ou sans validation empirique (Deville, 2007 ; Lagrange, 2010, p. 203 ; Coutras, 2003)¹³.

D'autres enquêtes affichent un intérêt pour le prisme du genre dans le rapport à l'espace ou à la violence, mais ne prennent que les femmes en compte (Di Méo, 2011 ; Enveff, 2003 ; et en grande partie Denèfle, 2004 et Lieber, 2008). On constate également dans certains cas une entrée biaisée qui s'appuie, par exemple, sur des pré-supposés non vérifiés concernant une catégorie de sexe : les hommes ne semblent, par exemple, pas pouvoir subir d'assignations spatiales

11. La récente enquête « Violences et rapports de genre » (Virage, Ined, dirigée par Christel Hamel) étudie les phénomènes de violence en incluant dans son enquête quantitative des hommes et des femmes et en tentant d'identifier des corrélations entre événements violents anciens et actuels, en analysant les violences dans l'espace public sous l'angle des rapports de genre et en comprenant dans la phénoménologie violente les violences verbales, psychologiques, sexuelles et physiques.

12. L'étude de François Dubet compte un quart de femmes dans les échantillons de « jeunes » (cf. l'annexe méthodologique de l'ouvrage). On citera également l'ouvrage coordonné par Said Bouamama qui donne la parole aux femmes du Blanc-Mesnil (2013).

13. L'essai de Jacqueline Coutras de 2003 évoque les jeunes des cités avec une approche sexuée, mais sans validation empirique apparente. Une exception est à dénoter : la recherche-action « Les urbaines » dont nous suivons les réunions porte sur la question du rapport des femmes à la ville à Gennevilliers (recherche en cours – <http://urbaines.hypotheses.org/>).

dans l'étude de L. Buffet (2005). Cette réduction du genre à un seul sexe – comme par effet de synecdoque – amène aussi Guy Di Méo à des résultats concernant les hommes sur la base de son échantillon exclusivement féminin. On notera enfin que le « biais », qui semble relativement répandu, consistant à faire porter les études de genre uniquement sur les femmes concerne également la recherche germanophone : le dépouillement de 19 revues représentatives de la recherche en géographie¹⁴ (Allemagne, Autriche, Suisse germanophone) de 1978 à 2004 a montré qu'aucun travail universitaire portant sur les rapports sociaux de sexe n'avait concerné les hommes (Bächli, 2006, p. 2).

Plaidoyer pour l'analyse concomitante de femmes et d'hommes dans une même unité d'espace

L'état de l'art a montré comment les sciences sociales ont longtemps confondu la situation particulière des hommes et le cas général, en omettant de considérer le cas des femmes (Hamel et Siméant 2006, p. 2). L'émergence progressive, à partir des années 1970, d'une sociologie considérant les catégories sexuées puis le genre a changé la donne. Malgré cela, et bien que la majorité des travaux sus-évoqués prennent le parti d'une approche genrée, on ne peut que constater le déséquilibre qui les traverse souvent en termes de représentation hommes et femmes. Le genre n'étant pas qu'une affaire de femmes (Clair, 2012, p. 9), il apparaît indispensable d'articuler les usages quotidiens de l'espace à la fois des hommes et femmes pour matérialiser les rapports sociaux de sexe qui traversent les quartiers retenus et questionner leur incidence sur les représentations genrées et racialisées de la violence qui leur sont associées. Ce faisant, il s'agirait également de décroiser l'étude de la violence en se détachant d'une bipartition espace domestique (violence

14. 160 articles et 175 mémoires, thèses et habilitations universitaires.

dont la femme est victime) *versus* espace public (violence de rue¹⁵, fruit d'une interaction entre hommes¹⁶). Les résultats de l'enquête « Cadre de vie et sécurité » (2007) incitent en effet à étudier la porosité des espaces privé et public, puisqu'elle montre que, si les hommes sont effectivement plus souvent victimes de violence en dehors de leur domicile (80 % des cas contre 62 % pour les femmes), les agressions subies par les femmes dans l'espace public sont le plus souvent le fait d'agresseurs issus de leur entourage (62 % des cas pour les femmes, 40 % pour les hommes ; Rizk, 2010, p. 3).

Anne Jossin est politiste chercheuse CNRS contractuelle, La Sorbonne S-IRICE, Programme Saisir l'Europe.

Corinne Luxembourg est enseignante-chercheuse en géographie à l'Université d'Artois.

15. En outre, la violence de rue en quartiers populaires est souvent appréhendée au prisme des révoltes urbaines – celles de Vaulx-en-Velin (1979), des Minguettes et de Vénissieux (1981), de Brixton (1981), de Mantes-la-Jolie (1991), de Los Angeles (1992), de Toulouse (1998), de Clichy-Montfermeil (2005) ou de Londres (2011). Là encore, ces conflits urbains sont associés au genre masculin à la fois en raison de l'origine des mobilisations et des personnes mobilisées. Ces révoltes se font en effet soit en réaction au décès d'un jeune homme suite à une altercation avec les forces policières, soit suite à des manquements présumés de la police dans des faits concernant des hommes (enquête bâclée ou arrestation violente sans condamnation des policiers incriminés). Les mobilisations – généralement catégorisées dans les médias et par les institutions en « violences émeutières » – rassemblent elles aussi des jeunes hommes. Le rôle ou la perception des femmes lors de ces événements a le plus souvent été ignoré. Le rôle des femmes et les effets collatéraux de ces révoltes urbaines sur les trajectoires féminines ont été passés sous silence (Guénif-Souilamas 2006).

16. Ce sont effectivement les femmes qui sont le plus souvent victimes de violences exercées par des hommes (le plus souvent le conjoint ou l'ex-conjoint) dans le cas des violences conjugales et sexuelles (Préfecture Police 2002, Lieber 2008, p. 18 et p. 43-44, 53 ; Pottier, Robert et Zauberman 2001).

BIBLIOGRAPHIE

- Amara F., Zappi F., (2004) *Ni putes ni soumises*, Paris, La Découverte.
- Bächli K., (2006) « Öffentlicher Raum und Geschlecht. Wie Wirklichkeit produziert wird », Diplomarbeit, Geographisches Institut der Universität Zürich, juillet 2006.
- Bacqué M.-H., Denjean J.-M., (2006) « Les émeutes urbaines, signe d'échec de la politique de la ville ? », *Mouvements*, n° 44, 2006/2, pp. 115-120.
- Bertrand M. (2011) « Quand femme rime avec local : logique de promotion ou nouveau confinement dans les villes africaines ? », *Justice spatiale*, n° 3, mars 2011.
- Brown E., Fougeyrollas-Schwebel D., Jaspard M., (2002) « Les paroxysmes de la conciliation. Violence au travail et violence du conjoint », *Travail, genre et sociétés*, n° 8, 2002/2, pp. 149-165.
- Buffet L., (2005) « Les différences sexuées de l'accès à l'espace urbain chez les adolescents de banlieues populaires », in Buisson M.-A., Mignot D. (dir.), *Concentration économique et ségrégation spatiale*, Paris, De Boeck Supérieur, pp. 303-319.
- Chivallon C., (2001) « Les géographies féministes : un plaidoyer convaincant pour la constitution de connaissances situées », in Staszak J. F. (dir.), *Géographies anglo-saxonnes. Tendances contemporaines*, Paris, Belin, pp. 57-63.
- Clair I., (2012) *Sociologie du genre*, Paris, Armand Colin.
- Condon S., Lieber M., Maillochon F., (2005) « Insécurité dans les espaces publics : comprendre les peurs féminines », *Revue française de sociologie*, 46-2, pp. 35-64.
- Connel R. (dir. Haggè M., Vuattoux A.), (2014) *Masculinités – Enjeux sociaux de l'hégémonie*, Paris, Éditions Amsterdam.
- Coutras J., (1983) « La ville au féminin », *Géographie sociale*, Actes du colloque de Lyon. D. Noin, Paris.
- Coutras J., (1993) « La mobilité des femmes au quotidien. Un enjeu des rapports sociaux de sexe. » *Annales de la Recherche Urbaine*, n°59-60, pp. 162-169.
- Coutras J., (1996) *Crise urbaine et espaces sexués*, Paris, Armand Colin et Masson.

- Coutras J., (2003) *Les peurs urbaines et l'autre sexe*, Paris, L'Harmattan.
- Denèfle S., (2004) « Introduction », in Denèfle S., *Femmes et Villes*, Tours, Presses Universitaires François Rabelais.
- Deville J., (2007) « Jeunes filles "invisibles" dans les quartiers populaires », *Espaces et sociétés*, n° 128-129, pp. 39-53.
- Di Méo G., (2012a) « Les femmes et la ville. Pour une géographie sociale du genre », *Annales de géographie*, n° 684, pp. 107-127.
- Di Méo G., (2012b) « Éléments de réflexion pour une géographie sociale du genre : le cas des femmes dans la ville », *L'Information géographique*, vol. 76, pp. 72-94.
- Di Méo G., (2012c) « "Femmes, sexe, genre". Quelle approche géographique ? », *Espaces et sociétés*, n° 150, pp. 149-163.
- Dubet F., (1987) *La galère : jeunes en survie*, Paris, Fayard.
- du Parquet L., Petit P., (2011) « Évaluer la discrimination à l'embauche liée au lieu de résidence : apports et limites de la méthode du testing », *Reflets et perspectives de la vie économique* 1/2011, pp. 47-54.
- (ENVEFF) Fougeyrollas-Schwebel D., Maryse Jaspard M., (2003) « Compter les violences envers les femmes », *Cahiers du Genre*, n° 35, 2003/2, pp. 45-70.
- Epstein R., (2013) *La Rénovation urbaine*, Paris, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P).
- Furstenberg F., (1971) « Public reaction to crime in the street », *American Scholar*, 40 (4), 1971.
- Gibout C., (2012) « Justice sociale vs justice spatiale, ou le paradoxe de l'accessibilité aux services de proximité », in Cortéséro R. (dir.), *La Banlieue change !*, Le Bord de l'eau, Lormont, pp. 46-64.
- Hamel C., Siméant J., (2006) « Genre et classes populaires », *Genèses*, n° 64, 2006/3, p. 2-4.
- Hancock C., Dirsuweit T., (2011) « Genre, identités sexuelles et justice spatiale », *Justice Spatiale*, mars 2011. <http://www.jssj.org>
- Hancock C., (2011) « Le corps féminin, enjeu géopolitique dans la France postcoloniale », *L'Espace Politique*, n°13, 2011. <http://espacepolitique.revues.org/index1882.html>

Hancock C., (2014) « L'espace ressource ou leurre : qu'est-ce que penser spatialement fait gagner, et perdre, à la réflexion sur le genre ? », *Les cahiers du CEDREF*, 21.

Lagrange H., (2010) *Le déni des cultures*, Paris, Le Seuil.

Lefebvre, H., (1968, rééd. 1972) *Le Droit à la ville* suivi de *Espace et politique*, Paris, Anthropos.

Lepoutre D., (1997) *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Paris, Odile Jacob.

Lévy J., Lussault M., (2003, rééd. 2013) *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin.

Lieber M., (2003) « La double invisibilité des violences faites aux femmes dans les contrats locaux de sécurité français », *Cahiers du Genre*, n° 35, pp. 71-94.

Lieber M., (2005) « Violences sexistes et espaces publics », *Lettre du Printemps*, p. 5-6.

Lieber M., (2008) *Genre, violences et espaces publics*, Paris, Presses de Sciences Po.

Louargant S., (2015) « Penser la métropole avec le genre », *Travail, genre et sociétés* 2015/1 (n°33), pp. 49-66.

Louargant S., (2002) « De la géographie féministe à la "Gender Geography" : une lecture francophone d'un concept anglophone. » In *Espace, populations, sociétés*, 3. Questions de genre. pp. 397-410.

Marlière E., (2005) *Jeunes en cité. Diversité des trajectoires ou destin commun ?*, Paris, L'Harmattan.

Mohammed M., (2009) « Les affrontements entre bandes. Virilité, honneur et réputation », *Déviances et société*, vol. 2, n° 33, pp. 173-204.

Mohammed M., (2012) « La défiance des bandes : antagonismes sociaux et agressivité collective », *Cités*, n° 50, pp. 19-28.

Nussbaum M., Sen A.(dir.), (1993) *The quality of life*, New York, Oxford Clarendon Press,.

Raibaud Y., (2012) « Géographie du genre : ouvertures et digressions », *L'Information géographique*, vol. 76, 2012/2 p. 7-15.

Rey S., Martin H., Hertz E.(dir.), (2002) *Les répertoires du masculin, Nouvelles Questions Féministes*, vol. 21, n° 3.

Simon P., (1998) « Nationalité et origine dans la statistique française : les catégories ambiguës », *Population*, volume 53, 1998/3.

Simon P., (2006) « Discriminations négatives. Pour une politique contre le délit de faciès », *Mouvements* 2006/2 (n° 44), pp. 101-107.

Stansell C., (1986) *City of women : sex and class in New York, 1789-1860*, Knopf, New York, 1986.

Tucci I., Jossin A., Keller C., Groh-Samberg O., (2013) « *Labor market entry of children of immigrants in France and Germany : a comparative analysis* », *Revue Française de Sociologie*, 2013.

Zegnani S., (2005) « Occupation de la rue et rapport de genre chez les jeunes des cités », *Lettre du Printemps*, p. 3-4.

Zegnani S., (2013) *Dans le monde des cités. De la galère à la mosquée*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Une bibliographie plus exhaustive en rapport avec ce projet de recherche est mise en ligne sur le carnet de recherche « Violences & Espaces » de Saisir l'Europe <https://violence.hypotheses.org/>

Les échelles du *care*.

**Du temps et de l'espace pour les relations :
une approche féministe des institutions.**

Vanina Mozziconacci

La notion de *care* est plurielle et indéterminée sous certains aspects. La plupart des auteur.e.s qui écrivent sur le *care* le segmentent, analytiquement, afin d'en saisir les différentes dimensions. La philosophe de l'éducation Nel Noddings distingue par exemple le *care* « naturel », spontané, et le *care* « éthique », qui suppose effort et réflexion (Noddings, 2013). Tous deux ont néanmoins pour noyau un même phénomène, que Nel Noddings caractérise par le terme « *engrossment* », qu'on pourrait traduire par « absorption » au sens de « concentration » et qui consiste dans le fait de se « sentir avec » quelqu'un d'autre. Joan Tronto, l'une des principales théoriciennes du *care*, tient, quant à elle, à livrer une définition¹ assez large de la notion :

« Au niveau le plus général, nous suggérons que le *care* soit considéré comme une activité générique qui comprend tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et réparer notre “monde”, de sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible. Ce monde comprend nos corps, nous-mêmes et notre environnement, tous éléments que nous cherchons à relier en un réseau complexe, en soutien à la vie. » (Tronto, 2009, p. 143)

Suite à cela, elle distingue quatre phases du *care*, qui correspondent à quatre éléments éthiques :

– Le fait de se soucier de [*caring about*], qui revient à reconnaître la nécessité du *care*. Cela engage de l'*attention*.

– Le fait de prendre en charge [*taking care of*] qui signifie qu'on assume une certaine *responsabilité*.

– Le fait de prendre soin [*care giving*], qui est la rencontre directe des besoins de *care*. Cela ne peut se faire sans *compétence*.

1. Définition qu'elle a élaborée avec Berenice Fisher.

– Le fait de recevoir le soin [*care receiving*], qui consiste à reconnaître que l’objet de la sollicitude réagit aux soins qu’il reçoit. Cela implique de la *réceptivité*.

Malgré ses définitions, qui mobilisent plusieurs critères et descriptions, Joan Tronto admet que « le concept de *care* n’est pas suffisamment spécifique pour nous orienter [...] vers une compréhension complète de ce qu’est le *care* » (Tronto, 2009, pp. 16-17). En particulier dans un monde où le pouvoir prend des formes qui peuvent lui ressembler – d’où l’impérative nécessité d’une analyse contextuelle. Ainsi, on ne peut ignorer, affirme-t-elle, que « le discours du *care* peut [...] être tenu en vue d’objectifs foncièrement malfaisants » (Tronto, 2009, p. 17), prenant pour exemple le colonialisme. Les deux principaux dangers qui guettent le *care* sont ainsi, d’après elle, le localisme et le paternalisme/maternalisme².

Nous voudrions défendre l’idée que de tels écueils peuvent résulter d’une confusion d’échelles ou d’une mécompréhension de ce qu’implique un changement d’échelle pour penser le *care*. Pour ce faire, nous prendrons l’exemple de la philosophe Jane Roland Martin, dont la reconception de l’éducation et de l’École vise à « infuser » les valeurs de la domesticité au sein de la société. À partir de la « *schoolhome* », une institution éducative qu’elle imagine et qui vise à altérer la séparation entre privé et public, elle cherche à penser la nation puis le monde sur le modèle du foyer. Nous montrerons les apories et les dangers qu’engendre un tel projet, qui se fonde sur une appréhension très abstraite des rapports sociaux et des relations sociales, et qui, sous couvert d’une transformation radicale, relève d’une adaptation acritique aux évolutions du marché. Ces impasses théoriques et pratiques disparaissent lorsqu’est assumée une approche véritablement politique du *care*, qui considère les relations interpersonnelles à partir de leurs conditions. Cette orientation engage une réflexion sur les institutions et sur leur rapport au marché, en particulier sur la place qu’est laissée au *care* comme travail dans cette organisation. C’est ce que développe la théoricienne

2. Fabienne Brugère emploie l’expression « *Big Mother* » pour qualifier cette dérive (Brugère, 2014).

Joan Tronto, dont nous voudrions présenter les principaux arguments, en insistant plus spécifiquement sur sa pensée des relations au regard de l'espace et du temps.

THE SCHOOLHOME DE JANE ROLAND MARTIN OU LA DIFFUSION DE LA DOMESTICITÉ

Prenant acte de l'exode des parents³ hors du foyer du fait du travail salarié, le projet de la philosophe féministe états-unienne Jane Roland Martin, dans son ouvrage *The Schoolhome*, est de penser une école qui s'adapte à ce changement dans les conditions sociales. Pour forger cette nouvelle institution, elle s'inspire notamment de la *Casa dei bambini* qu'elle tient à traduire « *The Children's Home* » et non « *The Children's House* ». Cet établissement, ouvert par Maria Montessori en 1907 dans le quartier pauvre de San Lorenzo à Rome, avait en effet toutes les caractéristiques d'un foyer (*home*), et les habitudes prises par les enfants en son sein étaient bien celles de la « scène domestique, avec sa propre forme spécifique de vie sociale et d'éducation » (Martin, 1992, p. 10). Sa création avait pour objectif de regrouper les enfants des familles qui vivaient auparavant dans des taudis, afin tout d'abord de les empêcher d'errer et de subir ou de générer des violences, mais également afin d'améliorer les conditions d'hygiène et les relations au sein des familles. Jane Roland Martin précise qu'elle s'appuie sur une conception « idéaliste » du foyer modèle. Elle indique ainsi : « lorsque je propose que les écoles soient semblables au foyer [*homelike*], j'ai en tête un idéal, et non des foyers dysfonctionnels » (Martin, 1992, p. 46). Elle sélectionne certains traits du foyer, qu'elle résume par un engagement pour les « 3C », les valeurs du soin [*care*], du souci [*concern*] et de la connexion [*connection*], qu'elle lie à la domesticité.

3. Elle insiste sur le fait qu'il s'agit bien d'un exode *des deux sexes* : « Aveugles aux faits historiques, ils et elles [celles et ceux qui blâment les femmes] oublient que ce n'est pas l'exode des femmes hors du foyer privé qui a créé un vide dans la vie des enfants. C'est l'exode des deux sexes. Si les hommes n'avaient pas quitté la maison lorsque la révolution industrielle a retiré le travail du foyer – ou si les pères n'avaient pas continué à quitter la maison chaque matin après que leur enfants sont nés – le départ des femmes n'aurait pas eu de telles conséquences pour les enfants » (Martin, 1992, p. 4).

L'enjeu est donc de conserver les traits et les valeurs du foyer *alors que* et *parce que* celui-ci n'est plus en mesure de les engendrer. Comment recréer du foyer, hors du foyer ? Pour répondre à cette question, la philosophe part d'une réflexion de William James ; elle n'adhère pas aux valeurs particulières prônées dans celle-ci, mais reprend le même principe formel. En 1910, William James publie le texte « The Moral Equivalent of War ». Ici, « équivalent moral » est à comprendre comme la part « morale », au sens d'ensemble de valeurs et de traits psychologiques, qui correspondent à la guerre. William James avance ainsi que les vertus martiales, qui sont liées à la guerre, méritent d'être conservées, bien que le phénomène de la guerre doive, quant à lui, disparaître. Les caractéristiques morales des guerrier.e.s (par exemple l'intrépidité, le mépris pour la mollesse, l'abandon de l'intérêt privé, l'obéissance au commandement) doivent être maintenues au sein de la société sous la forme d'une guerre contre la nature. Autrement dit, il faut « détacher ces qualités militaires de la guerre, mais garantir la continuation de leur existence » (Martin, 1992, p. 17). Ce concept d'« équivalent moral » est donc une façon de penser l'articulation entre les valeurs et leurs conditions matérielles, entre des traits moraux et la pratique dont ils sont issus. De même que William James considère que la fin de la guerre ne doit pas être synonyme de la fin des valeurs martiales, Jane Roland Martin, comme Maria Montessori, est convaincue que si le foyer cesse d'enseigner ses leçons, une autre institution doit prendre le relais. Mobilisant l'expression jamesienne, elle affirme alors que l'école doit devenir « l'équivalent moral du foyer » [*school as a moral equivalent of home*], une façon de reconnaître la dépendance forte entre *fonctions* et *mœurs* au sein des institutions :

Ainsi, en remplissant certaines des fonctions mêmes que le foyer était censé assumer, mais qu'il faisait de moins en moins dans le cas des pauvres, la *Casa dei Bambini* constituait un équivalent *fonctionnel* du foyer. Se chargeant de fonctions que Montessori pensait devoir préserver pour le bien des enfants, de leurs parents et plus largement de la société, elle en était également un équivalent *moral*. (Martin, 1992, p. 19)

Un effet salubre, et non des moindres, de cette éducation aux « choses domestiques » serait l'impact que ce changement aurait sur la violence et le mépris à l'égard des femmes et, plus généralement, à l'égard des minorités. Dans cette optique, il est bien évident qu'une division sexuée du travail est hors de question, qu'il s'agisse du travail physique ou émotionnel – c'est l'occasion pour la philosophe de rappeler qu'elle considère que les dispositions et les connaissances nécessaires au processus reproductif, au sens large, ne sont pas innées ou naturelles et qu'elles ne sont pas inaccessibles aux hommes. Les deux sexes « habitent » le monde privé. Pourquoi, dans ce cas, ne pas livrer à l'un d'eux les connaissances le concernant ? De plus, l'identification des garçons avec « l'autre moitié de l'humanité » n'est pas seulement un moyen, mais une fin en soi, si on considère que « la capacité d'adopter le point de vue d'un.e autre est un élément de base de la moralité » (Martin, 1992, p. 76). En effet, comment les garçons pourraient-ils respecter les filles s'ils ne sont jamais encouragés à voir le monde comme elles ? Et comment les filles pourraient-elles se respecter elles-mêmes dans de telles circonstances ? Le fait que les tâches et les responsabilités domestiques deviennent l'affaire de tou.te.s participera du décloisonnement. L'atmosphère domestique serait ainsi infusée dans l'École, mais également dans le monde public. Une fois que la « nation est vue comme une maison » (Martin, 1992, p. 182), que la domesticité est appliquée à l'échelle nationale et qu'elle est l'affaire de tou.te.s, les femmes cessent d'être considérées comme des citoyennes de seconde zone.

Nous pouvons toutefois formuler deux grandes critiques à l'encontre de l'idéal esquissé par Jane Roland Martin dans *Schoolhome*. Elles sont liées, mais la philosophe ne répond – et de façon relativement insatisfaisante à nos yeux – qu'à la première. Celle-ci porte sur le changement d'échelle. Comme en témoigne la citation précédente, son projet est bien d'infuser la domesticité à l'échelle de la *nation*. Comment passe-t-on du changement d'une école au changement de l'École ? Peut-on réellement espérer changer l'École sans changer la société ? Comment impulser, alors, un tel changement ? La seconde critique porte sur les rapports entre les institutions, et en particulier entre les institutions éducatives. Face aux bouleversements qui transforment

le foyer et l'empêchent de remplir ses fonctions traditionnelles, Jane Roland Martin, dans son projet d'une reconception fondamentale de l'éducation, prône, paradoxalement, une *adaptation*. En effet, en considérant que c'est à l'École de se transformer pour assumer un rôle que la Famille n'est plus capable d'endosser dans les conditions actuelles, elle fait de la décomposition du foyer une fatalité. On est en droit de se demander si une pensée véritablement radicale de l'éducation et du *care* ne pourrait pas, au contraire, considérer cette évolution comme problématique voire comme l'objet d'une lutte.

Jane Roland Martin admet qu'une école sur le modèle de la *Schoolhome* ne pourrait pas, à elle seule, changer une société qui oppose autant de résistances à la domesticité. On ne règle pas la « doméphobie » (Martin, 1992, p. 155) – le rejet de tout ce qui a trait à la domesticité – avec un établissement, reconnaît-elle :

Le concept d'une école comme foyer peut encore sembler utopique. Même si une revalorisation de la domesticité est accomplie, ne faudrait-il pas que le monde lui-même change, avant que nos écoles-maisons [*schoolhouses*] soient transformées en écoles-foyers [*school-homes*] ? (Martin, 1992, p. 47)

C'est à partir de cette question qu'elle développe une réflexion sur la nation comme foyer. La reconception de l'École et la profonde transformation qu'elle implique dans la pensée de l'éducation nécessitent d'après elle un changement national⁴. Cette transformation semble toutefois très abstraite, et cela est d'autant plus problématique qu'elle engendre le risque du nationalisme. En effet, la tranquillité domestique nationale peut tout à fait s'accompagner de – et même se fonder sur – une hostilité à l'égard des autres nations ou populations. Jane Roland Martin invite donc rapidement, à la fin de l'ouvrage, à faire non pas de la nation seule une maison, mais du monde entier, compris aussi bien comme l'ensemble des nations que comme la planète Terre, dans une image de « cercles concentriques ».

L'abstraction consiste à penser que les principes de la domesticité peuvent être « infusés » – ce sont les termes de l'auteure, rappelons-le

4. C'est l'objet du chapitre « Foyer et Monde » (Martin, 1992, p. 161).

(Martin, 1992, p. 183) – dans la nation, comme dans le monde entier. Cette image de l’infusion, qui suppose une substance qui peut se diffuser de proche en proche dans un milieu homogène, témoigne d’une cécité à l’égard de la spécificité des différentes échelles des mécanismes sociaux. La société apparaît en effet comme un espace uniforme, dans lequel il serait possible de répandre la domesticité ou tout autre idéal.

De plus, si Jane Roland Martin revendique la radicalité de sa reconception de l’éducation, il semble qu’à certains égards, son projet soit une *adaptation*. C’est sur ce point que se fait le lien avec notre seconde critique, également formulée par son commentateur David Mulcahy, qui émet quelques réserves quant à la solution proposée par la philosophe pour combler le « vide domestique » [*domestic vacuum*] (Mulcahy, 2002, p. 127) : « Non seulement les propositions concrètes de mise en œuvre faites par Martin sont rares et faibles, mais il existe un large éventail de possibilités qu’elle ne prend jamais en considération. [...] On est [...] en droit de se demander pourquoi, dans *The Schoolhome*, elle conclut immédiatement que la principale alternative à la situation actuelle est de se tourner vers l’école, pour qu’elle assume le travail qui consiste à préparer les jeunes à devenir membres de foyers et de familles. [...] Lorsque les hôpitaux font du mauvais travail quand il s’agit de guérir les patient·e·s ou que les institutions financières produisent un faible retour sur investissement, nous ne nous demandons pas immédiatement à qui incombe la responsabilité de ces activités pour ensuite nous tourner vers d’autres institutions pour les assumer » (Mulcahy, 2002, p. 137).

Cette adaptation⁵ à des conditions sociales nouvelles tend à empêcher d’appréhender ces dernières de façon critique. En effet, affirmer que l’évolution du monde du travail a conduit à un exode des parents hors du foyer devrait porter à s’interroger sur ce qu’est devenu ce monde-là, si cette forme actuelle est inévitable et souhaitable. De même que Jane Roland Martin affirme qu’il importe de ne pas essentialiser l’éducation en la présupposant réalité inaltérable, un travail similaire

5. Peut-être cela est-il lié à son approche « écologique » (Martin, 1992, p. 13), qui pense les êtres vivants, y compris les humain.e.s, par leur adaptation à l’environnement.

de mise en question du marché doit être fait. Plutôt qu'une école qui s'adapte aux changements subis par la famille du fait de l'évolution du travail, ne faut-il pas s'interroger sur la forme prise par la société qui induit ces mutations ? S'interroger sur ce modèle social, par ce qu'il fait aux familles, mais aussi plus largement aux individus ?

APORIES ET DANGERS D'UNE CONCEPTION DE LA VIE PUBLIQUE COMME « FAMILLE ÉLARGIE »

Plutôt que d'interroger la viabilité du modèle domestique pour penser le *care* à une autre échelle (ce qu'elle nomme « *large scale caring* » ; Martin, 1992, p. 183), Jane Roland Martin finit par livrer des indications pratiques qui portent la marque de ces limites : « pensez petit, pensez local, pensez expérimental, et n'oubliez jamais le vide domestique dans la vie des enfants aujourd'hui » (Martin, 1992, p. 210). Le fait qu'une ambition planétaire pour la domesticité finisse par accoucher de propositions ultra-locales n'est un paradoxe qu'en apparence. Jane Roland Martin entend pourtant l'objection qui consiste à affirmer que la masse des gens, comme « groupe amorphe », ne peut pas distribuer du *care* indistinctement⁶. Prenant l'exemple d'un inconnu qui l'avait aidée après une chute dans la rue, elle répond qu'il n'est pas impossible pour une société entière d'être « gouvernée par les trois C » : le *care* peut être, en ce sens « impersonnel ». Il suffit qu'il soit une *disposition* présente chez tou-te-s. Les relations qui sont prises en compte ici sont donc des relations de face-à-face multipliées :

« De même que les camarades de classes sont vu.e.s comme des membres de la famille quand l'école est vue comme l'équivalent moral de la maison, les citoyen.ne.s de notre nation deviennent parent.e.s [*kin*] quand la clause de tranquillité domestique est retrouvée » (Martin, 1992, p. 177).

Cette « solution » montre à quel point le changement d'échelle n'est, pour Jane Roland Martin, qu'une question *quantitative*, dans laquelle le « social » n'est que du « moral » multiplié par un grand nombre de

6. Jane Roland Martin trouve cette objection chez Lorraine Code (Martin, 1992, p. 183).

personnes. Le *care* macro (domesticité mondiale) n'est qu'une multiplication de *care* micro (disposition personnelle). Concevoir le passage de l'un à l'autre comme continu et simplement cumulatif ignore les médiations nécessaires pour penser le *care* à une échelle sociale, parce qu'elle occulte les propriétés émergentes des entités telles que les institutions, qui ne se réduisent pas à la somme de leurs parties. Or, le localisme, tel que Joan Tronto le décrit, est un danger qui se trouve particulièrement chez les féministes qui appréhendent le *care* « comme se développant métaphoriquement sur le mode de la relation entre une mère et un enfant » ; filant cette image, elle ajoute qu'« une mère qui n'estimerait pas les besoins de son enfant plus importants que ceux de tout autre enfant apparaîtrait [...] comme une mauvaise mère » (Tronto, 2009, p. 222).

Cet écueil est proche de celui visé par l'une des deux critiques principales à l'égard des théories du *care* sur l'éducation identifiées par Ann Diller (Diller, 1996). La critique dite « de l'éthique de domaine » consiste à affirmer qu'on peut tout à fait reconnaître le caractère essentiel des relations de *care* au sein de la vie des femmes et des hommes tout en considérant qu'« il y a toutefois de vastes arènes de l'expérience humaine qui ne correspondent pas à ce modèle et qui ne sont pas compatibles avec de telles structures d'interaction » (Diller, 1996, p. 94) ; par exemple, la politique internationale, l'économie, les « grandes institutions impersonnelles », le monde des lois et l'armée⁷, etc. Il s'agit de refuser la prétention paradigmatique du *care*. L'idée centrale dans l'éthique de domaine est que « nous avons besoin de différentes procédures et priorités morales pour différents contextes ou domaines » (Diller, 1996, p. 95). Le problème qui subsiste est que les sphères qui sont considérées comme pertinentes pour le *care* ont été historiquement considérées comme étant inessentiels, marginales et périphériques – et surtout, non pertinentes pour la théorie éthique. La question qui se pose alors est moins celle de la « diffusion » des relations de *care* dans

7. Sur ce point, certain.e.s féministes pourraient affirmer que les institutions dont l'existence va à l'encontre du *care*, en particulier l'armée, méritent de ne plus exister. Voir notamment le pacifisme défendu par Sara Ruddick ou Jean Elstain (Elstain, 1987 ; Ruddick, 1995).

toutes les institutions, que de la reconnaissance, matérielle et symbolique, des institutions pour lesquelles elles sont pertinentes.

De plus – c'est un autre risque relevé par Joan Tronto – les théories du *care* qui « transform[ent] le domaine de la vie publique en une sorte de famille élargie » (Tronto, 2009, p. 220) ne vont pas sans rappeler les théories politiques anti-démocratiques et patriarcales. La famille a en effet pour caractéristiques « la hiérarchie, l'unité, la partialité », traits incompatibles avec une société libérale et démocratique. Or la distinction faite par Jane Roland Martin entre les aspects de la domesticité qu'elle valorise et les aspects qui sont mobilisés par les théoricien.ne.s anti-démocratiques n'est pas si aisée. On ne peut ignorer que « c'est [...] pour échapper à une compréhension familiale de la politique que le libéralisme moderne est né au XVII^e siècle » (Tronto, 2009, p. 220). La famille, comme métaphore de l'ordre politique, permettait de légitimer la tyrannie car elle calquait l'autorité politique sur la relation entre père et fils. Or le « sentiment particulier d'être en charge » se rencontre souvent chez celles et ceux qui doivent prendre soin, infantilisant ainsi les destinataires de ce soin (nous soulignons) : « Nous pouvons facilement anticiper le développement *de relations asymétriques*, surtout lorsque le sentiment que ceux qui prennent soin des autres se font de leur importance [...] est lié à leur rôle » (Tronto, 2009, p. 222), prévient Joan Tronto. Il n'est donc pas si certain que les 3C valorisés par Jane Roland Martin soient complètement déconnectés d'une certaine asymétrie, constitutive de la relation d'autorité⁸. Contre cette dérive, il importe, d'après Joan Tronto, de lier le *care* à une théorie de la justice, synthèse qui invite à une défense du pluralisme propre à la démocratie d'une part et à « repenser la distribution des tâches de soin » (Tronto, 2009, p. 223) d'autre part.

La visée de redistribution du *care* nous semble indispensable pour ne pas tomber sous le coup de la seconde grande catégorie de critiques résumée par Ann Diller. Ces critiques avancent que l'éthique du *care* peut être dangereuse. Ce jugement tient au fait que peu d'attention est

8. La critique du totalitarisme menée par Emmanuel Kant prend ainsi pour critère la recherche du bonheur des individus par l'État.

portée aux *conditions qui exploitent le caring* chez beaucoup de théoricien.ne.s. Or un regard critique quant au coût et aux conséquences du *care* pour celles qui doivent assumer ce travail est nécessaire, *a fortiori* dans une perspective féministe. Cela implique de reconnaître qu'un certain *ethos* de *care* est aussi l'héritage d'une oppression : en promouvant celui-ci, tout en ignorant les conditions dans lesquelles il se fait, on risque de contribuer à l'exploitation continue des femmes (Houston, 1990). En considérant cela, comme l'écrit Ann Diller, il faut que nous, en tant qu'éducateurs/trices, distinguions entre l'évaluation que nous faisons de la justesse des descriptions du *care* et l'évaluation que nous faisons de leur désirabilité éthique et éducative, soit les fondements sur lesquels nous les endosserions, les soutiendrions pour nous enfants, les enseignerions à nos étudiant.e.s. Ce sont quelques-unes des questions que les éthiques du *care* posent aux enseignant.e.s et aux autres éducateurs/trices » (Diller, 1996, p. 97).

Une simple « éducation morale » au *care* serait inadéquate, parce qu'elle évacuerait la question du contexte. Cela est d'autant plus intenable dans la perspective d'une éthique du *care* compte tenu de la proximité qui existe entre celle-ci et les théories des capacités ou capacités [*capabilities approach*] qui ont pour point de départ la thèse selon laquelle la cité doit créer *des conditions* dans lesquelles la vie bonne peut être choisie et vécue (Goldstein, 2011, pp. 53-55).

JOAN TRONTO : POUR UNE THÉORIE POLITIQUE DU CARE ET DE SES INSTITUTIONS

La politique du *care* exigée par Joan Tronto nous semble répondre sérieusement à cet impératif de prise en considération des conditions. Se demander à quelles conditions le *care* ne sera pas inégalitaire revient à mettre en question ce qui était appréhendé comme une fatalité par Jane Roland Martin, à savoir les mutations récentes du marché ayant conduit le foyer à ne plus assurer certaines fonctions. L'objectif est alors moins de « diffuser » le *care* dans *toutes* les institutions sociales, que de remanier ces dernières, de façon à ce qu'il ait une place réelle dans la société, en particulier vis-à-vis du marché. Le *care* comme idéal politique devient

« une valeur qui doit trouver une place plus centrale dans la constellation de nos préoccupations politiques » (Tronto, 2009, p. 224). C'est en cela que consiste une pratique et une organisation « démocratiques » du *care* : se demander comment « délimiter correctement les sphères d'exercice du *care* » (Tronto, 2009, p. 17) et leur échelle (mondiale, nationale, locale, communautaire, institutionnelle, familiale...) Si elle interroge les frontières entre privé et public et entre morale et politique, il n'est pas question pour autant de les abolir⁹, rappelle-t-elle, car « si nous étions incapables de séparer les arguments moraux des arguments politiques, ou si nous étions dans l'incapacité de distinguer les aspects de la vie publique de ceux de la vie privée, nous mettrions en danger les fondements mêmes de la vie politique moderne, de même que le féminisme et la liberté » (Tronto, 2009, p. 38).

Faire porter l'analyse sur les institutions se justifie à plusieurs niveaux. Elles sont un élément clef d'une théorie sociale qui cherche à penser le rapport entre individuel et collectif, rapport essentiel pour appréhender l'éducation. Elles permettent d'avoir une approche réaliste et non idéaliste de l'anthropologie morale : on peut distinguer heuristiquement mœurs et fonctions, mais il est impossible de prétendre changer les mœurs en laissant les fonctions intactes. La visée des valeurs doit donc se faire indirectement, par les conditions. C'est pourquoi Joan Tronto refuse de considérer l'occultation du *care* comme une question purement idéologique. Une distribution du travail (de soin) est en jeu. Introduire de la politique, c'est notamment caractériser le rapport entre celles et ceux, privilégié.e.s, dont les besoins sont satisfaits par d'autres, et ces autres, comme un *rapport de pouvoir*. Le *care* devient alors l'instrument d'une « analyse politique critique » (Tronto, 2009, p. 224), car « la capacité d'exiger et de dispenser le *care* » peut être vue comme « un indicateur des inégalités de pouvoir » (Tronto, 2009, p. 225). Les puissant.e.s sont ceux et celles qui sont en mesure de demander du soin, et les faibles sont celles et ceux « qui dispensent

9. Ces précautions montrent bien que certain.e.s penseuse/s/eurs féministes sont tout à fait conscient.e.s de la possibilité d'une interprétation totalitaire du slogan « le privé est politique ».

ces soins aux autres et ne s'occupent de leurs propres besoins qu'en second lieu » (Tronto, 2009, p. 225). La dimension politique du *care* se manifeste dans le rapport de force qui, une fois mis au jour, génère du conflit : ceux et celles qui ont du pouvoir le cèdent rarement de plein gré, et il est ici question de dévoiler les moyens par lesquels les puissants.e.s s'accaparent des ressources. Le *care* est, d'une certaine façon, un « pouvoir des faibles » (Tronto, 2009, p. 168). Cependant, dans ce cas, les armes des faibles ne sont pas de faibles armes, puisque sans ces activités, le monde humain tel que nous le connaissons ne pourrait exister et perdurer. Admettre cela est la première étape pour mettre fin à la « combinaison fatale entre responsabilité et impuissance » (Frye, 1983, p. 9). Naomi Scheman décrit bien la réaction de peur suscitée par la critique de la distribution inégalitaire des charges et responsabilités de soin, réaction qui témoigne du fait qu'une redistribution serait incontestablement synonyme d'une perte de privilèges pour certains.e.s : « La peur est suscitée par la reconnaissance du fait que les hommes n'ont été libres de s'imaginer comme auto-définis [*self-defining*] que parce que les femmes ont tenu le monde social intime ensemble, et ce, en partie, parce que nous nous sommes vues comme inséparables de ce monde. Les normes de la personnalité, que les libéraux/ales luttent pour rendre aussi universelles qu'elles prétendent être aujourd'hui, dépendent du fait qu'elles ne le sont précisément pas – exactement ce qu'on est en droit d'attendre d'une idéologie. Ainsi, la peur provoquée par l'idéal libéral féministe, consistant à ouvrir aux femmes le type d'autonomie qui était précédemment réservé aux hommes, est, je pense, une peur réelle. »

Tout porte à réagir avec inquiétude face à la perspective d'un monde rempli de personnes qui s'auto-réalisent [*self-actualizing*] et qui tirent leurs propres ficelles, de personnes capables de dire « non » à n'importe qui au sujet de n'importe quoi, sans culpabilité, et choisissant librement quand commencer et quand mettre fin à une relation. Il est difficile d'envisager comment, dans un tel monde, les enfants pourraient être élevé-e-s, les malades ou les personnes fragilisées pourraient être pris-es en charge [*to be cared for*] ou comment les gens pourraient apprendre à se connaître tout au long de leur vie et vieillir ensemble (Scheman, 1983, p. 240).

Croire qu'une éthique du *care*, et par conséquent une politique du *care*, se fera sans conflit est donc illusoire¹⁰. Penser apolitiquement le *care*, en le « personnalisant », ou « en le liant à des préoccupations psychologiques étroites » (Tronto, 2009, p. 218) est une façon de nier ce conflit, pourtant essentiel à la démocratie et au cheminement vers davantage de justice. La réévaluation des activités humaines de *care* doit ainsi faire partie du débat politique.

La pleine considération des femmes et des autres personnes exclues comme acteurs politiques est directement liée à un remodelage des institutions. Les pratiques publiques et privées qui portent les préoccupations de *care* doivent trouver la place qu'elles méritent. Reconsidérer la représentation de la vie comme étant « séparée » entre public et privé permet, par exemple de faire apparaître comme problématiques certaines situations pourtant devenues banales (nous soulignons) : « Considérons par exemple de quelle manière les parents qui travaillent trouvent une solution au problème de la garde de leurs enfants. Il n'existe pas de politique dans ce domaine aux États-Unis, à l'exception des mesures de défiscalisation pour les contribuables des classes moyennes qui font des dépenses en ce sens. Mais l'idée que la garde des jeunes enfants dont les parents travaillent *engage une responsabilité sociale* ne rencontre que peu d'écho » (Tronto, 2009, p. 216).

Plus largement, l'idée que les activités liées au *care* comptent comme des activités citoyennes doit devenir audible, abolissant la distinction entre « citoyen.ne.s productifs » et « citoyen.ne.s de seconde zone ». Cela signifie la fin des passe-droits dans les responsabilités de *care* sous prétexte qu'on est productif/ve (Tronto, 2009, p. 141).

Le *care*, au sein d'une société démocratique, se doit donc d'être « hautement participatif » (Tronto, 2013, p. 140). On pourrait considérer la Hull House de Jane Addams, philosophe pragmatiste et militante états-unienne, comme exemple de mise-en-œuvre d'une telle exigence.

Maison créée à destination des populations les plus pauvres de

10. Sur la place du conflit dans les théories du *care*, Joan Tronto remarque que certain.e.s théoricien.ne.s sont tout bonnement incapable de le penser, le *care* devenant alors une sorte de remède à *tous* les conflits, alors que certains d'entre eux méritent d'exister, en particulier en démocratie (Tronto, 2009, p. 219).

Chicago, la Hull House ouvre ses portes en 1889. Jane Addams voit dans cette fondation un moyen de venir en aide aux habitant·e·s du quartier à travers des services tels que crèche, cours du soir ou encore clubs artistiques. S’y rencontrent syndicalistes, travailleurs/euses, activistes, journalistes, chercheurs/euses, travailleurs/se sociaux/ales... Parce qu’au sein de cette institution, « il ne s’agit pas d’“agir pour” mais d’“agir avec” » (Le Goff, 2013, p. 35), celle-ci est avant tout un projet de « démocratie radicale », pour reprendre le titre de l’ouvrage qu’Alice Le Goff lui consacre. La diversité des acteurs est garante d’une pluralité d’expériences et de points de vue. La vertu éducative de la Hull House ne tient donc ni seulement à un accès à des savoirs et des ressources, ni seulement à des relations interpersonnelles d’un genre particulier, mais à son existence comme institution, parmi d’autres, dans une société. Alice Le Goff relève ainsi que ce projet reflète une pensée de l’articulation entre individuel et social, refusant de sacrifier l’un à l’autre : « la démarche de Addams semble témoigner d’une intuition forte de l’articulation entre les niveaux « micro » et « macro » des politiques de *care* : ainsi, l’investissement dans un domaine aussi concret que la collecte des ordures s’inscrit dans une démarche plus large de mise en évidence des failles d’un pouvoir municipal corrompu et clientéliste et dans une lutte en vue de sa réforme et sa restructuration » (Le Goff, 2013, p. 39).

Le caractère participatif du *care* se doit donc d’être compris à la fois comme un enjeu de reconnaissance, de redistribution et de représentation¹¹. Il s’agit de donner une place au *care* comme valeur, de mettre fin à l’accaparement unilatéral des ressources de *care*, mais également d’inclure la perspective de celles et ceux qui en ont la charge. Joan Tronto va ainsi jusqu’à soutenir que le *care* est « probablement, en fin de compte, anticapitaliste, car il se donne comme objectif social le plus élevé la satisfaction des besoins plutôt que la recherche du profit » (Tronto, 2009, p. 227). Si cette revalorisation a une dimension matérielle forte, elle ne se résume toutefois pas à « un plaidoyer pour augmenter les financements des services sociaux » (Tronto, 2009, p. 224). L’ambition radicale implique de revoir l’organisation sociale elle-même ; et ce, plus

11. Nous reprenons ici les trois dimensions de la justice sociale déterminées par Nancy Fraser (Fraser, 2012).

loin encore que ce que visait Jane Roland Martin, dont on a vu qu'elle prônait, en définitive, une forme d'adaptation. Or, soutient Joan Tronto, la tâche qui consiste à assurer que les citoyen-ne-s sont aussi capables que possible de participer au *care* « ne peut être laissée aux institutions et aux pratiques existantes, ni aux familles, ni aux foyers, ni aux systèmes de production et aux marchés de consommation, ni aux agences et aux politiques gouvernementales » (Tronto, 2013, p. 140).

Joan Tronto livre une vision d'« institutions démocratiques de *care* » [*democratic caring institutions*]. Ces institutions auraient des traits en commun avec la « famille idéale », mais pas tous. En particulier, alors que, dans la famille, le *care* va de soi, dans les institutions, il doit être mis en œuvre consciemment et doit être l'objet d'un processus politique délibéré. Pour cela, il faut :

- avoir une idée claire du pouvoir dans les relations de *care*, et donc reconnaître la nécessité d'une politique du *care* à chaque niveau,

- trouver une façon pour que le *care* reste pluraliste et particulariste,
- fixer des buts définis, clairs et acceptables au *care*.

Elle esquisse ainsi quelques conditions pour que l'accomplissement du *care* se fasse dans une société juste.

- Les chances dans la vie ne seraient pas limitées par le sexe, l'orientation sexuelle, la « race »... cela est nécessaire pour une véritable cohésion sociale et une citoyenneté inclusive.

- Les gens seraient libres de vivre avec d'autres personnes dans un « arrangement intime » qu'ils choisiraient (à partir d'un certain âge) ; le travail de *care* serait organisé de façon à ce qu'autre chose que la famille traditionnelle soit possible.

- Les travaux de service à la personne seraient bien payés, abolissant une distinction de classe entre ceux et celles qui font le travail et ceux et celles qui en bénéficient.

- Les institutions et pratiques sociales seraient organisées de façon à ce que les personnes vulnérables comme celles qui sont valides, fortes et en bonne santé puissent être soutenues.

Plus fondamentalement, la réorganisation des institutions et des pratiques implique de repenser le temps et l'espace du *care*. Joan Tronto rappelle que : « le *care* est une question de relations. Et les relations ont

besoin, plus que tout, de deux choses : du temps suffisant et de la proximité » (Tronto, 2013, p. 166). Il faut donc créer du temps et de l'espace pour le *care*. Elle prend pour exemple les féministes italiennes qui ont lutté pour changer les « temps de la ville » [*tempi della città*], pour que les bureaux administratifs ne soient pas seulement ouverts aux heures durant lesquelles les femmes avaient le plus de responsabilités, notamment domestiques, à assumer. Sur le même modèle, il serait pertinent de se demander comment rendre compatibles les horaires du travail et ceux des écoles. Joan Tronto suggère que cela pourrait passer par un temps de travail hebdomadaire moins important. Globalement, les décharges accordées pour prendre soin des membres vulnérables de la famille pourraient aussi se généraliser. Citant Kerry Daly, Joan Tronto rappelle que « les décisions au sujet du temps sont des décisions au sujet des valeurs » (Tronto, 2013, p. 166) : on prend du temps pour ce que l'on valorise. Par conséquent, ces transformations seraient aussi des changements dans les valeurs, ouvrant de nouvelles façons de penser « la vie bonne ».

CONCLUSION

La ville étant une forme d'organisation des relations sociales, notamment en tant qu'elle distribue temporellement et spatialement différentes fonctions de la vie humaine, il semble pertinent, au vu des remarques précédentes, de s'interroger sur la place du *care* en son sein. Si l'urbanité renvoie le plus souvent à l'idée d'un « relâchement du lien d'appartenance » voire à un « droit à l'indifférence » (Bonicco-Donato, 2016), penser les temps et proximités nécessaires à une redistribution démocratique du travail de *care* relève aussi des politiques urbaines. Il ne s'agit pas de chercher à faire de l'espace urbain un prolongement de l'espace domestique, dans la continuité des propositions de Jane Roland Martin. La ville peut néanmoins être appréhendée à partir de l'idée que « le temps comme l'espace peuvent être réorganisés [*reordered*] de façon à ce qu'il soit plus aisé, et non plus difficile, de prendre soin [*for care*] » (Tronto, 2013, pp. 166-167). En ce sens, il semble bien que la ville puisse être le terrain d'une pensée de l'utopie féministe, comme lieu imaginaire qui s'affranchit d'usages hérités et qui permet de repenser les institutions.

Vanina Mozziconacci est agrégée de philosophie, enseignante et chercheuse à l'École supérieure du professorat et de l'éducation de Lille Nord de France et chercheuse à l'École Normale Supérieure de Lyon. Elle codirige depuis janvier 2014 le laboratoire junior GenERE (Genre : Épistémologie & Recherches).

BIBLIOGRAPHIE

Bonitto-Donato, C. (2016). Article « Ville ». Dans *Site internet Encyclo-Philo*. <http://encyclo-philofr.fr> : En ligne.

Brugère, F. (2014). *Le sexe de la sollicitude*. Lormont, Éditions Le Bord de l'eau.

Diller, A. (1996). « The Ethics of Care and Education : A New Paradigm, Its Critics, and Its Educational Significance. » Dans A. Diller, B. Houston, K. Morgan, & M. Ayim, *The gender question in education: theory, pedagogy, and politics* (pp. 89-104). Boulder, Westview Press.

Fraser, N. (2012). *Le féminisme en mouvements: des années 1960 à l'ère néolibérale*. Paris, La Découverte.

Goldstein, P. (2011). *Vulnérabilité et autonomie dans la pensée de Martha C. Nussbaum*. Paris, Presses universitaires de France.

Houston, B. (1990). Caring and Exploitation. *Hypatia*, 5(1), 115-119.

Le Goff, A. (2013). *Care et démocratie radicale*. Paris, Presses universitaires de France.

Martin, J. R. (1992). *The schoolhome: rethinking schools for changing families*. Cambridge.

Mulcahy, D. G. (2002). *Knowledge, gender and schooling: the feminist educational thought of Jane Roland Martin*. Westport, Praeger.

Noddings, N. (2013). *Caring : A Relational Approach to Ethics and Moral Éducation*. Berkeley & Los Angeles, University of California Press.

Scheman, N. (1983). Individualism and the objects of psychology. Dans S. G. Harding & M. B. Hintikka (Éds), *Discovering reality: feminist perspectives on epistemology, metaphysics, methodology, and philosophy of science* (pp. 225-244). Dordrecht, Holland; Boston; Hingham, MA : D. Reidel.

Tronto, J. (2009). *Un monde vulnérable: pour une politique du « care »*. Paris, La Découverte.

Tronto, J. (2013). *Caring Democracy: Markets, Equality, and Justice*. New York, New York University Press.

La migration des femmes modifie-t-elle les rapports sociaux de sexe ?

Davy Castel

Dans ce chapitre est discutée la problématique du lien entre migration des femmes, stratégie d'acculturation et évolution des rapports sociaux de sexe. Après avoir rappelé la féminisation croissante des phénomènes migratoires, une revue de littérature succincte est présentée sur les liens observés entre genre et migration. Enfin, les implications des connaissances acquises sur ce sujet encore en expansion quant aux conditions à réunir pour permettre à la fois l'intégration des migrantes et la diminution des stéréotypes de genre sont discutées.

« Les recherches féministes sur les processus migratoires sont le parent pauvre de la production scientifique en Suisse » écrivait la revue *Nouvelles questions féministes* en 2007 (vol. 26). Dix ans plus tard, il semble que la situation n'ait guère changé, en Suisse ou ailleurs. Pourtant, les migrantes sont nombreuses de par le monde : selon un rapport du Fonds des Nations Unies pour la population, elles étaient 95 millions en 2006, soit près de la moitié des migrants (UNFPA, 2006). La majorité migre à destination des pays occidentaux de l'hémisphère Nord, un quart en Amérique du Nord et un tiers en Europe (ONU, 2006) ; ce qui témoignerait de motivations d'ordre économique dans la décision de migrer. Pour autant, au sein des pays d'origine, celles qui migrent ne sont ni les plus pauvres ni les moins éduquées, dans la mesure où l'acte de migration nécessite des ressources à la fois économiques et non-économiques (Durand-Delvigne, 2012). De plus, les motivations ne sont pas uniquement d'ordre économique : « les facteurs qui motivent la décision de migration des femmes sont multiples, et [...] les difficultés économiques n'en constituent qu'un parmi d'autres. En particulier, le désir de réaliser l'égalité dans les relations avec les hommes à la fois au niveau sociétal et du foyer apparaît comme un motif très puissant. Les images positives de l'Europe, des Européens, et des relations entre les sexes en Europe, placent [les pays européens] en position de destination privilégiée. [...] Lorsque les femmes franchissent les frontières,

elles construisent et reconstruisent le genre, et [...] le genre façonne le processus migratoire » (Riano & Baghdadi, 2007).

En tout état de cause, on constate au cours des dernières décennies l'essor d'une migration féminine de travail : le regroupement familial n'est plus la motivation première des migrantes, qui partent pour travailler et obtenir de nouvelles ressources économiques de façon indépendante (UNFPA, 2006 ; ONU, 2006). Cependant, ces migrantes restent en grande partie cantonnées en pays d'accueil à des emplois peu qualifiés et traditionnellement considérés comme des emplois féminins (voir par exemple Oso Casas, 2005) indépendamment de leurs qualifications en pays d'origine, parfois dans l'illégalité (Schwenken, 2005) et souvent sans statut stable (Gafner & Schmidlin, 2007). Cela les contraint à la précarité, à la clandestinité et à la dépendance puisque le regroupement familial est parfois la seule option rendue possible par des réglementations discriminatoires. Toutefois, de plus en plus de migrantes parviennent à faire reconnaître leurs qualifications en pays d'accueil (ainsi des médecins issus d'Europe de l'Est employés en France pour faire face à la pénurie de médecins français, en particulier en zones rurales, et dont la majorité est constituée de femmes).

MIGRATION DES FEMMES ET RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE (RSS)

« Les pratiques de mobilité des femmes [...] reflètent leur appartenance de genre, en même temps qu'elles mènent à une reformulation des rôles des hommes et des femmes dans les sphères productives et reproductives » (Schmoll, 2005, p. 130). En effet, les migrations des femmes ont un impact hétérogène sur les rapports sociaux de sexe (Durand-Delvigne, *op. cit.* ; Morokvasic, 2010). Ainsi, les femmes qui traversent les frontières agencent des situations souvent inédites d'autonomie et/ou de subordination, notamment en ce qui concerne l'ordre des sexes. Globalement, il semble que ces femmes préservent l'ordre des sexes tout en le distordant subtilement. Elles ne sont pas dans une logique d'affrontement, dont elles n'ont pas les moyens et qui serait dévastatrice (Morokvasic, *op. cit.*). Créant et/ou s'appuyant sur des réseaux féminins de réciprocité et de solidarité, elles s'assurent de nouvelles ressources et de nouveaux pouvoirs, tout en privilégiant le

compromis. Ces nouvelles ressources peuvent être d'ordre économique mais aussi non économique, comme par exemple un meilleur accès aux soins et aux méthodes de contraception. Par ailleurs, les rapatriements de salaires s'accompagnent, implicitement ou explicitement, de rapatriements sociaux susceptibles de transmettre de nouveaux modèles possibles pour les femmes restées au pays. La migration des femmes peut donc avoir une influence subtile sur les normes de genre dans les pays d'origine, dans le sens d'un plus grand progrès social et d'une plus grande égalité. En bref, les migrations des femmes peuvent mettre du jeu dans les rapports sociaux de sexe et conduire à une redistribution (légère et progressive) des rôles de genre (Hugo, 1999). On peut donc penser que ces femmes en mouvement participent à leur mesure à la possible remise en cause de l'ordre des sexes.

Mais la migration peut également contribuer au maintien voire au renforcement de rapports sociaux de sexe inégalitaires et défavorables aux femmes à travers, notamment, la surreprésentation des migrantes dans des emplois peu qualifiés et/ou traditionnellement considérés comme des emplois féminins tels que nourrice, « femme de ménage » ou infirmière. La mobilité ne modifie pas nécessairement l'ordre sexué domestique et familial au sein des familles de migrants (Kuzma, 2003) même si les rôles de sexe évoluent parfois vers une plus grande souplesse (Berry, 2001 ; Hugo, 1999). Par ailleurs, l'emploi de migrantes pour effectuer les tâches domestiques en Europe et en Amérique du Nord constitue généralement une façon de faire face au développement de l'emploi rémunéré des femmes locales sans remettre en cause l'ordre des sexes au sein des cellules familiales. Au pays d'origine, le nouveau pouvoir économique des migrantes et leur statut de pourvoyeuse de ressources peut faire évoluer les rôles traditionnels de genre mais aussi, paradoxalement, renforcer la logique genrée : ainsi des migrantes ayant laissé leurs enfants au pays et qui doivent sans cesse justifier qu'elles sont malgré tout « de bonnes mères », car, bien que pourvoyeuses de ressources économiques, c'est aussi et surtout sur ces critères traditionnels de genre qu'elles seront jugées. Ainsi, tout au long du processus de migration, les migrantes vont devoir donner la preuve qu'elles ne sont pas subversives. Ainsi cette plus grande visibilité des femmes dans la

réalité migratoire se conjugue avec un regard social de contrôle accentué, et cela à la fois dans le pays d'origine et dans le pays d'accueil.

L'INFLUENCE DES STRATÉGIES D'ACCULTURATION DES MIGRANTES

Ainsi, il ne peut être avancé que la migration des femmes conduit nécessairement, et automatiquement, à une meilleure égalité entre les sexes. Face à cet impact hétérogène de la migration féminine sur les rapports sociaux de sexe, des facteurs explicatifs doivent être identifiés afin de comprendre dans quelles conditions la migration des femmes peut générer une plus grande égalité entre les sexes et dans quelles conditions elle risque au contraire de renforcer la logique genrée et les inégalités entre les sexes. L'un de ces facteurs explicatifs potentiels concerne les modes de vie des migrantes et en particulier les stratégies d'acculturation qu'elles emploient : quel mode de vie adopté par une femme migrante est le plus susceptible de susciter des attitudes favorables, dans le pays d'origine et dans le pays d'accueil ? Quel mode de vie pourrait renforcer ou affaiblir la justification des hiérarchies sociales et des croyances sexistes ?

Berry (2001) a proposé un modèle visant à décrire les stratégies d'acculturation des migrants en lien avec les idéologies dominantes des pays d'accueil en matière d'immigration. Il mobilise le concept d'acculturation – utilisé pour décrire les processus impliqués lorsqu'il y a contact entre plusieurs groupes culturels et les conséquences sur les membres de ces groupes – pour comprendre les processus d'influence mutuelle entre migrants et sociétés d'accueil. Selon ce modèle, les situations de contact interculturel provoquées par les migrations peuvent être décrites selon deux dimensions fondamentales : premièrement, le niveau de contact effectif entre les deux cultures et, dans le cas des migrants, le degré avec lequel ils adoptent la culture d'accueil, et deuxièmement, le niveau de maintien de la culture d'origine chez les migrants. Il a été montré que ces deux dimensions sont indépendantes dans la mesure où un haut niveau de contact entre les deux cultures n'entraîne pas nécessairement la disparition de la culture d'origine des migrants (Berry, *op.cit.*). Dans ce cadre, le concept d'attitude d'acculturation (*acculturation attitudes*) renvoie à l'attitude des

migrants à l'égard de ces deux dimensions fondamentales (volonté de développer des contacts avec la culture d'accueil et volonté de maintenir leurs attributs culturels d'origine) tandis que le concept d'idéologie multiculturelle (*multicultural ideology*) renvoie quant à lui à la façon dont la communauté d'accueil considère que les migrants devraient se comporter (toujours le long de ces deux dimensions fondamentales). En fonction de leurs attitudes d'acculturation, les migrants peuvent adopter différentes stratégies d'acculturation décrites par Berry (*op. cit.*). *L'intégration* se caractérise par un niveau élevé de contact avec la culture d'accueil associé au maintien de l'héritage culturel d'origine. *L'assimilation* se caractérise par un niveau élevé de contact avec la culture d'accueil sans maintien de l'héritage culturel d'origine. À l'inverse, *la séparation* se caractérise par peu de contacts avec la culture d'accueil et le maintien de l'héritage culturel d'origine. Enfin, *la marginalisation* se caractérise par peu de contacts avec la culture d'accueil associé à peu de maintien de la culture d'accueil. Parallèlement, le modèle décrit quatre stratégies possibles des cultures d'accueil en fonction de leur idéologie multiculturelle. Le *multiculturalisme* traduit une attitude favorable à l'égard de l'adoption de la culture d'accueil et du maintien de la culture d'origine. *L'assimilation* renvoie à une attitude favorable à l'égard de l'adoption de la culture d'accueil sans conservation de la culture d'origine. La *ségrégation / communautarisme* correspond à une attitude favorable à l'égard du maintien de la culture d'origine sans adoption de la culture d'accueil. Enfin, *l'exclusion* renvoie à une attitude favorable à l'exclusion des deux cultures (ni maintien, ni adoption). Les nombreuses études empiriques (Berry, 2001 ; Bourhis, Moïse, Perreault & Sénécal, 1997 ; Maisonneuve & Testé, 2007) réalisées sur la base de ce modèle (principalement mais non exclusivement en Amérique du Nord) afin d'analyser les stratégies d'acculturation des migrants montrent que l'intégration est le mode d'acculturation valorisé en majorité, suivi soit par l'assimilation soit par la séparation, et la marginalisation est le mode d'acculturation le moins valorisé, tant par les migrants que par les communautés d'accueil.

L'emploi du terme de *stratégie* d'acculturation peut conduire à penser que la voie d'acculturation « choisie » par les migrants dépend

essentiellement d'eux-mêmes. Toutefois, il s'agit d'un biais dispositionnel conduisant à sous-estimer l'influence des préférences de la communauté d'accueil (idéologies multiculturelles) sur les stratégies d'acculturation adoptées par les migrants (Bourhis, 2012). Berry (*op. cit.*) précise que les stratégies d'acculturation des migrants ne sont pas toujours un choix de leur part, qu'elles peuvent être contraintes par les orientations de la société d'accueil et qu'il existe dans tous les cas un processus d'influence mutuelle entre stratégies d'acculturation et idéologies multiculturelles. Bourhis & collaborateurs (1997) vont dans le même sens en soulignant l'impact des politiques mises en œuvre dans les pays d'accueil sur la présence ou l'absence de possibilités réelles pour les migrants de développer des contacts avec la communauté d'accueil et/ou de maintenir leur héritage culturel d'origine. Badea, Jetten, Iyer & Er-Rafiy (2011) ont quant à eux montré que les orientations d'acculturation des migrants dépendent des perceptions de rejet en pays d'accueil et en pays d'origine : le rejet perçu en pays d'accueil et en pays d'origine conduit à réduire l'identification des migrants au pays d'accueil et au pays d'origine respectivement, ce qui, à son tour, affecte la motivation des migrants à adopter la culture d'accueil ou à maintenir leur héritage culturel respectivement. Les migrants qui se sentent rejetés en pays d'accueil sont moins susceptibles que les autres de développer des relations positives avec la culture d'accueil et sont donc moins susceptibles de s'intégrer ou de s'assimiler (Verkuyten & Yildiz, 2007). Parallèlement, les migrants qui se sentent rejetés par leur pays d'origine sont moins susceptibles que les autres de maintenir des relations positives avec la culture d'origine et sont donc plus enclins à s'assimiler à la culture d'accueil et moins enclins à adopter une stratégie d'intégration ou de séparation (Badea & al, 2011). On note dans les deux cas les boucles négatives pouvant s'opérer : rejetés, les migrantes et migrants sont moins susceptibles de rechercher le contact et, en ne recherchant pas le contact, sont plus facilement rejetés.

Bourhis & al. (1997) introduisent le concept de vitalité groupale (*group vitality*) pour rendre compte de la capacité d'un groupe de migrants à décider de par lui-même de sa stratégie d'acculturation, ou au contraire, de sa tendance à être vulnérable à l'impact des orientations

de la communauté d'accueil. La vitalité groupale reposerait sur trois facteurs : le poids démographique du groupe dans une région donnée, son contrôle institutionnel (sa capacité à peser sur les décisions de la communauté d'accueil) et son statut (son niveau de prestige au sein de la communauté d'accueil). De ce point de vue, les migrantes – considérées en tant que groupe social indépendamment de leur origine territoriale respective – constituent un groupe caractérisé par un niveau de vitalité groupale relativement faible eu égard au peu de contrôle institutionnel dont elles bénéficient (le statut de femme migrante, dans un monde encore généralement régi par et pour les hommes, constitue souvent un double handicap du point de vue de la capacité à peser sur les décisions des pays hôtes) et à leur faible statut (dont le cantonnement à des métiers peu valorisés est un indicateur) ; même si cela ne signifie pas qu'elles restent passives et ne mettent pas en place de stratégie de mobilisation (Schwenken, 2005). Pour les femmes migrantes plus que pour d'autres groupes de migrants, les orientations d'acculturation mises en œuvre risquent de refléter un choix imposé par les situations vécues plutôt qu'un choix personnel (même si le diagnostic établi en introduction de cet article donne également des raisons de penser et d'espérer que les migrantes disposent actuellement d'arguments pour gagner en poids sur chacun des trois facteurs de vitalité groupale).

Il existe une littérature abondante sur l'impact des stratégies d'acculturation des migrants, à différents niveaux. Celle-ci s'est essentiellement centrée autour de deux domaines : premièrement, l'impact des stratégies d'acculturation sur les migrants eux-mêmes, et deuxièmement, l'impact de ces stratégies sur la qualité des relations intergroupes entre migrants et communautés d'accueil (le grand oublié étant généralement les relations avec les communautés d'origine). Les recherches menées sur l'impact des stratégies d'acculturation sur les migrants eux-mêmes montrent d'abord un impact sur leurs comportements : les individus en situation d'acculturation changent la façon dont ils s'habillent, dont ils se nourrissent mais aussi leurs valeurs et leur façon de vivre au quotidien en fonction du degré avec lequel ils adoptent la culture d'accueil et de celui avec lequel ils cherchent à maintenir leur héritage culturel d'origine (Berry, 1980). Par ailleurs, les attitudes

témoignant une volonté d'intégration prédisent un meilleur ajustement psychologique ainsi qu'une meilleure adaptation scolaire que les attitudes relevant de la séparation ou de la marginalisation (Berry, 1997). Enfin, Berry, Kim, Minde & Mok (1987) ont montré que les immigrants au Canada qui adoptaient une stratégie d'intégration étaient peu affectés par le stress d'acculturation tandis que ceux qui se sentaient marginalisés reportaient des niveaux élevés de stress d'acculturation, suivis de près par ceux adoptant une stratégie de séparation. Les migrants poursuivant une stratégie d'assimilation reportaient des niveaux moyens de stress d'acculturation. Les recherches menées sur l'impact des stratégies d'acculturation des migrants sur la qualité des relations intergroupes entre migrants et membres de la communauté d'accueil montrent que celle-ci peut varier le long d'un continuum allant de relations essentiellement conflictuelles et tendues à des relations caractérisées par une adaptation mutuelle réussie entre les deux groupes (Berry, 2001). Et l'intégration a été mise en évidence comme étant la stratégie d'acculturation donnant lieu aux relations les plus positives, tout comme le multiculturalisme au niveau des idéologies de la culture d'accueil (Berry, 1997). Les trois alternatives (séparation, assimilation, marginalisation) ne semblent quant à elles pas donner lieu aux mêmes conséquences positives (Berry, 2000). Toutefois, le modèle d'acculturation interactif (Bourhis & al., 1997) met en évidence que l'impact positif de la stratégie d'intégration n'est observé que lorsque celle-ci est acceptée par la communauté d'accueil.

Si le modèle de Berry (2001) a suscité de riches travaux empiriques dans la littérature scientifique, la variable genre n'est que rarement prise en considération dans l'étude des effets des stratégies d'acculturation : ici comme ailleurs, le migrant est, toujours ou presque, un homme (Boukhobza, 2005). Pourtant, les stratégies d'acculturation des migrantes sont susceptibles d'avoir un impact significatif et différencié sur les rapports sociaux de sexe, tant en pays d'origine qu'en pays d'accueil. Ainsi, Durand-Delvigne, Castel et Boza (à paraître) ont mis en évidence dans une série d'études expérimentales que l'acceptation ou le rejet dont les migrantes font l'objet est influencé par l'adoption de la culture d'accueil en pays d'accueil, et par le maintien de la culture

d'origine en pays d'origine. Par ailleurs, le sexisme dit « bienveillant » – consistant à considérer que les femmes sont de petites choses fragiles dont il faut prendre soin – est significativement plus élevé en pays d'origine (la Roumanie est dans cette étude) lorsque la migrante abandonne sa culture d'origine que lorsqu'elle la conserve. Toutefois, de tels résultats n'ont pas été observés en pays d'accueil (la France est dans cette étude), la stratégie d'acculturation employée par la migrante n'influençant pas le niveau de sexisme exprimé par les citoyens du pays d'accueil. Par contre, le fait d'être confronté à une stratégie assimilationniste de la part des migrantes (adoption de la culture d'accueil sans maintien de la culture d'origine) conduit les membres du pays d'accueil à renforcer leur orientation à la dominance sociale, c'est-à-dire leur tendance à justifier la domination de certains groupes sociaux sur d'autres. Tout se passe comme si, mis en contact avec une stratégie d'acculturation caractérisée par la domination de leur culture sur la culture étrangère, les membres du pays d'accueil tendaient à légitimer cette domination. Là aussi, une boucle négative apparaît : une orientation à la dominance sociale (ODS) élevée conduit les citoyens du pays d'accueil à préférer l'assimilation (domination de leur propre culture sur celle de l'exogroupe) et l'assimilation des migrant.e.s renforce l'ODS des membres du pays d'accueil... À l'inverse, on ne retrouve pas ces résultats en pays d'origine : la séparation (domination de la culture d'origine sur la culture d'accueil) ne donne pas lieu à une augmentation de l'ODS en pays d'origine.

CONCLUSION

La littérature scientifique s'accorde globalement pour souligner l'impact positif, tant en pays d'origine qu'en pays d'accueil, de politiques favorisant une réelle intégration (ni assimilation, ni marginalisation, ni communautarisme) des migrantes et migrants. De façon à maintenir des relations positives avec les ressortissants des deux pays, pays d'accueil et pays d'origine, et à éviter d'être rejetées, les migrantes sont fortement enjointes à maintenir un attachement à leur culture d'origine tout en adoptant la culture d'accueil, et ainsi à développer une identité hybride et multiculturelle. Cela souligne l'état de tension dans

lequel chaque migrante est placée lorsqu'elle a à faire face en pays d'accueil à des politiques favorisant l'assimilation et qui l'enjoignent, au contraire, à se « fondre dans la masse » en étouffant leur culture d'origine... De telles politiques n'assurent pas une meilleure intégration en pays d'accueil, tandis qu'elles renforcent par contre la probabilité que les migrantes soient placées dans un état de dissonance et qu'elles soient rejetées par les membres de leur pays d'origine. Par conséquent, ces résultats viennent appuyer les migrantes dans leur combat pour la reconnaissance de leur identité pleine et entière, multiculturelle, et vont dans le sens d'un encouragement aux sociétés et gouvernements afin que soit facilité le développement de telles identités hybrides et multiculturelles. Premièrement, le maintien de leur héritage culturel permet aux migrantes de conserver plus facilement des relations positives avec la communauté d'origine, essentielles à leur épanouissement. Deuxièmement, l'assimilation renforce l'orientation à la dominance sociale en pays d'accueil, la tendance à légitimer la domination de certains groupes par d'autres, source majeure de conflits intergroupes. Troisièmement, dans l'étude de Durand-Delvigne et collaborateurs, les participants français valorisent autant sinon plus l'intégration que l'assimilation (un bémol toutefois : dans cette étude les participants sont des étudiants, dont les positions à cet égard peuvent ne pas être représentatives de la population française dans son ensemble). Tout cela conduit à questionner l'idéologie républicaine assimilationniste, toujours en vigueur en France (Bourhis & al., 1997), consistant à considérer la suppression des différences ethnolinguistiques et ethnoculturelles comme une précondition à l'égalité de traitement entre tous (Sabatier & Berry, 1994). À condition que le maintien d'un héritage culturel propre s'accompagne d'un échange et d'une interpénétration entre les différentes cultures et de l'identification de tous à des valeurs et à une culture commune en tant que français quel que soit son origine, l'intégralité de la littérature scientifique sur l'immigration et l'acculturation converge vers l'idée que le développement de relations non-conflictuelles entre groupes ne s'appuie pas sur la suppression des différences mais sur leur intégration. Berry (2001) a décrit les conditions nécessaires à l'établissement de telles politiques d'intégration des

migrants : développement d'une idéologie multiculturelle, valorisation de la diversité culturelle, lutte contre les discriminations, renforcement d'attitudes mutuelles positives entre groupes sociaux et enfin possibilité pour tous les individus de s'identifier à la société dans son ensemble. Cela nécessite également que les migrants aient le souhait et la possibilité de maintenir leur héritage culturel d'origine ; ce qui implique qu'ils ne soient pas rejetés par les membres du pays d'origine (Badea & al, 2011) ; ce qui implique à son tour qu'ils ne soient pas forcés à s'assimiler et à abandonner tout signe d'appartenance à leur culture d'origine. L'intégration est donc à la fois une cause et une conséquence de l'entretien de relations positives avec le pays d'origine tandis que l'assimilation est à la fois une cause et une conséquence de la détérioration des liens avec le pays d'origine. Par ailleurs, parce que cela contribue à favoriser une image positive des migrantes et à réduire le sexisme et l'orientation à la dominance sociale, le développement de politiques favorisant l'intégration des migrantes, quelle que soit leur origine ethnique et sociale, contribue également à augmenter le statut, le contrôle et la vitalité groupale des femmes migrantes et constitue de ce fait un pas important vers une plus grande égalité entre les sexes.

Davy Castel est enseignant-chercheur en psychologie sociale et du travail à l'Université de Picardie Jules Verne.

BIBLIOGRAPHIE

Badea, C., Jetten, J., Iyer, A. & Er-Rafiy, A. (2011). Negotiating dual identities: The impact of group-based rejection on identification and acculturation. *European Journal of Social Psychology*, 41, 586-595.

Berry, J. W. (1997). Immigration, acculturation and adaptation. *Applied Psychology*, 46, 5-68.

Berry, J. W. (2000). Sociopsychological costs and benefits of multiculturalism. In J. Dacyl & C. Westin (Eds.), *Governance of cultural diversity* (pp. 297-354). Stockholm, Centre for Research in International Migration and Ethnic Relations.

Berry, J.W. (2001). « A psychology of immigration ». *Journal of Social Issues*, 57, 615–631.

Berry, J. W., Kim, U., Minde, T. & Mok, D. (1987). « Comparative studies of acculturative stress ». *International Migration Review*, 21, 491-511.

Boukhobza, N. (2005). « Les filles naissent après les garçons ». *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 21, 1, 227-242.

Bourhis, R. Y., Moïse L. C., Perreault, S. & Sénécal, S. (1997). « Towards an Interactive Acculturation Model : A Social Psychological Approach ». *International Journal of Psychology*, 32, 6, 369-386.

Durand-Delvigne, A. (2012). « Migrações das mulheres e dinâmica das fronteiras entre los sexos ». In I. D'Avila, T. Maciel & R. Andrade (Eds.), *Fronteiras e diversidades culturais no seculo XXI : Desafios para o reconhecimento no estado global*. Rio de Janeiro : Mauad X.

Durand-Delvigne, A., Castel, D. & Boza, M. (à paraître). « L'impact des stratégies d'acculturation des migrantes sur le sexisme, l'orientation à la dominance sociale et la perception de la migrante en pays d'accueil et en pays d'origine ». *Revue Internationale de Psychologie Sociale*.

Gafner, M. & Schmidlin, I. (2005). « Le genre et la législation suisse en matière de migration ». *Nouvelles questions féministes*, 26, 16-37.

Kuzma, E. (2003). *Les immigrés polonais à Bruxelles* ». Bruxelles, Université de Bruxelles.

Maisonneuve, C. & Testé, B. (2007). « Acculturation preferences of a host community: The effects of immigrant acculturation strategies on evaluations and impression formation ». *International Journal of Intercultural Relations*, 31, 669-688.

Morokvasic, M. (2010). « Le genre est au cœur des migrations ». In J. F. Falquet, H. Hirata, D. Kergoat, B. Labari, N. Le Feuvre & F. Sow (Eds). *Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail*. Paris, Presses de Sciences Po., pp. 105-119.

ONU. (2006). « World Population Monitoring Focusing on International Migration and Development », Report of the Secretary-General (E/CN.9/2006/3). New-York, ONU.

Oso Casas, L. (2005). « La réussite paradoxale des bonnes espagnoles de Paris. » *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 21, 1, 107-129.

Riano, Y. & Baghdadi, N. (2007). « Je pensais que je pourrais avoir une relation plus égalitaire avec un européen ». *Nouvelle question féministe*, 26, 38-53.

Schwenken, H. (2005). « The Challenges of Framing Women Migrants' Rights in the European Union. » *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 21, 1, 176-194.

UNFPA. (2006). « État de la population mondiale. Vers l'espoir, les femmes et la migration internationale ». New-York : rapport du Fonds des Nations Unies pour la population. www.unfpa.org

Verkuyten, M., & Yildiz, A. A. (2007). « National (dis)identification and ethnic and religious identity: A study among Turkish-Dutch Muslims », *Personality and Social Psychology Bulletin*, 33, 1448-1462.

Partie 3

Agir sur l'espace avec le genre

Peut-on parler de ségrégation spatiale à propos des voitures de métro réservées aux femmes ? Le cas de São Paulo.

Marion Tillous

Ce chapitre a pour objet le harcèlement sexuel dans l'espace public et les dispositifs qui peuvent être imaginés pour lutter contre cette forme de violence envers les femmes. Il s'intéresse plus particulièrement à la controverse qui entoure l'introduction de voitures de métro réservées aux femmes (appréhendée ici à partir du cas de São Paulo) au sein de laquelle un argument de principe domine et occulte les arguments pratiques : l'idée que ce dispositif de non-mixité introduirait une ségrégation dans l'espace public. Nous serons ainsi conduits à nous intéresser à ce qu'est en fait cet espace public que l'on définit en principe comme un espace universellement accessible par opposition à l'espace privé. L'enjeu de ce travail est de permettre que soit envisagée l'introduction de dispositifs non-mixtes sans que l'argument anti-ségrégationniste coupe court à tout débat. Cela ne signifie pas pour autant que l'introduction de voitures réservées aux femmes est nécessairement souhaitable, mais que le débat doit être repositionné sur des questions pratiques que l'on peut résumer par : un tel dispositif peut-il ou non être vecteur d'une émancipation féminine à l'égard des violences envers les femmes ?

La première partie est consacrée à une présentation synthétique de la controverse au sujet de l'introduction de voitures réservées aux femmes à São Paulo. La lectrice un peu pressée ou peu intéressée par ces détails peut se rendre directement au dernier paragraphe de cette partie, et poursuivre à partir de là sa lecture. La partie 2 envisage la lecture de ce dispositif en termes de non-mixité choisie ou subie dans la perspective de démontrer l'invalidité de l'argument anti-ségrégationniste. Les parties 3 à 5 abordent le sujet par la notion d'universel. La sixième partie, conclusive, fait l'état des questions qui se posent une

fois l'argument anti-ségrégationniste invalidé quant à l'introduction des voitures réservées aux femmes.

1. ÉLÉMENTS SUR LA CONTROVERSE PAULISTE

Le harcèlement sexuel dans les transports collectifs est un problème ancien au Brésil, qui ne donnait lieu qu'à des réponses individuelles ou privées¹, jusqu'à ce qu'il devienne un problème public au milieu des années 1990. Sa constitution en problème public s'est nouée autour de la dénonciation d'une forme spécifique de harcèlement – le frottement avec éjaculation sur les vêtements – et, conjointement, de la demande d'une réponse spécifique – les voitures réservées aux femmes. Ainsi, en 1995, le *Clube de Mães de Vila Falchi*² a initié une pétition exigeant l'instauration de voitures réservées aux femmes dans les trains urbains³ suite à l'agression de l'une d'entre elles, Maria de Lurdes : elle s'était retrouvée avec les vêtements tachés de sperme alors qu'elle se rendait au travail.

La pétition en question a obtenu une grande audience, et des voitures réservées aux femmes furent introduites dans les trains urbains dès le 16 octobre 1995⁴ ; elles ont été supprimées deux ans plus tard. Les articles de presse décrivent en effet un dispositif faiblement accepté par les usager.e.s : dès le premier jour à midi, a été recensée la destruction de 20 % des adhésifs placés sur les voitures par la CPTM (*Folha de São Paulo*, 17.10.95). Beaucoup d'hommes entraînent dans les voitures réservées dont l'accès n'était ni contrôlé par un personnel spécifique, ni sanctionné par une amende. Le contrôle de l'accès à certaines voitures peut paraître difficile d'un point de vue opérationnel en particulier aux heures de plus grande fréquentation (*Agência Brasil*,

1. Une grand-mère pouvait conseiller par exemple à sa petite-fille de garder une aiguille à tricoter avec elle dans le bus pour piquer les frotteurs.

2. Club de Mères de Vila Falchi, un quartier de Mauá, dans le Grand São Paulo

3. Opérés par la Companhia Paulista de Trens Metropolitanos – CPTM.

4. Pour une analyse plus détaillée du cas pauliste et des raisons qui ont conduit à l'introduction des premières voitures réservées aux femmes dans les trains urbains de São Paulo, cf. (Tillous 2016b; Tillous 2016a).

06.04.14), pourtant il est effectif dans le métro de Rio en heures de pointe, et même dans le métro de São Paulo aujourd'hui : l'accès aux voitures « embarquement préférentiel », réservées en priorité aux personnes en situation de handicap, donne lieu à un contrôle systématique des cartes d'invalidité dans les stations les plus fréquentées en heures de pointe. Si aucun contrôle ni aucune amende n'étaient prévues au milieu des années 1990 pour assurer le bon fonctionnement des voitures réservées aux femmes, c'est d'abord parce que la CPTM considérait qu'elle ne pouvait pas interdire aux hommes d'entrer dans ces voitures en raison de l'article 5 de la Constitution brésilienne qui garantit l'égalité des hommes et des femmes en termes de liberté de circulation (*Agência Brasil*, 06.04.14). Le dispositif ne pouvant être rendu obligatoire, il n'aurait pu fonctionner que s'il avait été accepté par les usagers masculins, donc par le groupe auteur des agressions... ce qui n'a pas été le cas.

Plusieurs projets de loi ont tenté de réintroduire ce dispositif par la suite, provoquant une controverse qui a trouvé son acmé entre octobre 2013 et août 2014. En mars 2013, le député Jorge Caruso déposa à l'*Assembleia Legislativa do Estado de São Paulo*⁵ (Alesp) un projet de loi imposant l'introduction d'au moins une voiture exclusivement réservée à l'usage des femmes sur chaque métro ou train de l'État de São Paulo. La *Câmara Municipal*⁶ approuva quelques mois plus tard (01.10.2013) un projet de loi identique pour la ville de São Paulo. S'il ne fut pas suivi d'effet, car le métro comme le train sont de la responsabilité de l'État et non de la Ville, ce vote donna une légitimité à ce type de mesure, au point que l'Alesp l'approuva le 3 juillet 2014⁷. Pour être mis en service, le dispositif de voitures réservées n'avait plus qu'à recevoir l'approbation du gouverneur de l'État de São Paulo.

5. Assemblée législative de l'État de São Paulo

6. Conseil Municipal de la Ville de São Paulo

7. L'entrée en service de ce dispositif à Brasília l'année précédente (01.07.2013) a également joué un rôle dans le vote de l'Alesp, huit ans après la troisième grande ville du pays, Rio.

Une réunion fut alors organisée sous la direction du *Conselho Estadual da Condição Feminina*⁸ (CECF) le 11 juillet réunissant « toutes »⁹ les organisations féministes apparentées au sujet (entretien avec Rosmarry Corrêa, présidente du CECF, le 22.04.2015). Celles-ci votèrent à l'unanimité une motion contre le projet de loi demandant au gouverneur Geraldo Alckmin d'y mettre son veto et proposant une série de mesures destinées à traiter le problème. Leur argument : le projet « ne contribue pas à combattre la violence contre la femme, (mais) renforce encore la *ségrégation* et la culpabilisation de la femme ». Les slogans proclamés lors des manifestations qui firent suite à l'approbation de la mesure par l'Aesp et se poursuivirent jusqu'à la décision du gouverneur d'État affirmaient : « *A cidade que a gente quer não segrega a mulher* » (« La ville que nous voulons ne ségrègue pas les femmes », *Madalenas*, 15.09.14.) et « *Segregar não vai adiantar* » (« Ségréguer ne va pas aider », *o Globo*, 18.07.14). Lors de la manifestation du 18 juillet, une femme se tint nue derrière des grilles sur lesquelles était affiché « Bienvenue dans le wagon rose » (*Terra*, 18.07.14). Le 12 août, Geraldo Alckmin annonça publiquement la décision de mettre son veto au projet de loi, en s'appuyant sur la motion des organisations féministes, invitées pour l'occasion : « je loue la bonne intention du législateur, mais le chemin de la *ségrégation* ne semble pas être le bon » (*UOL*, 12.08.14). »

2. POSITION DU PROBLÈME — EXAMEN DE L'ARGUMENT ANTI-SÉGRÉGATIONNISTE EN TERMES DE NON-MIXITÉ

La lecture de la « séparation » entre femmes et hommes en termes de « ségrégation », de « ghetto » ou « d'apartheid », argument central des opposant.es aux voitures réservées aux femmes paulistes, est un argument qui voyage bien. À l'automne 2014 puis 2015 au Royaume-Uni ou au printemps 2016 en Allemagne ce même argument fut mobilisé

8. Conseil d'État de la Condition Féminine – État de São Paulo.

9. En fait, il est très probable que les organisations féministes publiquement en faveur du dispositif (*Folha SP*, 12.07.2014) aient été écartées de cette réunion (entretien avec Marisa Santos, militante du *Movimento Mulheres em Luta*, 01.05.15).

par les organisations féministes opposées aux voitures séparées. Les médias français furent particulièrement prompts à se faire le relai de cette controverse et en particulier de la position qui vise à rétablir le principe de non-ségrégation contre les arguments stratégiques : « La proposition fait bondir les défenseurs de l'égalité. La ségrégation dans les transports publics suggère à la fois qu'une société mixte harmonieuse est une utopie et que les hommes sont tous de potentiels prédateurs par nature. Aux femmes de « s'écarter » de l'espace normal pour avoir la paix. Si l'on peut comprendre le soulagement immédiat de certaines, on regrette la logique à l'œuvre derrière l'apparent pragmatisme » (*Le Figaro Madame*, 6 octobre 2014).

Ce n'est pas la première fois que la figure de la ségrégation fut mobilisée pour s'opposer à un projet visant apparemment l'émancipation féminine ou anti-patriarcale : les événements culturels, réunions politiques et manifestations en non-mixité femmes, lesbiennes, ou « non-homme cisgenre¹⁰ » par exemple ont, depuis les années 1970, été fortement critiquées sur cette base. L'intérêt des réunions et marches en non-mixité est d'offrir de la place aux personnes dominées par le patriarcat pour leur permettre de prendre la parole, se trouver dans l'espace public, assurer leur propre sécurité, en se débarrassant de la présence de ceux qui, occupant une position dominante, seront perçus comme plus légitimes ou compétents. Les événements et réunions non-mixtes ouvrent plus spécifiquement un espace bienveillant pour évoquer les formes de domination jusque dans leurs implications les plus intimes. L'apprentissage de l'exclusion aux hommes cisgenres peu habitués à se voir refuser l'accès à un espace est en outre un bénéfice de cette démarche. La non-mixité choisie est un instrument de l'émancipation féminine, ce qui n'est pas le cas de la non-mixité subie, celle qui interdit l'accès d'espaces politiques, culturels, physiques aux femmes, et qui relève de l'exclusion.

10. Cisgenre : dont l'identité de genre correspond au sexe qui lui a été assigné à la naissance. Par opposition à transgenre.

L'opposition entre non-mixité choisie et subie est donc un bon marqueur du rôle d'un dispositif de non-mixité en termes d'émancipation féminine, et il serait possible de montrer l'invalidité de l'argument anti-ségrégationniste sur cette base. Mais dans le cas des voitures réservées aux femmes, elle ne fonctionne pas tout à fait : le fait que les voitures réservées aux femmes soient instaurées sur décision de l'opérateur de transport n'en fait-il pas une non-mixité subie ? Il ne s'agit pourtant pas d'une exclusion comme si des voitures réservées aux hommes étaient instaurées ; ou comme lorsque, pendant la Seconde Guerre mondiale, seule la voiture de queue (2^e classe) était autorisée aux « nègres et aux juifs »¹¹. Au contraire, ces voitures réservées aux femmes sont demandées par les personnes qui subissent le harcèlement sexuel dans les transports collectifs et cherchent à s'en extraire, ce qui est au principe de la non-mixité choisie. Reste que la frontière entre non-mixité subie et choisie est ici, du fait du rôle central joué par les acteurs institutionnels (autorité organisatrice et opérateur), trop floue pour permettre l'examen de la validité de l'argument anti-ségrégationniste.

3. EXAMEN DE L'ARGUMENT ANTI-SÉGRÉGATIONNISTE AU PRISME DU CONCEPT D'UNIVERSEL : ENTRÉE EN MATIÈRE

Il nous semble donc utile de faire le détour par la notion d'universel telle qu'elle est mobilisée par les opposant.e.s aux voitures réservées aux femmes. La séparation entre les sexes apparaît à première vue comme une menace pour l'égalité de traitement entre femmes et hommes, et pour la disparition des « classes de sexe » dans une indifférenciation universelle. Mais de quel universel parle-t-on ? La controverse autour de la parité politique est éclairante à ce sujet, bien qu'elle porte sur un espace public débarrassé de sa dimension physique, l'espace public politique et communicationnel, ou « sphère publique » (Habermas 1962).

11. La mesure date d'un ordre de l'autorité allemande daté du 8 novembre 1940, mais n'a été appliquée aux « juifs » qu'à compter de 1942, suite à l'obligation du port de l'étoile jaune comme signe distinctif. *Lettre du Préfet de la Seine à Monsieur le Commissaire Général aux Questions Juives du 10 juin 1942. Objet : « Conditions d'admission des voyageurs juifs dans le Chemin de fer Métropolitain ».*

On savait depuis le *Deuxième Sexe* que ce sont les hommes qui sont détenteurs de l'universel. Un universel que les héritières de Simone de Beauvoir ont qualifié de « masculin général » (Guillaumin 1984) ou de « masculin neutre », en référence au neutre grammatical qui, en français, est un masculin, en vertu du principe qui voudrait que « le masculin l'emporte sur le féminin ». Monique Wittig affirme ainsi que le genre, au sens grammatical du terme, « est l'indice linguistique de l'opposition politique entre les sexes. Genre est ici employé au singulier car en effet il n'y a pas deux genres, il n'y en a qu'un : le féminin, le "masculin" n'étant pas un genre. Car le masculin n'est pas le masculin mais le général. Ce qui fait qu'il y a le général et le féminin, la marque du féminin » (Wittig 1980, p. 100).

À cet universel du masculin neutre s'oppose la figure de l'autre, l'altérité étant une construction des hommes en tant qu'ils sont dominants, construction reposant sur une pensée hiérarchisée de la différence. « En effet, une "vraie" différence est d'une part réciproque – un chou est aussi différent d'une carotte qu'une carotte l'est d'un chou –, et d'autre part n'implique pas de comparaison au détriment de l'un des termes. Or la différence invoquée sans arrêt à propos des femmes, mais aussi des homosexuel.le.s, des "Arabes", des Noir.e.s, n'est pas réciproque, bien au contraire. Ce sont elles et eux qui sont différent.e.s : les hommes, les hétérosexuels, les Blancs, quant à eux ne sont "différents" de personne, ils sont au contraire "comme tout le monde" » (Delphy 2013, p. 9). Colette Guillaumin développe cette idée en s'appuyant sur l'étymologie du terme : « *différence* vient d'un verbe latin (*fero*) qui veut dire "porter", "orienter". Dif-férence ajoute l'idée de dispersion (di) à celle d'orientation ; on dit "différer *de*". [...] Le noyau du sens est l'éloignement d'un centre, l'éloignement d'une référence (toujours *fero*). Dans la pratique, on prétend peut-être vouloir dire : "X et Z sont différents l'un de l'autre", mais en réalité on prononce "X est différent de Z". On met Z en position de référent [...]. En somme, la différence se pense a) dans un rapport, b) mais dans un rapport de type particulier où il y a un point fixe, un centre qui ordonne autour de lui et auquel les choses se mesurent, en un mot un *référent* » (Guillaumin 1979, p. 679).

Lorsque l'idée de mettre en place des politiques d'action positive, à travers principalement l'instauration de quotas paritaires entre hommes et femmes dans le domaine de la représentation politique, devient une revendication comme moyen d'accès des femmes aux fonctions politiques, des voix s'élèvent pour dénoncer l'essentialisme sous-jacent à cette revendication, qui reviendrait à inscrire dans la loi constitutionnelle française la distinction de sexe. Christine Delphy oppose à ces critiques « que la défense de l'universalisme opposée aux groupes dominés, sous prétexte de crainte de communautarisme est en fait une défense de l'accaparement de l'universel par une catégorie très spécifique de la population, les hommes blancs » (Delphy 2010, pp. 310-311). Elle montre, que c'est le fait de ne pas reconnaître l'existence de groupes opprimés au sein de la société, et donc de feindre de croire dans l'effectivité de l'universel créé par les dominants, qui reconduit la situation d'oppression, et non l'inverse. Elle dénonce ainsi l'universalisme du masculin neutre comme un « faux universalisme », une apparence d'universalisme, qui, parce qu'elle ne reconnaît pas les discriminations prétend les avoir effacées et renvoie à celles et ceux qui les dénoncent la responsabilité de leur existence. Elle lui oppose un « universalisme vrai », celui de l'égalité des droits, qui n'existe pas encore : « c'est un projet, [...] une utopie pour laquelle il faut se battre » (Delphy 2010b, p. 307).

La validité d'une action positive et d'une politique de quotas pour favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives a finalement été reconnue et inscrite dans la loi constitutionnelle du 8 juillet 1999 (n° 99-569) puis dans la loi ordinaire le 6 juin 2000 (n° 2000-493). Cette loi contraint les listes candidates à une stricte parité et prévoit une alternance des candidat.e.s de chaque sexe sur les listes. La loi du 31 janvier 2007 (n° 2007-128) étend ces obligations aux élections locales et réduit la possibilité de s'y soustraire par le règlement d'une amende. Peut-on considérer que ce qui est valable pour la sphère publique l'est également pour l'espace public ?

4. L'ESPACE PUBLIC, DÉFINI PAR SON HOSPITALITÉ UNIVERSELLE

L'espace public, celui de l'interaction en face-à-face, a été défini par Isaac Joseph, sociologue pragmatiste héritier d'Erving Goffman, comme un espace qui « conjugue les propriétés d'un espace de circulation régi par un « droit de visite » – l'hospitalité *universelle*, au contraire du droit d'accueil chez soi, ne garantissant que le simple passage sur le territoire d'autrui – et les propriétés d'un espace de communication régi par un droit de regard qui demande que toute action puisse satisfaire aux exigences d'une "parole" publique, c'est-à-dire de se soumettre aux protocoles de l'aveu et aux procédures de la justification » (*c'est nous qui soulignons* ; Joseph 1992, p. 211). On trouve dans cette définition les caractéristiques propres à la sphère publique politique et communicationnelle habermassienne. On y retrouve également la notion d'universel qui nous intéresse depuis le précédent paragraphe. L'espace public est un espace d'hospitalité *universelle*, dans lequel *tout le monde* a la légitimité d'aller et venir. Et si, une fois encore, ce « tout le monde » ne concernait en fait qu'une partie des personnes fréquentant cet espace ?

Il semble en effet que les rituels d'interaction, rituels de civilité qui garantissent l'hospitalité universelle tels que la motilité coopérative, les échanges confirmatifs et marques de gratitude, ou les échanges réparateurs (Goffman 1959), ne soient effectivement rituels donc systématiques que si les deux personnes en interaction sont du même sexe. Ce qu'a montré Carol B. Gardner, élève de Goffman, dans son ouvrage *Passing by: Gender and Public Harassment* (1995), ainsi que dans l'article « Analyzing Gender in Public Places: Rethinking Goffman's Vision of Everyday Life » (1989). Marylène Lieber synthétise ainsi sa démarche : « Gardner reproche au Goffman de *La mise en scène de la vie quotidienne* de considérer les échanges entre inconnus comme relativement rares et comme étant dus la plupart du temps à une demande de renseignements cordiale et sympathique. Les observations effectuées à propos des femmes par Gardner ne vont pas dans ce sens. Selon elle, les remarques sont un moyen langagier d'opérer un contrôle social sur les femmes dans l'espace public » (2008, p. 63).

L'analyse du rituel d'inattention civile est particulièrement instructive à ce titre. Les normes de l'action en public ménagent, en même temps que le devoir de lisibilité (corollaire du droit de regard), le droit au retrait et à l'aparté. Erving Goffman a notamment identifié l'existence d'un rite d'échange de regards entre deux passants qu'il nomme « inattention civile », qui « consiste à montrer à autrui qu'on l'a bien vu et que l'on est attentif à sa présence (lui-même devant en faire autant) et, un instant plus tard, détourner l'attention pour lui faire comprendre qu'il n'est pas l'objet d'une curiosité ou d'une intention particulière » (Goffman 1963, pp. 83-88). Or, ce qui advient entre deux personnes « comme tout le monde », c'est-à-dire entre deux hommes, ne fonctionne plus lorsque l'une des deux personnes est une femme, ce que n'avait pas identifié Erving Goffman¹² : le regard ne se détourne plus, au risque d'être intrusif (Gardner 1995, p. 135).

Il existe ainsi un différentiel de disponibilité dans l'espace public, qu'Erving Goffman a développé à travers la notion de « personne ouverte » (1963, p.126) qu'il associe notamment aux enfants et que nous proposons d'étendre aux femmes¹³. Une « personne ouverte », est une personne considérée socialement comme pouvant être sollicitée à la demande (« *can be engaged at will* »), comme si elle portait un uniforme qui ne pouvait être ôté, et qu'elle ne pouvait être « en dehors de son service » à aucun moment de la journée (1963, p. 126). Sa disponibilité dans l'espace public est contrainte, et ne dépend qu'à la marge de sa volonté propre.

Les différents manquements à la civilité en public regroupés sous le terme de harcèlement sexuel, rendus légitimes par ce différentiel de disponibilité, et que l'on pourrait qualifier, du fait de leur systématisme et de leur légitimité, de rituels d'*incivilité*, sont autant de

12. Raison pour laquelle les noms utilisés plus haut dans ce paragraphe n'ont pas été féminisés !

13. Ce que ne fait pas Carol B. Gardner, qui le réserve aux femmes accompagnées de personnes ouvertes comme les enfants (1995, p.99), ou porteuses d'un stigmate ou d'un signe distinctif (1995, pp. 93-94).

situations que Marylène Lieber qualifie de « rappels à l'ordre sexué » (Lieber 2008, p. 65). La figure du *sniper* développée par Isaac Joseph permet de bien comprendre le lien entre disponibilité totale dans l'espace public et contrôle social : « Le *sniper* s'en prend à la liberté d'aller et venir et il sait ce qu'il fait : la terreur qu'il exerce n'est pas aveugle, il ne fait pas de victimes au hasard dans la population en général. Sa lunette lui permet de viser très précisément sa cible : le passant singulier qui s'aventure à découvert. Le *sniper* entend régner sur l'espace de circulation et demeurer le seul maître du visible. Il y avait, dans le Caire médiéval et ottoman, une fonction de régulation très exactement opposée à celle du *sniper*. Exercée par un personnage appelé le *Qadi*, elle consistait à vérifier qu'il n'y ait pas d'entrave à la libre circulation, ni de gêne pour les voisins et d'atteinte à leur droit à la lumière et à la vue. [...] Entre le *sniper* et le *Qadi*, il y a la distance, mesurable en termes de visibilité, entre guerre civile et paix civile » (1992, p. 210).

Dans l'espace public aussi, l'universel actuel est un universel du masculin neutre. C'est un « faux universel » qui n'a pas à être respecté en tant que tel puisqu'il ne garantit pas l'égalité effective des droits de circulation des femmes dans l'espace public, ce que Christine Delphy désigne comme un « universel vrai ». Si l'on se risque à l'anglicisme, on opposera plutôt l'universel actuel à l'universel *actual*, qui doit se traduire dans les faits et non pas être simplement déclaré pour exister ; et qui constitue à ce titre un horizon d'action plus qu'un état présent, actuel. Renoncer à mettre en place un dispositif pouvant favoriser l'émancipation féminine pour préserver l'universel actuel de l'espace public revient à contraindre les femmes à fréquenter un espace dans lequel, comme en grammaire, « le masculin l'emporte sur le féminin » : ce que nous nommons l'injonction à l'espace public.

5. L'ÉTAT, PRODUCTEUR D'UNIVERSEL

D'où vient que l'universel du masculin neutre est légitime au point de constituer, dans l'espace public, une injonction ?

L'universel du masculin neutre est légitime parce qu'il s'adosse à celui produit par l'État sous la forme d'un système juridique. C'est ainsi que l'opposition masculine à l'instauration de voitures réservées aux femmes s'appuie sur la référence aux droits constitutionnels garantissant la liberté de circulation dans une égalité entre hommes et femmes. Nous avons vu plus haut (§1) que par exemple l'accès aux premières voitures réservées aux femmes n'étaient ni contrôlé ni sanctionné en vertu de l'application de l'article 5 de la Constitution Brésilienne (1988). Dans cet article, il est simultanément affirmé que « tous sont égaux devant la loi, et sans distinction de quelque nature ; est garantie à tout brésilien et à tout étranger résidant au Brésil l'inviolabilité du droit à la vie, à la liberté, à l'égalité, à la sûreté et à la propriété » (en-tête de l'article) ; qu'« hommes et femmes sont égaux en droits et en obligations » (section I) ; et que « les déplacements sur le territoire national sont libres en temps de paix » (section XV).

On pourrait opposer aux responsables de la CPTM du milieu des années 1990, que ce même article pourrait être interprété tout à fait différemment et que la garantie d'une liberté de circulation dans une égalité entre hommes et femmes pourrait, au contraire, servir d'argument à la mise en œuvre de mesures de protection pour les femmes victimes de violence au cours de leur déplacement, de façon à leur permettre de se déplacer sans être soumises au contrôle social masculin. Mais ce serait oublier que l'universel au fondement du système juridique est une ressource, et à ce titre, n'est pas mobilisable par tou.te.s. L'universel n'est pas opposable en principe, mais uniquement en pratique : il dépend alors des rapports de pouvoir dans un champ donné, l'État, et des capacités de mobilisation de cette ressource par les acteurs et actrices en présence (Bourdieu, 2012). Qu'est-ce que cela signifie ?

L'État, dans la perspective bourdieusienne qui nous intéresse ici, « n'est pas un bloc, c'est un champ. Le champ administratif, comme secteur particulier du champ du pouvoir est un champ, c'est-à-dire un espace structuré selon des oppositions liées à des formes de capital spécifiques, des intérêts différents » (Bourdieu 2012, p. 41). Le champ n'est pas un

jeu, car ses règles ne lui sont pas extérieures, mais en sont le produit. « Dans le jeu d'échec, il y a des règles explicites, conscientes, formulées, énoncées qui sont extérieures au jeu, qui lui préexistent et lui subsistent ; elles sont stables sous réserve de réforme et sont admises explicitement par les joueurs qui acceptent les règles du jeu. Une propriété très importante est que les règles qui organisent ce jeu sont hors-jeu : il n'est pas question, pendant le jeu, d'entreprendre une négociation avec l'adversaire. Dans un champ, les règles sont des régularités implicites, une toute petite partie seulement des régularités étant portée à l'état explicite » (p. 165-166). Les règles du champ, même lorsqu'elles sont explicitées sous la forme par exemple du système juridique dans le cadre du champ administratif d'État, « ne sont pas stables à la différence des règles du jeu ; elles ne sont pas extérieures au jeu. Les contraintes selon lesquelles le jeu¹⁴ est joué sont elles-mêmes le produit du jeu » (p. 166) et dépendent des rapports de pouvoir au sein de ce champ.

L'État est le champ dans lequel la ressource en jeu est « l'universel » (p.172). En effet, « entrer dans ce jeu du politique conforme, légitime, c'est avoir accès à cette ressource progressivement accumulée qu'est l'« universel », dans la parole universelle, dans les positions universelles à partir desquelles on peut parler au nom de tous, de l'*universum*, de la totalité d'un groupe. On peut parler au nom du bien public, de ce qui est bien pour le public et, du même coup, se l'approprier » (p.172). Et puisqu'on ne peut pas parler au nom de l'universel sans du même coup interdire aux autres acteurs et actrices d'en faire de même, l'universel est une ressource limitée ; « il y a un capital de l'universel » (p.173). L'accès à la ressource « universel » dépend des rapports de force dans le champ « État » en même temps qu'il les dessine et le conforte. Les juristes par exemple, acteurs de la constitution du système juridique de l'État auxquels Bourdieu consacre de nombreux cours, sont « virtuoses dans l'art d'universaliser leurs intérêts particuliers » (p.570) : ce sont eux qui possèdent le plus grand capital dans la ressource « universel » donc dans le champ de l'État.

14. Ici, « jeu » désigne métaphoriquement « champ ».

Dans ce champ, la classe des hommes est en position de force par rapport à celle des femmes. Eleni Varikas, qui envisage bien « l'universalisme comme [un] rapport de force » (2000, p. 254), montre ainsi que « les femmes sont appelées à se soumettre à une définition de l'universel à laquelle elles n'ont pas participé. Non seulement elles furent longtemps exclues du suffrage dit « universel » – un énoncé dont l'usage illustre mieux que tout autre la complicité entre exclusion politique et exclusion conceptuelle –, mais leur position dans la distinction moderne entre public et privé les a durablement identifiées à l'intérêt particulier, au particularisme de la famille » (2000, p. 255).

Les revendications féministes mettent à jour la relativité d'un universel qui peut être accaparé par le groupe dominant. *La Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* d'Olympe de Gouges dénonçait déjà, en 1791, « l'imposture qui consistait à occulter, derrière la rhétorique abstraite des droits de l'homme, les inégalités réelles qui fondent les systèmes universalistes modernes » (2000, p. 255). L'expression de revendications féministes apparaît donc immédiatement comme une menace : « L'intérêt général est tellement associé à une vision homogène et uniforme du « corps » politique que toute expression des particularités est aussitôt soupçonnée d'un particularisme menaçant le principe de l'universalité des droits qui fonde la sacro-sainte République » (2000, p. 254). Pourtant, l'objectif partagé est bien de s'appuyer sur des revendications particulières pour atteindre un universel (et non pas de renoncer à tout universel, dans un mouvement de relativisme désabusé). On retrouve l'idée d'un universel comme horizon (2000, p. 257), fondé « sur un principe de justice *généralisable* qui nous permet de reformuler la revendication la plus « spécifique », la plus « particulière » sous la forme : *personne ne doit être traité.e ainsi* » (2000, p. 258).

6. CONCLUSION. RETOUR À LA CONTROVERSE LIÉE AUX VOITURES RÉSERVÉES AUX FEMMES

Refuser l'introduction de voitures réservées aux femmes au motif que ce dispositif non-mixte introduirait une rupture dans l'universel de l'espace public n'est donc pas un argument valide puisque l'une de

ses prémisses est fausse : l'espace public n'est pas fondé sur un universel incluant les femmes en même temps que les hommes.

Avoir invalidé cet argument anti-ségrégationniste ne nous conduit pas à considérer comme souhaitable l'introduction de voitures réservées aux femmes dans les réseaux de métro concernés par une forte prévalence du harcèlement sexuel, mais à repositionner le débat sur les questions plus pratiques. Là encore, la controverse pauliste nous donne une idée assez complète de ce que peuvent être ces questions : si les voitures réservées aux femmes sont effectivement introduites,

– les femmes qui prendront les autres voitures – dites « mixtes » ou « normales » – seront-elles plus sujettes aux agressions sexuelles ? Seront-elles tenues responsables de ces agressions sexuelles ? (*Marcha Mundial das Mulheres*, 11.07.14.)

– l'autorité organisatrice renoncera-t-elle à lutter contre la surdensité dans les trains si elle peut mettre en place une solution de substitution contre le harcèlement beaucoup moins coûteuse ? (*Sempreviva Organização Feminista*, 21.03.14.)

– les personnes transgenres, intersexuées ou non-binaires auront-elles une place dans ces voitures ? Seront-elles sommées de décliner leur identité de genre à l'entrée des voitures ? Peut-on ouvrir ces voitures à toutes les personnes opprimées dans le cadre de la domination patriarcale hétérosexuelle sans ingérence dans l'intimité des personnes qui souhaitent y accéder ? (Marília Moschkovich, *CartaCapital*, 22.10.13.)

– les agressions dans les autres espaces du métro vont-elles augmenter ?

– l'opérateur va-t-il mettre en place les moyens pour faire respecter cette séparation ? L'investissement nécessaire au recrutement d'un personnel dédié sera-t-il engagé ? Des solutions alternatives que l'on sait inefficaces (en premier lieu desquelles la vidéo-surveillance) ne lui seront-elles pas préférées ?

– les hommes vont-ils apparaître comme « naturellement » harceleurs et se sentir de ce fait plus légitimes à harceler ? (*Marcha Mundial das Mulheres*, 11.07.14.)

Renoncer à opposer à un dispositif non-mixte de lutte contre le harcèlement sexuel dans l'espace public, l'argument de principe de son accès universel actuel permet donc de laisser la place aux discussions pratiques sur l'expérience des femmes et plus généralement des personnes « non-homme cisgenre ». Cela permet de laisser de la place à la reconnaissance de ce problème et rend plus urgent la formulation d'une solution, qu'il s'agisse d'un dispositif institutionnel non mixte ou non, pour que l'accès universel de l'espace public *s'actualise*, devienne une réalité.

Marion Tillous est enseignante-chercheuse en géographie à l'Université de Paris 8 Saint-Denis-Vincennes.

BIBLIOGRAPHIE

Bourdieu, P., (2012). Sur l'État. Cours au collège de France 1989-1992, Paris, Seuil.

Delphy, C., (2010a). « De la "discrimination positive" et de l'universalisme à la française : à propos de la parité hommes-femmes. » In *Un universalisme si particulier. Féminisme et exception française (1980-2010)*. Paris, Syllepse, pp. 309-323.

Delphy, C., (2013). *L'ennemi principal (t2) : Penser le genre*, Paris, Syllepse.

Delphy, C., (2010b). Rapports de sexe et universalisme. In *Un universalisme si particulier. Féminisme et exception française (1980-2010)*. Paris, Syllepse, pp. 293-308.

Gardner, C., (1989). Analyzing Gender in Public Places: Rethinking Goffman's Vision of Everyday Life. *The American Sociologist*, pp. 42-56.

Gardner, C., (1995). *Passing by: Gender and Public Harassment*, Berkeley, University of California Press.

Goffman, E., (1963). *Behavior in Public Places: Notes on the Social Organization of Gatherings*, New York: Free Press of Glencoe.

Goffman, E., (1959). *La mise en scène de la vie quotidienne. t.2 Les relations en public*, Paris, Minuit.

Guillaumin, C., (1984). Masculin banal / Masculin général. *Le Genre humain*, (10), pp. 65-73.

Guillaumin, C., (1979). Question de différence. *Questions Féministes (1977-1980)* (ed. 2012), (6 « Les dits-faits-rances »), pp. 668-686.

Habermas, J., (1962). *Strukturwandel der Öffentlichkeit. Untersuchungen zu einer Kategorie der bürgerlichen Gesellschaft*, Frankfurt, Suhrkamp.

Joseph, I., (1992). L'espace public comme lieu de l'action. *Annales de la recherche urbaine*, 57-58, pp. 210-217.

Lieber, M., (2008). *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

Tillous, M., (2016a). Des voitures de métro pour les femmes. De Tokyo à São Paulo, enjeux et controverses d'un espace réservé. *Annales de la recherche urbaine*, « Le genre ».

Tillous M., (2016b) « Les voitures de métro réservées aux femmes comme instrument d'action publique : une réponse à quel problème ? » *Géocarrefour* : Genre et politiques urbaines.

Varikas E., (2000) « Universalisme et particularisme ». *Dictionnaire critique du féminisme*, pp. 254-258.

Wittig M., (1980) « Le point de vue, universel ou particulier ». In *La pensée straight* (ed. 2013). Paris, Amsterdam, pp. 99-106.

L'approche « *gender mainstreaming* » dans l'exemple des espaces publics viennois

Custodi Giulia

INTRODUCTION

Les différentes façons dont l'espace public est vécu et perçu dans le quotidien font l'objet de plusieurs études en sociologie, anthropologie, géographie et architecture¹. Cela parce que la perception et l'usage d'un même lieu changent par rapport à l'âge, le genre ou la classe sociale. La définition d'espace public devient ainsi relative à la perspective depuis laquelle on le regarde.

En partant d'une perspective socioculturelle, les espaces publics sont définis comme *milieux d'interrelation*, de rencontre et d'échange ; ils sont aussi des espaces *conceptuellement ouverts*, car dessinés pour une variété d'usages, parfois pour des usages invisibles, ou accomplis par certaines catégories des citoyens qui font des choses difficiles à tolérer.

L'espace public est donc utilisé par une multitude de personnes et pour une grande variété d'usages, et il contribue à la création de l'identité collective de la communauté qui l'habite. D'un point de vue politique, l'espace public est considéré comme lieu de visibilité où les citoyens participent de la vie publique *et* politique de la ville.

Enfin, d'un point de vue architectural, l'espace public est celui qui est accessible à tous, en opposition à l'espace privé.

En effet, l'objectif pour l'architecte, concepteur et planificateur de la ville, pourrait simplement se traduire dans la capacité à rendre l'espace public séduisant à égale mesure aux femmes, aux hommes, aux jeunes,

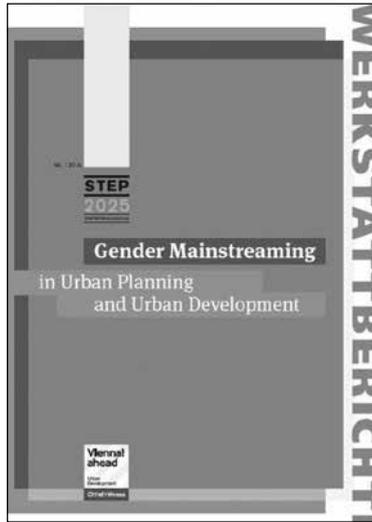
1. Border, Penner, et Rendell, *Gender Space Architecture*; Denèfle, *Utopies féministes et expérimentations urbaines*; Coutras, *Crise urbaine et espaces sexués*.

etc. Compter, littéralement le nombre des personnes faisant partie de chaque groupe identitaire, qui a accès à un espace public spécifique, pourrait être une méthode valable de contrôle de la qualité de celui-ci par rapport aux instances de genre.

À Vienne est pratiquée depuis deux décades une forme de possible interaction entre genre et ville, en ce qui concerne les pratiques territoriales et urbaines dans les espaces publics ainsi que la conception du logement en tant que tel. L'objet de cet article est l'analyse des démarches mises en place par l'administration viennoise surtout du point de vue de l'espace public, pour questionner les aspects strictement situés qui font de ce cas un exemple unique d'un côté et les possibilités de sa reproductibilité dans des autres villes de l'autre côté. Il est néanmoins important tout au long de l'analyse de faire toujours référence aux notions de genre comme catégorie qui identifie les individus à partir des rôles sociaux communément attribués aux sexes. Cela en raison d'un effort de problématisation du binarisme hommes-femmes, parfois peu lisible surtout quand il s'agit des démarches politiques *mainstreaming*, qui ont tendance à simplifier les catégories sans prendre en compte la déconstruction des genres et les revendications LGBTQIA.

Les démarches viennoises ont été possibles grâce à l'engagement de l'administration municipale, sous les indications de l'Union Européenne pour les directives en matière de *gender mainstreaming*². Le choix viennois de développer cela sous l'angle de la planification urbaine dépend des plusieurs facteurs liés à la nature intrinsèque de la ville, à son développement démographique et à la situation économique, sociale et politique.

2. Le *gender mainstreaming* (GM) fait référence au programme UE pour l'égalité de genre, visée à l'incorporation d'une perspective de genre dans toutes politiques : <http://eige.europa.eu/gender-mainstreaming>.



1^{ère} page du *Gender Mainstreaming* Manual

LA VILLE DE VIENNE EN CHIFFRES³

Vienne, capitale de l’Autriche, est effectivement une ville « en expansion », elle compte 1,8 million d’habitants répartis dans 23 arrondissements. Les perspectives de l’évolution de la ville laissent envisager une population de 2 millions d’habitants de plus en plus mêlée en termes économiques, sociaux et culturels.

Considérée comme une « ville verte », elle a néanmoins une forte densité dans les quartiers centraux, souffrant d’une congestion résidentielle et d’une absence d’espace ouvert suffisant dans ces quartiers.

Le système de transports publics est extensif, et 60 % de la population vit en logement social : cela témoigne d’un engagement des administrations pour le social, même si, malheureusement, ces dernières années les ressources publiques n’ont pas augmenté dans les mêmes proportions que la population, provoquant un déséquilibre entre ressources et besoins.

Le processus d’un *gender-sensitive planning*, c’est-à-dire d’intégration

3. AAVV, *Gender Mainstreaming Manual*, Vienna, *gender mainstreaming* Department, 2014.

des pratiques attentives au genre dans le cadre de la planification urbaine, démarre à Vienne dans les années 1990, en parallèle des dispositions européennes. Ainsi, la ville de Vienne offre un terrain idéal, au cœur de transformations urbaines. Elle fait, depuis une vingtaine d'années, l'expérience, pas toujours simple, d'y intégrer une sensibilité face à toutes questions de genre.

Le point de départ de l'expérience viennoise peut être placé lors de l'exposition de 1991 titré « *Who does public space belong to ? Women's everyday life in the city* » (À qui appartient l'espace public ? La vie quotidienne des femmes en ville), dans laquelle les organisatrices, Eva Kail et Jutta Kleedorfer, ont déclenché un processus qui s'est renforcé au fil du temps à un rythme très soutenu.

De fait, l'année suivante a été établi un bureau municipal spécifique : le « *Co-ordination Office for Planning and Construction Geared to the Requirements of Daily Life and the Specific Needs of Women* », bientôt connu comme « *women's office* » et renouvelé en 2010 pour devenir « *the executive group for construction and technology – mainstreaming of the Gender Experts* ».

Eva Kail⁴, en qualité d'urbaniste chargée du *gender mainstreaming* dans le « Chief Executive Office » de la Ville de Vienne, fait état de la déception à propos de la fermeture du « *women's office* » en 2010, événement inclus dans la baisse des ressources municipales, face à un développement urbain difficile à gérer. Néanmoins, les compétences qu'une multitude d'experts.e.s ont développées tout au long de cette période, pourraient assurer, à l'avenir, une approche vraiment intégrée dans les pratiques urbaines... Mais quelles sont, finalement, ces pratiques dont on parle ? Quel est le vrai apport physique à l'espace public viennois ?

LA VALEUR AJOUTÉE D'UNE PLANIFICATION « GENDER-SENSITIVE »

4. Informations issues de l'entretien avec Eva Kail et Claudia Prinz – Brandenburg le lundi 2 mars 2015 à 11h.

Le *Gender Sensitive Planning* a à faire avec une culture de la planification qui utilise une approche dite *site-specific* et *group-specific*⁵.

Objectif du processus : *Gender Sensitive Planning* considère les besoins des personnes qui sont souvent oubliées et invisibilisées dans la planification traditionnelle. Il s'agit de configurer constamment la planification en connexion avec les intérêts des groupes spécifiques : « *gender-specific* » et « *age-specific* ». Afin d'augmenter la qualité du processus de planification et de répondre aux demandes de plusieurs groupes d'individus, l'objectif du *Gender Sensitive Planning* est de créer des espaces flexibles et adaptables, qui puissent générer de nouvelles potentialités d'appropriation de l'espace par les habitants.

Un des usages ciblés des ressources est de prendre en compte le Temps et l'Espace en tant que biens qui nécessitent une distribution équitable en ville. L'*utilisabilité* et la fonctionnalité d'une ville dépendent de la commodité de ces habitant.e.s qui passent une grande partie de leur vie à proximité de leur logement : c'est un problème *gender-oriented* parce qu'il se combine avec le fait que les femmes n'ont souvent pas de voiture, ou assument les tâches ménagères et forment pourtant un groupe spécifique de personnes avec leurs nécessités spécifiques.

Échange et partage des savoirs : la perspective *gender-sensitive* dans la planification repose sur toute une culture vouée à comprendre et satisfaire les besoins du quotidien. Il devient important de divulguer et de partager cette culture (dans un mécanisme qu'on peut définir d'*empowerment*) afin de comprendre pourquoi et dans quelles situations femmes et hommes ont des besoins différents dans leurs relations aux rôles, aux âges de la vie, aux milieux sociaux et culturels.

Ce type de *gender mainstreaming* orienté vers l'aménagement urbain met en évidence l'importance d'interfacer différents niveaux de planification (échelle participative, de quartier, de planification sur longue durée) en rendant possible soit des processus *up-to-bottom* soit *bottom-up*.

Innovation et évolution méthodologique : l'application du *Gender*

5. AAVV, *Gender Mainstreaming Manual*, Vienna, *gender mainstreaming* Department, 2014.

Sensitive Planning comporte le changement du savoir opératif traditionnel, pour adopter un savoir-faire interdisciplinaire, issu d'un contexte d'échange systématique parmi différents domaines d'études et disciplines. Les nouvelles approches de la planification éclairent souvent des « tâches aveugles » qui nécessitent pourtant de nouvelles méthodes. Le pouvoir innovant de ces nouvelles méthodes doit avant tout être mesuré par sa capacité à être appliqué dans le concret : Vienne en est un exemple.

L'émergence du *gender mainstreaming* a lieu dans un contexte d'engagement européen pour assurer égalité et opportunités équitables pour les femmes et les hommes dans toutes activités et aspects de la vie⁶.

Le terme *genre* fait ici référence aux caractéristiques sociales d'une personne, plutôt qu'aux différences biologiques entre femmes et hommes, par rapport aux rôles sociaux qui sont forcément assignés au genre, par le biais des différences d'éducation et des attentes sociales qui déterminent la normativité pour les filles/femmes et les garçons/hommes. Cette normativité est fortement variable soit à l'intérieur d'une culture soit parmi des cultures différentes.

Le terme *mainstreaming*, à son tour, souligne la volonté d'adopter une stratégie transversale à toutes décisions politiques et planificatrices.

Le respect de la vie quotidienne des femmes et des hommes, des jeunes et des personnes âgées, est le principe fondamental de la culture de planification *gender-sensitive*. C'est pourquoi les groupes sous-représentés dans les processus de planification urbaine précédents, doivent être plus supportés dans leurs vies quotidiennes.

Pourtant, l'attention aux besoins des femmes et hommes dans les espaces publics comme dans le milieu domestique, va au-delà des aspects liés aux services et aux loisirs offerts par la ville, en considérant des autres différences dues aux discriminations pour l'âge, le milieu socioculturel, la religion, les aptitudes physiques et psychiques, etc.

Un point fondamental du processus de planification *gender-sensitive* est celui de considérer le travail domestique, non payé, comme étant de même valeur que le travail rémunéré, notamment en prenant en

6. Treaty of Amsterdam 1997.

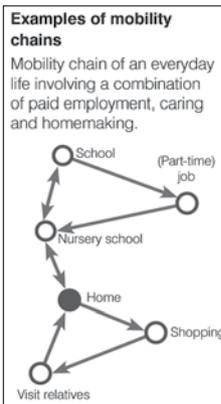
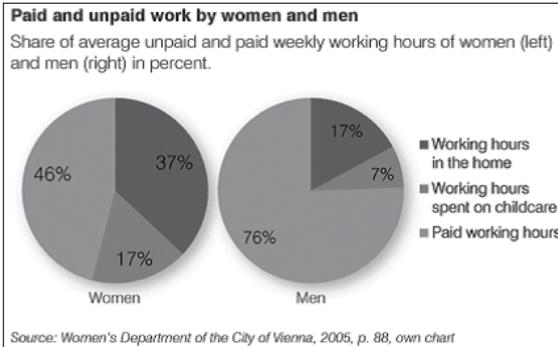
compte la dimension complexe de la vie quotidienne de chacun.e, qui ne se mesure pas seulement avec la productivité salariée.

Bien que l'égalité gagne du terrain et que la division « *gender-specific* » des tâches devient plus nuancée, tout ce qui concerne les occupations du soin (envers les enfants, les parents) reste encore, en Autriche, largement genré : ces activités sont encore accomplies normalement à la maison et par les femmes.

C'est pourquoi le *gender mainstreaming*, dans la planification et le développement urbain, met l'accent sur l'importance de considérer la maison comme étant un véritable lieu de travail : cette perspective aide les concepteurs dans l'objectif de rendre plus vivable la routine quotidienne pour les travaux ménagers et de soin.

L'effet positif du *Gender Sensitive Planning* s'exerce sur la multitude des femmes au foyer, mais aussi sur un nombre croissant des hommes, surtout parmi les jeunes, qui sont de plus en plus disponibles à accomplir les tâches ménagères et de soin.

Lors de l'entretien avec Eva Kail, elle remarque un aspect fondamental du *gender mainstreaming* : il s'agit de *faire la diversité*, non pas *de la penser*. C'est pourquoi, face aux critiques dues à l'approche normative avec laquelle femmes et hommes sont « interprété.e.s » : les femmes sont des mères, des femmes au foyer, elles gardent les enfants et les personnes âgées... et à l'inverse les hommes travaillent au-dehors, ne s'occupent pas de la vaisselle, ne font pas la cuisine. Ce sont des stéréotypes, mais encore tout à fait réels, auxquels on a beaucoup à réfléchir quant aux moyens de les effacer. Cependant, il faut bien se salir les mains et proposer des actions, un « faire », et non pas seulement penser. Or, l'action est souvent (et surtout en principe) pleine d'erreurs théoriques...



Extraits du manuel de *gendermainstreaming* (répartition du travail rémunéré et non rémunéré des hommes et des femmes ; exemples de chaînes de mobilité.

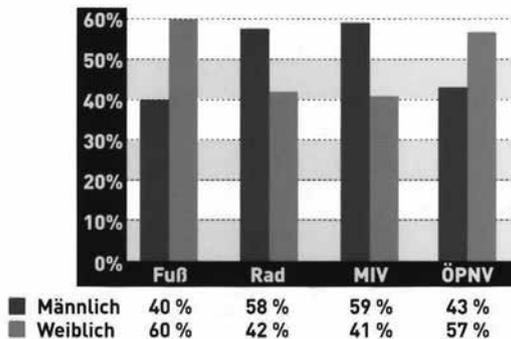
CONCEPTION ET CONSTRUCTION BASÉES SUR LES EXIGENCES DE LA VIE QUOTIDIENNE

Il est essentiel donc de souligner que le concept central dans le *gender mainstreaming* de Vienne est de rendre les planificateurs, les architectes, les urbanistes et toutes les autres personnes actrices professionnelles engagées dans la « planification du quotidien », plus vigilants à propos des attentes des utilisateurs/trices, représenté.e.s par différents groupes des personnes profondément enracinés dans un site spécifique (ou dépendant du local), c'est-à-dire, par exemple, les enfants jusqu'à 12 ans, les groupes des personnes âgées, les personnes accomplissant un travail

familial et ménager ou de soin envers les autres (largement représenté par les femmes). Ainsi les principes du *care* évoluent-ils constamment, en trouvant une place remarquable dans la planification et la construction des logements, des immeubles pour les services publics, des aspects liés au trafic et à l'impact des espaces publics dans l'*urban design*.

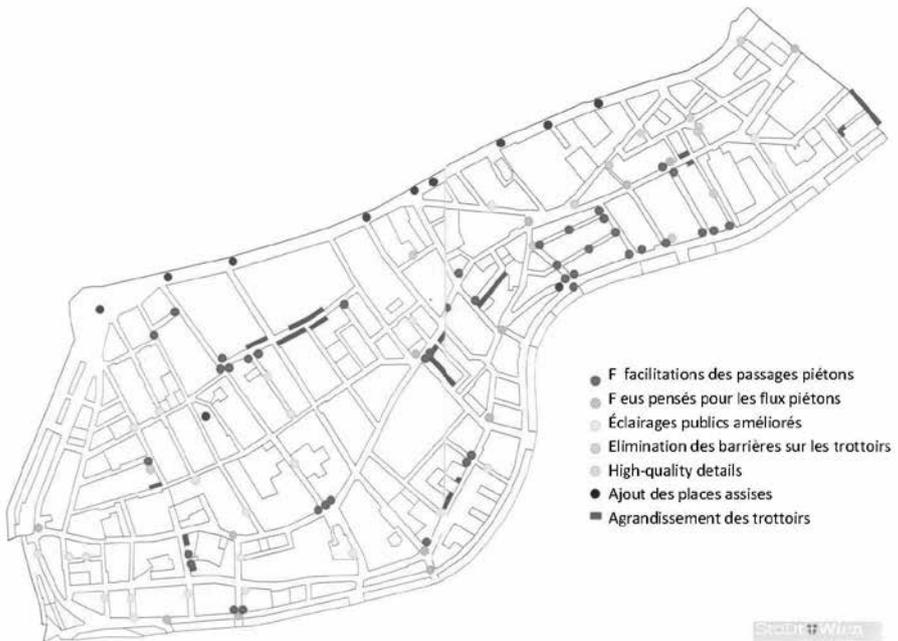
Le résultat porte vers des indications concernant l'importance de la flexibilité des intérieurs, de la présence des espaces communs et des terrains de jeu pour les enfants (avec une signalétique adéquate, visible et audible) et des boutiques et marchés nécessaires à la vie de quartier. Par exemple, la création d'un espace ouvert et végétalisé à proximité du domicile aide à l'accomplissement du travail quotidien, parce que certaines activités ne sont pas forcément accomplies à l'intérieur de l'appartement (faire la lessive, réparer un vélo, etc.) ou parce que les jeunes enfants peuvent acquérir plus d'indépendance, tout en restant sous le contrôle des parents.

Pour conclure, le *gender mainstreaming* se situe dans les politiques et pratiques urbaines comme une stratégie qui tend à réduire les inégalités entre les genres en ville, par le biais d'une attention plus profonde aux différences, conscience indispensable pour une meilleure qualité générale du processus de planification. Les objectifs et les critères activés sont strictement liés aux *principes du care* appliqués à la vie et aux tâches du quotidien.



Quelle: Socialdata. Mobilitätsstudie im Rahmen des MPV Wien 2003
Foot Bicycle Private Car Transport Local Public Transport
Men
Women

La ville, quel genre ?



LE PARADIGME DU QUARTIER MARIAHILF, VIENNE

Le « processus évolutif et temporel » avec lequel le *gender mainstreaming* a trouvé sa place dans la planification viennoise, part en effet du domicile pour arriver à la conception urbaine plus complexe. Les pratiques urbaines se développent donc à partir de la maison, et s'étalent au fur et à mesure dans les espaces verts et dans la planification urbaine. L'exemple du quartier Mariahilf offre un terrain paradigmatique pour la planification urbaine parce qu'il est un quartier qui compte une variété d'usages très large, englobant des moments d'engagement politique, une forte présence de vie associative, professionnelle et militante.

« Public Space is an area for interacting and spending time ; it serves public interests as well as individual and commercial needs. Its quality and design is a determining factor for the quality of life in the city and for the attractiveness of the location. The value of property, for example, is also affected to a great extent by the quality of public spaces. As a result, both public authority and private sector are responsible for public space. In addition, quality public space – together with the green areas and spaces in residential areas that can be used privately – contributes to climate protection, as quality of life is to be found locally and not in surrounding areas that are more difficult to access. »⁷

Pour avoir un exemple très clair de ce que signifie l'approche *gender sensitive* dans l'espace urbain, l'activité pilote menée dans Mariahilf District est indicative. Le microprojet urbain qui a été appliqué permet une meilleure gestion des espaces et des rôles sociaux qui s'y déroulent, le projet urbain souffrant en effet d'un problème d'échelle. Avant toute décision de planification, il y a eu une période d'enquête afin

7. « L'espace public est un espace pour interagir et passer le temps. Il sert les intérêts publics ainsi que les besoins individuels et commerciaux. Sa qualité et son design sont des facteurs déterminants pour la qualité de vie dans la ville et pour l'attractivité locale. La valeur de la propriété, par exemple, est également affectée en grande partie par la qualité des espaces publics. En conséquence, les pouvoirs publics et le secteur privé sont responsables de l'espace public. De plus, un espace public de qualité – tout comme les espaces végétalisés et les espaces résidentiels qui peuvent être utilisés en privé – contribue à la protection environnementale, car la qualité de vie se trouve à proximité et non dans des zones plus éloignées ou d'accès plus difficiles. » Dépliant « *Free space Vienna public space* », Vienna Urban development 2010.

d'identifier les types d'usage et donc les genres qui utilisaient les espaces du quartier. Cela a été essentiel pour saisir les instances à favoriser au moment du projet.

Ces « instances à favoriser » sont très importantes : cela implique de prendre conscience qu'un espace urbain est vécu par une multitude différenciée de sujets, dont il vaut mieux n'en favoriser qu'un seul à la fois, plutôt que de créer des espaces génériques et inconfortables pour tous. Chaque point d'intervention a donc été détecté initialement par une analyse minutieuse, ciblant la réussite des pratiques urbaines. Un travail conjoint entre administration et citoyens, avec des études sur l'utilisation, y compris des entretiens avec les utilisateurs/trices.

Le quartier Mariahilf a été choisi en 2002 comme territoire pour tester le premier projet pilote du développement urbain de *gender care*. Ce projet était axé sur le réseau piéton, qui dérivait du constat que la plus grande partie des piétons était composée de femmes⁸.

Comme souligné auparavant, en utilisant le terme *gender*, l'administration viennoise fait référence aux rôles sociaux des hommes et des femmes définis dans la société et voués à changer au fil du temps. Parallèlement, l'utilisation du mot *mainstreaming* souligne l'importance d'établir la centralité de l'élément *gender care*, dans la planification, pour qu'il soit véritablement intégré dans toutes décisions politiques. Les concepts-clés renvoient à une ville équitable et partagée, dans laquelle toutes différences parmi les citoyens peuvent *avoir lieu*.

Ce quartier a donc été un laboratoire pour tester et comprendre ce que signifiait réellement le concept d'égalité homme-femme en relation à la planification urbaine. Les critères qui ont guidé la planification (et les divers projets y participant) sont :

8. Lorsqu'il s'agit d'espace public, Elizabeth Irschik souligne la précaution de parler de rôles sociaux, plutôt que des rapports hommes/femmes. Par exemple, un piéton qui pousse une poussette, même si on l'associe plus souvent à une femme, pourrait être un homme. Par contre, certains problèmes sont encore clairement liés au sexe : sur le plan de la sécurité physique et personnelle, on constate qu'aujourd'hui encore les femmes sont davantage exposées aux risques.

- Trottoirs plus larges,
- Absence des barrières,
- Feux stratégiques,
- Sécurité,
- Bon état des lieux.

Pour achever les objectifs sous-tendus par ces critères, les mesures réalisées ont concerné des micro-interventions dans le quartier, issues d'un processus d'analyse et d'entretiens avec la population, pour l'individuation des rôles sociaux, des parcours stratégiques, des multiples tâches et des nécessités différentes.

Il s'agit donc de l'extension des trottoirs, « non pas partout mais là où il faut⁹ » ou l'élévation des passages piétons (toujours dans des endroits spécifiques et préalablement évalués), qui font la différence : deux mesures qui améliorent la visibilité pour les piétons aux carrefours.

« Le choix sur le *où* est le vrai point crucial. C'est le résultat d'une analyse soigneuse et attentive des utilisateurs, qui est fondamentale *avant* toutes interventions urbaines. »¹⁰

D'ailleurs il est inévitable qu'il y ait des désavantages pour certains, car les automobilistes auront sûrement moins de places pour se garer et leur vitesse sera obligatoirement réduite. « L'important dans cette expérience était de bien comprendre les raisons des piétons, souvent forcés de suivre des parcours plus longs que nécessaires, tout en privilégiant le trafic routier. »¹¹

Sur le plan de la sécurité, qui est (encore et malheureusement) un vrai problème pour les femmes, surtout aux heures nocturnes, l'éclairage et l'application de miroirs sont des détails *gender care* très importants afin d'augmenter la visibilité.

Sur le plan de la communication dans le cadre des actions de *gender care* en milieu urbain, la simple application sur les métros et les autobus d'une signalétique différenciée, loin des stéréotypes, assure un effet

9. Informations issues de l'entretien avec Elizabeth Irschik le lundi 2 mars 2015 à 11h.

10. *Ibid.*

11. *Ibid.*

durable, en raison d'une quotidienneté qui encourage à penser le genre autrement. Une image reproduite sur un mur du métro ou une vitre d'un bus est vue par une multitude de personnes et conditionne l'imaginaire du sujet qui regarde. La question des images représentées dans les espaces publics fait l'objet de nombreuses études de sémiotique et constate qu'aucune image, tout comme le langage, ne reste neutre (performativité du langage et de la représentation).

Un autre exemple très significatif d'aménagement urbain, toujours dans le cadre de ce projet pilote, est celui de Christian-Broda Platz, comme le souligne aussi Elizabeth Irschik dans notre entretien. En effet, sur cette place, au bout de Mariahilf Straße, face à la Westbahnhof (station ouest), ont été implémentées des places assises, disposées autour de poteaux rouges qui portent des réverbères. Le sol possède une petite pente, qui est résolue par l'inclinaison plutôt qu'avec des marches, pour minimiser les barrières circulatoires.



Le design constitué par cet élément distinctif, la « forêt » de poteaux rouges, donne à ce lieu une identité très claire, tout en restant simple et non-invasive. Il résulte d'un processus de *gender care*, même s'il n'est pas si évident de s'en apercevoir. En effet, avoir plus de places assises ou éliminer des barrières circulatoires facilite le bien-être général, et pas seulement l'égalité hommes-femmes. Il est possible d'y lire la métaphore de la *forme féminine*, à travers sa nature d'intériorité, une sorte d'*utérus urbain* propre à une hypothétique fécondation de la ville et du civil, qui donnerait lieu à des conditions favorables pour la naissance des relations. Mais, métaphore à part, il est plus simple d'y voir la genèse à travers les faits, ce qui n'aurait pas été possible sans l'attention de la femme à la création d'espaces plus équitables.

La conservation et la création des espaces publics ouverts, divers et de haute qualité, sont décisives pour garantir l'appropriation et l'utilisation de ces espaces dans la routine quotidienne, par les différents groupes sociaux avec leurs différents besoins. La différenciation des fonctions permet en effet différents types d'appropriation, quand, en même temps, cela aide à rendre plus attractif le milieu résidentiel. Les espaces publics servent aussi pour ces groupes de la population avec de faibles revenus, car ils contribuent, avec la nécessité de manutention rémunérée, à établir un équilibre social.

Les transports publics, le vélo et la marche sont les moyens de transport à encourager pour multiplier les options à disposition des utilisateurs non-motorisés. Pourtant les infrastructures sont conçues pour gérer différents flux routiers, mais aussi rendre possible les autres différentes fonctions qui y sont exercées : notamment les rues servent non seulement à être traversées, mais aussi à y « vivre ». Le paysage routier devrait avoir des caractéristiques telles que les sensations de sécurité, d'aménité, de salubrité, de calme, formant l'environnement complexe de la rue. Dans le concret, il est essentiel de garantir une continuité aux réseaux cyclable et piéton, en facilitant, entre autres, l'usage de cet espace aux adolescents, enfants, personnes âgées et à mobilité réduite.

À ce propos, une des stratégies centrales de la ville de Vienne concerne justement la conception et la construction d'une ville accessible par tous les groupes d'utilisateurs/trices. D'un point de vue *gender mainstreaming*, le *barrier-free design* ne signifie pas seulement prendre en compte les nécessités des personnes à mobilité réduite, mais aussi faciliter la vie des personnes devant accomplir des tâches familiales et de *care* (porter les sacs des courses, les poussettes, accompagner d'autres personnes).

**PROCESSUS DE CONSCIENCE COLLECTIVE, FORMATION D'UNE CITOYENNETÉ
« QUI UTILISE L'ESPACE PUBLIC ? »**



Est-ce alors un espace public ou bien un *espace urbain*, dont la mairie viennoise parle ? Si on reste fidèle à la définition du public que donne H. Arendt, c'est-à-dire d'un espace dans lequel sont exercées les activités de la *polis* par les citoyens, un espace pour les activités politiques, qui repose sur la longue tradition culturelle grecque-occidentale¹², il ne s'agit ici que d'un espace urbain, qui peut devenir parfois public, sous certaines conditions (étant un espace qui *peut servir les intérêts publics ou bien les besoins individuels et commerciaux*).

Il s'agit d'un espace urbain *multiusage*, conçu avec un regard attentif, soigneux et plural, mais pas indifférent. Dans l'entretien avec Elizabeth Irschik (qui fait partie du bureau de planification et design urbain), celle-ci remarque de façon très nette comment dans les aspects pratiques de la conception et de la production des espaces urbains, « *“everybody” doesn't exist* : le sujet générique *tout le monde* ne veut rien dire, il n'existe pas et ce serait une erreur de penser la société en ces termes¹³ ».

Sur le plan de la conception, l'aménagement de l'espace urbain à Vienne (public si l'on se réfère à la définition qu'en donne la mairie) dérive peut-être d'une sensibilité s'intéressant davantage au potentiel qu'un lieu a pour créer des relations, des situations de rencontre, plutôt que pour suivre un design et obtenir un résultat esthétique classique.

L'ensemble des mesures minutieuses exposées auparavant est dans l'esprit d'une gestion de l'urbain comme d'une extension du domicile ou comme une grande maison commune, qui a une échelle urbaine, mais qui nécessite l'attention particulière d'un architecte à chaque rue.

On peut remarquer l'importance donnée à :

- l'espace ouvert,
- l'espace vert,
- les activités ludiques.

Ce sont des caractéristiques de l'espace public, certes, mais pas suffisantes pour le définir.

12. Arendt Hannah, *Vita Activa*, Milano, Bompiani, 1964.

13. Informations issues de l'entretien avec Elizabeth Irschik le lundi 2 mars 2015 à 11h.

De plus, il faut souligner que les activités de planification explicitées dans ce processus de *gender care*, sont considérées par leur promoteurs comme étant essentielles pour la prévention des conflits d'interactions, qu'ils soient intergénérationnels, de genre ou culturels.

On remarque ici un projet plus orienté vers la quantité que les qualités formelles : « *ensuring an adequate number of public spaces is a basic requirement for high quality – a lack of space cannot be compensated for no matter how good the design.* »¹⁴

L'espace urbain que la mairie de Vienne a planifié puis fabriqué, à travers un système fondé sur des recherches préalables, peut-il devenir un espace public ? La prospective prenant en compte les attentes, les nécessités et, enfin, l'étude des *dispositifs* propices aux échanges dans telle ou telle autre espace, font de ce développement urbain, amorcé à Vienne il y a une vingtaine d'années, une expérience unique en Europe. Le débat au sein du discours sur les genres, visant à créer de meilleurs espaces pour la vie des femmes, a permis la conceptualisation de l'idée d'un espace meilleur pour plusieurs catégories de personnes.

Différence semble le mot-clé ici : la *diversification* comme contrepartie attentive plutôt qu'un manque de soin dans le traitement des espaces.

L'espace urbain *peut* devenir public, de la même façon que l'on devient *femme*¹⁵. L'espace public est une construction consciente et (parfois) douloureuse, qui nécessite un processus d'individuation du soi, et dans ce cas, de l'ensemble des utilisateurs/trices qui, en faisant d'un espace urbain un espace public, deviennent des *citoyen.ne.s*.

Le caractère éphémère des dispositifs et des structures de *gender mainstreaming* est fondamental. Le risque existe de standardiser les réponses d'aménagement urbain alors qu'elles doivent *rester suffisamment indéterminées* pour permettre des usages diversifiés, permettant le développement de relations, la construction d'espaces publics du

14. AAVV, *Gender Mainstreaming Manual*, Vienna, *gender mainstreaming* Department, 2014.

15. Deleuze G., Guattari F., *Mille Plateaux*, Paris, Minituit, 1980.

care/soin. La pratique habituelle d'aménagement veut qu'à un type de problème soit proposé un type de réponses. Or le genre, abordé trop souvent d'une seule façon binaire, nécessite des raisonnements fluides et une réinvention des solutions.

De fait, tout cela a l'aspect d'une *théorie de l'imperfection* n'offrant pas de solutions stratégiques. C'est mouvant et imprécis, mais cela constitue un stimulus continu de se questionner sur la validité du travail, et ses éventuelles améliorations.

C'est pourquoi le travail de *gender mainstreaming* à Vienne et dans d'autres villes du nord de l'Europe apporte un bagage d'expérience important, mais il faut se demander s'il n'existe pas un risque de cristallisation des notions. Les bonnes pratiques (« bonnes » aussi pour leur degré d'imprécision et leur statut informel) peuvent devenir des règles figées, au risque d'oublier leur sens originel et de devenir des traditions qui auront perdu leur ancrage dans le contemporain. Les questions de genres ne peuvent pas être figées parce que les changements sociaux, humains et culturels sont en devenir continu.

Y aurait-il d'autres typologies de *gender care*, qu'on retrouverait ailleurs en Europe ? Peut-être qu'un processus différent, moins institutionnel, plus spontané et informel dans la transformation de l'espace, pourrait répondre aux nécessités telles qu'on les a exposées auparavant.

Le processus public entrepris par la mairie de Vienne (parmi d'autres) au sein de sa démocratie représentative, ne constitue pas le seul moyen pour une transformation *gender care* des espaces : le public a une capacité auto-représentative qui dans certains cas peut devenir le moteur de transformation, là où la structure verticale de la démocratie représentative n'arrive pas à identifier les tâches.

Le *gender mainstreaming* en tant que processus politique promu par l'UE, voit sa déclinaison en termes de politiques urbaines non seulement dans l'expérience viennoise, qui reste pourtant la plus complète sans doute, mais aussi dans d'autres pays européens. L'Allemagne, le Danemark et la Suède sont des pays où l'histoire de l'égalité de genre a avancé sans doute plus rapidement qu'ailleurs. On y trouve des outils de planification similaires à ceux décrits pour Vienne, avec des manuels de bonnes pratiques et, ce qui compte le plus, un mode de pensée

général plus attentif aux différences, comme le remarque la chercheuse Annalisa Marinelli dans son étude sur la ville de Stockholm¹⁶.

La France, l'Italie ou l'Espagne, d'un autre côté, ont des parcours similaires dans le sens où l'aptitude avec laquelle elles font face aux questions de genres est de l'ordre d'une micropolitique active et presque inconsciente, où la communauté des personnes faisant partie d'un ensemble urbain « construit » leur adaptation genrée de l'espace, sans avoir – et sans en avoir besoin – d'idée claire à l'avance de ce qu'est le genre. Ces communautés sont des ensembles hétérogènes, des groupes sociaux différents, dans lesquels se trouvent des personnes de classes sociales, d'ethnies, de cultures ou de situations économiques différentes.

Dans cette hétérogénéité, la conception de genre et les rapports entre femmes et hommes, entre jeunes et adultes, entre travailleurs/euses, chômeurs/euses et retraité.e.s, peut varier beaucoup. On se demande pourtant quel sens il y a à parler de genre dans un milieu urbain, où la confusion entre théorie et pratique devient un terrain fertile pour des solutions de ségrégation, de non-mixité, comme celle de séparer les femmes des hommes dans les bus, par exemple, en Inde ou au Brésil.

Le milieu européen a certainement un caractère multiculturel qui contribue à mélanger les notions sur le genre. Néanmoins, cette différence a permis d'analyser et de comprendre le milieu urbain sous un point de vue jamais envisagé auparavant : celui du quotidien. Il y a eu un moment dans l'histoire de la ville où le sens du quotidien s'est perdu, évanoui entre le désir de grandeur, d'un urbanisme capable finalement de poser des signes sur Terre visibles depuis le ciel, et l'incapacité de compréhension d'une société démographiquement de plus en plus nombreuse, mélangée et multiculturelle, profondément différente de celle du passé. En regardant les plans modernistes des villes européennes, ceux de Hausmann à Paris, de Cerdà à Barcelone et de Berlage plus tard à Amsterdam, on a l'impression d'une volonté de puissance,

16. Marinelli Annalisa, *Etica della cura e progetto*, Napoli, Liguori, 2002.

La ville, quel genre ?

d'un dessin qui doit dire et définir tout, sans problème. Mais la population pensée par le XIX^e siècle n'est plus celle d'aujourd'hui, et ce qui semble avoir manqué est une attention au quotidien, aux petites tâches de tous les jours.

La réflexion promue par la pensée féministe et de genre a le mérite d'avoir osé penser la ville autrement et d'avoir mis l'accent sur les aspects non géométriques et non monumentaux de la ville.

Giulia Custodi est chercheuse en architecture et philosophie à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette.

**La résidentialisation sécurise-t-elle
les rapports sociaux (de sexe) ?
Réflexions à partir de l'expérience
du quartier du Luth à Gennevilliers.**

Ludivine Bergougoux
Igor Martinache

Rendre visite à des ami.e.s dans une ville française contemporaine est devenu une opération digne d'un film d'espionnage. Il faut en effet généralement franchir plusieurs accès – portails, portes et autres grilles – verrouillés en tapotant un code d'accès régulièrement renouvelé sur un boîtier idoine ou en montrant patte blanche à l'interphone, le tout souvent sous l'œil d'une (au moins) caméra de vidéosurveillance. Ces dispositifs de contrôle ressortissent plus largement de la logique de « prévention situationnelle », qui recouvre l'ensemble des politiques visant à dissuader un acte jugé déviant en dégradant le ratio bénéfices-coûts d'un éventuel passage à l'acte (Bonnet, 2012). Partant du principe que l'occasion fait le larron, cette approche est peu soucieuse des facteurs structurels, et en particulier sociaux, de la déviance pour s'en tenir à sa seule dimension opportuniste. Cette approche peut certes se targuer de certains résultats, comme la réduction drastique des vols de livres dans les bibliothèques suite à la mise en place de portiques électroniques, mais fait néanmoins l'objet de nombreux débats, qui n'empêchent pas sa diffusion à l'ensemble de la ville et de la planète. Son efficacité en termes de prévention et dissuasion de la délinquance est tout d'abord fortement remise en cause, à l'instar de la vidéosurveillance dont le succès auprès des élus et autres décideurs ne semble pourtant pas se démentir en dépit de son coût élevé (Mucchielli, 2016).

Ce paradoxe apparent peut s'éclairer par un autre ensemble de critiques selon lesquelles les finalités, ou du moins les effets, de la prévention situationnelle ne se limiteraient pas à la seule sécurisation de l'espace. Celle-ci participerait en effet plus largement d'une « biopolitique » néolibérale au sens de Michel Foucault (2004), c'est-à-dire

d'un gouvernement des conduites à distance via l'aménagement du milieu dans lequel évoluent les corps individuels. Il s'agit ainsi autant, sinon plus, d'inciter, à la consommation notamment, ou de réguler les flux de circulation que d'empêcher ou repérer les comportements jugés non conformes (Bonnet, 2012). De ce fait, il s'agit bien d'avoir en tête que loin de s'exclure, la rationalité capitaliste libérale et la logique sécuritaire vont de concert (Wacquant, 1999), non sans quelques contradictions ainsi que l'a illustré la généralisation des fouilles de sacs à l'entrée des centres commerciaux qui a suivi les attentats de novembre 2015 en France. La prévention situationnelle consiste ainsi en particulier à éloigner les individus jugés indésirables sur un lieu donné, comme les sans-abri ou les fêtards bruyants via la suppression progressive des bancs dans les espaces publics, ou le déplacement des prisons du cœur vers la périphérie des conurbations (Salle, 2012).

Certains chercheurs vont cependant jusqu'à avancer que c'est la ville elle-même qui se transforme en prison à ciel ouvert, ou plus exactement en un « archipel carcéral » (Soja, 2008) où des îlots de prospérité, résidentiels, commerciaux ou de bureaux, saturés de dispositifs de sécurité, surnagent dans une mer de pauvreté. Une telle approche a été popularisée par les géographes de l'école de Los Angeles, véritable laboratoire des transformations conjointes du régime capitalisme et de l'organisation urbaine (Davis, 1990). Tandis que s'étend un nouveau modèle d'accumulation postfordiste et globalisé privilégiant les services à l'industrie et la flexibilité à la régularité, qui remet complètement en cause le modèle d'urbanisation en cercles concentriques porté par l'école de Chicago et en particulier Ernest Burgess, et se traduit par une distribution aléatoire d'espaces juxtaposés qui se développent les uns les autres en fonction notamment des flux de capitaux venant de l'extérieur (Sénécal, 2007). Cette ville postmoderne se traduit en particulier par la réfraction progressive de l'espace public au profit notamment des « espaces interdits », c'est-à-dire des « espaces conçus pour intercepter et repousser ou filtrer des utilisateurs potentiels » (Flusty, 1997 : 48). Les *gated communities* (« communautés fermées »), ces lotissements résidentiels fermés qui se développent dans l'Hexagone depuis le début des

années 1990 (Sabatier, 2005) constituent sans nul doute la figure paradigmatique de ce phénomène et ont reçu une attention particulière de la part du public comme des chercheur.e.s. S'il importe de rappeler la pluralité des formes que ces dernières peuvent prendre (taille, types de logements, de clôtures, formes de surveillance, etc.) de même que leur ancienneté – dès 1726 à Londres, lorsque les habitants du St James's Square ont obtenu du Parlement un acte leur conférant le droit d'en interdire l'accès au public (Porcu, 2013) –, il importe de noter le caractère indissociablement physique, social et symbolique de ces entreprises de séparation résidentielle vis-à-vis du reste de la ville, qui s'accompagnent d'une demande de sécurité (Lagrange, 2005), d'une recherche de l'entre-soi, d'un souci de garantir la rentabilité d'un investissement immobilier et d'une défiance à l'égard des pouvoirs publics en ce qui concerne la fourniture des biens publics de toutes sortes (Porcu, 2013).

Néanmoins, contrairement à ce que les diverses formes de *gated communities* suggèrent, cette propension à privatiser la sécurité et l'espace via la fermeture et la surveillance n'est pas l'apanage des seules classes dominantes. Elle se diffuse également parmi les classes populaires, via notamment les dispositifs correspondant à la politique de la ville et en particulier les pratiques de « résidentialisation », qui consistent à clore un ensemble de logements pour favoriser la sécurité mais aussi stimuler l'appropriation des lieux par ses habitant.e.s. Là encore, l'association entre sécurité et habitat populaire est loin d'être nouvelle, de même que les effets, directs ou indirects, du bâti et de l'architecture sur la sécurité des riverains sont loin de faire consensus parmi les chercheur.e.s de part et d'autre de l'Atlantique (Levan, 2009). La question de l'impact sur les rapports sociaux – et en particulier les rapports sociaux de sexe- de ces politiques architecturales et urbanistiques demeure elle rarement posée, et encore moins « évaluée », bien que l'action sur le bâti constitue un véritable pilier des politiques de la ville, qui constituent à plus d'un titre un véritable laboratoire des transformations de l'action publique (Epstein, 2013). On retrouve ici une manifeste ignorance de la dimension genrée de l'insécurité de la part des décideurs publics – notamment dans le cadre des contrats locaux de sécurité adoptés

dans le cadre de la politique de la ville (Lieber, 2003) –, qui fait d'ailleurs écho à celle de nombreux chercheurs traitant de « l'insécurité » (Condon, Lieber, Mailllochon, 2005). Un certain nombre de travaux ont pourtant mis en évidence les normes particulières qui pèsent sur la présence des femmes dans l'espace urbain quant aux lieux qui leur est ou non permis d'arpenter, mais aussi dans quelle temporalité, avec quelle attitude et quelles tenues corporelles. Des normes subtiles qui les enjoignent à être ni trop, ni trop peu féminines (au risque d'être étiquetées symétriquement comme prostituées ou comme lesbiennes), et dont l'irrespect va de la réprobation morale et des injures aux agressions physiques à caractère sexuel en passant par le harcèlement verbal, mais qui toutes instillent un sentiment de vulnérabilité qui restreint de fait la citoyenneté de cette moitié de la population (Lieber, 2002). Comme le montrent cependant les résultats de l'Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (ENVEFF), les agressions dont font l'objet des femmes ne surviennent pas le plus souvent dans un contexte ou un moment exceptionnels, mais au contraire très majoritairement dans le cadre familial de leurs activités habituelles. Du reste, là encore à l'encontre des représentations dominantes, la proportion des agressions physiques et sexuelles envers les femmes n'est pas beaucoup moins élevée au sein de leur famille qu'hors de leur domicile, ce qui amène du reste à remettre en question la distinction convenue entre espace domestique et espace public, notamment en termes de protection et de danger (Blidon, 2016). Quoiqu'il en soit, si le sens commun est largement mis en défaut par les enquêtes, il n'en reste pas moins qu'il pèse fortement sur les conduites féminines, et comme le résume la sociologue Marylène Lieber, « les "risques évidents" que courent les femmes lorsqu'elles se déplacent dans l'espace public ne sont pas la conséquence de leur appartenance sexuée, mais participent de la production de cette appartenance » (Lieber, 2008, p. 16, citée par Blidon, 2016, p. 248). Dans la mesure où les dispositifs de résidentialisation déplacent la frontière entre espaces public et privé et où l'enjeu de la sécurité y occupe une place centrale, il paraît non seulement pertinent mais nécessaire de s'intéresser à la manière dont ils peuvent reconfigurer les rapports sociaux de sexe, et en particulier de se demander

s'ils contribuent davantage à renforcer la sécurité des femmes ou leur assignation à certains espaces et partant la restriction de leur vie sociale.

Pour tenter d'apporter quelques éléments de réponse à cette dernière question, nous détaillerons dans un premier temps sur les politiques et enjeux que recouvre le concept quelque peu fourre-tout de résidentialisation, avant de nous intéresser au cas d'un quartier concerné par un tel processus, celui du Luth à Gennevilliers, situé dans la périphérie immédiate de Paris.

LA RÉSIDENTIALISATION : LA DIFFUSION D'UNE NORME DE PRIVATISATION DES ESPACES SEMI-PUBLICS VERS LES CLASSES POPULAIRES ?

Sécuriser l'habitat en le privatisant : une nouvelle approche de l'urbanité

La résidentialisation désigne de manière assez large la mise en place de divers dispositifs concourant à la fermeture d'espaces destinés à l'habitation, qu'il s'agisse d'obstacles physiques (murs, grilles, barrières, etc.) ou de formes de surveillance directes ou indirectes (vigiles, caméras, etc.) et à une échelle plus globale leur diffusion progressive tant d'un point de vue géographique que social. Comme l'expliquent ainsi certains chercheurs, en la matière, la nouveauté dans la période contemporaine réside moins dans le phénomène lui-même que dans le « développement d'une nouvelle territorialité de l'habiter qui se décline sur le mode de la fermeture et qui s'adresse principalement à la vaste classe moyenne, et non plus principalement aux ménages fortunés. » (Billard, Chevalier, Madoré, 2005). En cherchant ainsi à dissuader le passage dans les espaces concernés de catégories jugées « indésirables », mais aussi plus généralement, de toute personne étrangère appréhendée *de facto* comme une menace potentielle pour la sécurité ou la tranquillité des habitants, ce processus se traduit également par un empiètement croissant de l'espace privé sur l'espace public. Néanmoins, si les formes les plus spectaculaires de cette tendance précédemment évoquées, *gated communities* ou condominiums ultra-luxueux réservés aux classes dominantes, ont fait l'objet d'une attention marquée de la part des chercheur.e.s comme des journalistes, celles-ci ne doivent pas occulter le fait que ce processus concerne en réalité l'ensemble

des couches de la société. Dans un article remarqué mais controversé, Jacques Donzelot (2004) a ainsi mis en avant « trois vitesses » du développement urbain, avec un centre colonisé par les classes supérieures, une périphérie pavillonnaire gagnée par les classes moyennes et enfin une frange marginalisée recueillant des classes populaires reléguées. Au-delà du caractère schématique empiriquement contestable et de la critique d'une supposée sécession des classes moyennes à la recherche d'un « entre-soi protecteur » nostalgique de la communauté villageoise, ses observations avaient néanmoins l'intérêt de souligner une tendance générale de l'urbanisme à la spécialisation monofonctionnelle des espaces tendant à tenir à l'écart des territoires dévolus à l'habitat les populations étrangères par une « surabondance de clôtures cernant le moindre jardin et le chien de garde qui aboie à chaque passage », dispositifs auxquels s'est adjoint selon lui depuis le milieu des années 1990 « une défense des espaces communs : les voies de passage et les équipements collectifs des lotissements. Cette protection prend la forme de rue en boucles, ne laissant donc de raison d'y pénétrer qu'aux riverains et à ceux qui leur fournissent des services, parfois même de plots à l'entrée des rues traversantes, voire de barrières. Il s'agit toujours de réduire les risques liés à une circulation excessive, les nuisances sonores, les désordres résultant de l'irruption d'inconnus, de gens "qui n'ont rien à faire ici" » (*ibid.*). Des lotissements également surveillés qui sont également arpentés, pour les plus nantis, par les vigiles de sociétés de gardiennage privées. Pour les autres, on a pu voir ça et là se développer des patrouilles auto-organisées par les habitants eux-mêmes pour surveiller leur quartier, ainsi que l'a par exemple montré une équipe de sociologues dans leur enquête immersive de longue durée au sein d'un quartier pavillonnaire de « petits-moyens » ainsi que leurs habitants s'auto-désignent, dans le nord de la capitale (Cartier, Coutant, Masclat, Siblot, 2007).

b) Une norme importée dans le logement social

Néanmoins, contrairement à ce que ces différents travaux – et la thèse d'un séparatisme généralisé des classes aisées comme moyennes (Maurin, 2004) qui les sous-tend – suggèrent, les classes populaires ne

sont cependant elles-mêmes pas extérieures à ce phénomène ou dans la position du repoussoir relégué, mais en sont également parties prenantes – du moins pour une partie d’entre elles –, et c’est d’ailleurs parmi les bailleurs de logement sociaux et quelques architectes que le terme même de résidentialisation se diffuse en France à la fin des années 1990 (Dewintre, 2013), avant de s’ancrer dans le vocabulaire usuel des politiques de la Ville, et en particulier le Programme national de rénovation urbaine (PNRU), leur volet prioritaire qui repose sur l’hypothèse forte mais largement implicite de ces dernières selon laquelle l’amélioration du bâti constituerait un traitement efficace voire suffisant aux maux dont souffriraient les habitant.e.s des quartiers dits « sensibles ». Quoiqu’il en soit, on l’a vu, en matière de résidentialisation comme dans bien d’autres matières, la chose a largement précédé le mot, et cette quête d’une « “homogénéité” urbanistique et sociale du quartier » (Le Goix, 2004) qui caractérise les résidences fermées des nantis depuis au moins le milieu du XIX^e siècle est directement exprimé dans les règlements de copropriété adoptés par ces derniers. La grande différence néanmoins entre la résidentialisation des riches et celles des pauvres pour le dire de manière un peu trop abrupte, est que cette ghettoïsation est pour une large part décidée par les premiers tandis qu’elle est essentiellement contrainte pour les seconds. Outre que les premiers disposent de manière générale d’une plus grande latitude dans leurs « choix » résidentiels et sont à une écrasante majorité propriétaires de leurs logements, les seconds sont davantage le plus souvent locataires et n’ont de ce fait que peu de prise sur les décisions concernant l’aménagement des parties communes et autres espaces partagés de l’ensemble où ils habitent. Autre différence importante : contrairement aux enclaves résidentielles des plus favorisés, la « résidentialisation » des immeubles d’habitat social n’est pas prévue dans la conception même des logements mais s’opère sur un bâti déjà existant, ce qui implique un vécu particulier de la part des habitant.e.s qui expérimentent de ce fait une transition entre deux états de leur habitat. Quoique moins spectaculaire que les opérations de démolition-reconstruction qui ont bénéficié de la majeure partie des crédits des politiques de la ville depuis son origine (Epstein, 2013) et dont certains sociologues ont étudié les impacts sur

les habitant.e.s (Faure, 2006), les opérations de résidentialisation n'en sont certainement pas dénuées d'implications sur la vie sociale de ces habitants. Ce sont sur ces dernières que ce texte se propose de porter l'attention, et en particulier à la reconfiguration des rapports de genre qu'elles ont pu entraîner, en cherchant à tester une hypothèse, à savoir qu'en entendant sécuriser les ensembles de logement concernés, ces politiques ont en réalité contribué à renforcer l'assignation des femmes à l'espace domestique. Notre démarche était par ailleurs animée par deux postulats de départ effectivement vérifiés empiriquement, à savoir que le vécu des habitant.e.s est nécessairement hétérogène et pour une certaine part ambivalent, et d'autre part que les effets concrets de telles opérations ne peuvent pas se déduire des intentions initiales des aménageurs. De fait, avant de passer à la présentation des données collectées, il importe de préciser lesdits objectifs.

À l'instar du déploiement de la vidéosurveillance dans les espaces publics (Bonnet, 2012), ceux-ci sont en effet pluriels mais aussi potentiellement contradictoires. Là aussi, la réponse à une « demande de sécurité » montante (Lagrange, 2005) qui vient le plus spontanément à l'esprit, n'est ni la seule motivation, ni même surtout celle qui est en réalité affichée par les municipalités et les bailleurs sociaux. Ceux-ci mettent en effet d'abord en avant le souci de clarifier la nature des espaces qui entourent les logements, autrement dit d'établir les responsabilités respectives du point de vue juridique, financier mais aussi de l'usage de ces espaces semi-publics entre eux et les habitant.e.s. Il s'agit en d'autres termes d'établir, mais aussi de publiciser, « des domanialités c'est-à-dire, en tenant compte des pratiques et des usages des habitants, à définir le statut de chaque espace, identifié par des limites clairement définies. Tout individu doit ainsi pouvoir reconnaître le statut et les usages autorisés des lieux et percevoir les responsabilités qui s'y appliquent, ainsi que l'identité de celui à qui en incombent la gestion et le contrôle » (Direction générale de l'Urbanisme de l'Habitat et de la Construction, 2002, p. 10). La volonté de définir avec précision pour chacun des espaces concernés à quels usages – et quels usagers – ils sont destinés – et donc en creux ceux qui y sont exclus –,

est ainsi exprimé sans ambages, et plus encore de faire en sorte que les habitant.e.s intériorisent cette redéfinition, sans préciser cependant comment et par qui celle-ci va être concrètement décidée. L'autre grande finalité affichée de la résidentialisation vise à favoriser la « mixité sociale », c'est-à-dire à faire en sorte que des populations appartenant à des catégories socio-professionnelles, mais aussi « ethniques », différentes se mélangent dans leurs diverses activités sociales. On retrouve ici un des objectifs majeurs des politiques de la ville qui sont aussi, et peut-être surtout, l'une des principales justifications de ces dernières, quand bien même, de nombreux travaux de recherche ont non seulement montré que cette dernière ne découlait pas mécaniquement de la proximité résidentielle (Chamboredon et Lemaire, 1970), et même remis en cause ce nouvel impératif des politiques publiques (Charmes, 2009 ; Charmes et Bacqué, 2016).

Pour favoriser cette « mixité », les promoteurs de la résidentialisation comptent sur la « montée en gamme » de l'habitat que celle-ci est supposée amener, permettant ainsi de mêler des logements en accession à la propriété ou sur des baux privés classiques aux côtés des logements sociaux. En veillant à ce que les parties communes restent « propres » et « bien entretenues » dégradations et en introduisant des dispositifs jusque-là réservés aux immeubles plus cossus (digicodes, etc.), il s'agit aussi de diffuser les « valeurs et les codes de la "résidence" (connotation bourgeoise, luxueuse, cossue, rassurante...) dans des quartiers d'habitat social » (Chédiac, 2009). Enfin, cette transformation de grands ensembles en « résidence » correspond donc à un objectif moins assumé d'endiguer l'« insécurité », cette catégorie relativement floue qui s'est imposée dans le débat public, y compris à la gauche de l'échiquier politique (Bonnelli, 2008) qui va des regroupements de jeunes gens aux pieds des immeubles ou des escaliers aux actes de délinquance (trafics, agressions) en passant par les dégradations matérielles, tags y compris, qui suscitent l'exaspération d'une part croissante de la population. Il ne s'agit pas ici de mesurer l'efficacité de la résidentialisation quant à ce dernier objectif tacite mais sans doute prioritaire, et l'on se bornera à exprimer quelques doutes analogues aux critiques adressées à la

vidéosurveillance, à savoir qu'elle déplace au mieux le « problème » sans le faire disparaître, faute de s'attaquer à ses facteurs sociaux.

Avant d'en venir aux effets de la résidentialisation sur les rapports sociaux, précisons enfin que les résultats présentés ici se veulent moins des conclusions robustes que des pistes de réflexion à caractère exploratoire, compte tenu à la fois de la modestie du matériau recueilli et des spécificités socio-politiques du quartier étudié – le Luth à Gennevilliers, quartier pris comme terrain d'études par le sociologue Olivier Masclat pour analyser ce qu'il qualifie de « rendez-vous manqué » entre « la gauche et les cités » (Masclat, 2003) appartenant plus largement à une municipalité communiste emblématique de la « banlieue rouge » (Fourcaut, 1986 ; Gouard, 2013)¹. Les analyses qui suivent s'appuient sur une dizaine d'entretiens-semi directifs menés auprès d'habitant.e.s du Luth, de discussions avec différents professionnels et élus impliqués dans la résidentialisation du quartier ainsi que d'une dizaine de questionnaires diffusés auprès d'autres habitant.e.s, complétés par une littérature « grise » constituée d'ouvrages et autres documents manuscrits concernant la ville, parfois indiqués voire prêtés par certain.e.s enquêté.e.s. En aucun cas il ne s'agit donc de prétendre ici que les propos et analyses présentés ici refléteraient exhaustivement le vécu des plus de 8 200 habitant.e.s du Luth, sans compter les autres usager.e.s de ce territoire.

LE VÉCU DE LA RÉSIDENTIALISATION AU QUARTIER DU LUTH : UN NŒUD DE CONTRADICTIONS

Le quartier du Luth constitue un cas emblématique des quartiers de grands ensembles de logements HLM de la région parisienne édifiés durant les décennies d'après-guerre pour tenter d'endiguer une pénurie chronique de logements et dont l'image s'est fortement dégradée à mesure que les petites classes moyennes en ascension ont

1. Voir aussi un reportage plutôt à charge contre la municipalité : Mathieu Deslandes, « À Gennevilliers, dans le canton le plus rouge de France », *Rue89.fr*, 17 mars 2011 [en ligne].

progressivement laissé la place à partir des années 1970 aux travailleurs immigrés désormais rejoints par leurs familles et jusque-là largement cantonnés aux bidonvilles et aux cités de transit, suite notamment à l'arrêté d'octobre 1968 obligeant les bailleurs de logements HLM à intégrer dans leur parc un contingent d'au moins 30 % de « mal logés » (Masclat, 2005). Alors qu'ils matérialisaient les aspirations à la mobilité sociale ascendante des classes populaires, ces quartiers d'habitat social ont à partir de ce moment-là vu leur image se dégrader profondément, attachée désormais à celle de « ghettos » concentrant les « problèmes » (pauvreté, délinquance, etc.) en même temps que les « familles immigrées » (Masclat, 1992).

C'est précisément pour endiguer le problème public ainsi constitué et mis en évidence par les mouvements émeutiers éclatant dans la périphérie lyonnaise durant l'« été chaud » de 1981 qu'ont été progressivement déployés les instruments de la politique de la ville, consistant dans des actions ciblées sur des quartiers identifiés comme particulièrement sensibles (avec mais transversales d'un point de vue sectoriel, car mêlant des actions sur le bâti et le cadre de vie socio-économique, et impliquant une coopération entre différents niveaux d'acteurs (État, collectivités territoriales, bailleurs sociaux, etc.), tout en s'abstenant cependant de prendre en compte la relation entre ces quartiers et le reste de la ville. Éluë sans discontinuer depuis 1934, la municipalité communiste de Gennevilliers s'est employée dès l'entre-deux-guerres à endiguer le surpeuplement et le vieillissement de la population par une politique de construction volontariste accompagnée d'un « travail de mise en forme d'un espace communal de secours et de services (santé, culture, loisirs, etc.) » (Masclat, 2005, p. 13). Quoiqu'il en soit, avec 63 % de logements sociaux – une proportion qui a pu monter jusqu'à 80 % –, Gennevilliers se situe encore aujourd'hui bien au-dessus de la moyenne nationale. Quatre de ses dix quartiers sont considérés comme « prioritaires » dans le contrat de ville qui relie la municipalité à l'État, et si le quartier du Luth n'en fait pas partie, celui-ci fait l'objet d'un programme de rénovation urbaine contractualisé avec l'ANRU depuis 2006 organisé autour de

quatre axes : « Remodeler le quartier caractérisé par des immeubles de grande hauteur et des barres, désenclaver ce territoire en favorisant l'accessibilité et la mobilité, améliorer le cadre de vie en revalorisant l'environnement urbain et en renforçant les actions urbaines de proximité et diversifier les fonctions urbaines en créant un pôle tertiaire et en redynamisant les commerces de proximité »². Le premier se décline concrètement en différentes opérations de résidentialisation menées sur plusieurs immeubles principalement gérés par l'Office public de l'habitat de la ville – mais aussi par quelques bailleurs privés comme l'OGIF –, qui font l'objet d'un affichage significatif avec force photographies de la part de ce dernier comme de la municipalité.

La sécurité : un enjeu prioritaire mais pratiquement dénié

Premier constat lorsque l'on interroge les habitant.e.s au sujet de la résidentialisation, on est frappé d'emblée de constater que certain.e.s, en général les plus dotés en capital culturel, se sont totalement incorporé la notion, rendant superflue toute explication de l'enquêteur, et ont déjà un avis relativement construit sur la question, tandis que d'autres semblent au contraire la découvrir et, une fois que le sens leur a été exposé, peinent à percevoir la cohérence d'ensemble des différents aspects du processus. Ensuite, aucun.e des habitant.e.s rencontré.e.s ne semblent avoir une position tranchée sur la question, l'ambivalence domine même quand certain.e.s affichent au début de l'entretien être clairement « pour » ou « contre » cette dernière. Les élu.e.s ou ancien.e.s élu.e.s qui ont participé à la décision s'avouent eux-mêmes partagés et semblent s'auto-persuader en invoquant le fait que cette dernière correspondait à une demande des habitant.e.s : « cette résidentialisation bon j'y ai participé en tant qu'élue et puis bon j'étais pour et pas pour mais en fin de compte c'était aussi une demande des habitants, y a eu des comment, des réunions, des explications et tout ça, mais malgré tout c'est bien, nos halls sont super ! »³. Une élue de la majorité

2. Site Internet de la municipalité de Gennevilliers, onglet « urbanisme » > Les grands projets d'aménagement > Les programmes de rénovation urbaine > Le quartier du Luth » [consulté le 2 janvier 2017].

3. Femme, 69 ans, ouvrière à la retraite, ancienne élue municipale résidant au Luth.

municipale actuelle justifie le déploiement de la vidéosurveillance⁴ tout en exprimant ses réserves quant à l'efficacité réelle de tels dispositifs :

« En tant qu'élue on ne peut pas faire d'impasse sur la demande de vidéosurveillance des habitants non mais c'est vrai, si pour eux ils ont l'image que la vidéosurveillance ça va leur apporter un plus, on ne peut pas leur dire non sans avoir fait un travail avec eux surtout quand ça vient d'eux [...]. Après je reste dubitative, après moi je n'ai rien contre toute la vidéosurveillance à proprement parler euh y en a qui disent que l'on se fait surveiller, moi j'aurais tendance à dire, j'ai rien à me reprocher, qu'on me filme sur l'espace public ça me dérange pas tant qu'on ne va pas filmer chez moi [...]. Si finalement on sait déjà qu'il y a une vidéosurveillance qui couvre ce périmètre donc je commets mon forfait ici avec une cagoule, je repars et je l'enlève un peu plus loin, on ne me retrouve pas. »

Tandis que la question de la sécurité est fortement minorée de la communication publique de la ville, des bailleurs sociaux et surtout de l'ANRU et des instituts chargés de l'aménagement du territoire s'agissant de la résidentialisation, l'enjeu vient au contraire clairement en tête dans les discours des habitant.e.s comme des élu.e.s, qu'il s'agisse de la minimiser ou de justifier par-là les aménagements mis en place. Là encore, les discours s'avèrent particulièrement ambigus, mettant tout à la fois en avant des actes d'incivilité fréquents : squats des espaces communs à toute heure par des groupes de jeunes, trafics de drogue à la vue de tous, ou encore incendies volontaires récurrents, tout en pointant d'un autre côté l'exagération du problème en s'appuyant sur leur expérience personnelle. Un motif récurrent dans le discours des femmes censé prouver l'absence d'« insécurité » est qu'elles peuvent rentrer chez elles à toute heure du jour et de la nuit. Il apparaît finalement que prime le souci d'atténuer, voire de « retourner », le stigmate (Goffman, 1975) attaché à leur quartier. Une enquêtée exprime particulièrement cette ambivalence :

4. À noter cependant que la vidéosurveillance n'est pas incluse systématiquement dans la résidentialisation, loin s'en faut. Quand elle l'est, elle concerne les immeubles, dans les sous-sols et les caves et le plus souvent concerne les immeubles de copropriété et non d'habitat social. Les caméras évoquées ici concernent davantage la vidéosurveillance de rue, mais informent néanmoins de la vision de l'enjeu sécuritaire par cette élue.

« J'ai fait [toute] ma scolarité à Gennevilliers depuis la fin de l'école maternelle [...]. C'était un cadre privilégié [mais] je n'avais pas envie de sortir [...]. Il faut l'avouer, dans les années [19]80, début des années [19]90, le Luth souffrait de sa réputation mais cette réputation n'était pas totalement infondée. Il y avait cette appréhension que nos parents nous avaient transmise ; ce n'était pas une question de que je sois une fille ou quoi que ce soit c'était plus : on se préserve parce qu'il y a les drogués, les dealers, il faut faire attention, on ne sortait pas seules. Ensuite j'ai grandi, je suis partie dans un autre lycée, je suis sortie de Gennevilliers, je n'avais plus peur et c'était assez étrange parce que j'ai découvert au sein du lycée qu'il y avait des rivalités entre Gennevilliers et d'autres villes, ce dont je n'avais aucune conscience et je n'avais jamais été confrontée à ce type de conflit. Après je pense que c'est ce qui est véhiculé par les gens, peut-être que si mes parents m'avaient dit : "Fais attention, ne dis pas que tu viens d'ici", peut-être qu'effectivement j'aurais eu ce sentiment d'insécurité que je n'ai vraiment pas eu. Je suis allée en faculté ça pouvait m'arriver de rentrer très très tard dans la nuit, talons aiguilles, pas forcément habillée en pantalon etc. Je n'ai jamais eu peur dans mon quartier [...]. Je pense que dès lors qu'on respecte les gens, les gens nous le rendent également. Il y en a qui tiennent les murs, on aimerait qu'ils fassent autre chose, on préférerait aussi qu'ils nettoient leurs canettes, [mais] on leur dit bonjour parce que ce sont quand même des êtres humains... moi une fois j'avais mes courses, mon sac s'est cassé, ils m'ont proposé de m'aider, je ne pense pas qu'ils me l'aient proposé pour me voler ce qu'il y avait dans mon sac de course... Je pense que l'insécurité, y a déjà ce qu'on nous met dans la tête et il y aussi son propre comportement, si on montre qu'on a de la méfiance, du mépris vis-à-vis des personnes, qu'est-ce que vous pensez qu'elles vont vous renvoyer ? Pas un sourire ! »⁵

Le relatif déni de l'enquêtée vis-à-vis de « l'insécurité », et notamment de sa dimension genrée, apparaît ici presque comme

5. Femme, trentenaire, résidente au Luth.

une dénégation dans la mesure où elle semble chercher de manière trop visible à se démarquer des représentations anxiogènes dominantes. Mais son discours révèle aussi d'une part la principale source d'inquiétude des habitant.e.s qui justifierait à elle seule la mise en place de la résidentialisation : de jeunes hommes omniprésents « qui tiennent les murs », résidant eux-mêmes dans leur majorité dans le quartier mais néanmoins mal connus, sinon par ouï-dire à propos de leurs familles. La dimension genrée est là encore sous-jacente, comme l'expriment certain.e.s enquêté.e.s relevant qu'« on ne voit pas de jeunes filles ». L'extrait d'entretien ci-dessus révèle d'autre part l'intériorisation très forte d'un discours public mettant l'accent sur la responsabilité individuelle, tant en ce qui concerne l'attitude des-dits jeunes que de l'attitude à tenir à leur égard. La résidentialisation apparaît ainsi comme un pis-aller pour mettre fin aux « trafics » qui leur sont imputés, notamment via la condamnation de certains passages qu'ils utilisent ou la suppression des bancs, mais qui se fait au détriment des « honnêtes gens », les autres résident.e.s. L'ambivalence des discours se retrouve ainsi dans la manière dont les habitant.e.s se représentent l'évolution du quartier. La plupart des enquêté.e.s, quel que soit leur âge, résident en effet de longue date, sinon au Luth même, à Gennevilliers, et la plupart expriment un attachement fort à la commune, qu'ils caractérisent comme une ville « solidaire », où les habitants ont de « bonnes relations » entre eux, et n'hésitent pas à parler d'un « village » où tout le monde se connaît. Pour certain.e.s, cette dimension se serait cependant estompée au fil du temps, ce qui aurait expliqué l'évolution de l'insécurité et la nécessité de la résidentialisation. Peu imputent cependant à celle-ci directement l'affaiblissement de la sociabilité entre voisins :

« On s'aperçoit que maintenant il y a moins de rencontres entre les habitants parce qu'avant, il y avait partout des petits parterres avec des bords de mur tout autour, et au bout, il y avait un grand carré de cailloux avec des bancs. Donc quand il faisait chaud, quand il faisait beau le soir les mamans avec les petits qui faisaient du vélo [pouvaient s'installer pour discuter]. Je sais que des personnes âgées rouspètent qu'on ne peut plus être dehors, qu'on est enfermés [...]. Il faut quand

même nous remettre des bancs, pour permettre aux gens d'être dehors et discuter entre eux, il n'y a plus rien, plus rien. »⁶

« Je me plaisais bien dans le quartier, moi j'aimais bien que ça soit tout ouvert. Personnellement je suis sûr que ça me plairait beaucoup moins maintenant que ça soit tout le monde avec son petit immeuble derrière ces grilles je ne trouve pas ça... [Avant] on croisait les parents partout mais moi ça me dérangeait pas. »⁷

« Il y a des espaces qui sont fermés par des grilles mais du coup ils ne sont pas vraiment investi par les habitants, ils ont l'air de dire enfin certains disent que c'est de l'herbe qui sert pour les besoins des chiens et que du coup personnes ne s'en sert. »⁸

Ce que suggèrent à l'inverse ces deux discours, c'est que les populations qui ont finalement été de fait chassées des espaces semi-publics par leur résidentialisation sont d'abord des « parents » ou des « personnes âgées » qui pouvaient auparavant se rencontrer autour de chez elles. La dimension genrée affleure elle-même des discours, si l'on entend par « parents », « mères » et « personnes âgées », « vieilles dames » ainsi que d'autres enquêtés.e.s le formulent plus directement. Cette éviction ressentie est d'autant plus mal acceptée par certain.e.s habitant.e.s que la contrepartie – à savoir l'élimination des « incivilités » et dégradations n'est pas au rendez-vous à leurs yeux.

b) La difficile implication des habitant.e.s

D'aucuns, à l'instar du dernier enquêté cité, expliquent que ce ne sont « pas des grilles qui changent les mentalités », et que cela « mérite un autre travail, beaucoup plus profond ». Un travail « social » qui semble encore largement à mettre en œuvre. Plusieurs enquêtés.e.s

6. Femme, 69 ans, ouvrière à la retraite, résidant au Luth.

7. Femme, 71 ans, institutrice à la retraite, n'habite plus le quartier mais y a vécu plus de 30 ans.

8. Homme, 68 ans, mécanicien à la retraite, arrivé à Gennevilliers à l'âge de 3 ans, résidant au Luth.

se plaignent de ne pas avoir été réellement impliqué.e.s dans la mise en œuvre de la résidentialisation de leur immeuble, ce qui contraste avec le récit de l'ancien maire, qui explique en entretien qu'au début des années 2000, son équipe et lui ont mené une intense campagne d'écoute participative :

« On a fait tous les halls un par un en pied d'immeuble avec une petite télé[vision] qui [projetait] un film de 10 minutes – je m'en rappelle parce qu'on avait un groupe électrogène –, des questionnaires pour faire parler les habitants. [...] On a passé beaucoup de temps à aller voir les gens et après on a loué un préfabriqué installé sur le parking où il y a maintenant l'espace Aimé Césaire pour y mener des ateliers d'habitants. »⁹

De fait, une dizaine d'ateliers ont ainsi été animés dans ce cadre, mais outre les limites des dispositifs participatifs mis en évidence par différents chercheurs, notamment dans le cas des municipalités de la « banlieue rouge » pionnières en la matière (Nez, Talpin, 2010), le décalage entre le ressenti de certain.e.s habitant.e.s et l'action publique prend sans doute sa source dans le délai entre les premières décisions de résidentialisation, intervenues au cours des années 1990 et leur mise en œuvre concrète, plus de vingt ans plus tard. Dans l'intervalle, une part non négligeable de la population a été renouvelée. En tous les cas, plusieurs se plaignent de ce que ni leurs besoins, ni leur « expertise pratique »¹⁰ concernant leur propre lieu de vie n'aient été pris en compte, aboutissant à des décisions parfois totalement inappropriées qui ont obligé les bailleurs à mener des consultations *a posteriori* dans certains cas :

« [Quand] ils ont changé l'entrée du parking, on s'est aperçu que les voitures ne pouvaient pas passer donc il a fallu discuter, rediscuter pour [...]. Ça a été mal conçu au départ alors ils ont bien été obligés de nous écouter [...]. Ils avaient mis plein d'arbustes sous les fenêtres alors bon ils sont morts. C'est une autre chose mais c'était un piège à

9. Entretien avec Jacques Bourgoïn, maire (PCF) de Gennevilliers de 2001 à 2014.

10. Précisons qu'il ne s'agit pas d'une catégorie « indigène » mais proposée par les auteur.e.s pour rendre compte du sentiment exprimé par les enquêté.e.s dont il est question.

détritus c'est-à-dire que pour nettoyer en dessous et bien les gardiens ne pouvaient pas y aller. »¹¹

Plutôt que de non-implication, il semble qu'il vaudrait mieux en réalité parler d'implication contrainte des habitant.e.s au processus de résidentialisation : ceux-ci n'en décident en effet ni la temporalité, ni les modalités, mais sont de fait enjointes de prendre part à la préservation des espaces entourant leur habitation. Cette injonction largement implicite peut se faire notamment par une mise en compétition des immeubles entre eux profitant de la forte visibilité de l'action en question. On retrouve les mécanismes du *benchmarking*, ce mode de gouvernement des conduites consistant à établir une comparaison permanente entre les participant.e.s d'un même espace à partir d'indicateurs faussement neutres et qui tend à se diffuser dans l'administration et le monde du travail (Bruno et Didier, 2013) :

« J'habite un groupe d'immeubles, trois tours qui sont résidentialisées et notre propriétaire récemment on lui a dit : "c'est chez vous le plus sale". Ça permet de – alors c'est malheureux d'en arriver là – mais de faire une comparaison où cette résidentialisation pas réussie parce que les gens qui jettent des déchets par les fenêtres etc., chez qui ce n'est pas ramassé. Quand on compare à d'autres et ben ils ne tiennent pas la comparaison donc sur des petits aspects comme ça c'est sûr qu'on voit qui fait et qui ne fait pas. Ça délimite la ville, si elle nettoie bien son territoire, les conteneurs etc. On voit bien et on sait à qui s'adresser quand ça ne va pas donc ça c'est l'aspect un peu, mais c'est sur un constat d'une population qu'est pas assez civique et alors comme *on est obligé* d'investir des sommes quand même non négligeables quand même dans ces grilles hein les et bien c'est de l'argent [...] qui aurait pu être utilisé autrement. Et on se dit : pourquoi ne pas essayer de mettre cet argent pour mieux former les jeunes pour leur préparer un avenir un peu meilleur que ce qu'ils ont actuellement ? »¹²

11. Homme, 68 ans, mécanicien à la retraite.

12. Homme, 68 ans, mécanicien à la retraite, militant dans une association du quartier [souligné par nous].

Une autre enquêtée affirme ainsi dans le même sens que la résidentialisation a avivé les identifications à « son » immeuble plutôt qu'au quartier, avec une tendance à stigmatiser les voisin.e.s quand le leur apparaît moins entretenu. Une tour récemment abattue dans le quartier revient ainsi dans plusieurs entretiens comme ayant concentré les habitant.e.s les plus « sales » et « inciviques ». Comme l'enquêté cité ci-dessus, plusieurs personnes rencontrées évoquent également une mauvaise allocation des moyens. Certains militant.e.s associatifs évoquent par exemple une diminution des subventions allouées à leur structure¹³, qu'ils mettent en regard du maintien voire de la hausse de celles que reçoivent d'autres organisations dont ils mettent en doute l'objet social¹⁴. Enfin, la mise en concurrence de fait s'opère également à une échelle encore plus fine : celle des relations entre voisin.e.s. L'âge d'or supposément révolu d'une cohabitation heureuse où tout le monde se connaissait et se rendait service laisse place dans les représentations à l'idée selon laquelle personne ne se connaît et ne fait que se croiser – d'ailleurs, non sans ironie, plus fréquemment comme le relèvent certain.e.s enquêtée.e.s, du fait de la réduction du nombre d'accès aux immeubles pour entraver les trafics.

« Des fois, les sacs poubelles ils [les voisins] les font descendre par les enfants ça traîne par terre, c'est lourd [...] et donc ça coule, on les suit à la trace. Si c'est en semaine bon ça va rester une journée mais si c'est le vendredi, ça reste jusqu'au lundi. Tout le monde marche dedans [...]. Ça m'arrive souvent de nettoyer [...]. Je dis à ma voisine l'autre jour : il n'y a que moi qui [...] nettoie le palier [...] Le gardien, il fait pareil, l'autre jour elle m'a dit : « hé, viens voir le palier est mouillé ! », mais juste mouillé hein, c'est tout c'est sûr que ça nous change d'avec celui d'avant [...] Quand je vois que les carreaux sont trop sales, je les

13. On pourra relever que si les subventions associatives n'entrent pas dans le cadre de la résidentialisation, les enquêtée.e.s font néanmoins le lien avec cette dernière, d'où le fait que nous mentionnons ce point dans un article consacré aux représentations.

14. En l'occurrence, une militante féministe s'étonne que son association ait vu ses subventions réduites quand augmentaient celles d'une structure recueillant les chats errants.

fais [...]. Il y a une dame qui me dit : “j’ai fait les ascenseurs parce que j’en avais tellement marre de voir...”.

– *L’enquêtrice* : *il y a une difficulté d’avoir un dialogue avec le gardien, vous n’osez pas...*

Lui dire que ce n’est pas très propre ? Si on lui dit qu’il faudrait frotter un peu hein parce que c’est vraiment sale... Et non il est là on se dit qu’il ne va pas avoir mal au dos hein il fait comme ça ah la lavette avec la Conchita, hop comme ça, ou alors il fait au jet d’eau, ça descend et on baigne dedans ! Puis il fait ça à des horaires quand il... ah c’est sûr, ça nous change avec les gardiens qu’on avait avant. »¹⁵

Outre la tendance à stigmatiser le gardien ou certain.e.s voisin.e.s que l’on ne connaît pas, sans connaître les conditions de travail et d’existence des uns et des autres, cet extrait d’entretien n’est également pas sans évoquer un habitus genré qui conduit nombre de femmes à prendre de fait la majeure partie des tâches ménagères parce que « les hommes » ne « veulent » et ne savent pas faire de par leur socialisation (Pfefferkorn, 2011). La stigmatisation des autres femmes n’est pas loin, y compris pour les militant.e.s féministes, qui ont de fait certaines difficultés à dépasser la barrière « ethnique » et culturelle. L’une explique ainsi que :

« Dans mon rôle de femme solidaire au Secours populaire [...], il y a une jeune femme que j’avais interrogée comme ça “ça a pas l’air d’aller” elle était toute blanche comme ça, alors, mais elle était toute seule je pensais qu’elle était avec quelqu’un et qu’elle était un peu maltraitée parce que vraiment triste, mais elle me dit “non, je suis toute seule j’ai personne, ninin”. Je lui ai dit : “bah écoute faut sortir” : va à l’espace Grésillons, tu vas rencontrer...” Et ça y est maintenant elle sort, elle fait des choses. Combien de petites jeunes mamans que les gars ramènent du bled, elles me disent : “on est là on fait que le ménage, que le ménage.” »¹⁶

15. Femme, 69 ans, employée de mairie à la retraite, militante communiste et associative.

16. Femme, 69 ans, ouvrière à la retraite. Militante associative.

La bonne volonté de cette militante dissimule mal un certain paternalisme à l'égard de ces femmes plus jeunes venues d'Afrique du Nord, et l'on retrouve ainsi dans la plupart des entretiens une association entre la dégradation du quartier et de la cohésion sociale en son sein à la présence plus importante de femmes voilées. Tout en déniait l'existence d'un harcèlement de rue envers les femmes ou d'un quelconque risque pour se déplacer dans le quartier le soir, certain.e.s enquêté.e.s pointent la difficulté à rencontrer d'autres personnes du quartier hors de leur domicile du fait notamment de la monopolisation des lieux publics par les hommes :

« Les cafés [au Luth] sont fréquentés presque à 99% par des hommes. Il y a un café au village qui est plus mixte mais quand je rentrais du boulot parfois vers 19h ou plus tard je viens du métro et donc je rentrais directement à la maison pour être avec les enfants et préparer le dîner, je ne passais pas par le village. »¹⁷

La même enquêtée, qui a finalement quitté le quartier, observe également que celui-ci a perdu les bons aspects de la vie communautaire « villageoise » – l'interconnaissance – sans pour autant avoir perdu les mauvais – le contrôle social : « C'est y a une espèce quand même de, c'est comme un village par exemple on part en vacances je mets un short ça pose pas de problème à mon mari, on rentre à la maison, dans la voiture il me dit attends tu vas pas sortir comme ça vous voyez et mon mari il est vraiment cool hein mais juste que comme, et il a dit non mais c'est pour toi que je dis ça c'est, c'est pour toi donc quand même y avait quand même un espèce de chose comme ça vraiment euh tacite »

Plusieurs enquêtés soulignent finalement que la transformation des rapports sociaux serait moins imputable à la résidentialisation qu'à la disparition progressive des commerces du quartier obligeant les habitant.e.s à se rendre dans une grande surface plus éloignée pour faire leurs courses. La revitalisation des commerces de proximité, mis en avant dans le contrat passé avec l'ANRU, ne se décrète cependant pas, car il faut

17. Femme, 34 ans, intermittente du spectacle.

que des entrepreneurs privés y trouvent un intérêt lucratif, mais son effet peut en partie être pallié par la mise en place d'équipements culturels, à condition que l'accès à tou.te.s soit effectivement garanti. En la matière, aux dires des enquêt.e.s, la municipalité et la direction du centre culturel et de la salle de concerts récemment installés au Luth semblent avoir pris conscience de cet enjeu et corrigé le tir initial qui rendait de fait certains, en particulier une salle de concerts, monopolisés par les jeunes hommes aux dires des habitant.e.s. Une autre piste, liée à la résidentialisation, évoquée par certain.e.s enquêt.e.s, réside dans la mise en place de jardins partagés autour des immeubles, activité qui présente, outre le fait de permettre de sortir de chez soi et des tâches domestiques « féminines », le double intérêt de correspondre aux dispositions des classes populaires pour le « travail à côté » (Weber, 1989) tout en pouvant dépasser les assignations genrées. Une condition qui n'apparaît toutefois pas encore remplie comme le révèle le fait que la seule initiative actuellement existante dans le quartier se déroule dans le cadre d'une association baptisée « Les voisines du Luth », qui comme son nom l'indique est composé pratiquement exclusivement de femmes, avec néanmoins dans le rôle du « développeur » initial un homme...

CONCLUSION

Ces premiers éléments d'enquête suggèrent fortement que la résidentialisation constitue bien la diffusion auprès des classes populaires d'une norme visant à privatiser les espaces semi-publics entourant les habitations. Toutefois, à la différence des classes plus favorisées, celle-ci présente ici un certain nombre de particularités, à commencer d'être davantage « subie ». On y retrouve également une injonction à l'autonomie déjà mise en évidence en matière de politiques sociales (Duvoux, 2009) vis-à-vis de populations qui ne disposent fréquemment pas des ressources matérielles et culturelles pour répondre à cette exigence de responsabilisation. Par ailleurs, si la résidentialisation semble échouer à atteindre les objectifs investis en elle en termes de sécurité, de renforcement de la cohésion sociale ou d'amélioration d'image du quartier, il serait abusif de dire qu'elle a dégradé la situation en ces différents aspects. De la même manière, il est difficile d'affirmer qu'elle aurait joué négativement

sur les rapports sociaux de sexe en privant les femmes des rares espaces hors du domicile où elles pouvaient se retrouver. La nostalgie exprimée par différent.e.s enquêté.e.s en la matière, indépendamment de l'illusion rétrospective qui s'y mêle sans doute, semble ne pas se rendre compte du fait que les facteurs de cette évolution supposée sont à rechercher à une échelle dépassant largement celle de l'immeuble ou du quartier. Quoiqu'il en soit, outre la réception plurielle et ambivalente de la part des habitant.e.s de ce dispositif d'action publique instrumental, ces différents entretiens montrent également que ces dernier.e.s disposent également d'une intelligence individuelle et collective de leur situation sur laquelle les décideurs auraient intérêt à prendre appui. En ce domaine comme en d'autres, cette « force des quartiers » (Kokoreff, 2003) que représentent les multiples solidarités formelles et informelles qui se nouent en dépit de conditions socio-économiques souvent (très) défavorables. On retrouve ainsi un constat déjà bien établi concernant les politiques de la ville suivant lequel la dimension participative est sous-investie, pour ne pas dire évitée, alors que tous les efforts ou presque sont concentrés sur le bâti. Il ne s'agit pas d'opposer les deux, mais *a minima* d'inclure les habitant.e.s dans la redéfinition de leur cadre de vie, même (et surtout) s'ils sont pauvres et locataires. On peut enfin constater que la dimension des rapports sociaux de sexe apparaît elle de fait pratiquement absente des préoccupations des décideurs comme de celles des enquêté.e.s, y compris les militant.e.s féministes, quand bien même elle sous-tend de fait nombre de leurs représentations et de leurs pratiques sans qu'elles semblent l'apercevoir. En lieu et place, une vision « ethnicisée » et/ou individualisante du quartier qui tend à diviser les habitant.e.s entre catégories de « bons » et de « mauvais » voisins de plus en plus durcies semble s'imposer qui fait sans nul doute obstacle à la création de solidarités supplémentaires que les un.e.s et les autres semblent pourtant sincèrement désirer. Une autre hypothèse mériterait également d'être testée empiriquement : à rebours de l'objectif de renforcement de la sécurité, la redéfinition de la frontière entre espaces public et privé pourrait au contraire jouer contre les habitant.e.s, femmes en tête, en rendant plus difficile le fait de pouvoir se réfugier dans un immeuble du fait des accès verrouillés, et à l'inverse à des passant.e.s extérieur.e.s d'intervenir en cas d'agression survenant

dans les sas créés. Pour le formuler plus abruptement, est-ce qu'en renforçant le « chacun chez soi », la résidentialisation ne renforcerait-elle pas le « chacun pour soi » ? Ces quelques remarques permettent en tous les cas de formuler une conclusion sans ambages : la prise en compte de cette dimension genrée dans la recherche comme dans l'action publique et militante en matière d'urbanisme des quartiers populaires apparaît on ne peut plus urgente et nécessaire.

Ludivine Bergognoux est actuellement en Master de sociologie à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

Igor Martinache est professeur agrégé de sciences économique et sociales à l'Université de Lille 1.

BIBLIOGRAPHIE

Bonnelli L., (2008), *La France a peur. Une histoire sociale de l'« insécurité »*, Paris, La Découverte.

Bonnet F., (2012), « Contrôler des populations par l'espace ? Prévention situationnelle et vidéosurveillance dans les gares et les centres commerciaux », *Politix*, n° 97, p. 25-46.

Blidon M., (2016), « Espace urbain » in RENNES Juliette (dir.), *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte, p. 243-252.

Bruno I., Didier E., (2013), *Benchmarking. L'Etat sous pression statistique*, Paris, La Découverte.

Cartier M., Coutant I., Maslet O., Siblot Y., (2007), *La France des « petits-moyens »*, Paris, La Découverte.

Charmes E., « Pour une approche critique de la mixité sociale. Redistribuer les populations ou les ressources ? », *La Vie des idées*, 10 mars 2009.

Charmes E., Bacqué M.-H., (dir.) (2016), *Mixité sociale, et après ?*, Paris, PUF.

Chamboredon J.-C., Lemaire M., (1970), « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, XI, p. 3-33.

Chediak S., (2009), « À la maison dans mon HLM... La résidentialisation comme dispositif de rénovation urbaine », *Métropoles* [en ligne], 5, mis en ligne le 6 avril 2009.

Condon S., Lieber M., Maillochon F., (2005), « Insécurité dans les espaces publics : comprendre les peurs féminines », *Revue française de sociologie*, vol. 46, p. 265-294.

Davis M., (1990), *City of Quartz. Excavating the Future in Los Angeles*, London, Verso.

Dewintre C., (2013), « *Les villes à l'épreuve de la fermeture résidentielle : Des territoires fragmentés face à l'enjeu de la durabilité* », document de travail, *fermeture-residentielle.blogspot.fr* [blog de l'auteure], 6 septembre 2013.

Direction générale de l'Urbanisme de l'Habitat et de la Construction (2002), « La résidentialisation : quelle approche pour les DDE ? » *Actes du séminaire du 16 janvier 2002* », septembre.

Donzelot J., (2004), « La ville à trois vitesses : relégation, périurbanisation, gentrification », *Esprit*, n°3-4, mars-avril, p.14-39.

Duvoux N., (2009), *L'autonomie des assistés*, Paris, PUF.

Epstein R., (2013), *La politique de la ville. Démolition-reconstruction de l'État*, Paris, Presses de Sciences-po.

Faure S., (2006), « De quelques effets sociaux des démolitions d'immeubles. Un grand ensemble hlm à Saint-Étienne », *Espaces et sociétés*, n° 124-125, p. 191-206.

Foucault M., (2004), *Sécurité, Territoire, Population. Cours au Collège de France (1977-1978)*, Paris, Seuil/Gallimard.

Fourcaut A., (1986), *Bobigny, banlieue rouge*. Paris, Éditions Ouvrières.

Flusty S., (1997), « Building Paranoia » in ELLIN Nan (dir.), *Architecture of fear*, New York, Princeton Architectural Press, pp.47-59

Goffman E., (1975), *Stigmate. Les usages sociaux du handicap*, Paris, Minuit [éd. originale : 1963].

Gouard D., (2013), *La Banlieue rouge : ceux qui restent et ce qui change*, Lormont, Le Bord de l'eau.

Kokoreff M., (2003), *La force des quartiers, Paris, Payot*.

Levan V., (2009), « Mesurer les effets de la sécurisation des quartiers populaires : un état des lieux de la littérature anglo-américaine », *Déviance et Société*, vol. 33, pp. 95-113.

Lagrange H., (2005), *Demandes de sécurité. France, Europe, États-Unis*, Paris, Seuil.

Le Goix R., (2004), « Quartiers fermés, intérêts particuliers », *Urbanisme*, n°337.

Lieber M., (2008), *Genre, violences et espace public. La vulnérabilité des femmes en question*, Paris, Presses de Sciences-po.

Lieber M., (2002), « Le sentiment d'insécurité des femmes dans l'espace public : une entrave à la citoyenneté ? », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 21, p. 41-56.

Masclat O., (2003), *La gauche et les cités. Enquête sur un rendez-vous manqué*, Paris, La Dispute.

Maurin E., (2004), *Le Ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*. Paris, Seuil.

Mucchielli L., (2016), « À quoi sert la vidéosurveillance de l'espace public ? Le cas français d'une petite ville "exemplaire", *Déviance et Société*, vol. 40, pp. 25-50.

Nez H., Talpin J., (2010), « Généalogies de la démocratie participative en banlieue rouge : un renouvellement du communisme municipal en trompe-l'œil ? », *Genèses*, n° 79, p. 97-115.

Pfefferkorn R., (2011), « Le partage inégal des « tâches ménagères » », *Les Cahiers de Framespa* [en ligne], n°7, 15 avril.

Porcu M., (2013), « Gated communities et contrôle de l'espace urbain. Un état des lieux », *Déviance et Société*, vol. 37, pp. 229-247

Sabatier B., (2005), « Les résidences fermées à Toulouse : une offre immobilière construisant la « ville privée » », *Espaces et sociétés*, n° 123, pp. 129-149.

Salle G., (2012), « De la prison dans la ville à la prison-ville. Métamorphoses et contradictions d'une assimilation », *Politix*, n° 97, pp. 75-98.

Senecal G., (2007), « Métaphores et modèles en géographie urbaine : le continuum de l'école de Chicago à celle de Los Angeles », *Annales de géographie*, n° 657, pp. 513-532.

Soja E., (2000), *Postmetropolis. Critical Studies of Cities and Regions*, Oxford, Blackwell Publishers.

Wacquant L., (1999), *Les Prisons de la misère*, Paris, Raisons d'Agir.

Weber F., (1989), *Le travail à-côté. Étude d'ethnographie ouvrière*, Paris, éd. de l'EHESS.

Revisiter la ville avec le genre

Sophie Louargant

La ville n'est pas une production neutre et homogène, elle est le reflet des constructions sociales, culturelles, politiques et économiques de femmes et d'hommes. Interroger la place des femmes dans la conception et le vécu des villes, des métropoles ne constitue une question innovante, mais elle constitue en revanche, une actualité territoriale dans le cadre de la territorialisation des politiques d'égalité femmes-hommes en France. En effet, au plan académique de nombreux travaux ont pointé les intérêts des analyses de genre pour comprendre les relations, les usages différenciés des femmes à l'espace (Coutras, 1996 ; Bonfiglioli, 2000 ; Côté et Fortin, 1995 ; Garcia-Ramon, 2004 ; Mc Dowell, 1999 ; Louargant, 2015 ; Hancock, 2005 ; Fanstein et Servon, 2005). En revanche, observer la ville au prisme du genre, étudier sa production et *a fortiori* penser et faire les métropoles avec le genre est une perspective récente. Pourtant, des travaux d'observation, d'analyse, de cartographie existent à propos de la lecture genrée de la ville, de sa conception, des mobilités. À la lumière de diagnostics réalisés dans la région urbaine de Grenoble, il s'agira d'explorer les enjeux de la catégorisation du genre dans la pensée urbanistique, des outils de l'observation et des cultures professionnelles de l'aménagement du territoire et/ou de l'urbanisme. Si le genre doit être une approche transversale de la fabrique de la ville, quels outils de veille, de diagnostic et de conception mobiliser pour y parvenir et faire de l'espace urbain une production non-sexiste ?

Trois points étayeront ces interrogations. Le premier est relatif à la standardisation des normes de pensée de la métropole incluant le genre. Le second présente, au travers d'un exemple concret de diagnostic conduit dans la commune de Gières, les formes d'observation retenues et dévoile les points aveugles de cette observation. Le dernier point s'attache à montrer, par l'intermédiaire d'entretiens réalisés dans la métropole de Grenoble, les résistances présentes dans les cultures professionnelles aménagistes et urbanistiques, quand il s'agit d'inclure la dimension de genre.

1. LA VILLE À L'HEURE DU GENRE URBAIN : DE L'ÉMERGENCE À LA STANDARDISATION DES APPROCHES

Le projet utopiste féministe du xx^e siècle a transformé l'organisation des espaces de légitimité et de liberté pour les femmes. Cette véritable « révolution du féminin » (Froideaux-Metterie, 2014) a opéré une mutation sans précédent de la place des femmes dans la société. L'un des acquis, devenu un invariant culturel de genre, a été celui de la maîtrise de la fécondité et du corps des femmes. Malgré ces transformations, des formes d'inégalités, d'expériences individuelles de domination ou de relégation traversent les sociétés, quel que soit le genre auquel l'individu se sent appartenir, quel que soit le lieu d'où l'on vient. Il n'est donc pas encore acté aujourd'hui, que chacun puisse accéder dans les mêmes conditions à l'espace et être reconnu pour sa subjectivité et son expérience. Depuis les années 1970, les mouvements sociaux féministes et les universitaires ont construit des écoles de pensée sur ce qui produit et structure les dominations existantes dans les sociétés occidentales. Les travaux de recherches urbaines sur le féminisme et le genre – malgré des approches pionnières en France – ont majoritairement été développés dans le monde anglo-saxon et scandinave. Il aura fallu attendre les années 2000 pour que les recherches et les expertises sur le genre émergent en France. De manière concomitante, l'institutionnalisation des approches de genre, depuis la conférence de Pékin¹, s'est réalisée par l'intermédiaire de deux approches : celle de l'*empowerment* et celle du *mainstreaming*. Ces orientations ont eu pour impact de mettre les questions de genre, de planification et de développement à l'agenda des politiques publiques (sociales, urbaines et concernant la coopération décentralisée principalement) de l'Union européenne (Moser, 1993). Elles ont eu également pour effet d'inclure ces dimensions dans le champ du développement international et du développement local, avec des résultats parfois contestables (Falquet, 2011). Les expertises conduites

1. Quatrième Conférence mondiale sur les femmes : Lutte pour l'égalité, le développement et la paix. Beijing, 4-15 septembre 1995.

par les organisations internationales et les bailleurs internationaux dès la fin des années 1990, ont abouti à la production d'une série d'outils pour intervenir avec les groupes de femmes (*gender budgeting*, manuel de bonnes pratiques). Ces outils, largement développés par les organisations internationales et l'Union européenne depuis les années 2000, ont peu été utilisés concernant les villes françaises, contrairement à de nombreuses villes européennes, comme Barcelone, Malmö, Vienne ou Berlin. La déclinaison d'outils orientés sur l'évaluation des dispositifs d'égalité femmes-hommes a concerné en premier lieu les domaines de l'éducation, de l'action sociale et des médias. Fort de ces avancées, les pays protagonistes ont par la suite décliné ces objectifs dans l'espace urbain.

L'itinéraire d'une action locale urbaine revisitée par l'approche égalité femmes-hommes

La généalogie des actions genre et ville en Europe², présentée ci-dessous (cf. tableau n°1), témoigne ainsi des velléités d'application du *gender mainstreaming*³. Elle révèle également que trois entrées thématiques ont été retenues par les opérateurs locaux pour inclure le genre dans leurs dispositifs : la question temporelle (quotidien, mobilité, transports, services), la question des usages dans l'espace public (sécurité urbaine, itinéraires, loisirs, violences) et la question de la participation des groupes de femmes à la gouvernance, à l'économie locale et à l'habitat (réseaux, coopératives, logement). Ces choix thématiques ont eu pour objet de questionner les formes

2. La collecte et l'analyse des initiatives présentées dans le tableau ci-dessous, qui se veut au maximum exhaustive, montre les initiatives pionnières et pilotes développées en Europe.

3. Le *gender mainstreaming* selon le Conseil de l'Europe correspond à la (ré)organisation, l'amélioration, l'évolution et l'évaluation des processus de prise de décision, aux fins d'incorporer la perspective de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines et à tous les niveaux, par les acteurs généralement impliqués dans la mise en place des politiques », recommandation CM/Rec(2015) du Comité des Ministres aux États membres sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport (adoptée par le Comité des Ministres le 21 janvier 2015, lors de la 1217^e réunion des Délégués des Ministres. Cette approche s'est appuyée dès 1999, sur une série de guides de bonnes pratiques dans le fond communautaire Équal.

de fragilités urbaines présentes pour les femmes, mais également la notion de « bien-être ». Les observations et actions conduites ont été des révélateurs et des démonstrateurs d'une production sexiste de la ville. Elles sont devenues ainsi une référence dans la construction des savoirs et des connaissances sur les villes tant du point de vue académique que dans le champ des professionnels de l'urbanisme. D'autres villes comme Västerås, dans les années 2000, ont produit une planification locale et cartographique des différences de fréquentations en vue d'une meilleure appropriation pour les habitants.tes. Ces résultats ont été présentés dans les centres commerciaux et des actions concrètes de mise en place de services spécifiques (application smartphone par exemple) ont été retenues.

Villes	Formes des démarches et thématiques	Outils	Actions	Chercheur.e.s, Expert.e.s, Consultant.e.s / Bureau d'étude	Dates
Malmö	Égalité dans les transports Accès non discriminants aux services Bureau de la planification urbaine	Enquête sur les habitudes de transports Observation statistique sur les données de la ville Questionnaire en ligne	Réseaux sociaux : hastag #rosensrödamattas Éclairage des rues et espaces publics Art et artistes femmes dans les rues		2011
Lünd	Mobilités, accès aux services urbains	Enquête de mobilité Diagnostic des usages Système d'information géographique		Tota Friberg, Université de Lünd	1993

La ville, quel genre ?

Umeä	Accès égal aux équipements de loisirs et de cultures	Enquête sur la pratique des sports et temps de vie Cartographie « the gendered landscape of Umeä »	Visite guidée en bus sous le prisme du genre		
Västerås	Gender mainstreaming dans la planification locale	Analyse de différentes situations en rapport avec la planification urbaine. Nouveaux modes de consultations Cartographie genrée des espaces	Intégrer la dimension de genre par la formation du personnel. Nouveaux plans présentés dans de nouveaux lieux (ex. les centres commerciaux) Questionnaire en ligne		
Vienne Graz Reykjavik	Gender Budgeting Gender Mainstreaming	Loisir culture, travail, éducation et espace public Focus	Exposition de photos prises par des femmes de ce qu'elles veulent pour la ville Réaménagement de deux parcs		
Conseil général de l'Isère Grenoble Alpes Métropole Eybens Gières Échirolles	Genre, temps et services Genre et espace de nature Genre et jeunesse Genre et ville Genre, jeunesse, espace public	Enquêtes Diagnostic genre et territoire Cartographie Carnets d'ambiances Diagnostic, représentations et usages, marches	Proposition de services adaptés (crèches inter-entreprises, services, commerces) Formation égalité femmes-hommes Sensibilisation des opérateurs locaux, des habitants, exposition, débat, participation	Sophie Louargant, Université de Grenoble – Alpes	2005 2012 2013 2012 2005

La ville, quel genre ?

Paris (mairie)	Genre et fabrique de la ville	Itinéraires, appropriation / occupation de l'espace public Performance artistique	Réappropriation des espaces publics Marchés Sécurité et éclairage urbain Communication		2015- 2016
Bordeaux	Genre et usages de la ville	Diagnostic des usages	Débat public	Yves Raibaud, Université de Bordeaux 3.	2011
Aubervilliers Gennevilliers	Genre, ville, projet	Diagnostic des usages Espace public et projet urbain		Claire Hancock, Université Paris-Est Corinne Luxembourg, Université d'Artois	2014- 2015 2014- 2020
Turin Rennes Belfort Poitiers	Approche temporelle	Modèles de mobilités Approches des temps et des services urbains	Adaptation à la personne	Sandra Bonfiglioli, Polytechnico Milan	1995 2001 2003 2005
Bruxelles	Approches sur mobilité et insécurité			Université de Liège	2015
Amsterdam Rotterdam	Genre, éducation et ville Gender main- streaming Genre et ville	SMART Grille 3R	Sensibilisation sur les médias, les représentations	Lidewij Tummers, Université de Delft	1993 1995 2013

Tableau n°1 : Généalogie des approches genre et ville (source : Sophie Louargant et Alexia Barroche, 2015).

Une réception récente à l'échelle locale en France

La généalogie montre ainsi la mise en action et en opérationnalisation des actions déclinées, selon une catégorisation européenne, qui s'est traduite en France avec l'approche l'intégrée égalité femmes-hommes. En effet, au début des années 2000, les villes de Rennes,

d'Échirolles, de Poitiers, de Belfort et le département de l'Isère (Louargant, Chardonnell, 2005), inscrites dans la dynamique du réseau Tempo Territorial⁴ (Royoux, Vassallo, 2013) se concentrent sur ces enjeux, à l'instar des approches de Sandra Bonfiglioli en Italie (Louargant, 2015).

En France, l'institutionnalisation de cette dimension plus récente dépend des initiatives locales (Rennes, Poitiers, Échirolles, Grenoble Métropole notamment). L'approche, plus sensible pour observer et faire la ville avec le genre est plus récente. Elle témoigne à la fois d'un déploiement des initiatives locales en France (Bordeaux, Aubervilliers) et d'un récent engouement des opérateurs publics pour ces questions, sous influence des initiatives gouvernementales, des universitaires et des collectifs militants. Actuellement, les observations sur le genre et la ville privilégient une approche micro-géographique et sensible de la ville. La diffusion de ces observations micro-géographiques auprès des collectivités territoriales a un effet positif auprès des professionnels, d'élu.e.s, des opérateurs publics pour développer cette observation « genre et ville ». Ce constat signe également l'émergence d'une expertise et d'une consultance scientifico-experte sur le sujet. Elle repose aussi sur des liens, ceux développés entre chercheur(e)s, expertes, militantes. La métropole de Bordeaux (Bernard-Hohm, Raibaud, 2011) a réactualisé ces dimensions en 2011, en proposant une lecture micro-géographique des usages de la ville par le genre ; la métropole de Grenoble suggère une autre lecture genrée de la ville que celle des espaces de la rénovation urbaine, à travers l'analyse des espaces naturels (Louargant, 2012). Cet engouement récent dans la construction et l'usage de la ville correspond à l'intérêt croissant que portent les sphères scientifiques, politiques, militantes et médiatiques à la question du genre, ainsi qu'à une reconnaissance institutionnelle et législative⁵. Les initiatives se déploient dans des communes de banlieue parisienne (Aubervilliers par exemple), à Nantes et plus récemment à Paris. Par ailleurs, le processus

4. Cf: <http://tempoterritorial.fr/>

5. Par exemple, la création du Haut Conseil à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes participe à une institutionnalisation de la question du genre.

de construction de la métropole implique pour les opérateurs publics de s'inscrire dans des démarches exemplaires, de labellisation, de prospective ou de participation... Ce processus implique de standardiser, sous couvert de la consultance, ces vitrines métropolitaines. L'approche de l'égalité femmes-hommes, qui a longtemps fait figure d'exception, d'approche marginale et se doit actuellement, d'être un démonstrateur de l'inclusion sociale dans le débat métropolitain. Le risque est de recourir à une standardisation des approches (lecture exclusive genre et espace public, outils similaires retenus, diffusion de démarche de bonnes pratiques) qui est actuellement visible dans la structuration d'une consultance genre et ville. Ce constat est d'autant plus prégnant au regard de l'obligation pour les collectivités de plus de 20 000 habitants d'élaborer des diagnostics sur leur territoire⁶ ; il s'exprime également dans le cadre de l'élaboration des diagnostics en marchant dans le cadre des dispositifs de renouvellement urbain.

2. OBSERVER LA VILLE AVEC LE GENRE : CATÉGORISER AUTREMENT LA CONNAISSANCE URBAINE ET TERRITORIALE

La question des formes d'observation de la ville par le genre interpelle la manière dont les opérateurs urbains se dotent d'une capacité à construire des instruments de mesure ou une information territorialisée incluant des innovations. Les recherches conduites sur les observatoires de territoires (Roux, Feyt, 2010) ont mis en évidence à la fois la non-neutralité de ces dispositifs (Escaffre, Roux, 2016) et les limites d'une observation urbaine, territoriale construite dans des catégories fonctionnelles excluant les approches de l'individu. Il est évident que la catégorisation des types de territoires, des pratiques de l'espace et des activités a donné lieu à la production de nomenclatures s'inscrivant dans les normes standardisées de l'information territorialisée. Reléguant la question du genre, à l'unique variable de sexe présente dans les données de population, les observations ont

6. Conformément à la loi du 4 août 2015 et du décret du 24 juin 2015, les collectivités territoriales et les EPCI de plus de 20 000 habitants, doivent présenter en séance publique un rapport annuel de situation égalité femmes-hommes (rapport annuel de situation égalité femme-homme des collectivités territoriales et EPCI).

longtemps occulté l'intérêt de produire une information territorialisée genrée. Si des données existent, elles font l'objet de traitements secondaires, de diagnostics localisés. Elles dévoilent pourtant les angles morts d'une information territoriale trop neutre et mettent à jour la difficile prise en compte d'indicateurs catégorisant autrement l'espace.

Des échelles et des formes d'observation de l'égalité femmes-hommes dans la métropole de Grenoble

À ce jour en France, les formes et le contenu de cette expertise tendent à induire une forme de standardisation des approches « genre et ville », privilégiant une approche à l'échelle micro-géographique. Cette conception suggère implicitement qu'il y a une bonne échelle pour appréhender la question du genre, tout comme il existerait « une bonne maille » de gestion des territoires. Or les observations de pratiques de mobilités avec la dimension genre trouvent justement dans l'analyse multi-échelles du sens et sont porteuses d'explications sur les dynamiques territoriales à l'échelle d'une région urbaine. La question de l'observation des profils et des mobilités de genre dans la région urbaine de Grenoble a fait l'objet de recherches antérieures (Chardonnel, Louargant, 2005). Les principaux résultats montrent que les femmes organisent les temps, les lieux et les modes de déplacement en fonction d'une négociation/arbitrage/arrangement avec leur conjoint. De plus, l'analyse des modèles de mobilité, d'activités des ménages (approche de la *time-geography*) dans la région urbaine grenobloise à grande échelle indique l'émergence d'une observation territorialisée du genre, intégrable dans une observation urbaine et territoriale et reproductible à l'échelle métropolitaine. Ces résultats font écho auprès des collectivités territoriales et de l'Agence d'urbanisme. Dans le cadre du Plan de Déplacement Urbain, les focus group « femmes et mobilités », ainsi que les initiatives de « remises en selles » conduites par la Maison de l'Égalité femmes-Hommes ont contribué à penser les mobilités en fonction du genre.

Les démarches de diagnostic de genre et territoire, sur la jeunesse, réalisés en 2012 et 2013 avec les communes de Gières

(6 203 habitants) et d'Eybens (10 048 habitants), deux communes membres de la métropole sud-est de Grenoble ont été réalisés conjointement entre l'université, l'élue communautaire en charge de l'égalité femmes-hommes, les maires des communes et les Directions Généraux de services. Le souhait de la première adjointe de la mairie de Gières a été de conduire un diagnostic de genre sur la commune en lien avec la signature de la Charte de la vie locale l'égalité femmes-hommes. L'objectif était d'observer avec la ville avec le genre : « déjà à partir d'un diagnostic genre, on obtient une première analyse de l'appropriation femmes-hommes dans les différents espaces » (adjointe au maire, élue communautaire de la métropole). Dans le cadre de la commune d'Eybens⁷ la demande de diagnostic a été formulée par le maire. L'objectif a été de plus connaître la place de la jeunesse (adolescence), en incluant la dimension genre dans la municipalité. Des extraits des résultats ont été mis en exergue pour questionner les formes d'observation genre et ville à partir de ces enquêtes exploratoires. Dans le cadre de ces diagnostics, le protocole de l'information s'est structuré autour deux formes de collecte d'informations et a mobilisé quatre outils de traitement et de valorisation de l'information (*cf.* tableau n°2).

7. Diagnostics réalisés en 2012, 2013 dans les communes de Gières et d'Eybens sous la responsabilité de Sophie Louargant Umr Pacte, dont l'atelier étudiants de Licence professionnelle, Iut2.

Type d'information	Gières	Eybens
Information quantitative	Enquête exploratoire auprès de 60 habitants au printemps 2012 comprenant 150 <i>items</i> en journée et durant la soirée	Enquête exploratoire auprès de 40 habitants au printemps 2013 comprenant 39 <i>items</i> en journée
Information qualitative	<ul style="list-style-type: none"> – Entretiens : 17 (opérateurs locaux et intercommunaux) – Carnets d'usages des espaces – Printemps 2012 	<ul style="list-style-type: none"> – Entretiens : 12 (opérateurs locaux et intercommunaux) – Atelier participatif – Carnet d'ambiances – Printemps 2013
	<ul style="list-style-type: none"> – Entretiens réalisés de janvier 2013 à mars 2015 auprès des élu.e.s locaux et professionnels de l'urbanisme (10). – Analyse des dispositifs territorialisés des actions en faveur de l'égalité femmes-hommes, des politiques urbaines, sociales. 	

Tableau n°2 : Diagnostics, outils et collecte de l'information

Dans la commune de Gières, d'après l'enquête exploratoire, une majorité des enquêtés⁸ ont recours à la voiture comme mode de déplacement privilégié, viennent ensuite les transports en commun, le vélo et enfin la marche. La majorité des déplacements sont liés à l'emploi, aux achats et aux loisirs (équipements présents dans les communes limitrophes). Les modes de déplacements des hommes et des femmes ne sont pas différenciés. En revanche, si l'on regarde à la fois les motifs de déplacements (activités, loisirs, travail) et l'organisation temporelle de leurs activités, les résultats sur la commune corroborent les observations effectuées au niveau de l'agglomération : la grande majorité des femmes interrogées participent quotidiennement aux tâches domestiques contre seulement une minorité d'hommes interrogés. Le temps moyen hebdomadaire consacré aux tâches domestiques est de 9 h pour les femmes et de 3 h pour les hommes. De plus, la majorité des déplacements réalisés s'effectuent en journée pour une majorité de femmes ;

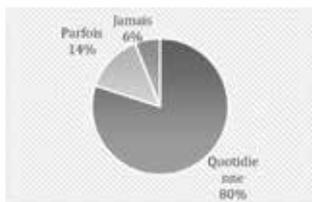
8. Sur les 60 personnes enquêtées, 31 s'identifient au genre masculin, 29 au genre féminin. La majorité de la population enquêtée est propriétaire de son logement et la majorité occupe un emploi de cadre, de profession intellectuelle supérieure, de retraités et d'étudiants.

peu de déplacement de mobilité hormis sur la tranche horaire 19h-21h sont présents chez les femmes interrogées dans l'enquête. L'observation des formes de mobilité sur la place de la commune de Gières corrobore ces résultats. Les pratiques de mobilité de cette commune résidentielle sont à l'image de celles observées au niveau de la région urbaine grenobloise. Elles viennent valider une approche plus quantitative d'observation des mobilités à l'échelle métropolitaine. Au-delà de la compréhension générale des formes de mobilités des habitants, la focale faite sur des quartiers de la commune, comme la gare, a mis en évidence les pratiques de mobilités agencées entre ce qui est relève d'éléments fonctionnels (coût, temps du transport) et d'éléments plus émotionnels (peur, craintes...). Les éléments d'une approche plus qualitative et sensible sont alors nécessaires pour comprendre comment les normes de domination de genre s'imposent aux corps.

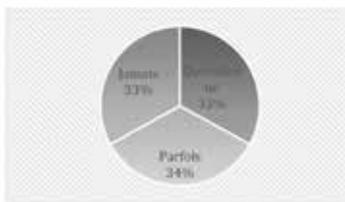
Dans la commune de Gières, très connectée en termes de transports (bus, tram), une majorité des enquêtés ont recouru à la voiture comme mode de déplacement. La majorité des déplacements s'effectue pour des raisons liées à l'emploi, aux courses et aux loisirs (dû aux équipements présents dans les communes limitrophes).

Les modes de déplacements entre hommes et femmes ne sont pas différenciés. En revanche les motifs de déplacements (activités, loisirs, travail) et l'organisation temporelle de leurs activités corroborent sur la commune les observations effectuées au niveau de l'agglomération (graphique n°1.1) : 80 % des femmes interrogées participent quotidiennement aux tâches domestiques (participation aux activités scolaires et extrascolaires graphique n°1.2, courses graphique n°1.3) contre seulement 33 % des hommes interrogés. Uniquement 13 % des hommes interrogés ne participent jamais aux tâches domestiques, tandis que seulement 3,3 % des femmes interrogées ne participent jamais aux tâches domestiques. Le temps moyen hebdomadaire consacré aux tâches domestiques est de 9h pour les femmes et de 3 h pour les hommes. De plus la plupart des déplacements des femmes sont effectués en journée. Peu de femmes interrogées se déplacent la nuit, hormis durant la tranche horaire encore 19h et 21h.

La ville, quel genre ?



Participation des femmes aux tâches ménagères

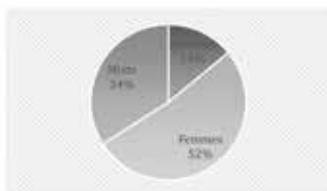


Participation des hommes aux tâches ménagères

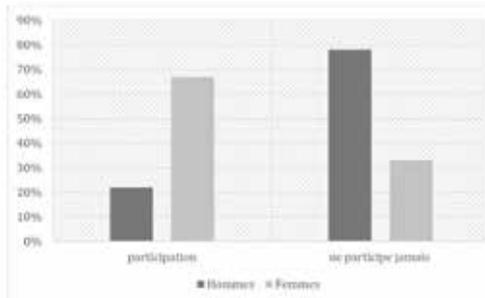
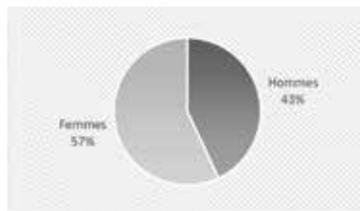
Graphique n°1.1 : Temps de vie et d'activités des Gérois et Géroises interrogés (participation aux tâches ménagères globales)

Source : Enquête commune de Gières, 2012

(réalisation Sophie Louargant et étudiants département Carrrières Sociales, Licence professionnelle IUT2)



Participation aux activités scolaires

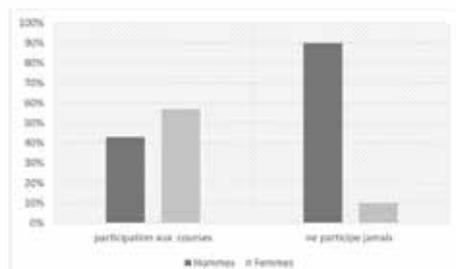


Participation aux activités extra-scolaires

Graphique n°1.2 : Temps de vie et d'activités des Gérois et Géroises interrogés (participation aux activités scolaires et extrascolaires)

Source : Enquête commune de Gières, 2012

(réalisation Sophie Louargant et étudiants département Carrrières Sociales, Licence professionnelle IUT2)



Participation aux courses

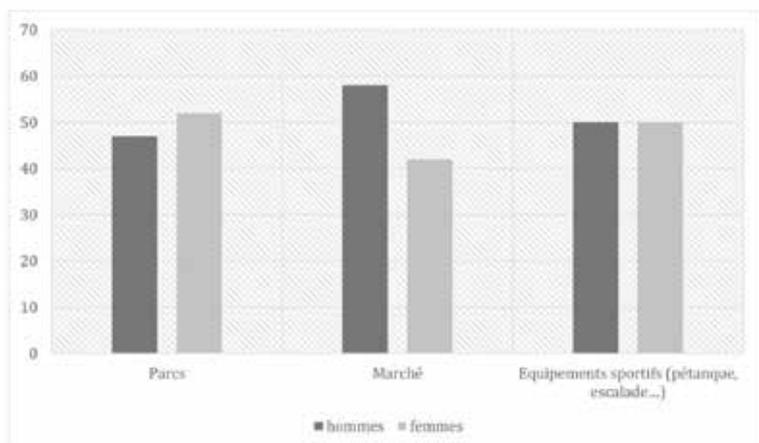
Graphique n°1.3 : Temps de vie et d'activités des Gérois et Géroises interrogés (participation aux tâches ménagères globales)

Source : Enquête commune de Gières, 2012

(réalisation Sophie Louargant et étudiants département Carrrières Sociales, Licence professionnelle IUT2)

Graphique n°1 : Temps de vie et d'activités des Gérois et Géroises interrogés
Source : Enquête commune de Gières, 2012

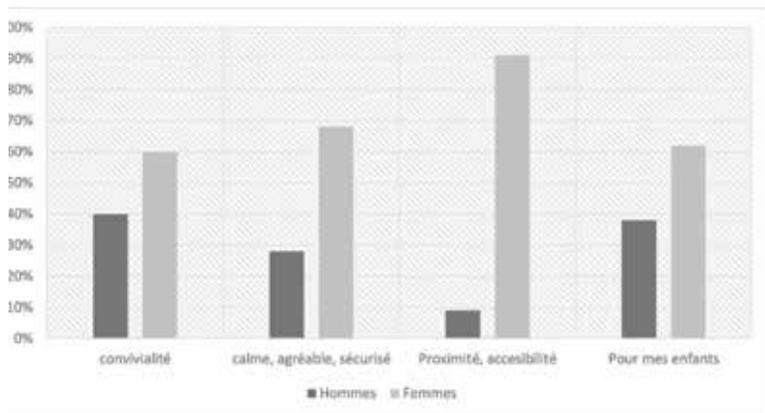
La ville, quel genre ?



Graphique n°2.1 : Lieux de fréquentation

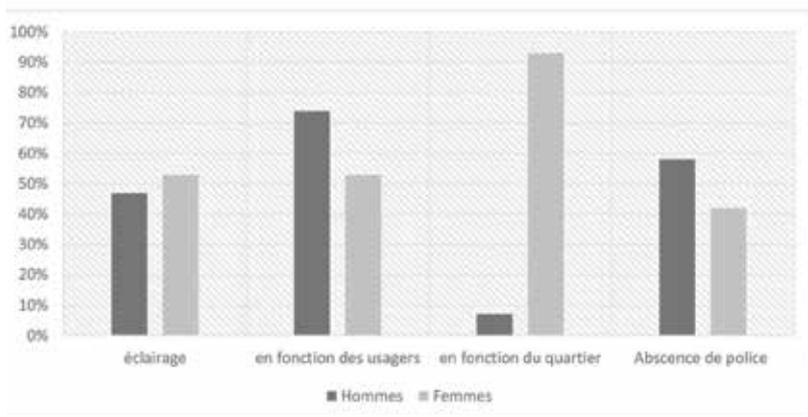
Source : Enquête commune de Gières, 2012

(réalisation Sophie Louargant et étudiants Licence professionnelle IJ2)

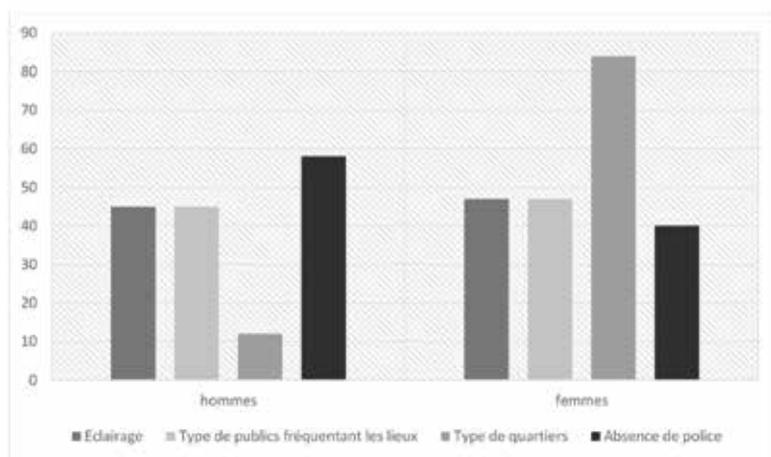


Graphique n°2.2 : Motifs de fréquentation des parcs en fonction des usages

Source : Enquête commune de Gières, 2012, op.cit.



Graphique n°2.3.: Motifs de fréquentation des parcs en fonction des ambiances



Graphique n°3 : Relations des hommes et des femmes aux espaces urbains.

Source : Enquête commune de Gières, 2012

(réalisation Sophie Louargant et étudiants département Carrières Sociales, Licence professionnelle RUT2)

La ville de Gières est globalement appréciée pour sa qualité de vie et son bien-être, elle possède l'ambiance d'une ville de banlieue aux aménités urbaines de qualités. La majorité des enquêtés fréquentent les parcs de la commune et se sentent, comme le souligne une habitante, « en confiance » dans ces espaces (plus de 45 % des enquêtés). C'est l'expression d'un confort urbain : 44 % des enquêtés fréquentent les parcs et 22 % fréquentent les équipements sportifs et le marché (*cf.* graphiques n° 2.1, n° 2.2 et n° 2.3).

Ces trois lieux privilégiés constituent les espaces publics (parcs du centre-ville) de la commune de Gières. Ce rapport affectif à la commune contraste avec la crainte exprimée d'une périurbanisation trop importante et d'un sentiment d'insécurité (75 % des enquêtés). 40 % des personnes interrogées ont déclaré que, rentrer seul(e) et tard le soir est un facteur d'insécurité, parmi elles, 60 % sont des femmes. Toujours parmi ces 40 %, se sentant en insécurité seul.e le soir, 34,8 % habitent au centre-ville et 30,4 % au Chamandier. Pour près de la moitié, ces personnes ont entre 31 et 55 ans.

Selon le quartier, les femmes interrogées se sentent en insécurité du fait du manque d'éclairage et des personnes fréquentant les lieux, les obligeant à faire des détours (*cf.* graphique n° 3). Un quartier revient souvent dans l'enquête : il s'agit du quartier de la gare, qui est caractérisé par la présence d'un bar fréquenté majoritairement par des hommes. Celui-ci provoque chez les femmes un sentiment d'insécurité le soir, comme le souligne une élue locale : « le fait que tel lieu soit un lieu de rassemblement pour les hommes, quand il y a un groupe d'une dizaine d'hommes, les femmes ne passent pas devant ». Cette appréhension du quartier de la gare par les femmes interrogées s'explique par le fait que c'est un espace où le sexisme ordinaire est présent verbalement, ce qui accentue l'effet d'insécurité. Par ailleurs, le rapport, construit depuis l'enfance, aux lieux perçus comme sécuritaires pour le corps des femmes et à ceux qui ne le sont pas, induit une perception biaisée, un rapport à la ville dans lequel les détours de protection sont actés dans les usages et banalisés dans les habitudes.

Concernant les parcs de la commune, ils sont fréquentés à 47,5 % par des hommes et à 52,5 % de femmes. On retrouve le même équilibre pour les équipements sportifs et pour le marché qui sont majoritairement fréquentés par des hommes : 57,9 % d'hommes pour 42,1 % de femmes. Comme le montre le graphique n° 2, les lieux de promenades sont surtout situés sur les berges de l'Isère, dû en partie aux aires de pique-nique, fréquentés au moment de l'enquête : 77 % des personnes interrogées déclarent fréquenter les parcs. Notons qu'entre midi et 14h, 75 % des personnes fréquentant des parcs sont des femmes (notamment avec leurs enfants). Près de 50 % des personnes fréquentant les parcs le font l'après-midi, parmi elles 61,5 % sont des femmes. Vers 14h, ce sont les personnes du troisième âge qui s'y retrouvent et qui occupent les bancs. Après 16h30, la fréquentation majeure concerne les parents et leurs enfants qui viennent directement après les sorties des écoles (57,9 % de femmes). Les relevés d'ambiances urbaines corroborent ses sentiments et ses perceptions analysées dans l'enquête quantitative.

Le choix de retenir une approche par diagnostic de genre et territoire a également pointé la légitimité de cette action au niveau politique mettant en lumière les problèmes à la fois de mise à l'agenda politique du point de vue budgétaire mais également dans la reconnaissance des femmes élues qui portent cette thématique comme le souligne, l'élue de la commune de Gières : « c'est mieux quand c'est des hommes qui en parlent », sous entendant que la voix des femmes élues est moins légitime.

3. OBSERVER LA VILLE PAR CEUX ET CELLES QUI LA CONSTRUISE : QUAND LES URBANISTES DÉCOUVRENT LE GENRE

Si dans le contexte européen la question du genre a mobilisé les professionnels de l'action sociale et éducative, elle ne fait pas pareillement l'objet d'une reconnaissance de la part des aménageurs, renvoyant cette question à une question sociale et d'action sociale urbaine (habitat, participation). En effet, la mise à l'agenda des politiques d'égalité femmes-hommes et de l'approche intégrée par le genre, a principalement été portée/véhiculée dans une conception d'ingénierie sociale (Jacquot, 2006).

Ces constats alimentent l'hypothèse d'une imperméabilité franco-française des cultures de l'aménagement du territoire et de leur difficulté d'introduire un rapport à la différence, au subjectif, dans les outils de l'aménagement et de l'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme, par exemple), des chartes de développement et dans la production cartographique et iconographique. Bien que des outils existent ou peuvent être développés (diagnostic genre et territoires par exemple, observation genre et territoires), ils ne sont résolument pas convoqués, ni reconnus comme étant porteurs d'une compréhension plus fine des usages, des relations à l'espace, des jeux d'acteurs. Ainsi, depuis de nombreuses années, les développeurs, aménageurs en charge de projeter des avenir possibles sur les territoires tendent à exclure cette dimension. Les initiatives et dispositifs mis en place sont souvent issus de mécanismes de détournement de l'action. Par exemple, un/une professionnel.le intéressé.e par la question va introduire l'approche par genre, en bricolant des argumentaires sociétaux, en vue de construire des projets urbains intégrant la dimension de l'égalité hommes-femmes. C'est au cœur de ces détours que se dévoilent les argumentaires de résistances existants dans une culture professionnelle produite dans le champ de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. C'est également dans la production de normes et d'usages normatifs que se dévoilent l'organisation de spatialités parfois excluantes pour les femmes et connotées de stéréotypes. De plus, si les études urbaines francophones ont, depuis plus de 30 ans, ouvert la question de l'observation de la ville aux genres, en France, la portée de ses recherches a mis du temps à être reconnue dans le monde académique et professionnel. En effet, les enseignements dans les instituts sur cette thématique sont ponctuels, éparses et liés à la présence au niveau local et /ou régional d'enseignante-chercheure travaillant sur ces sujets. Ainsi, à l'heure où la ville s'interroge sur ses avenir métropolitains, il est apparu pertinent de saisir les résistances et les leviers présents chez les élu.e.s (délégation urbanisme, égalité), les professionnel.le.s, en charge de projets urbains, de service d'urbanisme. Trois profils de professionnels interrogés dans les communes-membres de la métropole, à l'Agence d'Urbanisme de la Région de Grenoble et à la métropole de Grenoble : sur les communes de plus de 20 000

habitants, les professionnels sont majoritairement des hommes de plus de 40 ans, sur les communes de plus petite taille, une majorité de femmes urbanistes est présente dans l'échantillon.

Dans le cadre de l'agence d'urbanisme de la région de Grenoble, historiquement une femme a été directrice, et une seule femme est en charge d'un pôle d'études et de recherches, mais « *c'était une directrice très attachée au rôle des femmes dans l'agence, qui en faisait un devoir* » (urbaniste, Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise). Parmi ces professionnelles, deux d'entre elles ont affirmé avoir eu une réelle volonté de questionner la place des femmes dans la construction de la ville et plus largement de la métropole dû à deux motifs : le premier, le constat d'un « *gap* » de genre lors de la consultation dans le cadre de projets urbains (mise en place de consultations de groupes de femmes, itinéraires urbains genrés, déambulations) et le second par questionnement personnel sur la place des femmes dans la société. Il est à souligner également que de nombreuses urbanistes sont plus mobilisées sur les questions de l'animation, de la participation, de la médiation du projet que sur des fonctions de maîtrise d'ouvrage. Cette dichotomie est également renforcée au regard des répartitions de rôles entre architectes et urbanistes. De plus, les outils d'urbanisme retenus montrent un imaginaire standardisé : « *les documents d'urbanisme je les trouve plutôt asexués* » (responsable d'urbanisme, commune de banlieue de la métropole). Les arguments de rattrapage sont constatés par les élus et motivent une prise de décision au niveau des ressources humaines par exemple : « *l'égalité femmes/hommes oui, on la retrouve dans la fonction publique. Notre jardinière, elle a passé un concours comme tout le monde et elle a eu le droit en termes d'égalité à être chef comme tout le monde* » (responsable service urbanisme, commune de banlieue de la métropole) ; le manque d'intérêt par le champ de l'urbanisme est criant « *au niveau de l'urbanisme, j'ai toujours eu une fin de non-recevoir, c'est pas possible dans notre domaine, c'est pour le social* » témoigne une élue communautaire.

Une pédagogie du genre en actes : formation, animation et médiation

L'intercommunalité de Grenoble, sous couvert de l'action de la maison de l'égalité femmes-hommes d'Échirolles, amène les

professionnels du champ urbain à se questionner sur leur propre action et orientation par l'intermédiaire de formation, de sensibilisation : « moi c'est plus d'intégrer la place de la femme, des personnes handicapées ou des personnes discriminées dans l'espace public, dans l'aménagement. Des fois il y a des aménagements où il n'y a pas d'aires de jeu pour les enfants ou ce n'est pas assez fleuri ou ce n'est pas assez éclairé. On a appris au stage qu'un public féminin est plus sensible à ce qu'une rue soit bien éclairée pour pouvoir circuler en toute sécurité, une rue mal éclairée une jeune femme se sentira pas en sécurité et elle le vivra mal. C'est plus mon rôle de faire attention là-dessus » (responsable d'urbanisme).

Ces moments de prévention et de sensibilisation sont un des moyens d'adaptation des compétences et des savoir-faire pour intégrer l'approche genre dans les outils de décision et de l'action notamment urbaine, car pour beaucoup d'élus la question ne se pose qu'à travers les violences faites aux femmes. Par ailleurs, certains élus se sentent mal à l'aise avec la catégorisation des publics : « *je suis contre la discrimination positive car chacun doit être reconnu en tant que personne et non selon son sexe, son âge et son origine* » (responsable pôle développement social urbain). L'imaginaire collectif, les conceptions de l'égalité développée en France renvoient à l'idéologie de la justice sociale et à une conception de l'égalité fondée sur une symétrie ou complémentarité, qui peut aboutir à une forme de neutralité. Or comme le souligne une professionnelle : « *il peut y avoir de la mixité sans pour autant qu'il y ait de l'égalité* » (professionnelle, Maison de l'égalité femmes-hommes). Le développement d'interfaces, d'expositions itinérantes, de vidéos de ressources pédagogiques pour les urbanistes et les ingénieurs territoriaux est nécessaire pour inclure et faire reconnaître cette dimension genrée comme une compétence.

Lutter contre les visions stéréotypées liées aux cultures de métiers

La répartition usuellement observée entre une majorité de femmes urbanistes présentes sur les questions relatives à l'action sociale urbaine (habitat, logement), à la concertation (participation, médiation), le développement durable et une majorité d'hommes présente dans la planification et le projet urbain, a longtemps prévalu. Comme le souligne

une élue au conseil communautaire (métropole de Grenoble) : « Tout ce qui est social est essentiellement féminin, tout ce qui est urbain est masculin ». La création *in fine* d'une ville pour les hommes et d'une standardisation de la ville liée à la norme masculine pour les équipements reste prégnante chez les urbanistes : « *pour moi, un bon projet urbain, c'est un immeuble, un rez-de-chaussée en commerces, un axe de transport* » (chargé d'urbanisme, commune membre de la métropole). Une nouvelle inflexion est présente dans la métropole actuellement avec l'arrivée plus importante de femmes urbanistes sur des postes de planification urbaine (PLU, PLUI). Nonobstant cette récente inflexion, le constat de situations de monopole pour les hommes demeure : « *pour eux [les clubs] cela se fait naturellement* » (agence d'urbanisme). Ainsi, le travail de déconstruction des représentations sexistes est d'autant plus nécessaire au regard des imaginaires : « *le recrutement se fait sur les compétences, mais une préférence est donnée à la gente féminine ayant une approche plus nuancée, plus lisse et une accroche plus forte. L'inconvénient du profil féminin : une trop grande sensibilité, un manque de recul, le cancan-filles* ». Les leviers se situent dans différents domaines, dont celui du recrutement : « *à présent je propose également aux hommes récemment devenus père, s'ils veulent un temps partiel, avant je ne le faisais jamais* » (directeur ressources humaines).

Les cultures aménagistes et le genre : un apprentissage des détours et du monde des hommes

Les urbanistes sont de plus en plus nombreuses ; mais seul un petit nombre accède à un poste à responsabilité décisionnelle. Ces dernières constatent néanmoins qu'elles évoluent dans un monde d'hommes, en particulier dans le cadre de l'actuelle métropole de Grenoble : « *j'ai réalisé depuis longtemps qu'à mon niveau de responsabilité, je n'avais à faire qu'à des hommes dans les réunions de décision. Aujourd'hui dans le cadre de la mise en place du PLUI, c'est pareil dans tout l'organigramme de décision politique et des services, ce sont des hommes... j'ai appris à faire avec... mais les coalitions, les camaraderies sont là... et c'est comme si quelque chose, des codes nous échappent* » (agence d'urbanisme de la Région Grenobloise). Au regard de la trajectoire de femmes-urbanistes,

on note une constante : celle d'avoir été « mentorée » par une femme « pionnière » qui a exercé un rôle prépondérant à un poste décisionnel majeur. Bien que les recherches aient montré que l'accès des femmes aux postes de responsabilités ne soit pas une garantie d'émancipation pour les autres femmes, cela favorise, néanmoins un imaginaire du possible et une reconnaissance.

CONCLUSION

Dans le cadre de la région urbaine grenobloise et dans le cas particulier des villes de Gières et d'Eybens, le choix des méthodologies retenues et les principaux résultats étayent les observations européennes. Les principales formes d'observation et d'action se déclinent dans les approches des usages et de la mobilité, du diagnostic en marchant, de la spatialisation de l'information générée. Il est à relever que cette information localisée et/ou ponctuelle n'est pas à ce jour centralisée, ni actualisée de manière systématique⁹. De plus, l'unique prisme d'observation du genre par la mobilité et l'espace public ne peut suffire à comprendre le processus à l'œuvre dans l'ordonnancement des genres. De manière paradoxale, les approches mobilisées aujourd'hui peuvent faire croire qu'il est donc imputable à une approche micro-géographique. Or, une série d'observation à grande échelle ont été réalisées, montrant non pas que les approches de genre sont de l'ordre de la petite échelle mais s'expriment dans la construction de la métropole et des grands territoires. À cet égard, l'approche de genre apporte aux études urbaines, une approche spatialisée supplémentaire des constructions culturelles, sociales de la ville. Elle est de fait une approche pour l'urbanisme car à l'évidence, les outils mobilisés dans les approches genre et ville, montrent une adaptation, une circulation des outils d'observation plus usuels. Ils sont donc reproductibles et intégrables dans la chaîne de décision, de l'action publique et privée urbaine.

Cette lecture est d'autant plus cruciale au regard de la conception des catégories présentes dans les dispositifs d'égalité femmes-hommes et des formes de production hétéronormées de pensée d'avenir

9. Lors des entretiens, les professionnels ont dû piocher dans la structure des éléments de diagnostic, d'études ou d'action pour montrer les actions en cours.

présentes dans la planification et dans le projet urbain, peu ouvertes aux autres, gagneraient à intégrer ces dimensions : figures imaginaires, cartographie, images, vidéo. La planification gagnerait à intégrer cette dimension, tant dans la conception des formes urbaines, des usages et des services spécifiques adaptés selon le genre. Cette approche reste aussi l'histoire de chercheur(e)s, d'expert(e)s et /ou d'une élite militante urbaine, parfois exclusive dans la transmission de ses compétences. Or les enjeux de transmission, de formation et de mise en réseaux sur la question du genre seront essentiels pour assurer une mutation des cultures urbaines sociales, politiques, scientifiques et professionnelles.

Sophie Louargant est enseignante-chercheuse en géographie à Grenoble Alpes Université.

BIBLIOGRAPHIE

Audas N., (2015), *La ville et le sablier. Sentir les temps urbains*, Tours, Presses Universitaires François Rabelais.

Bernard-Hohm M.C., Raibaud Y., (2011), Les usages de la ville par le genre, rapport d'étude, Communauté Urbaine de Bordeaux, Agence d'urbanisme de Bordeaux Métropole Aquitaine a-urba, Umr Ades, 178 p.

Bonfiglioli S., (1997), Les politiques des temps urbains en Italie, Les Annales de la Recherche Urbaine, n°77, pp. 22-29.

Coutras J., (1996), *Crise urbaine et espaces sexués*, Paris, Armand Colin.

Denèfle S., (2004), *Femmes et villes*, Tours, Presses de l'Université François Rabelais.

Escaffre F., Roux E., (2016), « Observer les fragilités urbaines », Alain Bourdin (dir). La métropole fragile, Le Moniteur Éditions.

Fainstein S., Servon L., (2005), *Gender and planing, a reader*, University of New Jersey, Rutgers University Press.

Falquet J., (2010), *Le sexe de la mondialisation, genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Paris, Presse de la Fondation nationale des sciences politiques, pp. 229-242.

Garcia Ramon M. D., Ortiz Guitart A., Prats Ferret M., (2014), *Espacios públicos, género y diversidad. Geografías para unas ciudades inclusivas*, Género y sociedad, Édition Icaria.

Jacquot S., (2006), « L'instrumentation du gender mainstreaming à la commission européenne : entre « ingénierie sociale » et « ingénierie instrumentale », *Politique européenne* 3/2006, n° 20, pp. 33-54.

Louargant S., (2015), *Penser la métropole avec le genre, Travail, genre et sociétés*, L'Harmattan/La découverte, vol. 33, pp.49-66.

Louargant S., (2002), « De la géographie féministe à la gender geography : une lecture francophone d'un concept anglophone », *Espace, Populations sociétés*, Université des sciences et technologies de Lille, pp. 397-410.

Mac Dowell L., (1999), *Gender, Identity and Place : understanding feminist geographies*, Cambridge, Polity Press, 184 p.

Moser C., (1993), *Gender planning and development: theory, practice and training*, New York, Routledge, 304 p.

Roux E., Feyt G., (2010), *Les observatoires territoriaux, Sens et enjeux*, Paris, La Documentation française.

Royoux D., Vassallo P., 2013, *Urgences temporelles. L'action publique face au temps de vivre*, Éditions Syllepse, pp. 133-139.

Ville de Paris, 2016, *Genre & espace public, guide référentiel, Les questions à se poser et les indicateurs pertinents à construire pour un environnement urbain égalitaire*, 41 p.

Vienna City Administration, 2011, *Gender mainstreaming*, 46 p.

Partie 4
Des recherches-actions
pour transformer la ville avec le genre

Bilan d'un programme de recherche pour l'action et en actions dans le champ de la politique de la Ville

Élise Vinet

INTRODUCTION

« *La présence des femmes dans l'espace public et le statut qui leur est réservé correspondent à l'état dans lequel se trouve la société dans son ensemble* », Nassima Dris. (2004¹)

« *La recherche action est une protestation contre la séparation de la pensée et de l'action* », Fred H. Blum. (1955²)

Traiter des questions de discriminations générées en contexte urbain en tentant de relier la théorie et la pratique, la réflexion et l'action, l'objectivation (et non l'objectivité) scientifique et l'implication citoyenne, voilà le programme auquel je me suis consacrée avec passion ces dernières années sans toujours parvenir à anticiper ses implications ni son ambition. Et heureusement. Car la recherche-action se déploie « en faisant ». Le processus compte davantage que le résultat. Ou plus exactement, le résultat « est » le processus. C'est sur ce processus que je propose de revenir.

Les recherches auxquelles j'ai participé ou que j'ai eu le bonheur de « diriger » scientifiquement ces dix dernières années ont pour point commun de s'ancrer dans le champ de l'évaluation des politiques publiques ; de s'inscrire dans une approche psychosociale tout en se

1. Dris, N. (2004). « Espaces publics et limites. Les implications du genre dans les usages de la ville à Alger. » In S., Denèfle (S/dir). *Femmes et villes*. MSH Villes et Territoires, Presses Universitaires François Rabelais. 249-264.

2. Dans *Philosophy of science* (1955), cité par Barbier (1996, p. 23). Barbier, R. (1996). *La recherche-action*. Paris : Anthropos, Economica.

nourrissant volontiers des apports pluridisciplinaires des sciences humaines et sociales en général ; de s'atteler à des enjeux sociétaux et scientifiques fondamentaux comme la stigmatisation et la discrimination, les stratégies identitaires de « faire face », les questions de genre, l'intersectionnalité, les enjeux de la non-/mixité ; dans des champs désormais quasi exclusivement ciblés sur l'urbain (en particulier dans des quartiers inscrits en politique de la Ville) ainsi que sur le milieu socio-éducatif et culturel ; de viser un changement social ; de s'ancrer dans une approche dite du « point de vue situé » (cf. *Le Cyborg manifesto*³ de Donna Haraway notamment) ; de s'assumer et se revendiquer comme des recherches impliquées, où le/la chercheurE s'assume conjointement comme unE citoyenNE engagéE et responsable politiquement (au sens plein) ; d'être appliquées ; de relever, *in fine*, de pratiques dites de Recherche-Action (RA). Mais qu'est-ce que la RA ? Nous proposons dans ce chapitre de brosser dans un premier temps un bref portrait de la variété des pratiques dites de RA, puis de présenter deux types de RA que nous avons conduites sur les champs des discriminations, de l'urbain et du socio-éducatif, à savoir des pratiques de recherche *pour* l'action et *en* actions.

QU'EST-CE QU'UNE DÉMARCHE DE RECHERCHE-ACTION ? OU QUAND CHERCHER, C'EST DÉJÀ AGIR....

Le terme articule deux notions classiquement et culturellement opposées (Lévy, 2001), renvoyant dos à dos des concepts comme : abstrait/concret ; théorie/pratique ; général/particulier ; intemporel/contingent, etc. Si la théorie est classiquement perçue voire traitée comme abstraite, transhistorique, idéalisée et clivée de l'action, cette dernière est souvent appréhendée quant à elle comme utilitaire et pragmatique mais rarement « auto-réflexive ». F.H. Blum dans *Philosophy of Science* (1955) écrivait que « *la recherche action est la révolte contre la séparation des faits et des valeurs qui donne sa saveur particulière à la notion d'objectivité dans les sciences sociales. [...] C'est une tentative*

3. Haraway, D. (2007) [1991]. *Manifeste cyborg et autres essais : sciences-fictions-féminismes*. Paris : Exils éditeurs.

désespérée de transcender la stérile spécialisation des sciences sociales avec sa répudiation implicite de la responsabilité humaine pour les événements sociaux » (cité par Barbier, *ibid.*, p. 23).

Il est difficile de fournir une définition unifiée de la RA, car le terme, forgé par le psychologue social Kurt Lewin⁴ dans les années 30, caractérise des pratiques de recherches diverses quant à leurs objets, leurs buts et leurs méthodes. Cependant, nous pouvons dégager plusieurs lignes de force qui animent les recherches se réclamant de la RA.

La pratique de la RA, déjà, a pour objectif de faire advenir du sens et non de décoder un sens déjà là : « *dans ce type de théorisation, la socialisation des individus et la production sociale de la société ont lieu simultanément, en tant qu'éléments d'un même processus* » Coenen⁵ (2001, p. 22). Conduire une RA ne revient donc pas à lever le voile sur une vérité préexistante à l'action de recherche, mais bien à co-élaborer, avec les acteur.e.s concerné.e.s, des significations, des constats, des possibles, des changements.

Par ailleurs, la RA ne vise pas qu'à faire advenir du sens, elle tend simultanément à produire des transformations sociales dans un objectif final d'émancipation. Dans la RA, point d'objectivité, de positivisme ni de neutralité déréalisante chère au consensus orthodoxe ayant longtemps prévalu dans les sciences humaines et particulièrement battu en brèche par Paulo Freire. Comme le souligne Coenen, « *au sein de cette pensée, il est impossible [...] de considérer le chercheur comme sujet distinct de l'objet de la recherche, soit l'acteur, ou en opposition à lui. Le savoir du chercheur comme celui de l'acteur sont fondamentaux, complémentaires dans le processus de recherche et déterminants pour la qualité des résultats* » (*ibid.* p. 22). La RA ne serait-elle donc pas une pratique scientifique ?

4. Acteur-clé d'une psychologie sociale appliquée en train de se faire, Kurt Lewin va fuir l'Allemagne en 1933 pour émigrer aux États-Unis, dans des conditions historiques qui vont orienter son activité scientifique. Auteur notamment de la théorie du champ et du concept de dynamique de groupe, il va développer l'*Action Research* pour tenter de répondre aux problèmes posés en particulier par les discriminations, l'oppression, les préjugés. Visant à réconcilier les rôles de savant et de citoyen engagé, il va conduire des recherches hors du laboratoire sans écarter pour autant une visée fondamentale.

5. Coenen, H. (2001). « Recherche-action : rapports entre chercheurs et acteurs », *Revue internationale de psychosociologie*, 1-2 (16-17), p. 235-249.

Au contraire, dans cette acception de « la science » ou plutôt de « ce qui fait science », la pratique de la RA permet justement d'atteindre non pas l'illusion d'« objectivité » sur un phénomène mais bien l'objectivation de ce phénomène, par la reconnaissance de l'implication située des chercheur.e.s et des acteur.e.s investi.e.s dans la démarche. En ce sens, la démarche de RA n'alimente pas que le champ social (en termes réflexifs et pratiques), elle permet également d'alimenter la compréhension scientifique des processus d'un changement social « en train de se faire », que ce soit sur un plan théorique ou méthodologique. Ainsi, comme le soulignent Hugon & Seibel⁶ en 1988, il s'agit d'un processus d'apprentissage mutuel, où théorie et pratique sont associées, qui passe par une coopération acteurEs/chercheurEs, à visée de changement et de production de connaissance sur ces transformations. Voilà un beau programme dont la réalisation est bien plus complexe que la définition. Cette dernière constitue davantage un idéal à atteindre, particulièrement en ce qui concerne la notion de « coopération » entre chercheur.e.s et acteur.e.s.

RETOUR SUR DEUX MODES DE RECHERCHES-ACTIONS CONDUITES DANS DES QUARTIERS EN POLITIQUE DE LA VILLE

Les recherches que nous allons présenter ci-dessous ont plusieurs points communs.

Premièrement, elles se sont toutes déroulées dans la Ville de Lyon (69), qui les a pour certaines commandées, par marché public. La Ville de Lyon, via sa « délégation à l'égalité entre les femmes et les hommes et aux handicaps », et via sa « mission égalité », est particulièrement engagée sur la question de la lutte contre les discriminations et de l'égalité entre les sexes en particulier. En mars 2012 (avec renouvellement en mars 2016), la volonté de la Ville de Lyon s'est traduite par la signature de la « Charte européenne pour l'Égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale », conçue par le Conseil des Communes et des Régions d'Europe (CCRE) pour les collectivités souhaitant

6. Hugon, M. A., & Seibel, C. (1988). *Recherché impliquées. Recherches action : le cas de l'éducation*. Eds. Bruxelles : De Boeck Wesmael.

formaliser leur engagement. La Ville a souhaité rendre son engagement immédiatement opérationnel en présentant ensemble la signature de la Charte et un Plan d'action transversal pour la période 2012-2014 : « Cultivons l'égalité femmes-hommes à Lyon ». Ce Plan était composé de 65 actions, concrètes et planifiées, impliquant 14 délégations. Le bilan dressé par la Ville indique que quasiment 80 % des actions ont été réalisées. Un second plan d'une centaine d'actions est actuellement à l'œuvre. Au-delà des engagements et des chiffres, la Ville de Lyon fait figure de pionnière en France concernant l'appréhension des discriminations entre les sexes dans le droit à la Ville, notamment en commandant dès 2012 une étude-action sur les discriminations envers les femmes dans trois quartiers prioritaires lyonnais, au regard de leurs rapports à l'espace public et aux structures socio-éducatives et de loisir. Une partie du présent chapitre est consacrée à un retour sur cette recherche, que j'ai dirigée.

Deuxièmement, les recherches qui vont être présentées ci-dessous traitent toutes deux des enjeux de stigmatisation et de discrimination vécues par les habitant.e.s de quartiers considérés comme prioritaires (relevant de la politique de la Ville).

Troisièmement, elles ont été conduites dans une perspective intersectionnelle (*cf.* notamment Bilge⁷, 2009), en étudiant le vécu discriminatoire (et les stratégies identitaires déployées en miroir) au croisement de plusieurs rapports sociaux, en particulier ceux de sexe, de classe et de « race » (au sens d'un construit social).

Quatrièmement, elles ont déployé une démarche de RA visant à créer un changement social et ont, pour ce faire, tenté d'associer les différent.e.s acteur.e.s concerné.e.s à chaque étape, dans un objectif de co-élaboration et de coopération, bien que n'aboutissant le plus souvent qu'à une participation au dispositif de RA.

Enfin, conduire des RA à visée de changement social n'implique pas pour autant la même marge de manœuvre ou possibilité de se mouvoir dans les circonvolutions de la spirale lewinienne (pour un panel

7. Bilge, S. (2009). Théorisations féministes de l'intersectionnalité. *Diogène*, n° 225, p. 70-88.

différent mais très fouillé des différents rapports entre recherche et action, voir la proposition de Dubost⁸, 1984). Le premier type de RA que nous allons présenter ci-dessous tend ainsi davantage à établir un diagnostic *pour orienter l'action future*, tout en créant du changement par le processus même de RA ; la suivante s'inscrit plutôt dans une démarche *en actions*, davantage pragmatique voire praxéologique (cf. notamment Lhotellier & St-Arnaud⁹, 1994).

Des recherches diagnostic pour (guider) l'action publique

J'ai eu l'occasion de conduire plusieurs RA à visée diagnostic depuis 2007, que ce soit dans le champ de la santé, de l'éducation ou de l'urbain. Je reviendrai ici sur la RA conduite en 2012-2013. À la demande croisée de la délégation « Égalité femmes/hommes et handicap » et de la délégation « Politique de la ville et logement » de la Ville de Lyon, et sous le pilotage de sa Mission égalité, j'ai assuré la direction scientifique d'une « étude-action sur les discriminations multifactorielles envers les femmes dans des quartiers prioritaires lyonnais¹⁰ », conduite avec une équipe de mon laboratoire GREPS constituée *ad hoc*, l'équipe ÉgalitéTer¹¹.

Cette recherche visait à étudier les discriminations vécues par les femmes des quartiers en politique de la Ville au regard de leurs fréquentations des espaces publics et des structures socio-éducatives de trois quartiers classés en politique de la ville dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2011-2014, à savoir La Duchère (9^{ème}), Le Vergoin (9^{ème}) et Mermoz (8^{ème}).

L'étude s'est déployée autour de trois axes principaux : 1. La place des femmes dans l'espace public (intra et hors quartier) ; 2. Le non-

8. Dubost, J. (1984). Une analyse comparative des pratiques dites de recherche-action. *Connexions*, 43, 9-28.

9. Lhotellier, A. & St-Arnaud, Y. Pour une démarche praxéologique. *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 7, n° 2, 1994, p. 93-109.

10. Titre de l'appel d'offre de la Ville.

11. Membres de l'équipe de recherche ÉgalitéTer : N. Fieulaine ; C. Cadel ; A. Béal ; C. Colombani ; G. Deschamps ; E. Levasseur ; et des MasterantEs de Psychologie Sociale Appliquée en 5^{ème} année, promotion 2012-2013.

recours des femmes et des hommes aux offres socio-éducatives et de loisir proposées sur les quartiers concernés (en particulier au sein des MJC, centres sociaux, associations diverses à caractère socio-éducatif ou de loisir – culturel et/ou sportif –, etc...) ; 3. La mobilisation, sur les questions d'égalité des sexes, des professionnel.le.s de ces structures ainsi que d'associations plus transversales (traitant des questions d'égalité et/ou de discriminations), lyonnaises voire rhône-alpines.

L'étude-action était attendue sur deux aspects : dresser un état des lieux et fournir des préconisations pour l'action publique. C'est en ce sens que la collectivité a initialement appréhendé l'« étude » comme relevant de la recherche, un préalable à visée d'action, l'« action » étant entendue comme relevant des politiques publiques. Une partie du travail de recherche a donc consisté à discuter cette opposition classique recherche/action et à proposer une méthodologie de recherche articulant ces deux termes, comme souligné précédemment. Nous avons demandé la constitution d'un comité coopératif afin d'associer une foultitude d'acteur.e.s (dont des habitant.e.s) à la recherche. Se sont finalement mis en place : un comité de pilotage (commanditaires, donc non participatif ni coopératif malgré notre demande) ; un comité technique (technicien.ne.s de la Ville nous facilitant l'accès à certains terrains) ; un comité de suivi (l'instance de coopération qui a bien fonctionné, mais davantage en terme participatif que de « co-construction » et davantage de la part des professionnel.le.s impliqué.e.s sur les terrains que des habitant.e.s).

Une démarche qualitative s'inscrivant dans le champ de la triangulation méthodologique (Flick, 1992¹²) a été déployée : 180 entretiens ont été conduits au total auprès d'habitant.e.s, professionnel.le.s des structures et élu.e.s locaux et centraux, couplés à des observations (flottantes puis avec grilles) et à des déambulations ou observations en marchant (seul.e.s ou accompagné.e.s par des habitant.e.s, des professionnel.le.s ou des élu.e.s) dans l'espace public ainsi que dans les structures.

12. Flick, U. (1992). Triangulation Revisited : Strategy of Validation or Alternative ? *Journal for the Theory of Social Behavior*, 22(2), 175-197.

L'étude-action a donné lieu à la production fin 2013 d'un rapport public conséquent¹³ (au regard de sa taille, des éléments réflexifs et des préconisations déclinées et enfin au regard du nombre de ses téléchargements), à des invitations de recherche dans des congrès et séminaires pluridisciplinaires, ainsi qu'à des séances de restitution auprès de chargés de mission de différentes villes de France, de professionnelles de l'urbain et du secteur socio-éducatif et de loisir, et d'habitantes, mais nous y reviendrons plus bas. J'ai également été auditionnée par le HCEfh (Haut Conseil à l'Égalité femmes hommes) dans le cadre de la préparation du rapport intitulé « Combattre maintenant les inégalités sexuées, sociales et territoriales dans les quartiers de la politique de la ville et les territoires ruraux fragilisés » rendu à la Ministre des droits des femmes en 2014¹⁴. Certaines de nos préconisations ont été reprises dans ce rapport, comme l'enjeu de la disposition des bancs dans l'espace public notamment ou encore les tensions autour de la non/-mixité dans les structures socio-éducatives. Nos préconisations se retrouvent également pour partie dans le guide référentiel « genre et espace public » de la mairie de Paris, sorti en octobre 2016¹⁵.

État des lieux et préconisations

Dans l'état des lieux qu'elle a dressé concernant la participation des femmes à la vie du quartier, l'étude a souligné la richesse des offres socio-éducatives et de loisir sur les trois quartiers concernés et la participation active des femmes à ces activités. Cependant, si les femmes investissent largement les responsabilités (par exemple au sein des Conseils d'Administration des structures), les membres des CA

13. Vinet, E. (2013). *Étude-action sur les discriminations multifactorielles envers les femmes dans trois quartiers prioritaires lyonnais : non-recours aux offres socio-éducatives et de loisir, place dans l'espace public et ethnicisation des rapports sociaux (de sexe)*. Rapport final rendu à la Ville de Lyon.

14. Rapport ÉGAlTER (2014). *Combattre maintenant les inégalités sexuées, sociales et territoriales dans les quartiers politique de la ville et dans les territoires ruraux fragilisés*. Paris.

15. Guide référentiel genre et espace public. (2016). *Les questions à se poser et les indicateurs pertinents à construire pour un environnement égalitaire*. Mairie de Paris.

partagent souvent une même situation socio-économique (la moins défavorisée) sur les quartiers, et ce quel que soit leur sexe. Des préconisations ont été formulées afin de favoriser la participation d'autres habitantEs aux CA des structures.

Par ailleurs, si les filles et les adolescentes, ainsi que les femmes adultes, participent largement aux offres¹⁶, en revanche, les grands absents sont les hommes adultes, dont la disparition des dispositifs se situe à l'intersection d'une part d'un non-recours des hommes par non-demande (Warin, 2011¹⁷), cette dernière étant liée notamment à une méfiance et défiance envers les institutions, et d'autre part d'un impensé institutionnel, hormis quelques rares initiatives consistant à aller chercher les (jeunes) hommes où ils sont, via des pratiques de « l'aller vers (*outreach*) » (Baillergeau et Bellot, 2007¹⁸). (Re)penser la participation des (jeunes) hommes aux dispositifs demande alors dans un premier temps de « penser » les besoins d'émancipation des hommes et donc de déconstruire une vision postcoloniale (Hancock, 2008¹⁹) très présente sur les terrains investigués. Héritée d'un croisement de sexisme et de racisme, cette vision archétypise et réduit les discriminations envers les femmes en France à la figure de « la femme immigrée musulmane vivant dans un quartier populaire » qui serait à

16. Soulignons ici les effets des efforts déployés ces dernières années par les structures et la Ville, afin de faire revenir les filles dans les dispositifs, même si les moyens mis en œuvre peuvent paradoxalement contribuer à rigidifier les rôles de chacun.e via la mise en place d'activités stéréotypées. Par ailleurs, la bonne participation des adolescentes contraste ici avec la disparition des adolescentes des dispositifs dans la communauté de Bordeaux, pointée par l'étude Maruejols, E. & Raibaud, Y. (2012). « Filles/Garçons : l'offre de loisirs : Asymétrie des sexes, décrochage des filles et renforcement des stéréotypes. » *Ville École Intégration*. n° 167, p. 86-91.

17. Warin, P. « Le non-recours aux droits », *SociologieS* [en ligne], Théories et recherches, mis en ligne le 15 novembre 2012, consulté le 13 août 2013. URL : <http://sociologies.revues.org/4103>

18. Baillergeau, E. et C. Bellot (2007) eds. *Les transformations de l'intervention sociale entre innovation et gestion des nouvelles vulnérabilités ?*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

19. Hancock, C. (2008), « Décoloniser les représentations : esquisse d'une géographie culturelle de nos "Autres" », *Annales de géographie*, n° 660-661.

émanciper avec ou contre son gré (Guénif-Souilamas, 2004b²⁰), tandis que les (jeunes) hommes seraient soit autonomes soit oisifs ou encore « dangereux », éléments de la figure du *garçon arabe* développée par Guénif-Souilamas & Macé²¹ (2004).

Cette ethnicisation des rapports sociaux a été très largement rencontrée sur les terrains auprès de divers interlocuteurs/trices. Opérant un glissement de la question sociale à la question raciale (Fassin & Fassin, 2006²²), elle ancre une problématique (celle liée aux violences sexistes et sexuelles) dans une « culture » spécifique (magrébine et plus largement dans la religion musulmane) et dans un territoire spécifique (celui des quartiers en politique de la Ville). Cette ethnicisation produit plusieurs effets : un masquage du sexisme structurel de la société dans son ensemble, y compris des violences agies et subies par et dans d'autres classes sociales, ce qui contribue donc à invisibiliser son caractère systémique (Mabrouk & Berkani, 2003²³) ; une cécité sur les inégalités socio-économiques générant les situations des habitant.e.s des territoires CUCS ; une dépolitisation des rapports sociaux et particulièrement de sexe par l'ethnicisation de ces rapports ; *in fine*, la stigmatisation d'une catégorie sociale déjà largement défavorisée, modulant les vécus discriminatoires des personnes ainsi « racisées » par la société mais générant aussi, parfois, différentes formes de résistance des stigmatisé.e.s, pouvant s'exprimer par exemple dans le non-recours aux offres des structures. Enfin, nous avons formulé dans ce cadre un certain nombre de préconisations pour l'action publique

20. Guénif-Souilamas, N. (2004b), « La Française voilée, la beurette, le garçon arabe et le musulman laïc. Les figures assignées du racisme vertueux », 109-132 in N. Guénif-Souilamas (ed), *La République mise à nu par son immigration*, Paris, La Fabrique.

21. Guénif-Souilamas, N. & Macé, E. (2004). *Les féministes et le garçon arabe*. La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.

22. Fassin, D. & Fassin, E. (2006) eds. *De la question sociale à la question raciale*. Paris, La Découverte.

23. Mabrouk, D., & Berkani, L. (2003). « Violences sexuelles dans les banlieues. » *Manière de voir, Femmes rebelles*, n° 68.

et rejoignons les vœux de Clair et Descoutures (2009²⁴) quant à l'avènement de recherches trans-sociales (et non pas seulement en territoires dits « prioritaires ») sur les questions d'in-/égalités sexuées.

Nous avons d'autre part souligné une autre facette de l'enjeu relatif à la prise en compte de la situation des hommes dans l'étude des discriminations envers les femmes : resituer les analyses dans le cadre de la dialectique des rapports sociaux de sexe. En effet, les positions des un.e.s sont co-déterminé.e.s par celles des autres, sur la base notamment des ressources matérielles et symboliques, de la construction et enfin de la valeur accordées socialement à chaque catégorie.

Par ailleurs, la forte participation des femmes aux offres proposées a révélé certains effets émancipatoires des dispositifs, tels que l'acquisition de ressources socio-économiques et culturelles ou l'acquisition de ressources vis-à-vis des rapports sociaux de sexe. L'étude a montré que ces effets sont souvent conditionnés par certains temps de non-mixité « de fait » des groupes. En autorisant l'entre-soi des femmes le temps d'une activité spécifique, cette non-mixité « de fait » offre dans de nombreux cas un espace rare où ces dernières peuvent s'extraire, temporairement et en partie, des rapports de domination sexués ; partager des expériences entre femmes ; libérer une certaine parole et faire collectivement le constat de certaines destinées communes inexprimables par ailleurs. Des formations à la mixité²⁵ et à l'égalité femmes-hommes ont été préconisées à destination des professionnel.le.s du secteur socio-éducatif.

Enfin, la partie de l'étude consacrée à la place des femmes dans l'espace public a révélé certaines dynamiques urbaines assez classiques, à savoir un transit majoritairement féminin dans un espace profondément masculin. Espace dans lequel les femmes, mais aussi les hommes contrevenant aux attentes de genre, font l'objet d'un contrôle social prenant notamment la forme de multiples rappels à l'ordre sexués

24. Clair, I. & Descoutures, V. (2009). *Filles et garçons d'un quartier populaire parisien*. Rapport final de recherche. Financement Délégation à la Politique de la Ville et à l'Intégration, Mairie de Paris et le Centre National de la Recherche Scientifique.

25. Nous y revenons dans la partie suivante.

(Lepoutre, 1997²⁶) comme des sifflements, des propositions sexuelles voire des insultes sexistes, et ceci particulièrement à l'adolescence (Faure, 2005²⁷). Nos préconisations jouent sur différents leviers, parmi lesquels :

1. Un premier type de préconisation s'inscrit dans *la* planification urbaine *ciblée sur certains groupes* (Huning, 2013²⁸). Il s'agit ici de visibiliser et valoriser la place des femmes et des autres dans l'espace public, par exemple via les noms des rues et structures publiques ; via des installations (mobilier urbain) pérennes (arbres ; sculptures ; plaques, etc.) ; via des actions artistiques visant à faire entendre des vécus de femmes et explorer des formes d'émancipation, au travers par exemple de performances de femmes comme des crieuses de rue ou encore des femmes clowns²⁹ ; via le réinvestissement par les femmes et les autres, de lieux traditionnellement masculins (par exemple, via un café social thématique utilisant et/ou détournant divers stéréotypes comme leviers pour favoriser son appropriation par différents publics).

2. *Prévenir les pratiques (urbanistiques) discriminatoires (ibid.)* : travailler sur la vulnérabilité ressentie et perçue des femmes, via...

– des ateliers de self défense. Les travaux sur la pratique d'une activité physique et sportive par les femmes, et particulièrement de sports de combat, indiquent clairement ses effets positifs sur l'estime de soi et le sentiment de vulnérabilité de ces dernières (Young, 1990³⁰) en particulier dans l'espace public. Cette préconisation a été mise en place

26. Lepoutre, D. (1997). « Cœur de banlieue. Codes, rites et langages. » *Revue française de sociologie*, vol. 39, n° 3.

27. Faure, S.(2005), « Rapports sociaux de sexe dans un grand ensemble HLM en transformation. La sexuation de la vie quotidienne et les arrangements de sexe de l'adolescence. » Rapport final de recherche. Financement Fasild.

28. Huning, S. (2013) « Intégrer le genre à la planification urbaine », *Métropolitiques*, trad. Alice Delarbre. <http://www.metropolitiques.eu/Integrer-le-genre-a-la.html>.

29. Cette initiative des femmes clown, portée par la compagnie du Théâtre du Grabuge, va être mise en place dès mars 2017 sur le quartier de Mermoz (8^{ème}). Par ailleurs, la mairie et certaines mairies d'arrondissement se sont déjà attelées aux enjeux de la nomination des rues et des structures publiques.

30. Young, I.-M. (1990). *Throwing like a girl and other essays in feminist philosophy and social theory*. Bloomington (Ind.), Indiana university Press.

dans une MJC l'année suivant l'étude et a fait l'objet de plusieurs inscriptions de femmes.

– la diversification et la déssexualisation des représentations des femmes dans l'espace public, en particulier via l'espace publicitaire (messages privés à but lucratif érotisant et sexualisant le corps des femmes). Or, de nombreux travaux soulignent les effets de l'objectivation sexuelle du corps des femmes sur leur sentiment de vulnérabilité et la baisse de leurs capacités notamment cognitives³¹. Nous avons donc proposé, à défaut de les supprimer (la proposition ayant été déclinée) de contrebalancer les panneaux publicitaires par d'autres panneaux artistiques et/ou d'expression citoyenne, permettant ainsi de « diluer » le message anxiogène, humiliant et incapacitant dans d'autres messages respectueux et non marchands.

3. *Approche urbanistique performative et multi-optionnelle (ibid.)* : Moduler les fonctionnalités des lieux traditionnellement féminins (par exemple, les aires de jeux pour enfants).

En effet, si « l'espace urbain est la projection au sol des rapports sociaux » (Lefebvre, 1974³²), il contribue aussi à les façonner. Les aires de jeux (avec les sorties d'école) constituent l'un des rares espaces de « stationnement » des femmes dans l'espace public, pratique qui plus est perçue « légitime ». Or, la configuration des bancs ne permet souvent pas aux femmes d'investir ce lieu statique non pas seulement pour y surveiller les enfants mais aussi pour récupérer du contrôle social sur l'espace public, ce qui *a contrario* est souvent le cas depuis la terrasse d'un café (davantage voire exclusivement, selon les endroits et les temporalités, occupée par des hommes). Bien souvent, les bancs sont orientés de telle façon que les femmes sont vues sans voir, ce qui est un des critères d'insécurité des femmes dans l'espace public identifiés par Sophie Paquin³³. Ainsi, proposer d'autres orientations de bancs

31. Quinn, D. M., Kallen, R. W., Twenge, J. M., & Fredrickson, B. L. (2006). « *The disruptive effect of self-objectification on performance.* » *Psychology of Women Quarterly*, 30, 59–64.

32. Lefebvre, H. (1974). *La production de l'espace*. Paris : Anthropos (rééd. 2000).

33. Paquin, S. (2003). *Guide d'aménagement pour un environnement urbain sécuritaire*. Montréal : Programme Femmes et Ville.

sembler paraître anodin et pourtant, cela permet d'ouvrir ou de fermer non seulement le champ visuel mais aussi psychologique qui l'accompagne, et ainsi renforcer ou atténuer le contrôle social et le sentiment d'in-/de sécurité³⁴.

Enfin, troubler les frontières entre le public et le privé en pieds d'immeubles -via des aménagements urbains comme les zones de frontage³⁵ (Soulier, 2012³⁶)– peut contribuer à troubler les rôles de genre, réintroduire du mouvement dans des espaces et des interactions sociales très codifié.e.s, mais également favoriser l'appropriation de ces espaces par les habitant.e.s et le lien social au cœur des quartiers (ce qui implique de réhabiliter la notion de « conflit », cf. les travaux de C. Mouffe³⁷). Comme le souligne Clémence Back, cité par Soulier (*ibid.*, p. 102), « *Il faut lier la construction sociale à la construction de l'espace* ». Les bastions territoriaux classiques des hommes (cafés, lieux de centralité du quartier, halls et coursives, etc.) ayant été et/ou étant en partie ébranlés par la rénovation urbaine en particulier sur un quartier de l'étude, le moment semble plutôt propice pour repenser ces (ré)aménagements. Il s'agit donc de penser, dans la lignée des travaux de Bronheim, de Klein et al³⁸ (2010) les conditions de constitutions d'« *empowerment zones* » ou de « *quartiers ressources* », reposant avant tout sur une démarche

34. Pour plus d'informations sur les enjeux soulevés par l'orientation des bancs et le contrôle social, voir le rapport Vinet (2013, p. 93-96) ou la fiche action réalisée pour le rapport du HCEfh, (2014, p. 98).

35. Un frontage signifie un espace interstitiel de bord de rue en pied d'immeuble, un partage de la rue entre le domaine public et les riverain.e.s, qui est approprié par les habitant.e.s et les passant.e.s, et qui ne constitue pas un espace « stérile » comme un parking ou une zone « tampon » s'étendant au pied d'un immeuble. Ces zones, qui ont particulièrement été expérimentées en Allemagne, sont encadrées par des règles souples mais robustes et permettent à chacun-e de se ménager un espace collectif intermédiaire entre le privé et le public qui favorise les notions de convivialité et d'entraide, et déplace ou trouble également les frontières du genre.

36. Soulier, N. (2012). *Reconquérir les rues. Exemples à travers le monde et pistes d'actions*. Ulmer, Paris.

37. Mouffe, C. (2013). *Agonistics : Thinking The World Politically*. Verso Éditions.

38. Klein, J.-L. et autres (2010). « Les conditions de réussite des initiatives locales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion qui mobilisent les ressources de l'économie sociale », *Cahiers du CRISES*. <https://www.erudit.org/bitstream/003699dd/1/ET1002.pdf>.

politique non pas basée sur la défaillance imputée aux individu.e.s mais bien au contraire sur une vision des personnes comme ressources (Desjours³⁹, 1995).

Une recherche en actions : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Pour répondre à/approfondir certains enjeux soulevés par la précédente étude-action, une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) a été sollicitée par la Ville de Lyon et co-portée politiquement par la délégation à l'égalité femmes-hommes et aux personnes en situation de handicap et la délégation à l'aménagement, l'urbanisme, l'habitat et le logement de la Ville de Lyon, sous le co-pilotage de la Mission Égalité et de la Direction au Développement Territorial. Conduite en 2014-2015, l'AMO visait d'une part à mettre en place certaines préconisations issues de la précédente étude-action et d'autre part à approfondir certaines pistes de recherche abordées précédemment.

L'AMO a été réalisée dans le cadre d'une collaboration fructueuse entre des enseignant.e.s chercheur.e.s de psychologie sociale et de géographie sociale⁴⁰ mobilisé.e.s sur les deux volets de leur expertise (la recherche et la formation) ; une psychologue sociale⁴¹ mobilisée sur des actions de psychologie sociale appliquée (co-construction de formation et d'outils d'évaluation des formations ; accompagnement de projets et mise en place d'une méthodologie de conduite de marches sensibilisantes à l'égalité des sexes dans l'aménagement) ; une SCOP⁴² spécialisée dans la conduite de sensibilisations par l'outil théâtre-forum, tel que nous l'avions préconisé précédemment.

La variété des actions conduites sur les volets urbain et socio-éducatif est abordée ci-dessous⁴³ :

39. Desjours, C. (1995). *Le facteur humain*, PUF, Paris, 5^e éd. 2010.

40. E. Vinet, responsable de l'AMO ; N. Fioulaine, laboratoire GREPS ; C. Hancock, partenaire, Lab'Urba, Paris.

41. E. Chané Sha Lin (Vice-présidente de l'Institut Egaligone, 69).

42. 3Ph : Petits Pas Pour l'Homme (38) : Philippe Armand.

43. Un rapport a été rendu à la Ville de Lyon en 2015, détaillant l'ensemble de ces actions.

– actions de formation s'échelonnant sur trois à cinq demi-journées par structure et suivant plusieurs axes : théâtre-forum encourageant l'émergence de questionnements sur la mixité et l'égalité dans les pratiques professionnelles ; apports théoriques sur les stéréotypes, le développement de l'identité de genre, les différents niveaux biologiques des « sexes », les enjeux de la (non-)mixité ; la prise en compte des problématiques rencontrées par les professionnel-le-s (ex : un temps de décryptage des plaquettes de communication émises par la structure en formation). En effet, de nombreuses activités très stéréotypées reproduisent souvent des normes de genre sans toujours fournir aux individu.e.s qui le souhaiteraient des outils pour les dépasser ou déjà pour les questionner. Une partie des actions a ainsi consisté à proposer des modifications du cadrage genré des messages autour des activités afin de favoriser la projection de tou.te.s dans ces activités ;

– actions de formations ciblées sur l'aménagement égalitaire et inclusif de l'espace urbain, avec une focale sur les apports de la psychologie sociale à ces questions. Ces temps de formation ont été dispensés auprès de chargé.e.s de mission de la Ville, d'agent.e.s de la Métropole, d'aménageur.e.s, à raison de 4 séances conduites au sein de la Mission Duchère.

– ateliers proposés à des professionnel.le.s des structures socio-éducatives, centrés sur certains enjeux mis en avant dans la précédente étude-action : « Quelles places pour les hommes dans les structures ? », « Communiquer » et « Construire une posture d'équipe et un projet de structure », « Mixité et effets latents des offres socio-éducatives ». La formation et l'accompagnement des professionnel.le.s sont nécessaires au sens où, comme le soulignent Marro & Vouillot (2004), la mixité n'est qu'un état et nécessite un processus, une pédagogie (la co-éducation des sexes) pour être mise en œuvre, problématisée et accompagnée. Ces ateliers en petits groupes ont également contribué à favoriser l'interconnaissance entre des professionnel.le.s de diverses structures socio-éducatives des 8^{ème} et 9^{ème} arrondissement de Lyon.

– accompagnement de projets socio-éducatifs comme l'insertion des enjeux d'égalité des sexes dans les projets de structures des centres sociaux ou MJC ; accompagnement d'une MJC à l'élaboration d'une méthodologie d'entretien à destination d'habitant.e.s ;

– accompagnement de projets urbains via des préconisations sur le réaménagement envisagé (réhabilitation et/ou rénovation urbaine d'envergure) de certains quartiers. Nous avons particulièrement attiré l'attention des professionnel.le.s sur les logiques de sécurité *versus* sécurisation de l'espace public et leurs conséquences sociales (Desjours, 1995⁴⁴ ; Soulier, 2012⁴⁵).

– une balade urbaine sensibilisante, conduite à destination des technicien.ne.s et élu.e.s de la Ville et de la Métropole. Elle visait à leur faire ressentir, en marchant et en choisissant un angle d'approche spécifique (les sons ; les couleurs ; la mise à la place d'autrui selon différentes propositions, etc.), les enjeux, contraintes, possibilités et problématiques d'un aménagement urbain conçu pour tou.te.s.

– une recherche ciblée sur l'élaboration de critères d'aménagement égalitaire des aires de jeux pour enfant, qui a donné lieu à la production d'un premier référentiel pour les aménagements futurs de square. Les objectifs étaient que les aires de jeux favorisent la sécurisation des femmes (notamment le fait d'être vues et de voir en retour, *cf.* Paquin, *ibid.*), leur contrôle social sur l'espace public via l'orientation des bancs mais aussi que le mobilier soit pluriel, davantage « mixte » (thèmes, fonctions, couleurs, place et taille) pour favoriser tous les champs de compétence des enfants quel que soit leur sexe et pour légitimer et visibiliser le « féminin » (au sens d'un construit social) dans l'espace public. Ce travail a fait l'objet de plusieurs réunions avec des urbanistes, aménageur.e.s, paysagistes et chargé.e.s de mission, lors de temps qui ont nécessité une *adéquation réciproque* (abordée *supra* comme un des pré-requis de la RA), notamment en termes de jargon langagier et d'*a priori* réciproques sur les pratiques et compétences de chacun.e.s des acteur.e.s.

44. *Ibid.*

45. *Ibid.*

– l’organisation d’un séminaire national pluridisciplinaire intitulé « *Genre et urbanisme, prendre en compte les inégalités sociales et de genre dans l’aménagement de l’espace* »⁴⁶.

– la rédaction d’un cahier des charges aménageur.e.s pour études psychosociales (ajouté au cahier d’études sociologiques) afin de prendre en compte dans l’aménagement urbain des usages et besoins variés, notamment ceux de nombreuses femmes, et de travailler les modalités de la participation des personnes peu représentées. Plusieurs temps collectifs interprofessionnels ont ainsi permis d’aborder l’approche psychosociale d’analyse des dispositions/besoins/attentes/usages des habitant.e.s et d’y intégrer le prisme du genre. Nous y avons également inséré une réflexion sur la méthodologie d’accompagnement des habitant.e.s au changement urbain et social selon que ce changement relève de la décision politique en amont ou aspire à se construire en dialogue avec les habitant.e.s (ce qui pose la question des conditions propices à la « concertation » citoyenne).

L’ensemble de ces actions a permis de poursuivre la mobilisation et la montée en compétence des professionnel.le.s mobilisé.e.s dans la première étude, d’aborder de façon non seulement conceptuelle mais aussi pratique et concrète les pratiques égalitaires pouvant se déployer en situation, en faisant participer les professionnel.le.s à l’élaboration du contenu des séances (de formation ou d’accompagnement de projets), à l’identification de situations potentiellement « problématiques » en matière de posture professionnelle égalitaire et à l’élaboration de pratiques égalitaires *in situ*, notamment via le théâtre forum. Les actions sur l’urbain ont par ailleurs permis de penser collectivement (entre aménageur.e.s/chercheur.e.s/chargé.e.s de mission/technicien.ne.s) des aménagements inclusifs lors de réunions de concertation inédites qui

46. Ce séminaire a réuni le 26 mai à Lyon des chercheurEs en géographie sociale et urbaine et en psychologie sociale ; des technicienNEs de la Ville de Lyon et de Saint-Etienne et représentantEs de l’État en Région ; des chargéEs de mission ; des associations d’aménagement participatif de quartiers ; des collectifs d’habitantes réunis en association ou non ; des habitantes et adultes relais de quartiers stéphanois impliqués dans les « marches exploratoires de femmes » conduites depuis fin 2014.

ont donné lieu à l'élaboration d'un référentiel d'action par l'équipe de recherche, document reprenant chacune des pistes et enjeux discutés collectivement, facilitant ainsi son utilisation et son usage par des professionnel.le.s de l'aménagement impliqué.e.s dans son élaboration.

CONCLUSION

L'ensemble des deux types de RA *pour* l'action et *en* actions présentées *supra* nous semble témoigner de la pertinence et de la richesse de cette approche dans le champ d'étude des discriminations vécues par les habitant.e.s et nous semblent à même d'alimenter à la fois les réflexions et les actions des politiques publiques et celles de la recherche scientifique sur les conditions du changement social. La réalisation de ce genre de programme repose avant tout sur un partenariat réussi entre une équipe de recherche impliquée et une politique volontariste, se donnant un minimum de moyens pour réaliser ses objectifs et s'ouvrant aux apports pluriels possibles du monde universitaire pour traiter conjointement ces questions cruciales de société.

Élise Vinet est enseignante-chercheuse en psychologie sociale à l'Université Lyon 2.

Rechercher en actions et sur l'action artistico-scientifique pour quelles transformations ?

Élise Vinet

INTRODUCTION

« *Les oppresseurs oppriment les opprimés de toutes les façons possibles, et la pire d'entre elles est celle d'empêcher leur capacité de métaphorisation de la réalité* », Augusto Boal¹, 2004.

L'« *émancipation, elle, commence quand on remet en question l'opposition entre regarder et agir. Quand on comprend que les évidences qui structurent ainsi les rapports du dire, du voir et du faire appartiennent elles-mêmes à la structure de la domination et de la sujétion* », Jacques Rancière², 2008.

Beaucoup de formes théâtrales se réclament aujourd'hui du Théâtre de l'Opprimé (fondé par Augusto Boal) or elles ne s'inscrivent pas dans le « *souci soutenu d'une perspective émancipatrice* » (Neveux³, p.191), et sont au contraire « *préoccupées de déminer toute conflictualité sociale ou de réconcilier les opprimés avec l'ordre qui les opprime* » (*ibid.*, p. 192). Or, que ce soit dans le cadre des approches psychologiques ou philosophiques⁴ ou encore sociologiques du conflit, ce dernier est au contraire structurant du lien social, et évite justement les antagonismes qui radicalisent des altérités nous/elleux.

1. A. Boal. (1978/2004). *Jeux pour acteurs et non-acteurs. Pratiques du théâtre de l'opprimé*. Paris, la Découverte, p. 24.

2. Rancière, J. (2008). *Le spectateur émancipé*. Paris, La Fabrique Éditions, p. 19.

3. Neveux, O. (2014). Difficultés de l'oppression. Remarques sur la théorie du « théâtre de l'opprimé ». *Tumultes*. 42, p. 191-207.

4. Voir notamment l'ouvrage de la philosophe belge Chantal Mouffe, (2015). *Agonistiques. Penser politiquement le monde*, Beaux-Arts de Paris Éditions.

Comment conduire des actions artistiques et scientifiques qui restituent sa place à la conflictualité, et qui n'imposent pas des modes de penser ou d'agir mais offrent un cadre propice à diverses formes d'émancipation ? Comment, pour reprendre l'expression d'Olivier Neveux « *donner à l'opprimé le goût de la maîtrise de son destin* » (*ibid.* p. 196) sans tomber dans l'injonction paradoxale du « *sois libre !* » ?

DU THÉÂTRE POLITIQUE À LA PRATIQUE DE LA RECHERCHE-ACTION

En revenant au théâtre politique marxiste de Brecht ? Considéré par Augusto Boal comme « un monde transformable et la transformation commence au théâtre même »⁵, ce théâtre reste cependant d'après lui une préparation à agir mais non une action en soi. Par ailleurs, ce théâtre confisquerait la parole aux opprimé.e.s, les déposséderait : sur scène, on ne penserait plus pour elleux (comme cela aurait été le cas d'après Boal dans la théâtre de Brecht) mais on continuerait de jouer et de parler pour elleux. Or, d'après Boal, le théâtre ne doit pas uniquement préparer à agir ni être au service de l'action, de la révolution, mais en être une partie intégrante, son étude, sa préparation, sa répétition générale, bref, une de ses expériences. Ainsi le Théâtre de l'opprimé de Boal « est déjà un « faire » dans le cheminement révolutionnaire, sans pouvoir, certes à lui seul, l'incarner et sans s'y substituer » (Neveux, *ibid.* p. 194-195).

Est-il possible de penser et de produire des formes hybrides de théâtre politique à la croisée des mondes scientifique et artistique qui, sans s'inscrire dans le théâtre de l'opprimé, en reprenne certaines dimensions et puissent incarner une conception politique de « rupture de l'ordre établi » ? Une conception telle que proposée par Rancière⁶ à savoir un processus de « *prolongation de l'ouverture du possible, d'un monde de relations égalitaires qui vient rompre un ordre, un système de places, de fonctions d'identités, qui sont posées* ». Cette posture implique dès lors, d'après Olivier Neveux, nécessairement un inconfort, et une

5. A. Boal. (1977). *Théâtre de l'opprimé*. Paris, p. 11.

6. Rancière, J. (2013). *La question politique de l'émancipation. Entretien avec J. Rancière*. In Cukier, A., Delmotte, F., Lavergne, C. (dir). *Émancipation, les métamorphoses de la critique sociale*. Bellecombe-en-bauges, éditions du croquant, p. 143.

instabilité dans la forme qui varie selon ce que « *l'émancipation peut désigner, l'égalité recouvrir et la politique signifier* » (Neveux, *ibid.*, p. 207). C'est dans cette visée politique, cet inconfort et cette instabilité dans la forme que nous avons collaboré depuis 2013 entre artistes et chercheur.e.s pour monter un spectacle et conduire des ateliers sur les discriminations vécues par des habitant.e.s de quartiers relevant de la politique de la Ville, et que nous avons fondé le Labo-théâtre. « *Marx a dit quelque chose comme : Assez ! d'une philosophie qui interprète le monde. Il faut changer la réalité. Marx aurait peut-être dit quelque chose d'approchant pour le théâtre* » (Augusto Boal⁷, 2004). Pourrions-nous tenter quelque chose d'approchant pour la recherche ? La pratique de la recherche-action (RA) ne vise-t-elle pas justement le changement social ? Il nous a semblé que cette forme de théâtre politique et la démarche de recherche-action (RA) pouvaient se rejoindre et collaborer à co-construire des formes mouvantes visant des émancipations plurielles. Mais déjà, revenons sur la pratique de la RA et sur les tensions que la collaboration implique.

Souvenons-nous de la définition⁸, certes non exhaustive, de la pratique de la RA par Hugon & Seibel⁹ (1988) : la recherche-action (RA) consiste en un processus d'apprentissage mutuel, où théorie et pratique sont associées, qui passe par une coopération acteur.e.s/chercheur.e.s, à visée de changement et de production de connaissance sur ces transformations. On saisit alors toute sa portée et sa complexité, car la coopération attendue implique dès lors d'anticiper et de penser la régulation, dans le dispositif de recherche, des rapports de domination inhérents aux statuts divers des acteur.e.s (habitant.e.s, artistes, travailleur.e.s sociaux/ales) et chercheur.e.s (que ce soit en termes de prestige associé au métier, de reconnaissance sociale ou en termes de sexe, d'âge, de classe sociale, de dite « origine ethnique », etc.). Selon les cas, la

7. A. Boal. (1978/2004). *Jeux pour acteurs et non-acteurs. Pratiques du théâtre de l'opprimé*. Paris, la Découverte, p. 24.

8. Abordée dans le chapitre précédent.

9. Hugon, M. A., & Seibel, C. (1988). *Recherché impliquées. Recherches-action : le cas de l'éducation*. Éd. Bruxelles : De Boeck Wesmael.

coopération peut rester un idéal non atteint (ce qui est le cas de l'immense majorité des pratiques dites de RA) laissant la place, au mieux, à la participation des acteur.e.s à un projet pensé par des chercheur.e.s.

L'enjeu soulevé par la notion de coopération est celui de l'*adéquation réciproque* (Coenen, 1987) entre chercheur.e.s et acteur.e.s. Le concept d'adéquation trouve son origine chez Alfred Schütz. Pour lui, « *toute description scientifique de la réalité est adéquate lorsqu'elle est compréhensible pour ceux qui y vivent, lorsqu'elle correspond à leur vie de tous les jours* » (Coenen, 2001¹⁰, p. 23). L'adéquation est donc basée sur le bon sens, sur la mise à portée réciproque des jargons (tant des chercheur.e.s que des acteur.e.s – notamment des artistes) et sur la réappropriation continue des concepts, tant originaires de la science par la pratique sociale qu'originaires de la pratique sociale par la science. La coopération implique donc de déconstruire l'idée d'habitant.e.s à « émanciper » par les chercheur.e.s et les artistes, elle implique aussi de veiller à organiser les conditions de la reconnaissance mutuelle de la légitimité de chacun.e dans le processus de recherche. Ces prérequis sont bien évidemment idéaux, car très souvent, les conditions mêmes de la recherche (notamment en termes de financement, de temporalité, etc.) ne permettent que trop peu de s'attaquer à la régulation, sinon à la prise en compte, des rapports de domination qui se jouent dans la recherche, autrement que par un constat posé *a posteriori* qui fait souvent office de vœu pieu pour la « prochaine recherche ».

Nous n'échappons malheureusement pas à cette tendance. En effet, nos propres recherches tendent à co-créer les conditions de la coopération, cependant, elles se heurtent au contexte socio-culturel et économique actuel et pêchent à de nombreux endroits par un trop plein de posture dominante et écrasante, se heurtant davantage à l'idéal de la RA qu'elles ne le frôlent, à savoir un idéal d'acteur.e.s passant du statut d'objets de recherche et d'action à celui de sujet.te.s de recherche et d'action, dans un objectif de transformation sociale à visée d'émancipation.

10. Coenen, H. (2001). « Recherche-action : rapports entre chercheurs et acteurs », *Revue internationale de psychosociologie*, 1-2 (16-17), p. 235-249.

Par ailleurs, autre aspect mouvant et inconfortable reliant la pratique de la RA à la conception politique précédemment développée, l'objectif de transformation sociale poursuivi par la RA implique une démarche de recherche non-linéaire potentiellement insécurisante et totalement dépendante des effets de contexte dont elle ne cherche pas à s'abstraire mais au contraire à intégrer dans son processus. Cette approche n'est pas sans rappeler l'approche de la théorisation enracinée (cf. Guillemette¹¹, 2006). En effet, à l'instar de la plupart des RA, celles que je conduis ne suivent généralement pas une démarche hypothético-déductive, mais plutôt inductive. Elles ne tendent ainsi pas tant à confirmer des hypothèses qu'à explorer un champ, faire émerger et éprouver des questions tant sociales que scientifiques et enfin coproduire et analyser les conditions du changement. « *La méthode de la recherche-action inspirée de Lewin est celle de la spirale avec ses phases : de planification, d'action, d'observation et de réflexion, puis une nouvelle planification de l'expérience en cours* » (Barbier, *ibid.* p. 40). Ainsi, la RA (qu'elle soit déductive ou inductive) est une démarche de remodelage constant, avec des retours en arrière, des circonvolutions, qui s'inscrit dans la durée.

Expérimenter en milieu réel les conditions du changement implique qu'« *en premier lieu, le chercheur ne peut se désintéresser des conditions concrètes dans lesquelles ces connaissances sont produites* » (Coenen, *ibid.*, p. 83). Il est donc fondamental dans la RA de conserver à l'esprit que les observations sont liées au contexte précis dans lequel se déroule et peut se développer la coopération chercheur.e.s/acteur.e.s. Les résultats obtenus ne transcendent donc pas les conditions de leur production mais sont ainsi, par l'opération de recherche elle-même, situés. Nous proposons à présent de revenir sur deux expériences, situées, de recherche-action, conduites ces quatre dernières années avec des artistes, dans le champ des politiques publiques et en particulier des politiques de la Ville, et à visée de transformation sociale.

11. Guillemette, F. (2006). « L'approche de la grounded theory ; pour innover ? », *Recherches qualitatives* (26 (1)). pp.32-50.

UNE RECHERCHE EN ACTIONS ARTISTICO-SCIENTIFIQUES : DU DÉCALAGE DE REGARD AU CHANGEMENT SOCIAL

Dans le cadre des recherches *en action* dont une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage a été présentée dans le précédent chapitre, j'ai développé ces dernières années une posture hybride mêlant la pratique universitaire et la pratique artistique via des partenariats avec plusieurs compagnies de théâtre. Le partenariat le plus fructueux et qui est toujours en cours est celui tissé avec la compagnie Le théâtre du Grabuge (Lyon 8^{ème}), en particulier avec la cheffe de troupe et metteuse en scène Géraldine Bénichou.

Cette collaboration avec le Grabuge m'a amenée à co-conduire¹² des ateliers d'écriture sur les enjeux de stigmatisation et discrimination sexiste, raciste et classiste (tant dans la réflexion sur les objectifs, les consignes d'écriture et le déroulé que dans l'animation de ces ateliers, auprès de publics adultes et adolescents) ; des animations de débats après des spectacles traitant de ces sujets ; des temps d'échanges avec des artistes sur ces thèmes dans le cadre d'écriture de spectacles sur les stéréotypes de sexe (comme « Léo parfait nounou¹³ », spectacle dont le thème et une partie du contenu est né de résultats et de questions de recherche abordés lors de réunions très ouvertes avec les artistes de la compagnie) ou encore des interventions sur scène pendant des restitutions artistiques d'ateliers conduits avec des habitant.e.s, dans le cadre du projet « Pas aux filles, pas aux garçons » qui a donné lieu à trois restitutions ou encore du projet « petits décalages » (une restitution).

Mais le projet le plus abouti sans doute de mes recherches *en actions* artistico-scientifiques est la co-construction avec des artistes d'un spectacle basé sur l'étude-action que j'ai dirigée en 2012-2013 et décrite dans le précédent chapitre, collaboration qui s'est ensuite renouvelée, s'alimentant de nouveaux éléments de recherche, de nouvelles rencontres avec des habitant.e.s, de nouvelles envies artistiques, et dessinant petit à petit un visage et une posture hybrides à la croisée d'univers classiquement séparés : la figure d'artistes-chercheur.e.s.

12. Avec Sylvain Bolle-Reddat, comédien et auteur.

13. Spectacle créé par le Théâtre du Grabuge, Lyon 8^{ème}.

Revenons à la fin de l'année 2013. Pendant l'étude action conduite sur les discriminations envers les femmes dans trois quartiers prioritaires lyonnais, nous nous étions engagé.e.s, avec l'équipe de recherche, à restituer non seulement ce travail aux commanditaires de l'étude et aux professionnel.le.s des structures visées (socio-éducatif et urbain) mais aussi aux nombreux/euses habitant.e.s rencontré.e.s pendant la recherche. Or le calendrier électoral (élections municipales) ne l'a pas permis dans le temps escompté (entre fin 2013 et début 2014), car cela aurait entraîné un risque de sanctions pour l'équipe sortante si elle communiquait dans cette période pré-électorale sur le bilan de ses actions du précédent mandat. Nous étions fort contrarié.e.s de cette situation et cherchions une solution pour tenir nos engagements auprès des habitant.e.s des quartiers concernés.

En parallèle, la compagnie du Théâtre du Grabuge (Lyon 8^{ème}), qui avait été impliquée comme « professionnel.le.s du culturel » d'un des territoires concernés (Mermoz) par la recherche et avec laquelle j'avais tissé des liens nous conduisant déjà à collaborer sur certains projets artistiques, a obtenu des financements publics pour préparer une restitution théâtralisée du rapport de recherche, à destination des habitant.e.s des trois quartiers concernés et en partenariat avec la responsable scientifique de la recherche (donc avec moi). L'enjeu était de poursuivre, étendre et partager le processus de conscientisation des inégalités sexuées initié par la recherche, en mobilisant non seulement le vecteur intellectuel mais également sensible, expérientiel et corporel par le théâtre et par l'implication du public – les habitant.e.s des quartiers concernés – notamment dans la partie finale de débat animé par Cynthia Cadel¹⁴ autour de la pièce. Cette dernière, intitulée « Décalages, quelles places pour les habitant.e.s ? Alternatives locales à des inégalités globales » a été écrite et interprétée par l'ensemble des six artistes-chercheur.e.s impliqué.e.s et mise en scène par la directrice de la compagnie, Géraldine Benichou. Nous avons ainsi travaillé quatre

14. Psychologue sociale et doctorante au laboratoire GREPS, qui avait été ingénieure d'étude sur l'étude-action.

semaines durant à la création d'un spectacle inédit, faisant collaborer¹⁵ à l'écriture et sur scène (au cours des deux versions successives) : trois comédien.ne.s ; deux slameur/euse ; deux musiciens ; une chercheur.e en psychologie sociale. Le rapport initial de la recherche-action de 150 pages s'est petit à petit transformé en un spectacle d'1h30 impliquant sur scène l'ensemble de l'équipe.



Photo Denis Couvet.

De gauche à droite : E. Vinet ; S. Gaoua, S. Bolle-Reddat,
M. Baldus, A. Geay.

*Extrait du spectacle « Décalages#2 » : Discussions conflictuelles fictives entre « habitant.e.s »
autour des usages d'une zone de frontage en expérimentation en pied d'immeuble.*

15. Comédien.ne.s : Anne Geay et Sylvain Bolle-Reddat (#1 et #2) et Nadia Larbiouene (#1). Slameur dans Décalages#1 : Martin Chastenet. Slameuse dans Décalages #2 : Myriam Baldus. Chanteur : Salah Gaoua (#1 et #2). Guitariste et joueur de oud : Alaoua Idir. Chercheuse : Élise Vinet.

Dans sa première version, cette pièce a été jouée six fois fin 2014 dans les quartiers de l'étude et en mars 2015 à l'hôtel de Ville de Lyon. Elle a remporté un vif succès et a touché pas loin de 600 personnes. Dans sa seconde version, elle a été jouée 6 fois également, en mars et avril 2016, touchant pas loin de 700 personnes, dont des publics scolaires (collégie.ne.s et lycéen.ne.s) à l'issue d'un travail de « préparation » en amont dans les classes par une ingénieure d'étude en psychologie sociale, Hélène Chiron. La seconde version a été alimentée notamment de nouvelles thématiques politiques traitées tant artistiquement que scientifiquement, liées en particulier aux enjeux de la « concertation citoyenne », et de matériaux vidéo tirés d'ateliers d'écriture conduits depuis 2013 avec des habitant.e.s. Mêlant musique, vidéos-témoignages d'habitant.e.s, scènes burlesques et dramatiques, *Décalages* donne vie à des personnages pour rêver, par-delà les murs invisibles qui cloisonnent notre société, une ville plurielle dont chacunE serait acteurE. Nous continuons cette aventure en 2017 avec la création de *Décalages#3* qui sera joué en mars 2017 sur Lyon, puis en juillet en Avignon. Cette riche collaboration entre artistes, chercheure et habitant.e.s offre un espace inédit pour décrire les discriminations vécues par les habitant.e.s, interroger et dénoncer les inégalités socio-économiques qui les sous-tendent, et proposer sur scène des alternatives, des expérimentations, des possibles utopiques et des aménagements concrets pour construire une ville et une société plus égalitaires.

Ce spectacle a constitué la première création du projet de « Labo-Théâtre » visant à faire dialoguer les mondes artistique, citoyen et de la recherche autour de projets communs en prise avec les inégalités socio-économiques actuelles et les enjeux d'émancipation sociale. La figure de l'artiste-chercheur.e qui émerge interroge également et articule, dans la tradition de l'éducation populaire, la question des savoirs dits « experts » et ceux dits « profanes » au travers de postures qui rendent possibles et légitimes, le temps d'un spectacle déjà, une pluralité de façons de chercher, d'exercer sa citoyenneté et son art(isanat), au-delà des statuts et des rôles socialement prescrits.

UNE RECHERCHE ÉVALUATIVE OU RECHERCHE SUR L'ACTION ARTISTIQUE

Le « Labo-théâtre », piloté par la compagnie du Théâtre du Grabuge (Lyon 8^{ème}), en partenariat avec une petite équipe de psychologues sociales¹⁶ s'est déroulé en 2015-2016, et ses suites sont d'ores et déjà préfigurées via la création¹⁷ dès la rentrée 2017 du *cabaret citoyen itinérant*, qui s'installera pour commencer sur le quartier de Mermoz (Lyon 8^{ème}).

Dans le cadre du Labo-théâtre, des ateliers d'écriture, de chant, de slam et/ou d'improvisation ont été conduits par des chercheur.e.s, des artistes et des habitant.e.s lyonnais.e.s sur les inégalités sociales et particulièrement sexuées, touchant pendant 5 à 7 séances de 3h environ 70 personnes au total, réparties dans 5 groupes dont 3 groupes de femmes adultes aux parcours et profils pluriels, un groupe mixte de jeunes adultes en formation des métiers de l'action sociale et un groupe mixte d'adolescent.e.s. Les ateliers, nommés « Petits décalages », ont débouché sur un spectacle ou restitution finale, mettant en scène un groupe d'une vingtaine de femmes au chant et à la lecture de leurs textes, en direct ou en vidéos préalablement enregistrées et projetées sur scène, et accompagnées de trois musicien.ne.s, de deux comédien.ne.s et de deux psychologues sociales. Les objectifs scientifiques de ce projet, financé par fonds publics (subventions) et privés (fondation Carasso) étaient d'évaluer ce que produisent ces ateliers et dans quelles conditions. Nous avons donc déployé un protocole d'évaluation sur lequel nous allons revenir ci-dessous.

Nos interrogations fondatrices étaient notamment les suivantes : que produisent des ateliers à visée d'émancipation ? Quel(le)s émancipation(s) est/sont visée(s) ? Peut-on les définir en amont ? Quelles seraient leurs formes ? Par quels indicateurs les mesurer ? Ces ateliers ne constituent-ils pas potentiellement une nouvelle violence institutionnelle ? Peuvent-ils n'être qu'un vœu pieu ? Comment ne pas reproduire

16. Une ingénieure d'étude, Hélène Chiron ; une doctorante, Cynthia Cadel ; et moi-même en direction scientifique.

17. Par le Théâtre du Grabuge.

dans ces ateliers des rapports de domination, ne serait-ce qu'entre les artistes et les chercheur.e.s, ou plus particulièrement entre l'équipe des artistes-chercheur.e.s et les habitant.e.s ?

Malgré le caractère imprévisible de la constitution des ateliers à venir, nous avons élaboré en amont une méthodologie rigoureuse. Nous avons construit le protocole d'évaluation entre chercheur.e.s, conjointement au déroulé possible du contenu des ateliers, dans l'objectif de favoriser une prise de conscience des inégalités et une possibilité d'agir face à ces dernières, et l'avons adapté et soumis aux artistes en amont des ateliers puis au fur et à mesure de la conduite de ces derniers. Nous avons conduit des observations participantes systématiques dans chaque atelier ; des entretiens collectifs finaux ; nous avons construit et diffusé de façon diachronique un questionnaire. Enfin, nous nous sommes investies côté recherche à trois niveaux d'implication (de forte à légère) afin de favoriser à la fois l'immersion et le pas de côté nécessaire pour pouvoir conduire cette RA.

Revenons sur les enjeux de recherche soulevés par les ateliers¹⁸ :

– Quels sont les effets dans les ateliers de la non-mixité entre membres de groupes stigmatisé.e.s ? Favorise-t-elle la prise de conscience et le sentiment de capacité d'agir ?

Dans la lignée des rares travaux en psychologie sociale sur l'hypothèse du contact entre membres de groupes stigmatisés (*cf.* Dixon & al., 2015¹⁹), nous avons tout d'abord soutenu dans les groupes notre posture et nos valeurs pro-égalitaires (en tant que chercheurE et artistes), afin de ne pas produire les effets classiquement observés de baisse de l'estime de soi des personnes stigmatisées en présence de membres de groupes perçus comme dominants. Nos rares interventions tendaient à s'inscrire dans le cadre de la pédagogie de l'opprimé (Paulo Freire) qui promeut des « *rapports qui ne soient plus verticaux, hiérarchiques mais*

18. Un article scientifique est en cours concernant les résultats de la RA.

19. Dixon, J., Durrheim, K., Thome, M., Tredoux, C., Kerr, P. & Quayle, M. (2015). « *Divide and rule, unite and resist: Contact, Collective action and Policy attitudes among historically disadvantaged groups.* » *Journal of Social Issues*, Vol. 71, n° 3, 2015, pp. 576-596.

dialectiques [...] [elle] vise [...] non pas à faire des dépôts de savoir mais à aiguïser un sens critique » (Boal, J. 2010²⁰).

Nous avons constaté dans l'ensemble des effets positifs de la non-mixité sur la prise de conscience individuelle et collective des discriminations et des inégalités notamment genrées, au travers d'un entre-soi facilitateur, particulièrement lors des lectures à voix haute des textes écrits individuellement et de la résonance de certains écrits ou certaines situations.

– Quels sont les effets des consignes d'écriture ? : *naming/blaming/claming* ET désidentification.

Nous avons élaboré côté recherche, et en lien avec les artistes, un déroulé dans les ateliers inspiré des trois étapes élaborées par Felstiner²¹ dans le cadre de ses travaux sur le non-recours aux droits, à savoir *naming* (nommer le problème) ; *blaming* (incriminer, trouver les causes du problème) et *claming* (revendiquer, trouver une issue au problème). Après s'être familiarisé.e.s avec la tâche de l'écriture, les habitant.e.s étaient donc convié.e.s à nommer les injustices vécues, les situations ressenties comme discriminatoires (*naming*), puis à identifier les causes de ces situations (*blaming*) et enfin à trouver des solutions (*claming*) par exemple en relatant des situations où iels ont trouvé des ressources (individuellement ou collectivement) pour désamorcer un problème, surmonter un obstacle, etc. Dans l'ensemble, les habitant.e.s les plus satisfait.e.s des ateliers sont ceux qui sont allé.e.s jusqu'au bout du déroulé des ateliers notamment en étant présent.e.s sur scène pendant la restitution (étape ultime du *claming*). Ces habitant.e.s sont également ceux dont le sentiment de pouvoir « agir » a augmenté au cours des ateliers.

Nous avons pu observer également les effets de consignes distinctes entre les groupes (malgré nos propositions initiales, elles ont été modi

20. Cité par Neveux, O. (2014). *Difficultés de l'émancipation. Remarques sur la théorie du « Théâtre de l'opprimé »*. *Tumultes, N° spécial. Les politiques du praticable. Scénographies publiques et chorégraphies politiques*. Vol 1, n°42. pp. 191-207.

21. Felstiner, W. L.F., Abel, R. L. & Sarat, A. (1980). « *The Emergence and Transformation of Disputes: Naming, Blaming, Claiming.* » *Law & Society Review* .Vol. 15, n° 3/4, pp. 631-654.

fiées *ad hoc* par les artistes sans consultation des chercheur.e.s) qui ont eu pour effet :

– d’homogénéiser le groupe A et d’induire des stratégies de démarcage/différentiation des autres membres du groupe et un rapport plus critique au cadre des ateliers pour préserver un sentiment d’unicité et de valorisation personnelle.

– d’hétérogénéiser le groupe B et d’induire à l’inverse des stratégies d’affiliation/de création d’un méta-groupe d’appartenance transcendant les différences afin d’assurer la cohésion du groupe et d’induire un attachement au cadre des ateliers comme garant de cette cohésion et du lien, ce qui a pu générer à la fin des ateliers un sentiment d’anxiété de la part de certaines participantes quant à la disparition du groupe pourvoyeur d’estime de soi.

Enfin, soulignons qu’un enjeu fort des ateliers d’écriture est de parvenir à nommer des situations sans figer des catégories, ce qui représente un challenge que nous n’avons que partiellement relevé.

En effet, comme le souligne Olivier Neveux à propos de la désidentification nécessaire à l’émancipation : « *l’émancipation est rupture avec l’ordre historiquement réglé des places et des conditions. Elle est une opération de désidentification. On saisit alors la difficulté : comment programmer la désidentification ? Comment ne pas l’empêcher par le jeu de nominations, de désignations et d’explicitations [...] ? Comment ne pas figer dans des invariants stabilisateurs ce que doit être un opprimé et renvoyer chacun au lieu-dit d’une culture, d’une condition, d’un horizon supposé origine ou finalité ? Comment ne pas encombrer par trop de « marqueurs » d’identité la *déstabilisation des catégories qui précisément stabilisent toute situation par la structuration, sans reste ni excès, du champ social ?* » (Neveux²², 2014, p. 203).*

Si nous dressons un bilan provisoire de ces ateliers, puisque l’évaluation en est en voie de finalisation côté scientifique, nous pouvons souligner certains points positifs et certaines limites au dispositif.

22. *Ibid.*

Tout d'abord, un taux de satisfaction général très bon des habitant.e.s impliqué.e.s dans les ateliers, ainsi que du public ayant assisté à la restitution finale. L'évaluation indique également de multiples prises de consciences individuelles et collectives des situations d'injustices vécues, des causes de ces situations et une hausse du sentiment de pouvoir agir, seul.e.s et à plusieurs, sous différents modes (y compris par le recours à la violence si nécessaire...). Une augmentation de la solidarité entre membres de groupes stigmatisé.e.s. Enfin, ces ateliers ont mis tou.te.s les participant.e.s en mouvement, y compris l'équipe des artistes-chercheur.e.s, et, contrairement aux craintes initiales de contribuer à une dépolitisation massive autour de ces questions par une fonction cathartique, les ateliers semblent plutôt avoir agi comme catalyseurs de repolitisation de la question des discriminations.

Les limites du dispositif sont nombreuses cependant. Évidemment en termes de temps et... de financement déjà. Une telle RA aurait demandé au moins 6 mois (les ateliers ont eu lieu en tout sur 3 mois) pour éviter les décisions prises dans l'urgence, les malentendus accumulés sans espace-temps pour revenir dessus avant la fin du dispositif, etc.

Un enjeu est apparu quant à l'implication des psychologues sociales et à des questions de « personnes ». L'implication, comme le rappelle Coenen (*ibid.*) est aussi celle de la personne, intime, du/de la chercheurE, elle touche à l'engagement dans la recherche de sa subjectivité, ses valeurs, son histoire, etc... Dans ces conditions, une personne peut-elle en « remplacer » une autre dans le cadre d'un partenariat construit petit à petit ? Ainsi, j'ai été attendue là où l'ingénieure d'étude officiait, et les attentes des artistes envers elle ont été calées sur leurs attentes habituelles envers moi, alors-même que nos statuts, postures, bagages et engagements préalables n'étaient pas les mêmes. Cela pose la question de la non-interchangeabilité des chercheur.e.s qui doit être davantage pensée en amont, dans le cadre d'une RA basée sur la confiance et l'interconnaissance entre chacun.e des partenaires.

Nous avons également été traversé.e.s par les tensions liées à l'*adéquation réciproque* abordée en première partie du présent chapitre, adéquation artistes/chercheur.e.s en termes de langage et d'objectifs partagés. Notamment, si nous semblions tou.te.s partager les mêmes

visions et buts dans l'élaboration du dispositif, au final, une tension a émergé rapidement dès le démarrage concret des ateliers, concernant la finalité des ateliers davantage orientée sur l'analyse du processus en lui-même pour les chercheur.e.s et davantage orientée sur le résultat pour les artistes, résultat en termes de production de matériaux pour créer un spectacle final. Au fond, une tension entre objectifs et moyens, qui ne s'est pas résolue dans le temps de la RA, mais a permis de soulever des impensés et indiquer, si besoin était, que la méthode de RA est exigeante et que l'adéquation est un processus d'adaptation et d'explicitation permanentes entre les différent.e.s partenaires.

Soulignons également que si nous avons caressé au début la douce utopie de co-construire ces ateliers avec les habitant.e.s, la réalité du contexte temporel et économique ne l'a absolument pas permis, et qu'au final, les rôles sont restés relativement classiques, à savoir : des chercheur.e.s évaluent un dispositif pensé par des artistes (et des chercheur.e.s initialement, mais avec modification systématique de chaque consigne par les artistes juste avant ou pendant les ateliers) aidés par des travailleurs/euses sociaux/ales dans la constitution de groupes, à destination d'habitant.e.s. Nous sommes bien ici dans le cadre d'une recherche *sur* l'action, une recherche évaluative. Pour autant, les effets des ateliers restent remarquables sur les prises de consciences et le sentiment d'agir des personnes impliquées, ce qui constitue un encouragement à poursuivre et améliorer ce type de dispositifs innovants, à l'intersection des mondes artistiques, citoyens et scientifiques.

CONCLUSION

L'ensemble des deux types de RA *en* et *sur* l'action qui ont été présentées nous semblent à même d'alimenter à la fois les réflexions et pratiques artistiques et de recherche sur les conditions du changement social ainsi que les enjeux de l'exercice de la citoyenneté.

Nous n'avons pas la prétention de proposer une forme aboutie de labo-théâtre politique émancipateur, mais plutôt d'essayer d'en interroger les contours, les leviers, les pluralités, les inconforts, les marges, et les limites. Et de s'autoriser à expérimenter. À essayer. Et à tenter d'évaluer ce que ces belles intentions sur le papier et dans les discours

produisent, concrètement, dans le champ social. Nous en sommes au balbutiement, mais nous en sommes conscient.e.s, et nous nous autorisons à échouer, et à recommencer, et à nous améliorer. Le cabaret social itinérant qui va voir le jour à la rentrée 2017 constitue une nouvelle étape de cette recherche artistico-citoyenno-scientifique. Elle reste à co-construire, et, nous sommes ouvert.e.s aux propositions d'amélioration et d'expérimentation nouvelles.

Il me semble également que l'implication des chercheur.e.s dans ce type de démarche est cruciale et s'oppose aux injonctions actuelles de compétitivité et de production. S'impliquer demande de la collaboration, et... du temps, beaucoup de temps, de volonté, de passion, d'engagement. Le temps est sans doute à l'heure actuelle le facteur clé de l'implication des chercheur.e.s et de la réussite d'une RA. C'est là qu'un autre point de rupture partiel se forme entre la démarche de RA et les normes de la science traditionnelle.

Accepter l'implication voire même cultiver cette implication comme un moyen privilégié d'investigation signifie pour le/la chercheur.e d'accepter d'être interrogé.e par des problèmes réels, par leurs effets sur les acteur.e.s et sur soi. S'inscrire dans cette démarche implique de renoncer aux illusions d'« objectivité », de renoncer à la prétention de construire un « savoir universel » qui se situerait en dehors de tout point de vue historiquement, culturellement ou conjoncturellement situé... « *mais n'est-ce pas précisément ces prétentions qui constituent le point aveugle de toute science, notamment sociale ?* » (Coenen, *ibid.* p. 85).

Dans la perspective abordée par Coenen, le/la chercheur.e perd alors son image et son rôle de solitaire hautain.e. « *Il trime, avec plaisir ou non, parmi ses co-locuteurs, dont il se distingue par la mission qui lui a été confiée de réfléchir plus longtemps et mieux, si possible, aux problèmes qui se posent, ainsi que par le temps et les moyens dont il dispose à cet effet* » (*ibid.*, p. 31). Il me semble qu'il est « temps » pour la recherche de se redonner le temps et les moyens de conduire des RA sur les enjeux d'émancipation(s) et de réaffirmer sa dimension engagée, *située*, et donc, fondamentalement, politique.

La ville côté femmes¹ : une recherche-action à Gennevilliers² (Hauts-de-Seine)

Corinne Luxembourg

Depuis les années 1970, la politique de la ville, en France, a pour objet d'intervenir sur le bâti, l'urbanisme, les actions culturelles et sociales. Ces projets de rénovation urbaine tout comme l'urbain sur lequel ils interviennent, sont autant le reflet de normes sociales dominantes, masculines que ne l'étaient les constructions précédentes. Les politiques publiques menées sont marquées par l'hétéronormativité de la structure familiale et l'androcentrisme des professions d'urbaniste, d'architecte et des acteurs publics. L'espace public serait ainsi alloué aux hommes et l'espace privé aux femmes tout comme la ville serait attribuée aux hommes et le logement aux femmes. Cette assignation sexuée des espaces de l'habiter perdure et tend même, parfois, à se renforcer dans le même temps que la société dans son ensemble se replie sur elle-même. Malgré l'injonction au *gender mainstreaming*, défini par le Conseil de l'Europe comme « l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes [consistant] en la (ré)organisation, l'amélioration, l'évolution et l'évaluation des processus de prise de décision, aux fins d'incorporer la perspective de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines et à tous les niveaux, par les acteurs généralement impliqués dans la mise en place des politiques », la construction de la ville, y compris de la ville durable, est la preuve d'une fixité certaine dans les normes masculines mobilisées.

Le 27 mars 2015, lors d'une journée d'étude organisée à Gennevilliers par Les Urbain.e.s³, dans le cadre de la recherche-action « La ville côté femmes », Claire Hancock rappelait les risques inhérents à la

1. Ce texte utilise en grande partie des données et des observations présentées lors du colloque Banlieue/Periferie de septembre 2015 à Gênes, à paraître dans la revue *Itinéraires* <https://itineraires.revues.org/>.

2. Gennevilliers est une ville moyenne des Hauts-de-Seine où habitent environ 43 000 personnes.

3. <https://urbaines.hypotheses.org/>

territorialisation de la question des inégalités femmes/hommes, notamment au renforcement de leur visibilité dans les espaces périphériques, particulièrement celui « d'exonérer le reste de la société, comme si les villes-centre et les beaux quartiers n'étaient pas aussi des hauts lieux de violence de genre et de discrimination à l'encontre des femmes et des minorités sexuelles. [...] Jacqueline Coutras soulignait que la visibilité des rapports de domination sexués, dans les quartiers dits sensibles, tient au fait que, contrairement à ce qui se produit dans les quartiers plus favorisés, « les dominants n'ont pas les ressources suffisantes pour les organiser de façon à les rendre moins visibles ».

Mais le temps du processus de développement de la ville est un temps long, et l'espace public urbain est avant tout une hérédité, plus qu'un héritage que l'on pourrait rejeter en bloc. La construction de la ville des grands ensembles à la fin des années 1960 a répondu à plusieurs objectifs, en particulier l'impérieuse nécessité de trouver une solution à la situation de mal-logement tout en maintenant une relation forte entre le lieu de travail et le logement. Le zoning propre à la construction de la ville moderne de l'après Seconde Guerre mondiale séparant les fonctions urbaines a participé à compliquer la tâche des femmes et des mères désireuses de concilier rôles productifs et reproductifs en fractionnant les espaces et les éloignant les uns des autres. Or, le travail rémunéré de cette période reste encore majoritairement masculin, les carrières professionnelles féminines étant généralement courtes, souvent arrêtées à la naissance du premier enfant, ou se poursuivant à temps partiel.

Ces espaces urbains de « chemins de grue » dessinés et rapidement bâtis par les hommes sont l'espace vécu des femmes pour l'essentiel. Aujourd'hui, dans l'ensemble des villes occidentales, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à vivre dans des villes construites par les hommes. Pour autant, si cela signifie que les femmes ont une plus grande appropriation de l'espace public urbain, en se référant au nombre de lieux fréquentés, comme nous le verrons plus loin, cela ne se traduit pas par une occupation pérenne des lieux comme peuvent le faire les hommes (bancs, halls d'immeuble...), mais par une circulation où les arrêts sont rares et souvent conditionnés par des tâches

familiales et/ou domestiques. Enfin, cet habiter féminin est confronté aux déficiences générales de l'habiter de l'ensemble de la population dans nombre de ces quartiers de grands ensembles. C'est-à-dire que la fonction même d'habiter a été limitée à sa seule fonction d'abri, délaissant alors toute réflexion sur l'espace public comme espace vécu.

Or, cette vie quotidienne du quartier comme espace vécu est souvent féminine. Les politiques urbaines ne se penchent sur la question féminine qu'au début des années 1980, en faisant des femmes non plus des occupantes silencieuses des quartiers mais des relais de la démarche de Développement Social des Quartiers. Il s'agit, entre autres, d'encourager la formation et la professionnalisation ; en effet, durant la décennie suivante les femmes accèdent plus nombreuses à l'emploi, bien que cet emploi soit souvent à temps partiel et à durée déterminée. Néanmoins, la lutte pour la place des femmes dans l'espace urbain est d'autant plus difficile qu'il s'agit d'une construction sociale du territoire « après coup » et qui ne va pas encore de soi pour l'ensemble de la société, acteurs institutionnels compris, ceci dans un contexte où la conception de l'urbanisme est à repenser au prisme d'un habiter plus diversifié.

Un exemple est révélateur des déficiences de cet urbanisme moderne dont nous héritons : le travail non rémunéré. En effet, la ville fonctionnelle, en segmentant les espaces de logement, de récréation, de travail, de circulation, etc ne tient pas compte de temporalités où la coprésence des différentes typologies serait nécessaire. Ainsi les femmes se trouvent dans cette situation paradoxale : souhaitant s'émanciper du seul logement et du travail non rémunéré qu'elles assument majoritairement, leur statut de mère de famille les contraint depuis longtemps à n'assumer que cette charge/ce rôle, au mieux à cumuler travail rémunéré et travail non rémunéré. La segmentation fonctionnelle ne fait alors qu'augmenter ce temps strictement alloué à la famille. Pourtant la planification urbaine s'appuie encore souvent sur une logique spatiale et économique qui ne prend en compte que le travail rémunéré des personnes (et pas l'économie dite de reproduction ou du *care*) et se développe comme si chaque foyer comprenait nécessairement une personne restant à domicile.

En partant du paradigme selon lequel la division masculin-féminin sous-tend l'ensemble de l'organisation sociale, comme le fait l'urbaniste Lidewij Tummers (Tummers, 2015), la recherche « La ville côté femmes », conduite en partenariat avec la Ville de Gennevilliers, s'intéresse aux pratiques quotidiennes de l'espace public.

Les travaux qui sont exposés ici, présentent le cadre de recherche-action avec ses ambitions et ses obstacles et les démarches méthodologiques. La fabrication d'un corpus de cartes mentales et son analyse concerne les pratiques de l'espace public, confronté à des entretiens de rue, des photographies d'observation et les premières données d'un questionnaire en ligne rendu possible grâce à la part prise par des habitantes. Enfin, plusieurs médiations artistiques sont utilisées avec l'objectif de rendre visible les modes d'habiter, les rôles assignés, les contraintes et besoins sexo-spécifiques.

UN CONTEXTE DE RECHERCHE-ACTION

La compréhension de l'habiter se traduit par un diagnostic des pratiques urbaines, des usages des espaces publics. Habiter est souvent réduit au fait d'avoir son domicile dans un lieu imposé, de penser la citoyenneté, c'est-à-dire la relation entre l'individu et la ville, comme un processus de coconstruction.

C'est ce contexte de coconstruction qui a présidé à établir l'étude dans un cadre de recherche-action, afin qu'elle résulte également de ce processus. Elle tient compte des compétences des habitantes et des habitants qui seraient à la fois la connaissance de la ville et la capacité à utiliser cette connaissance. L'approche mobilise les thématiques de sentiment d'appartenance, d'appropriation, d'identité, de perception, de représentations spatiales et, plus largement, de ce qui permet de faire société en conscience. Le rapport à l'espace est donc autant lié aux représentations qu'aux expériences corporelles, physiques, à la perception de l'environnement et de ce qui le compose. Ainsi, le rapport aux espaces publics est étudié par le biais d'« indicateurs de citoyenneté », soit le voisinage, la flânerie, la sociabilité, la mobilité, voire la pluri-mobilité... L'apport de personnes habitant le terrain, Gennevilliers en l'occurrence, est fondamental pour la conduite d'une recherche

commune que les chercheurs et chercheuses missionnés souhaitent.

Il ne s'agit pas, au moins dans l'ambition du projet, de se contenter de proposer « seulement » un cadre de travail participatif, impliquant, mais de produire, proposer des pistes de changements, de transformation de l'espace public local, sans qu'il existe de rapport de domination volontaire ou non, entre les différents statuts des participants à l'étude. Sans aucun doute, cette ambition n'est pas tout à fait satisfaite malgré la sincère volonté de chaque personne participante, comme la participation active de personnes non chercheuses à des événements scientifiques ou l'arpentage de la ville et l'établissement de diagnostic par des personnes ne logeant pas sur le terrain. L'obstacle principal restant la complexité des positionnements individuels et/ou collectif. En effet, il perdure des rapports asymétriques liés à l'âge, la relation au savoir académique, l'ancienneté de la connaissance de la ville pouvant ériger les souvenirs au rang de vérité indiscutable.

Concrètement, la constitution de l'association – Les Urbain.e.s – permet de s'appuyer sur une structure non institutionnelle ou peuvent se regrouper des personnes habitant à Gennevilliers (sans que le logement y soit une obligation), des chercheur.e.s en sciences spatiales (géographie, architecture, sociologie urbaine, urbanisme...), des artistes (animateur d'atelier d'écriture, troupe de théâtre, photographe...) venant habiter cet espace à leur tour. Le choix est aussi fait de rendre compte régulièrement à la population locale de l'avancée des travaux. Cette communication s'appuie sur des événements participant d'une tradition militante féministe de la municipalité communiste de Gennevilliers, telles que les différentes actions autour du 8 mars, journée internationale de lutte des femmes pour leurs droits, de la journée contre les violences faites aux femmes le 25 novembre, et de temps politiques hors des calendriers nationaux (comme la journée à partir de laquelle les femmes travaillent gratuitement pour rendre visible les inégalités salariales, films de sensibilisation, action avec les établissements scolaires pour l'égalité fille/garçon, travail des structures jeunesse auprès des 15-25 ans de lutte contre les stéréotypes de genre...). L'information est aussi spécifique aux Urbain.e.s par la publication d'un journal semestriel distribué et collé dans les halls d'immeubles.

La ville côté femmes

une recherche-action 2014-2020

Journal de terrain n°3 | septembre 2016

Les jardins collectifs urbains : lieux d'émancipation ?

Ce troisième numéro du Journal de terrain présente un travail sur les jardins collectifs urbains (familiaux et partagés, individuels et collectifs). Des entretiens ont été menés auprès de personnes usagères ou membres des incroyables comités.

En deux ans, quatre jardins partagés ont donc été créés. Ils s'ajoutent aux quatre, existant depuis au moins cinq ans. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'agriculture urbaine serait pratiquée par 800 millions de personnes, et produirait approximativement 15 % des denrées alimentaires mondiales. A Gennevilliers, les jardins sont également des espaces de production agricole.

FEMMES ET HOMMES DANS LES JARDINS GENNEVILLIERS

La fréquentation des jardins partagés a une majorité féminine, inversement elle est majoritairement masculine dans les jardins familiaux.

Type de jardin	Hommes	Femmes
Jardins familiaux	37	2
Jardins partagés dans les jardins familiaux	7	16
Incroyables comités	4	24
Jardin partagé de Lutif	1	14
Jardin partagé des Agnettes	3	16

... de s'occuper d'une collectivité et de l'écouter un moment à soi.

Certains discours font appel à des préjugés caractéristiques proprement féminins (écoute, sensibilité, sensibilité ou faiblesse physique...) et masculines (force, durcité, technique...). La répartition des activités et des tâches en est un révélateur : « Cela marque d'hommes pour bêcher », une participante du jardin partagé des Agnettes estime que « La relation de la femme à la terre, c'est une relation maternelle presque. Elle s'occupe de faire pousser, de faire à manger, de nourrir ». Ce type de discours illustre la pulsance de certaines injonctions sociales, stéréotypées et normées de genre. Les jardins partagés peuvent être des lieux de remise en cause des normes de genre : une jardinière explique « J'utilise mon mari en occasion, il ne va pas aux réunions, il garde les enfants ».

Alors, que le potager, en milieu rural, concerne plutôt les femmes - les hommes s'occupent d'espaces plus vastes - en milieu urbain, il est, en particulier dans les jardins familiaux, plutôt une activité masculine. Or le potager de jardins partagés devient, à Gennevilliers, un lieu destiné ou mixte. Les savoir-faire jardinières ont été transmis par les générations précédentes aux gendres et aux filles, si bien que l'ouverture du lieu participe du partage des savoir-faire, de l'auto-formation. Une jardinière relate cette transmission des informations essentielles pour le groupe : « Il est sûr tout faire. [Je ne saurais pas jardiner à la base, ce me sauriez des autres ». Un homme, semble également se reposer sur le savoir-faire de cette femme : « Je partage ma parcelle avec F et c'est tout bœuf. Elle est hyper calée en jardinaige, je m'imaginais pas ça. Du coup, je la laisse faire. Elle me dit comment procéder et je lui fais confiance. C'est un dictionnaire du jardinaige ». L'identification positive ne relève pas seulement de la performance

(collective ici), mais de la reconnaissance des jardinières et jardinières comme étant des personnes ressources. Enfin, ce partage de savoir-faire transforme cette activité en vecteur d'affirmation du droit à être dans l'espace public : aux Agnettes par exemple, l'implication dans le jardin a pu se probler par une participation aux réunions publiques dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier.

DES ESPACES SUPPORTS DE BIEN-ÊTRE, DE LIENS SOCIAUX ET DE NOUVELLES URBANITÉS

Le jardin apparaît comme un outil de bien-être individuel : « Ah! quand je viens ici (à me vide la tête, je me fait du bien, j'oublie tout, ah, ou. On franchement moi cela me fait un bien fou ». Eve à l'extérieur, réaliser une activité inhabituelle, ou bien échanger et tisser des liens sociaux participent au bien-être des individus et donc leur santé. Enfin, les bénéfices d'une alimentation saine sont pleinement identifiés.

Premièrement, des formes de socialisation, souvent non-mixtes, s'établissent dans ces lieux. Les jardins sont majoritairement des lieux occupés et imaginés par une majorité de femmes. Si cette non-mixité n'est ni un principe fondateur des projets de jardins à Gennevilliers, ni une situation recherchée par les participantes, elle est souvent appréciée par les jardinières : « C'est bien de se retrouver ici, c'est comme une thérapie. Et il n'y a pas de bonhomme pour nous embêter ».

Deuxièmement, les jardins partagés sont des supports de liens intrafamiliaux. La terre, le jardinaige et la production agricole apparaissent comme des outils de dialogue dans des situations familiales tendues, voire conflictuelles : « Venir au jardin avec mes fils m'a permis de me retrouver avec eux ». Une usagère de jardin partagé estime que cet espace « peut créer des liens entre les parents et les enfants. C'est le cas d'une

Les femmes sont à la fois investies dans le jardinaige, l'entretien, les récoltes des jardins partagés, mais elles sont aussi, souvent, à l'initiative de ces projets. Dans le quartier du Lutif par exemple, le jardin partagé a été conçu et est géré par une association féminine du quartier. Les voisines du Lutif, selon une jeune femme impliquée dans le jardin des Agnettes depuis son installation « Le groupe est plutôt féminin. Côté hommes, il y a R. C et M. Je ne trouve pas d'explication à ce phénomène. Les hommes que nous avons vu disent qu'ils n'ont pas le temps pour s'investir. On va essayer de trouver pourquoi autant de femmes ». Même constat dans le groupe des incroyables Comités. L'engagement aux jardins partagés participerait-il ainsi d'une répartition genrée des activités de culture ?

Gennevilliers, la différence de fréquentation semble davantage liée à l'histoire des types de jardins plutôt qu'au type de culture.

Le jardin familial mettrait en valeur la performance individuelle, positive, ou bien-être du lieu où l'on peut accueillir la famille, l'abri de jardin faisant office de maison de campagne. Le Jardin partagé serait, lui, plutôt la reconnaissance d'un groupe, d'un quartier, héritant des pratiques urbaines féminines. Membre nombreuses que les hommes à être employé à temps plein, à des travaux rémunérés, les femmes sont aussi plus nombreuses que les hommes à connaître une fréquentation de l'espace public conditionnée aux activités domestiques (courses, accompagnement des enfants...). Ainsi, la participation aux jardins partagés serait un moyen de relayer une condition...

man et de son enfant, et viennent juste pour arroser mais cela les rapproche. Elle n'ose à dire qu'elle avait rencontré ce qu'elle partage ». Enfin, l'aménagement des jardins partagés témoigne de la volonté de créer des espaces de bien-être et de convivialité. Ces jardins constituent de véritables outils de construction de la ville. D'une part, ils offrent la possibilité de « chaker la ville ». On ne voit pas la lame d'incroyable Météo-Geo qui a imposé d'être à la campagne quand on est dans une cité. Jardin d'ici fait très chaud cet été avec 30°C assésé sur le

banque et des sous les arbres. On avait fait, il souffrait comme une petite brise. C'est un cocoon ». D'autre part, les jardins participent à la réappropriation de certains espaces : les jardins partagés se sont développés dans des intraventions urbaines et participent à une réappropriation du quartier. Finalement, le jardin ne crée-t-il pas de l'urbain, du droit à la ville ? Ne constitue-t-il pas peu à peu un moyen d'une réappropriation inattendue de l'espace public par les femmes ?

Editorial d'écriture repris dans le 9 septembre. Il est tiré de nos 125 jardins, à partir de 500. À la Maison du Développement Rural aux Agnettes. Pour tout renseignement, contactez-nous à : info@jardins-partages.com ou 06 72 44 57 91. <http://urbains.lesjardinspartages.org/> category/autres-destinées

Photo: Océane Maréchal/Agence photographique

Figure 1. Journal de recherches n°3. (Septembre 2016 (conception © Claire Pasquet)

Elle se double de journées d'étude, de communications scientifiques et de publications tel que cet ouvrage collectif qui clôt ce chapitre. Cette partie de la recherche-action a aussi pour objectif de créer les conditions de l'échange sur le processus même de la recherche « en train de se faire » et de l'intégration de nouvelles propositions. Elle répond donc aux nécessités d'information et de conscientisation, puis de présentation et de validation des résultats qui serviront d'appui à une amorce de changement.

LIRE LES MOBILITÉS ET LES APPROPRIATIONS DES ESPACES PUBLICS : CARTES MENTALES ET OBSERVATIONS PARTICIPANTES

L'objet principal de cette recherche est de comprendre et d'agir sur la place des femmes dans les espaces publics, mais plus encore leur appropriation spatiale et temporelle des espaces publics. Afin de prendre la mesure des usages des espaces publics par les femmes et les hommes, il s'est agi dans un premier temps d'envisager les mobilités de chacun. S'intéresser à la mobilité implique la prise en compte de ce qu'elle signifie. Synonyme de déplacement, elle s'élargit vers la facilité de se mouvoir (physique, sociale...) incluant ainsi autant la réalité du déplacement que sa potentialité. Ainsi, la mobilité géographique pourrait être envisagée comme un indicateur de capital économique, social, culturel autant qu'un indice d'émancipation. De là découle une forme d'injonction à la mobilité liant mobilité sociale et mobilité physique, où l'intensité est associée à une promotion sociale.

Néanmoins, si l'une et l'autre sont indiscutablement liées, la traduction politique, qui en est faite, peut être discutée, ceci d'autant plus lorsqu'il s'agit d'observer les mobilités féminines dans un contexte où la mobilité sociale a de plus en plus à voir avec une situation de précarité sociale. En effet, la mobilité est devenue une caractéristique du travail rémunéré.

La mobilité urbaine concerne donc cette interface entre moyen d'émancipation et obligation sociale, mais aussi entre transit et arrêt. Pour ce qui concerne notre travail présenté ici, d'une part les femmes seraient donc prises encore entre l'injonction domestique (et donc à la mobilité) à poursuivre leur travail de mère en dehors du

domicile familial pour s'occuper des activités scolaires et extrascolaires des enfants, et pour nombre d'entre elles pour ravitailler le foyer, et l'immobilité contrainte dans le cadre de l'espace privé. D'autre part, conséquence de cette première assertion, les femmes sont plus mobiles que les hommes. C'est ce qu'indique la collecte de cartes mentales produites par les habitants et les habitantes de Gennevilliers.

Collecte de cartes mentales

Partant de l'hypothèse que le corps est le premier vecteur de son positionnement dans l'espace, la représentation de sa spatialisation peut aussi être vectrice d'utilisation plus large de l'espace public. La carte mentale permet d'obtenir des représentations de l'utilisation de l'espace public, de rendre lisibles des marqueurs spatiaux. L'échantillon a été récolté sous forme de cartographie d'itinéraires (Certeau 1990 ; Lynch 1994), c'est-à-dire des cartes mentales qui reproduisent une série de connexions en chaîne entre les points sélectionnés et les indices qui leur sont associés, méthode que nous avons modifiée en demandant aux personnes enquêtées de respecter un code couleur en fonction des trajets appréciés, de ceux qui sont mal aimés, voire qui font l'objet de détours et de ceux qui ne suscitent ni intérêt ni désaffection.

Les cartes mentales associent la connaissance que les gens ont de leur environnement et leur expérience par la pratique de cet environnement. L'hypothèse que nous formulons est que plus les cartes sont fournies, présentant des repères spatiaux, plus leur auteur connaît le territoire communal et le pratique. Ces cartes permettent aussi d'aller au-delà d'un simple relevé physique des déplacements, elles donnent aussi des indications quant à la perception des espaces. Les distorsions, la liberté vis-à-vis des échelles de représentation classiques, informent sur des contenus sensoriels (vue, audition, odorat...) et émotionnels. Les mémoires, les choix, conscients ou non sont une simplification et une accumulation de ces différents éléments. En outre, par leurs décisions, les cartographes agissent sur leur espace, comme celui-ci agit sur eux. C'est-à-dire que l'expression de leurs déplacements, de leurs pratiques de l'espace public peut induire, ou renforcer, une perception de l'espace, un regard collectif.

La ville, quel genre ?

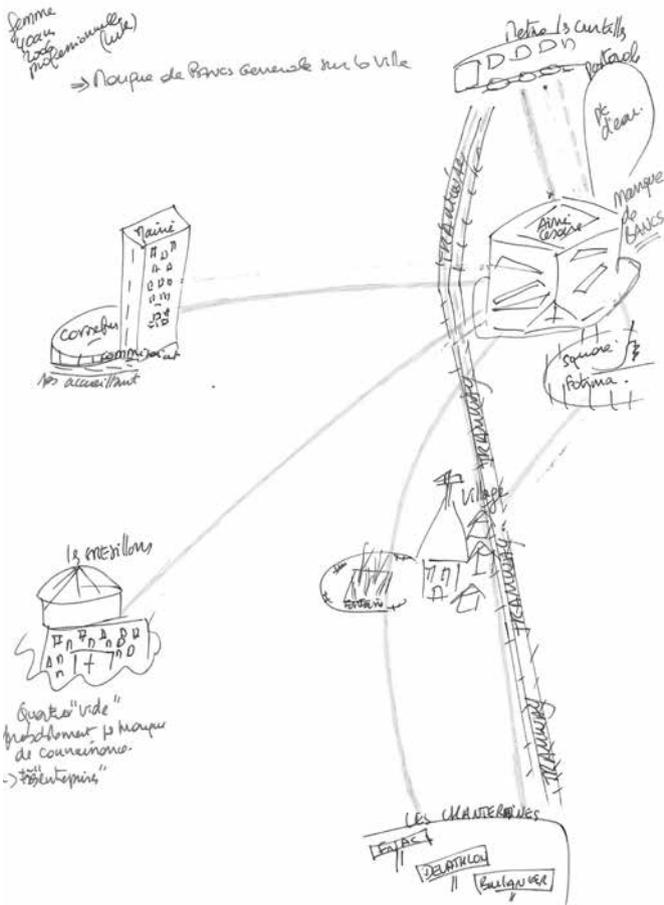


Figure 2. Exemple de carte mentale.

Enfin, il est indispensable de noter que ces cartes ne sont pas stabilisées. Elles sont sans aucun doute différentes selon l'âge, l'expérience, le sexe, les activités, le ou les groupes sociaux, mais elles évolueront aussi dans le temps, selon l'environnement au moment où elles sont dessinées lors du dessin. La carte mentale peut être définie comme la représentation organisée qu'une ou un individu se fait d'une partie

de son environnement spatial. C'est une représentation subjective de l'espace à partir des lieux habituellement fréquentés. La mémoire joue, dans ce processus perceptif, un rôle important. En effet, l'individu se souvient d'éléments marquants qu'il ou elle a pu retenir d'un lieu ou d'un parcours. Le but du dessin est en effet de reproduire l'image mentale, filtrée, mémorisée des lieux, des trajets. Le dessin déforme bien sûr les rapports scalaires et informe, de ce fait, quant aux préférences, aux pratiques des lieux. Pour les analyser, nous avons donc réalisé des grilles pour compiler les informations et des cartes de synthèse transposant les données de chacune des cartes mentales collectées.

Avec un minimum d'éléments de contextualisation (âge, date d'arrivée à Gennevilliers, quartier de résidence ou de travail) et une feuille blanche, nous avons demandé aux hommes et aux femmes de représenter leurs déplacements dans la commune en différenciant les parcours appréciés en vert, les parcours sans intérêt (ni aimé ni mal aimé) en noir, les parcours faisant l'objet d'un malaise, d'une appréhension, d'une méfiance en rouge. En trait plein sont dessinés les trajets de jour, en pointillés les trajets de nuit, en variant les couleurs selon le ressenti. Ce protocole a été mis en œuvre trois fois entre juin 2014 et mars 2015.

L'analyse de 102 cartes (exploitables) également réparties entre hommes et femmes tend à montrer que les femmes s'approprieraient plus largement le territoire communal que les hommes. Si l'on peut imaginer que ceux-ci le parcourent, ils ne représentent et ne citent que peu de quartiers sur les sept de la commune.

Lorsque l'on compte pour chacune des cartes le nombre de quartiers représentés, on observe trois éléments. Le premier montre que plus de femmes que d'hommes ne représentent aucun quartier, ou bien leur seul quartier de résidence. Elles sont aussi bien moins nombreuses que les hommes à dessiner deux quartiers. Ce qui enjointrait à penser que pour un tiers d'entre elles, elles ne s'approprient pas vraiment la ville et dépassent rarement le périmètre du quartier de résidence. Par contre les femmes sont plus nombreuses à citer 4, 5, 7 et 8 quartiers. Ce qui tendrait à indiquer que pour un tiers des femmes rencontrées, elles s'approprieraient plus de quartiers que les hommes, effectuant beaucoup plus de trajets. Alors que deux tiers des hommes ne s'approprient que

deux ou trois quartiers. Les femmes explorent et dépassent les « frontières » des espaces du quartier de résidence.

La dernière observation permet de dire que la majorité des hommes et des femmes dessinent trois quartiers, soit la part la plus importante de l'échantillon. Il semblerait donc que ce soit le périmètre le plus fréquemment parcouru où que l'on habite dans la ville (Luxembourg et Messaoudi, 2016).

La répartition des lieux fréquentés donne sur ce point des indications intéressantes : les femmes en nomment beaucoup plus. Ce qui est cohérent avec le fait qu'elles sont plus nombreuses que les hommes à fréquenter des espaces plus larges. La précision des lieux cités est plus grande sur les cartes dessinées par les femmes que par les hommes.

Elle correspond aussi à des pratiques de la ville qui sont plus liées à des tâches domestiques et familiales que les hommes. Ainsi même s'il est indubitable que des hommes fréquentent les commerces, notamment les centres commerciaux, ils ne les citent quasiment jamais. Les usages des espaces végétalisés sont fréquemment liés à l'accompagnement des enfants pour les femmes tout comme le sont les usages des équipements sportifs. On retrouve une fréquentation des transports publics plus importante par les femmes que par les hommes, observation notée dans d'autres travaux scientifiques et sur d'autres villes.

Enfin, la synthèse cartographiée des données spatialisées recueillies sur les cartes mentales donne des éléments sur les pratiques et sur les représentations.

Type de lieu représenté	Avis positif des femmes (%)	Avis négatif des femmes (%)	Avis positif des hommes (%)	Avis négatif des hommes (%)
Transports publics	32,46	18,18	3,03	9,09
Commerces	29,87	14,28	0	3,03
Espaces végétalisés	70,13	2,59	66,66	0
Équipements sportifs	18,18	2,59	15,15	0
Équipements culturels	41,55	0	9,09	0
Centres culturels et sociaux	19,48	0	3,03	6,06
Équipement jeunesse	1,29	0	6,06	0
Centre administratif	20,77	6,49	24,24	15,20

Tableau 1. Typologie des lieux représentés.

Pour l'ensemble de ces résultats, il est nécessaire de ne pas associer de façon systématique le fait de ne pas aimer un lieu et le fait de s'y sentir en insécurité. Ainsi sur les cartes dessinées par les femmes comme par les hommes, des commentaires donnent plus d'indications sur des aspects esthétiques, des aspects d'ambiance climatiques (une station de métro est « froide », une autre est « en courant d'air »), des aspects liés à l'accessibilité de praticité (trottoirs trop petits, trottoirs trop pentus, l'accès possible aux vélos), des pratiques et des usages détournés (voitures garées sur le parcours du tramway, garées sur le trottoir empêchant le passage de poussettes ou de fauteuils roulants, propreté des trottoirs). Viennent enfin les thématiques de sécurité routière et de sentiment d'insécurité lié à un faible éclairage de nuit et une faible présence humaine (quartier essentiellement dédié aux activités professionnelles). La relation du corps de la femme ou de l'homme à l'espace urbain est aussi explicitement mentionnée, en rapport aux voitures par exemple, aux cheminements sur les trottoirs, à la longueur de certains bâtiments trop uniformes, manifestement construits à l'échelle du déplacement en voiture (40 km/h) plutôt qu'au déplacement piéton (5 km/h).

Les premières réponses (62 en janvier 2017) à une enquête en ligne (ouverte entre juin et décembre 2016) concernant les usages des espaces publics et les modes de déplacements à l'intérieur de la ville révèlent une pratique qui serait majoritairement piétonne pour les femmes (qui constituent 87% des personnes ayant répondu) et confirment une appropriation importante du territoire quand près de la moitié (47 %) de ces personnes disent se sentir chez elles en arrivant à Gennevilliers, devant le quartier (21 %), et le logement (19 %).

Sur les cartes mentales, hommes et femmes notent facilement des remarques sur l'environnement, l'entretien de la voirie. Les hommes ajoutent souvent des commentaires en rapports avec leurs sensations. Les femmes n'en font jamais état par écrit, alors qu'elles peuvent l'exprimer lors d'entretiens. Cette différence sexuée du vécu des espaces publics urbains corrobore ce que les travaux des géographes Doreen Massey en 1984, puis Jacqueline Coutras en 1996, ont permis d'affirmer : la ville peut être lue comme un espace construit par des rapports sociaux de sexe qui fluctuent en fonction des contextes culturels et sociaux et il existe des itinéraires sexués différenciés. Ainsi, en réponse à l'enquête « usages des espaces publics et déplacements », 37 % des personnes répondantes affirment éviter certains lieux pour différentes raisons telles que la présence de groupes d'adultes perçus comme inquiétants, un éclairage ressenti comme insuffisant. Ces évitements s'accroissent lors des déplacements nocturnes. Si 71 % des personnes répondent se sentir complètement à l'aise dans l'espace public de jour, elles ne sont plus que 35 % la nuit. Enfin, toujours dans les déclarations recueillies lors de cette enquête, sur les 62 personnes ayant répondu, 2 déclarent utiliser la voiture comme un lieu de protection, 35 affirment le faire pour des raisons pratiques, notamment pour les activités domestiques. De même, le non usage du vélo serait surtout dû au manque d'attention des automobilistes et au sentiment d'une mise en danger plutôt qu'à des remarques déplacées d'autres personnes présentes dans l'espace public (0 %). Ces territorialités révélées par les mobilités sont une expression de la division sexuée du travail, dans les rythmes, les parcours, les activités (Tummers, 2015 et Coutras, 1996).

La prise en compte de la différenciation sexuée rue transit féminine, rue territoire masculine entre peu à peu dans les décisions politiques. Néanmoins, tout comme les recherches sur la ville, les travaux restent majoritairement locaux. Ainsi, de la même façon que la femme serait plutôt assignée à l'espace privée, à la vulnérabilité, elle serait aussi cantonnée à l'échelle locale.

Ce premier temps permet de récolter des informations sur l'appropriation des espaces publics, des territoires dans leur ensemble mais rend peu compte des temporalités de chacun et chacune, ni non plus des coprésences éventuelles. C'est principalement l'objet des observations photographiques.

Observations photographiques

Pour analyser la présence des femmes et des hommes dans l'espace, nous formons une sorte de cartographie/photographie inspirée de l'œuvre de Gérard Fromanger : *Hommage à François Topino-Lebrun*. Cette série en hommage au peintre révolutionnaire guillotiné en 1801 reprend l'œuvre qui le fit remarquer, *La mort de Caius Gracchus* et la décline en 5 variations : *La mort de Caius Gracchus* (1975-1977), *La vie et la mort du peuple* (1975-1977), *La mort de Pierre Overney* (1975), *Le siège de Lacédémone par Pyrrhus repoussé par les habitants eux-mêmes de tout sexe et de tout âge* (1989), *La vie des idées* (1975-1977). Les deux premiers tableaux constituent un diptyque sur lequel nous nous appuyons. Il donne une légende de cartographie commune à la lecture de deux images et de deux événements. Le premier évoque l'assassinat du tribun de la plèbe Caius Gracchus en 121 av. J.C. après avoir voulu attribuer la citoyenneté aux Latins et Italiens de la Colonie de Carthage et tenté une réforme agraire permettant aux plus pauvres d'améliorer leur condition sociale. Le second fait référence au meurtre du militant de la Gauche Prolétarienne Pierre Overney en février 1972 après avoir incité les ouvriers de l'usine de Renault Billancourt à commémorer le massacre de Charonne de février 1962.

L'intérêt ici est multiple. Il s'agit de représenter le peuple de tout sexe et de tout âge dans l'espace urbain, de viser la mixité comme moyen de plus grande citoyenneté et d'émancipation. La méthodologie consiste

à cartographier sur la photographie les hommes et les femmes ; carte, micro locale certes, puisqu'il s'agit de représenter des données localisées (mais en mouvement) sur le globe.

Le transfert méthodologique permet de coloriser les personnes photographiées sur des sites sélectionnés. Les deux exemples choisis de cette carto/photographie correspondent un dimanche après-midi autour d'un petit centre commercial et d'un café (première photo), un mercredi matin à la sortie de l'école (seconde photo).



Figure 3. Occupation de l'espace public, un dimanche à 14h devant un café et un mercredi à 11h devant une école. Janvier 2015.

(Sont représentés en gris clair les hommes, en gris foncé les femmes).

Les hommes sont minoritaires devant l'école et ont une présence exclusivement sur le trottoir devant le café. Plusieurs lieux sont ainsi repérés comme étant des lieux de circulation, d'arrêt... Ce qui caractérise l'arrêt des femmes est un prétexte familial : l'enfant à accompagner à l'école par exemple, à surveiller aux parcs publics ou dans les aires de jeux... bien plus que l'arrêt des hommes qui est lié à des temps de repos, de rencontre et de sociabilité. Nous pouvons interroger le caractère effectivement public du segment de trottoir utilisé. La suite du programme permettra de généraliser la méthode pour prendre en compte une diversité de lieux de manière synchronique et diachronique. Chaque lieu analysé constituant alors un point pour alimenter le nuage du graphique présenté ci-dessous.

Pour analyser et comprendre les éléments d'enquête, nous proposons d'utiliser la psychologie spatiale développée par Abraham Moles (2009) dans une logique de phénoménologie. Cette approche transversale permet d'aborder l'individu dans sa globalité, c'est à dire sa façon de penser l'espace et les stratégies mises en œuvre pour tirer profit des structures de l'espace. L'approche initiale est celle de la polarité entre l'ici et l'ailleurs, entre l'habiter et l'étranger, entre le connu et l'inconnu. L'idée de l'appropriation de l'espace par l'individu est donc centrale, avec comme corolaire un gradient progressif du plus approprié au moins approprié. Un emboîtement d'espaces, telles des poupées russes, est la structure élémentaire du territoire individuel, ce sont les coquilles de l'espace. L'individu est au centre de son espace, l'hypothèse de la proxémique est que l'individu perçoit plus précisément ce qui est proche et l'importance des événements et des choses décroît avec la distance. Il sera de fait particulièrement sensible aux éléments spatiaux qui vont structurer son quotidien. Pour notre sujet, la perception de l'Autre est primordiale car de cette perception découlera des comportements de domination ou d'évitement spatiale, de mise en relégation ou au contraire de survalorisation de certains espaces par des pratiques quotidiennes de l'habiter.

Ainsi certains lieux pourraient être considérés comme une excroissance du domaine privé sur le domaine public, lieu très fortement approprié par les femmes dans leur rôle de mère dont les pratiques

sociales permettent un entre-soi, forte tendance des logiques métropolitaines contemporaines (Moullé, 2013). À l'opposé, les abords de café rassemblant un groupe d'hommes se diluent dans l'espace public en excluant les femmes par des remarques, des attitudes exclusives et remettant en cause les possibilités d'appropriation pour la moitié de la population. Les lieux de circulation permettent une plus grande mixité, mais l'appropriation est nettement plus faible, sauf pour ceux qui y stationnent par nécessité comme les personnes sans logis.

À cette première base doit s'ajouter des approches artistiques, notamment par le biais d'un atelier d'écriture non-mixte durant deux années scolaires (à partir de septembre 2015), d'ateliers théâtraux inter-générationnels mixtes (prévus pour la période 2016-2018) couplés à des interventions chorégraphiées par la Compagnie Sans la Nommer.

Ces situations diverses permettent d'interroger collectivement les analyses souvent binaires pour parvenir à l'émergence d'une hybridation des méthodologies de recherche, mais aussi d'un tiers espace. Ce tiers espace, c'est une autre manière de faire collectif entre identité et altérité.

ÉCHANGES SCIENTIFIQUES ET ARTISTIQUES

L'ensemble de ce travail sert ensuite de point de départ au travail avec différents artistes, lors de moments exceptionnels, pourtant en prise avec le quotidien et l'espace vécu. Tout d'abord à partir d'une œuvre déjà existante comme *Mademoiselle*, pièce chorégraphiée de la Compagnie Jeanne Simone et présentée en avril 2015 dans les rues de Gennevilliers avec le soutien du service culturel de la ville.

Le public convoqué a reçu un mot de passe lui indiquant le lieu de rendez-vous. Sur place, il découvre Monsieur, qui connaît Mademoiselle et a pris l'habitude de l'observer sur son chemin quotidien. Monsieur invite les spectateurs à une « filature poétique » et les accompagne vers le premier point d'observation, en face du lieu de travail de Mademoiselle. Le public doit la repérer sur ce lieu de travail, au milieu de ses collègues, dans son intégration dans le réel, dans le quotidien. Ses gestes sont d'abord ceux, appropriés, de l'employée et sa posture est fonctionnelle. Petit à petit, elle décale physiquement ses actions (répétitions, arrêts

sur image...), ce qui la distingue alors aux yeux des spectateurs. Elle quitte son travail, talonnée par Monsieur qui sert de guide dans l'espace public ou semi-public. « Différentes facettes de cette femme se révèlent. D'un vêtement à l'autre, elle se transforme durant le parcours qui fait sa journée. Les différents points de vue proposés par Monsieur aux spectateurs, les changements de rythme dans ses déplacements, le jeu de dédale auquel il les convie au sein d'un quartier, permettent d'apprécier de façon sensitive la manière d'être au monde de Mademoiselle. »⁴ À la fin du parcours, Mademoiselle disparaît lentement, offrant une longue perspective dans le champ de vision du spectateur. Monsieur, quant à lui, s'en retourne à sa vie.



Figure 4. Représentation de Mademoiselle dans le quartier du village à Gennevilliers en avril 2015. <https://nathali.tiennot.com/>

4. Texte de présentation fourni par la Maison du Développement Culturel de Gennevilliers.

L'écriture de *Mademoiselle* préexiste à la recherche-action « La ville côté femmes » menée à Gennevilliers, mais la participation à la représentation de cette œuvre vient compléter la réflexion cherchant à mettre en relation les formes urbaines et mêlant les déplacements des corps humains dans leur quotidienneté. Catherine Grout dans *L'horizon du sujet* (Grout, 2012) met en évidence le rapport politique des présences des corps à l'espace : « La "pertinence politique de la question du sujet" (Michel de Certeau) trouve ici un de ses fondements, dans l'absolue nécessité de considérer le sujet comme faisant partie du monde et non comme une donnée objective, invariable et extramondaine. En prenant en compte mon expérience corporelle et ma manière d'être là dans l'espace commun, c'est-à-dire de m'y mouvoir mais aussi de m'y présenter, de m'y placer et de m'orienter par rapport et avec autrui, j'aborde à la fois la condition humaine, ma co-présence avec autrui, la pluralité, la différence et l'apparaître commun ainsi que l'horizon que je porte en moi et auquel je me relie dans un renouvellement permanent. Si l'analyse du politique par le sentir s'impose alors comme une évidence, elle réclame l'expérience et la reconsidération de l'espace par la spatialité. »

C'est ce même rapport que les participantes de l'atelier d'écriture non-mixte « Raconter la ville au féminin », qui s'est déroulé de septembre 2015 à juin 2016 ont fait apparaître dans leur textes lus en public le 27 juin 2016. La non-mixité est partielle, au sens où l'animateur, Damien Labruyère, est un homme, mais il ne s'y est pas inscrit de quelconque rapport de domination lié au rapport sociaux de sexe.



Figure 5. Lecture des textes de l'atelier « Raconter la ville au féminin »
le 27 juin 2016. (Photographie © Guillaume Clément)

Le travail réalisé est orienté principalement sur le rapport à l'espace urbain et les coprésences dans l'espace public. Les textes sont tous écrits par des femmes habitant Gennevilliers (à l'inverse de l'animateur, extérieur à la ville). Ils expriment les difficultés d'occuper de façon statique certains lieux, comme des bancs, s'il n'y a pas de fonction reproductive pour justifier cette présence : « S'asseoir sur un banc toute seule, même si c'est une invite à se prélasser impose d'avoir une occupation. Se libérer du regard de l'autre semble un exercice de haut vol ! » tout comme le regard discriminant sur les territoires de banlieue qui vient s'ajouter aux habituelles thématiques de l'intersectionnalité (sexe, race, classe...) : « en arrivant sur Gennevilliers il y a dix ans, j'imaginai débarquer dans une ville de banlieue avec des barres, enfin les trucs glauques des reportages à sensation... Du coup en découvrant ces petites maisons avec

des petits passages piétons j'ai toujours l'impression d'être dans un petit hameau au milieu de la ville. »⁵

L'ensemble des textes balaie un échantillon très large des fonctions productives et reproductives, notamment le soin à l'autre. Les textes parlent majoritairement du quotidien de la ville vécue, mais pas seulement : l'un d'eux aborde ce que les femmes victimes de viol peuvent vivre pour faire reconnaître l'agression dont elles ont été victimes.

Le deuxième atelier d'écriture porte sur la coprésence d'hommes et de femmes dans l'espace public en faisant intervenir une observation multifactorielle (genre, classes sociales, ethnicisation). Le texte est écrit collectivement par 9 personnes (un homme, l'animateur, et 8 femmes pour moitié partie prenante de la recherche-action dans son ensemble). Il raconte des bribes de quotidiens de coprésence sur une place, un espace public. Le texte devient une pièce de théâtre où les réalités sexo-spécifiques rencontrent d'autres contraintes de la société : difficultés économiques, rôles assignés, métiers du *care*, marges sociales (personnes sans domicile fixe, prostitution...)

La médiation permise par ces actions culturelles participe à construire un contexte favorable à une recherche-action participative. En effet, en associant les habitantes et les habitants, les ateliers sont un lieu de prise de conscience et de modifications des comportements, des conceptions des rapports genrés dans l'espace, autant que les résultats de la recherche-action fournissent un diagnostic partagé aux différents services de la collectivité territoriale. Ces deux pans des travaux font d'un territoire de banlieue comme Gennevilliers un espace de visibilité et d'actions sur le genre.

CONCLUSION

Saisir la ville, les rapports sociaux de genre, par la vie quotidienne est sans doute le plus complexe. Le travail avec les artistes, surtout en ce qui concerne les aspects intimes, ce que l'on discerne par le corps à à voir avec l'esthétique des espaces publics et le ressenti des habitantes et des habitants.

5. Que l'on peut entendre ici : <https://urbaines.hypotheses.org/414>.

Il s'agit, d'aller plus avant dans l'étude des politiques locales en se questionnant sur la manière dont les actions féministes peuvent être un champ d'expérimentations dans les politiques d'aménagement et d'urbanisme. Par le biais de cette réflexion, nous avons souhaité aborder les politiques urbaines par le prisme féminin en interrogeant nombre de comportements, de qualifications, de stéréotypes, de rapports sociaux de sexe impensés si longtemps parce qu'ils reposent, pour l'essentiel, sur des présupposés de détermination naturaliste. Il s'agit alors par le biais du projet de recherche présenté ici de rendre pérennes un questionnement permanent sur la ville, sur ses espaces, ses rythmes, ses usages. La démarche appelle à la remise en cause des certitudes et doit aussi laisser la trace d'un apprentissage commun et réciproque enrichissant. La politique de mixité dépend des envies et des besoins des habitant.e.s de vivre leur ville. Or ses besoins dépendent eux-mêmes d'éléments combinés (emploi, âge, catégories professionnelles et sociales, histoire, culture...). Les volontés publiques de « faire participer » tendent à atténuer ses freins. Ainsi, si l'on considère que l'augmentation des mobilités urbaines permet une meilleure appropriation de la ville, une diversification des modes d'habiter, on peut imaginer une réciproque qui serait que la conscience d'appropriation d'un territoire plus importante entraîne mécaniquement le mieux-être dans un territoire toujours plus étendu, la mobilité hors des murs favorisant ainsi la fonction émancipatrice de la ville.

Corinne Luxembourg est enseignante-chercheuse en géographie à l'Université d'Artois.

BIBLIOGRAPHIE

Coutras J., (1996), *Crise urbaine et espaces sexués*, Armand Colin, Paris.

Coutras J., (2003), *Les peurs urbaines et l'autre sexe*, Paris, L'Harmattan, Logiques sociales.

De Certeau (1990), *L'invention du quotidien : arts de faire*. Paris, Gallimard.

Grout C., (2012), *L'horizon du sujet : de l'expérience au partage de l'espace*, La lettre volée.

Luxembourg C. et Messaoudi D., (2016), « Projet de recherche-action à Gennevilliers : la ville côté femmes » in *Démarches méthodologiques et perspectives féministes*, Recherches féministes, vol.29, n°1 Université de Laval, pp. 129-146.

Lynch K., (1994), *L'image de la cité*. Paris, Dunod.

Massey D., (1984), *Spatial divisions of Labour : Social Relations and the Geography of Production*, Palgrave Macmillan.

Massey D., (1994), *Space, Place, and Gender*, University Of Minnesota Press.

Moles A. et Rohmer E., (2009), *Psychologie de l'espace*, Éd. complétée, Paris, L'Harmattan.

Moullé F., (2013), « La frontière et son double », *Belgé*, n°1, <http://belgeo.revues.org/10620>.

Tummers L., (2015), « Stéréotypes de genre dans la pratique de l'urbanisme », *Travail, genre et sociétés*, n°33, p. 67-83.

Vinet E., (2013), « Étude-action sur les discriminations multifactorielles envers les femmes dans trois quartiers lyonnais », rapport de recherche du groupe Égaliter, GREPS, Université Lyon II.

